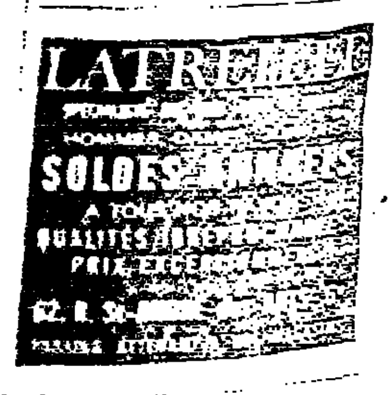


PARUE AU « JOURNAL OFFICIEL »

...pose aux hôpitaux publics de répondre ...mandes d'interruption de grossesse



TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 864 — JEUDI 3 JANVIER 1980

Les contrôleurs aériens menacent d'interrompre totalement le trafic

LIRE PAGE 25

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 85 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

DES MODÉRÉS A LISBONNE

Grand vainqueur des élections législatives du 2 décembre, M. Francisco Sa Carneiro, leader du parti social-démocrate, a formé un gouvernement modéré de centre droit qui doit prêter serment le jeudi 3 janvier devant le général Eanes, chef de l'Etat. Le nouveau chef du gouvernement portugais devra, d'ici au 13 janvier, présenter son programme devant l'Assemblée de la République, où l'Alliance démocratique — bloc des droites regroupant les sociaux-démocrates, les centristes, les réformateurs et les monarchistes — dispose de la majorité absolue.

Ce premier obstacle devrait donc être aisément franchi par l'équipe de M. Sa Carneiro, au sein de laquelle le parti social-démocrate s'est taillé la part du lion. Dix ministres sur quinze appartiennent au P.S.D., alors que les centristes du C.D.S. n'ont obtenu que quatre portefeuilles. Mais leur leader, M. Diego Freitas do Amaral, un professeur de droit de trente-huit ans, a été nommé vice-premier ministre — un poste nouveau au Portugal — et ministre des affaires étrangères. M. Amaro da Costa, brillant numéro deux du C.D.S., est chargé de la défense.

La stabilité, qui a cruellement manqué aux gouvernements précédents depuis avril 1974, est un atout important pour M. Sa Carneiro. Mais cet avantage de départ est relatif. La marge de manœuvre de l'Alliance est faible avec cent vingt-huit députés contre cent vingt-deux pour les partis de gauche. En outre, la cohésion du bloc des droites n'est qu'apparente. Conformément aux accords conclus avant les élections, les réformateurs, dissidents du parti socialiste, et les monarchistes disposent chacun d'un groupe parlementaire de cinq députés. Réformateurs et monarchistes — les premiers surtout — ont affirmé leur intention de freiner toute remise en cause trop brutale ou trop rapide des conquêtes économiques et sociales de la révolution d'avril 1974. Ils disposent d'une minorité de blocage suffisante. Le refus du C.D.S. de soutenir la candidature à la présidence de l'Assemblée de M. Medeiros Ferreira, réformateur, ancien ministre des affaires étrangères, pourrait bien aiguiser les tensions latentes au sein de l'Alliance.

Fait notable qui illustre la perte progressive d'influence de l'armée, aucun militaire ne figure dans la nouvelle équipe dirigeante. Mais cette absence — exceptionnelle depuis plus d'un demi-siècle — s'explique d'abord par un refus des militaires et une certaine grogne du général Eanes, durement et personnellement attaqué pendant la campagne électorale par M. Sa Carneiro. Logique avec lui-même, le dirigeant social-démocrate devrait être satisfait puisqu'il n'a cessé depuis des mois de réclamer avec énergie le retour des militaires dans leurs casernes. Cette bouderie des chefs d'une armée — dont certains éléments se résignent mal à un effacement de toute manière inéluctable — et les inquiétudes exprimées publiquement par certains membres du Conseil de la révolution devraient pourtant inciter le chef du nouveau gouvernement à mettre encore plus l'accent sur un esprit de conciliation et de modération.

M. Sa Carneiro hérite d'une situation économique, et surtout financière, plus favorable. Marchant sur les traces du gouvernement de Mme de Pintasilgo, il devrait pouvoir renoncer à l'austérité impopulaire pratiquée par les gouvernements socialistes de 1976 à 1978. Tout indique que le nouveau gouvernement va surtout s'efforcer de renforcer ses positions d'ici aux prochaines élections législatives, prévues en octobre 1980. Ni revanche ni chasse aux sorcières, « statu quo » pour les nationalisations et la réforme agraire très contestée dans l'Alentejo. Il reste qu'une fraction importante des électeurs qui ont porté l'Alliance au pouvoir attend une rupture radicale avec avril 1974. M. Sa Carneiro aura besoin de toute son habileté pour louvoyer entre les pressions de sa base électorale et les impératifs de sa politique.

M. Giscard d'Estaing propose à MM. Mitterrand et Marchais des « informations » sur la crise en Asie centrale

« En raison de la situation de tension résultant des événements survenus en Asie centrale », *le président de la République a invité, ce mercredi 2 janvier, M. Mitterrand à prendre contact avec le ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, pour son* « information personnelle ». *M. Giscard d'Estaing propose aussi au premier secrétaire du parti socialiste de s'entretenir avec lui* « si l'évolution de la situation le rendait nécessaire ». *(Lire page 28.)*

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, qui se trouve en Amérique centrale, recevra à son retour, sur le même sujet, indique-t-on à l'Elysée, une lettre dont le contenu n'est pas précisé. En ce qui concerne les partis de la majorité, ajoute-t-on, une information complète leur est assurée en politique étrangère par MM. Couve de Murville (R.P.R.) et Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., en tant que présidents des commissions des affaires étrangères.

Depuis qu'il a été élu à la présidence de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing a, à plusieurs reprises, proposé aux dirigeants des partis de l'opposition de le rencontrer.

● *En octobre 1974*, avant de s'entretenir avec MM. Léonid Brejnev et Gerald Ford, le chef de l'Etat avait fait connaître son intention d'évoquer ce sujet avec les leaders de l'opposition. MM. Marchais et Mitterrand avaient refusé l'invitation.

● *En août 1975*, le chef de l'Etat avait adressé au premier ministre (M. Chirac) une lettre lui suggérant de s'entretenir, avec les dirigeants de l'opposition, des mesures de relance économique prévues pour la rentrée suivante. MM. Marchais et Mitterrand avaient refusé. M. Robert Fabre, alors président du M.R.G., s'était rendu à l'Elysée le 30 septembre.

● *En mars 1978*, après les élections législatives, M. Giscard d'Estaing avait, dans une allocution télévisée (le 22), fixé au gouvernement « *la mission de préparer les voies d'une large ouverture* ». Il avait écrit, le 23 à MM. Mitterrand, Marchais et Fabre, pour les inviter à l'Elysée. Ceux-ci avaient accepté. Le premier secrétaire du P.S. s'était rendu à l'invitation le 28 mars, et MM. Marchais et Fabre le 30.

● En juin 1978, M. Giscard d'Estaing avait invité les dirigeants des partis de la majorité et de l'opposition — en particulier ceux du P.S., du P.C. et du M.R.G. — avant la conférence au sommet des pays industriels, à Bonn. M. Mitterrand s'était rendu à l'Elysée le 5 juillet de même que M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée. (M. Marchais était absent de Paris.)

● En avril 1979 le chef de l'Etat avait voulu « *informer personnellement les formations politiques* » de ses entretiens avec M. Léonid Brejnev. M. Marchais avait refusé l'invitation. M. Mitterrand avait été reçu à l'Elysée le 3 mai.

● EN IRAN, M. Waldheim a commencé, ce mercredi matin, ses entretiens avec M. Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, qui l'avait accueilli la veille à l'aéroport. Le programme du secrétaire général des Nations unies n'est toujours pas connu. *(Lire page 3.)*

Les combats se poursuivraient en Afghanistan

● EN AFGHANISTAN, où M. Babrak, président du Conseil révolutionnaire n'est toujours pas apparu en public, des combats semblent se poursuivre entre rebelles musulmans et soldats soviétiques.

Les chefs de l'armée turque lancent un appel à l'union des « organes constitutionnels pour sauver le pays »

M. Fahri Koruturk, président de la République turque, devait faire, ce mercredi 2 janvier, une déclaration publique, à la suite d'une démarche faite auprès de lui par les principales autorités militaires. Dans la journée du 1er janvier, en effet, le général Kenan Evren, chef de l'état-major général, et les commandants des forces armées s'étaient rendus chez le chef de l'Etat auquel ils avaient remis une lettre « appelant tous les organes constitutionnels à s'unir, à se solidariser et à se soutenir les uns les autres en vue de sauver le pays des dangers qui le menacent et de l'impasse où il se trouve ».

Cette information a été donnée par le quotidien *Hurriyet* (indépendant, centre) qui se réfère aux propos d'une « *haute personnalité militaire* », déclarant que ce texte « *consiste en un avertissement dans un sens positif* ». Une autre source aurait précisé : « *Une seule solution de rechange demeure dans le cas où les points importants soutenus dans l'avertissement ne seraient pas mis en application, mais le texte de la lettre ne précise pas quelle est cette solution de rechange.* »

Selon *Hurriyet*, elle ne consisterait pas dans l'intervention directe de l'armée, comme ce fut le cas le 12 mars 1971. A cette époque, en effet, M. Demirel étant déjà chef du gouvernement, les chefs militaires avaient menacé de s'emparer du pouvoir « *si un gouvernement fort n'était pas constitué dans les plus brefs délais pour mettre fin à l'anarchie* ». Le cabinet avait immédiatement donné sa démission.

Selon la même personnalité, écrit *Hurriyet*, « *face à l'anarchie, à la situation économique et aux mouvements importants visant à diviser le pays, l'armée, qui constitue la seule garantie et qui est une institution constitutionnelle, ne pouvait demeurer muette. Toutes les institutions constitutionnelles doivent se servir de leur raison et prendre rapidement les mesures nécessaires. Les querelles stériles et les disputes entre les partis ne peuvent que donner une plus grande dimension au problème* ».

Une situation qui rappelle 1971

D'autre part, M. Koruturk a reçu mardi en fin de matinée le premier ministre, M. Suleiman Demirel et M. Bulent Ecevit, président du parti républicain du peuple (opposition).

Peut-être les dirigeants actuels de l'armée ne souhaitent-ils pas assumer cette fois-ci les responsabilités du pouvoir. Mais la profonde détérioration de la vie sociale et économique rappelle singulièrement la situation de 1971 et pourrait ébranler leur résolution apparente de demeurer des arbitres et des conseillers discrets.

Lire page 5 l'article d'Artun UNSAL sur le terrorisme en Turquie.

Nouvelle hausse de l'or : 559 dollars l'once

Le cours de l'once d'or (31,1 g.) s'est établi, mercredi 2 janvier, à 559 dollars, nouvelle et sensible hausse sur le cours de 524 dollars atteint le lundi 31 décembre 1979 à Londres, et de 533 dollars touché à New-York dans la soirée du même jour.

Les événements d'Afghanistan et les relèvements de prix annoncés par certains pays producteurs de pétrole sont à l'origine de cette forte avance, qui prend toute sa signification si l'on réalise que le niveau de 500 dollars n'avait été franchi que le 27 décembre. Le marché des changes reste, lui, assez calme.

La poursuite et l'accélération du mouvement de hausse de l'or donne la mesure à la fois de l'inquiétude générale sur la situation au Proche-Orient et de l'importance croissante de la relation entre les cours du métal et ceux du pétrole brut. A tort ou à raison, les producteurs d'hydrocarbures, notamment arabes, ont de plus en plus tendance à tenir compte de cette relation dans le placement de leurs disponibilités, tout au moins à titre officieux et pour le compte des familles qui participent au pouvoir dans plusieurs régions du Golfe.

Depuis quarante-cinq ans, on le sait, une once d'or de 31,1 g. correspond plus ou moins à dix-huit ou vingt barils de pétrole (un baril = 159 litres). Que ce rapport n'ait guère de fondement économique réel (quelle est la valeur de l'or ?) a finalement peu d'importance : la psychose créée suffit à entretenir le mouvement de hausse, à condition, toutefois, que les prix du pétrole continuent à monter, ce qui justifierait les projections les plus audacieuses : 600, 700, 800 dollars l'once...

Un palier dans cette hausse, et même un repli, ne sont pas à exclure toutefois. D'ici quelque temps, le marché du pétrole pourrait se trouver en excédent (momentané), et la tension internationale serait susceptible de s'atténuer. Mais la plupart des experts s'accordent à reconnaître que le processus de revalorisation de l'or en train de se développer ne saurait se renverser dans un proche avenir, les détenteurs de métal n'étant nullement incités à vendre, sauf si l'inflation se ralentissait aux Etats-Unis et si les producteurs de pétrole cessaient leurs surenchères.

Ajoutons que plusieurs pays occidentaux viennent de taxer les transactions sur l'or : l'Allemagne fédérale les a assujetties à la T.V.A. au taux de 16.5 % depuis le 1er janvier, tandis que la Suisse a suspendu le décret vieux de vingt-cinq ans, qui exemptait le métal d'un impôt de 5,6 %. En France, on le sait, le projet de budget pour 1980 prévoit de porter de 4 % à 6 % l'impôt sur les ventes d'or. Ces mesures fiscales ne peuvent que renchérir le prix du métal, dans la mesure où les vendeurs en tiennent compte.

F. R.

La guerre non déclarée

par JACQUES DECORNOY

La guerre est à la mode dans certains discours. Et l'intoxication de faire son chemin. « *La paix ou la guerre ?* », demandait, lundi soir, M. Giscard d'Estaing. Et d'ajouter que notre destin dépendra de « *la capacité de sang-froid de quelques hommes* ».

C'est faire trop d'honneur à ces « *quelques hommes* » et mystifier le bon peuple auquel il est demandé de leur accorder sa confiance — s'ils ont le sang-froid. C'est — autre discours trompeur — vouloir faire croire que notre sort dépend des humeurs d'une poignée de dirigeants occidentaux (sérieux) et de potentats d'outre-mer (qui le sont moins). Comme si ces dirigeants, hors de l'Occident, n'agissaient au nom d'aucune force populaire et, n'incarnaient ailleurs aucun système économique !

Mystification que cette parodie d'analyse pour soir de réveillon maussade. Il fallait cependant parler un peu de la réalité mondiale. Un mot du « *Nord-Sud* » et puis... le pétrole ! Et sa « *facture* »...

Mystification encore. Le pétrole — ce mythe lié à un autre : celui de la voiture, naguère glorifiée par le chef de l'Etat — coule à flot dans la rhétorique de droite, une rhétorique qui n'explique en rien son coût réel, qui n'en relie pas le prix aux variations du dollar, ni à celles des productions occidentales offertes au « *Sud* ».

Il fut un temps, tout proche, où le pétrole du « *Sud* » était payé à un prix de pillage. Mais, cette politique était absente des discours officiels, et pour cause. Comme le sont encore d'autres pillages car, si les pays producteurs de pétrole ont su, dans une certaine mesure, parer au « *choc pétrolier* » autrefois imposé par l'Occident, les pays exportateurs de la plupart des autres produits de base, miniers ou agricoles, en sont encore à subir un échange passablement inégal. A quand le discours sur le « choc du café », le « choc du caoutchouc », le « choc du cuivre », etc, etc ?

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR
A LA PROCHAINE

« Si vis pacem, para bellum », *si tu veux la paix, prépare la guerre, proclame l'adage romain. A voir les « préparatifs » en cours un peu partout sur cette planète, il faudrait donc en déduire qu'on y désire furieusement la paix.*

Mais on a beau tenter de se persuader du caractère inoffensif de toutes ces activités martiales et s'essayer à la philosophie des bruits de bottes, il nous vient comme un doute sur les termes de l'adage latin : la paix qu'il nous promet a ce parfum d'éternité qu'on respire dans les cimetières, et l'on peut se demander si, pour le coup, la prochaine « paix » ne serait pas la der des der.

BERNARD CHAPUIS.

LES ARMES EUROSTRATÉGIQUES : UN DOSSIER TRUQUÉ

Lire page 9 Le point de vue d'Antoine Sanguinetti.

PAUVRES FORÊTS

Les Français sont-ils en train de redécouvrir leurs forêts ? Depuis deux ans, en tout cas, les milieux responsables s'en préoccupent. Le rapport de M. Bertrand de Jouvenel « Vers la forêt du vingt et unième siècle », celui de MM. Yves Bétolaud et Jean Meo « La filière bois », un premier train de mesures gouvernementales en avril 1979, l'adoption d'un projet de loi en novembre, puis une série de mesures pour lutter contre les incendies en forêt méditerranéenne prises ce mercredi 2 janvier au conseil des ministres témoignent de cette prise de conscience. On n'avait pas connu pareille tempête depuis que, voici quinze ans, M. Pisani réformait l'administration forestière et faisait adopter plusieurs textes sur la forêt privée et la forêt méditerranéenne. Que se passe-t-il donc de si grave dans nos sous-bois ?

I. — La grande pagaille

par MARC AMBROISE-RENDU

A l'instar des autres productions de l'agriculture, la forêt est le pétrole de la France. Futaies, taillis, boqueteaux, haies et plantations couvrent 15 millions d'hectares, soit 27 % du territoire national. Cette immense population d'arbres de toutes essences et de toutes tailles est la plus importante et la plus variée d'Europe. Loin de s'amenuiser comme on le croit souvent, elle gagne du terrain. •

Malgré les bulldozers du remembrement, les tronçonneuses de l'E.D.F. et des entreprises autoroutières, malgré le grignotage des lotissements, malgré les ravages du feu et ceux des insectes, les arbres grandissent et s'étendent avec un formidable appétit. On les replante aussi au rythme annuel de 35 000 hectares. Jamais depuis le dix-septième siècle la France n'avait bénéficié d'un tel couvert.

Nous avons de la chance. Le laisser-faire d'après 1789 et la surpopulation des campagnes avaient failli avoir raison des derniers lambeaux de la forêt gauloise. Au milieu du dix-neuvième siècle, ils ne couvraient plus que 8 millions d'hectares. Si le charbon — en se substituant au bois — et Napoléon III — en lançant une politique forestière — n'avaient arrêté le bras du bûcheron, la France serait chauve aujourd'hui.

Elle ne l'est pas, et son capital sylvicole est inestimable. C'est d'abord le grand jardin des Français, un espace vert géant qui reçoit trois fois plus de « visiteurs » que tous les théâtres : randonneurs, chasseurs, cavaliers, chercheurs de champignons, joggeurs, skieurs de fond, le parcourent en toute saison. Ce couvert est aussi un puissant régulateur du climat et des eaux. Depuis qu'on a reboisé le massif de l'Aigoual, certains hauts cantons du Gard reçoivent deux fois plus d'eau, mais il y a deux fois moins de crues dans la plaine.

C'est encore un prodigieux laboratoire qui élabore en moyenne, chaque jour, 400 000 tonnes de matière organique et exhale 750 000 tonnes d'oxygène. Chaque année la forêt-usine fabrique sans bruit 50 millions de mètres cubes de bois. Du bûcheron à l'ébéniste, 600 000 personnes s'affairent à les exploiter. La forêt et la filière bois font vivre davantage de Français que l'industrie automobile.

(Lire la suite page 24.)

UNE EXPOSITION GÉRICAULT A ROME

La griffe du lion

Mort à trente-trois ans, destin brisé, vie consumée, enfant du siècle par son ardeur au plaisir, sa beauté, son charme de jeunesse anxieuse, sa mélancolie presque morbide, Géricault est pour beaucoup l'homme d'un seul tableau qui fut assez mal accueilli lors de sa présentation au Salon de 1819, mais dont le romantisme libéral a fait le symbole des malheurs de la France et de la naissance d'une nouvelle école délivrée des Grecs et des Romains de David.

« Le Radeau de la Méduse », écrivait Michelet, c'est « le vivant symbole de la patrie à l'heure de sa mortelle défaillance..., le portrait de la France au moment tragique où », après 1815, « elle entre dans le tombeau ». Et : « Géricault est le seul qui ait pris la France en elle-même, en dehors de toute imitation..., qui ait protesté pour elle, par l'originalité de son génie, et par le choix exclusif des types nationaux ».

C'est un Géricault moins exclusivement « national », plus complexe et proche du réel, que l'on peut voir actuellement à Rome dans la fastueuse nudité des escaliers et des voûtes de la Villa Médicis. « Le Radeau » du Louvre ne pouvait bien évidemment être transporté, ni « l'Officier de chasseurs », ni « le Cuirassier blessé », autres symboles d'illusion épique et de « mortelle défaillance ».

Mais quelques dessins, de superbes esquisses, sont là pour nous rappeler que Géricault a sauvé la peinture d'histoire au moment où celle-ci semblait destinée à mourir, de la mort de l'Empire et de l'exil de David. Et c'est toute la carrière de l'artiste, tout entière marquée de la griffe du lion, qui est évoquée, depuis le séjour romain jusqu'aux années anglaises, à l'extraordinaire et prophétique « Four à plâtre », jusqu'à ces lithographies de chevaux et de rouliers qu'il exécuta à la fin de sa vie après avoir, comme il le disait lui-même, « abdiqué le cothurne et la Sainte Ecriture pour s'enfermer dans l'écurie ».

(Lire page 13 l'article d'André FERMIGIER.)

LA CONSTITUTION ET LE BUDGET

Une décision un peu hâtive

par LOIC PHILIP (*)

UNE assez large approbation a accueilli la décision du Conseil constitutionnel déclarant la loi de finances pour 1980 non conforme à la Constitution. On tend à faire prévaloir l'idée que la haute juridiction a sanctionné une violation délibérée de la Constitution par le gouvernement. Cette présentation nous paraît donner une vue un peu simpliste et très partiale des choses.

Pour apprécier la portée et la valeur de la décision rendue le 24 décembre, il faut la replacer dans le contexte de la jurisprudence financière du Conseil constitutionnel et tenir compte des nombreuses imperfections de la loi organique du 2 janvier 1959, qui selon le Conseil constitutionnel, n'a pas été respectée.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement est accusé de méconnaître les dispositions de cette loi organique. Depuis la réforme constitutionnelle de 1974, qui a élargi la saisine du Conseil aux parlementaires, les décisions financières sont devenues nombreuses et elles concernent presque toutes les divergences portant sur l'application ou l'interprétation de cette fameuse loi organique. Avant 1974, le gouvernement était seul maître en ce domaine et il choisissait l'interprétation qui lui était la plus favorable. Mais, depuis 1974, les députés socialistes ont saisi chaque année le juge constitutionnel, estimant que le gouvernement prenait une trop grande liberté avec les textes réglementant le droit budgétaire. Ils ont obtenu satisfaction en 1974 (à propos de l'article 33 de la loi organique, relatif aux services votés) et en 1976 (à propos du respect de l'article 42 de la loi organique limitant le pouvoir d'initiative). On pourrait donc estimer que la décision de 1979 se situe dans le prolongement de celles de 1974 et de 1976. Mais l'examen de la jurisprudence financière montre que le Conseil n'entend pas toujours imposer un strict respect des dispositions contenues dans cette loi organique. En 1976, il a aussi refusé de sanctionner des irrégularités dans la présentation de certains crédits. Bien que contraires aux dispositions de la loi organique, il a jugé que ces irrégularités n'étaient pas suffisamment graves pour être sanctionnées par une annulation. En 1978, il a refusé de faire application de l'article premier, alinéa 4, de la loi organique, estimant que cette disposition était impossible à appliquer.

Il résulte de cette jurisprudence que, si, depuis 1974, le Conseil constitutionnel entend faire respecter la loi organique par le gouvernement et non plus par les seuls parlementaires, il n'entend cependant pas imposer le respect de *toutes* les dispositions de la loi organique, dont certaines apparaissent difficilement applicables en pratique.

Une loi mal rédigée

La loi organique du 2 janvier 1959 est sans doute la loi organique la plus mal rédigée de toutes les lois organiques. De nombreuses dispositions sont soit *inapplicables* (article 1, al. 4), soit inappliquées (article 20, relatif aux budgets annexes), soit très imprécises (l'article 42, concernant la limitation du pouvoir d'initiative, est-il applicable au gouvernement ?), soit manifestement contraires à la Constitution (cas de l'article 4, relatif aux taxes parafiscales, qui est contraire à *l'article 34 de la Constitution*).

Le problème posé par l'interprétation de l'article 40 de la loi organique nous donne un nouvel exemple de ces imperfections de rédaction.

Dans ces conditions, il paraît mal venu d'accuser le gouvernement *d'avoir délibérément violé* la loi organique. Si ce fut souvent le cas dans le passé, et surtout avant 1974, ce n'est pas le cas aujourd'hui. Dans l'affaire présente, il s'agissait d'un difficile problème d'interprétation posé par un texte mal rédigé et peu clair.

M. Foyer a montré (le Monde du 26 décembre) que l'article 40 tant discuté de la loi organique était inapplicable tel qu'il est rédigé. La décision du Conseil constitutionnel confirme son analyse sur ce point. Il n'est pas fait grief au gouvernement d'avoir demandé à l'Assemblée nationale d'examiner la seconde partie de la loi de finances avant le vote de la première partie, comme le prescrit l'article 40, mais d'être passé à la deuxième partie malgré le rejet du dernier article de la première partie. Cela signifie que l'article 40 est mal rédigé et que, au lieu de lire : « *...avant le vote de la première partie* », il faut lire : « *...avant le vote de la disposition de la première partie qui arrête en recettes et en dépenses les données générales de l'équilibre* ».

Dans ces conditions, l'argument de texte qui consistait à affirmer que l'expression « vote de » signifie nécessairement adoption, sinon les rédacteurs auraient utilisé *l'expression « vote sur »*, perd singulièrement de son poids. D'ailleurs le Conseil ne reprend pas l'argument. Il est clair que les auteurs de la loi organique ont été incapables d'exprimer avec précision la plupart des règles qui régissent la procédure budgétaire.

Le Conseil constitutionnel *se* trouvait donc devant un choix *tout à fait libre*. Il ne s'agissait pas de sanctionner une violation flagrante du texte par le gouvernement mais de choisir entre deux interprétations : celle selon laquelle le mot vote signifie adoption et celle selon laquelle il signifie examen et mise aux voix.

Il a choisi la première. On peut se demander si sa décision n'a pas été trop hâtive. Sans doute était-il pressé par le temps, mais l'affaire méritait une plus longue réflexion.

Trois raisons nous poussent pour notre part, à choisir la seconde interprétation et à critiquer la solution adoptée.

1) L'essentiel de l'argumentation du Conseil peut se résumer ainsi : il est primordial que l'assemblée adopte l'article de la loi de finances relatif à l'équilibre général avant de passer à l'examen des dépenses afin qu'il ne soit pas porté atteinte « *lors de l'examen des dépenses, aux grandes lignes de l'équilibre préalablement défini* ».

On comprend mal cette argumentation car elle fait fi des dispositions de l'article 42 de la même loi organique. Selon cette disposition, « *Aucun article additionnel, aucun amendement à un projet de loi de finances ne peut être présenté, sauf s'il tend à supprimer ou à réduire effectivement une dépense, à créer ou accroître une recette...* » Il n'y a donc aucun danger que l'équilibre prévu par le projet de loi de finances *soit remis en cause*, même *si* l'article relatif à l'équilibre général n'a pas été préalablement approuvé. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé cette année, le rejet de l'article litigieux n'a pas du tout eu pour effet de modifier les données générales de l'équilibre du budget.

2) Le Conseil constitutionnel paraît reprocher au premier ministre de ne pas avoir, dès le rejet de l'article relatif à l'équilibre général, fait usage de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Mais il semble que cette arme ne puisse être utilisée qu'à l'égard d'un texte dans son ensemble, et non à l'égard d'un article. Que de protestations indignées n'aurait-on pas entendues si le premier ministre avait agi ainsi ! En vérité aucune solution n'était prévue, et le silence du règlement de l'Assemblée est significatif à cet égard. Une telle interprétation n'avait pas été envisagée.

3) Quelle est la conséquence de la décision du Conseil ? Le cas n'a pas été prévu non plus par la Constitution. Et, pour sortir de l'impasse, il est nécessaire de maltraiter le texte constitutionnel.

En effet, la solution adoptée, c'est-à-dire l'application de l'article 47 alinéa 4 n'est pas correcte. Cette disposition vise le cas où le projet de loi de finances n'a pas été déposé par le *gouvernement* en temps utile et où le Parlement n'a pas disposé des soixante-dix jours prévus pour examiner le budget. Or la situation actuelle est différente. On en arrive à méconnaître cette fois-ci non plus la loi organique *mais* le texte même de la Constitution. Pour couvrir une irrégularité tirée d'une interprétation *discutable de la loi organique*, on est obligé de faire dire à un article de la Constitution quelque chose qu'il n'a pas prévu et l'on viole l'une des trois grandes règles du droit budgétaire : le principe de l'unité.

Quand on en arrive à un tel résultat, on est en droit de se demander si la deuxième interprétation n'était pas la seule raisonnable.

En tout cas, une tâche apparaît urgente : que le gouvernement et le Parlement se décident enfin à réviser profondément la loi organique du 2 janvier 1959 qui est la véritable responsable de toutes ces difficultés.

(*) Professeur à l'université d'Aix-Marseille.

Quelques questions

par DIDIER MAUS (*)

SANS remettre en cause le jugement, globalement positif, que l'on peut porter sur le rôle du Conseil constitutionnel, la décision du 24 décembre suscite au moins autant de questions qu'elle apporte de *réponses*.

PREMIERE QUESTION : Quelle est la signification du mot « vote » à l'article 40 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances ? Contrairement à ce que *peuvent laisser croire* les premiers commentaires, la réponse apportée par le Conseil constitutionnel n'est *pas évidente*. Il n'a pas été véritablement tranché entre les deux *interprétations* : *le* mot « vote » signifie-t-il « adoption » ou « délibération » ? En réalité la décision du 24 décembre indique simplement que, *pour qu'il soit satisfait à l'article 40*, Il faut que « *la première partie (de la loi de finances) ait été adoptée en celles de ses dispositions qui constituent sa raison d'être et sont indispensables pour qu'elle puisse remplir son objet* » (c'est-à-dire fixer les ressources et les charges de l'Etat). Il découle de ce considérant que certains articles de la première partie ont une valeur supérieure aux autres. On serait sans doute dans un certain embarras s'il fallait passer *au crible* tous les articles pour dire ceux qui sont essentiels et ceux qui le sont moins. Voilà, en tout cas, une appréciation des plus subjectives qui évoluera selon les humeurs et *les tempéraments. Dans quelle* catégorie par exemple, faudra-t-il ranger les articles fixant le barème de l'impôt sur le revenu, l'augmentation de la taxe sur les transactions de l'or ou l'évolution de la vignette ? Tout refus d'une des modifications du système fiscal proposées par le gouvernement influe sur l'équilibre général et peut, à ce titre, être *considéré comme contraire à l'article* 40. En poussant le raisonnement jusqu'à l'absurde, le Parlement n'aurait plus la possibilité que d'adopter les propositions du gouvernement. *Curieuse conclusion* pour une décision qui vise, à l'évidence, à sauvegarder les droits du Parlement. Quel dommage que le Conseil ne se soit pas rallié à la thèse *défendue par M. Goguel lorsqu'il* enseignait les institutions politiques (1) selon laquelle « *Il faut s'être prononcé sur tous les articles de la première partie pour pouvoir commencer à discuter la deuxième, le rejet de certains articles n'interdisant pas d'aborder ensuite la deuxième* ». (Cours I.E.P. 1967-1968, p. 426.)

En désaccord avec la décision adoptée

DEUXIEME QUESTION : L'idée selon laquelle il convient de voter les recettes avant les dépenses est-elle vraiment un « principe fondamental » ? Une première observation conduit à regretter que le Conseil ait estimé nécessaire de qualifier de « fondamental » un principe qui n'est exprimé que dans une loi organique. Il y a quand même des différences entre les « *Principes fondamentaux reconnus par les lois de la république* » mentionnés dans le préambule de la Constitution de 1946 et *déclarés applicables* par le Conseil constitutionnel (décision du 16 juillet 1971 — liberté d'association) et une simple règle de procédure budgétaire inscrite dans une loi organique. Qu'il s'agisse d'un principe, peut-être ; qu'il s'agisse d'un principe fondamental, le doute demeure. Il demeure d'autant plus que l'analyse du droit public français conduit, au contraire, à constater que c'est le vote des dépenses qui précède, en général, celui des recettes.

— Il en était ainsi au dix-neuvième siècle où Eugène Pierre nous indique que « *la Chambre examine et vote le budget des dépenses avant celui des recettes* », et qu'il s'agit d'« *un principe constant justifié par la logique : avant d'exiger des impôts, il faut savoir ce que réclament les services publics* ». (Traité de droit politique 1893, numéro 846.)

— Il en est encore ainsi dans les collectivités locales puisque l'obligation qui leur est faite d'adopter des budgets en équilibre ne peut se réaliser que par un ajustement postérieur des recettes par rapport aux dépenses. Comme l'Etat est la seule collectivité publique à pouvoir connaître un budget en déséquilibre, le vote des recettes pourrait très bien n'être formulé qu'en fin de débat.

TROISIEME QUESTION : Pour satisfaire aux prescriptions du Conseil constitutionnel, le gouvernement peut-il engager sa responsabilité sur la seule première partie de la loi de finances ? La logique du raisonnement qui sous-tend la décision du 24 décembre conduirait à répondre de façon positive. A partir du moment où il faut explicitement un vote positif sur l'essentiel de la première partie, le gouvernement doit pouvoir utiliser toutes les armes mises à sa disposition par la Constitution, et notamment le maintenant célèbre article 49, alinéa 3. Une telle hypothèse se heurte néanmoins à un obstacle de taille qui est la rédaction même de cet article 49, alinéa 3. En précisant que le premier ministre peut engager la responsabilité du gouvernement « *sur un texte* », la Constitution a interdit de le faire sur une seule partie de ce texte. La comparaison avec l'article 44, alinéa 3 (le vote bloqué) est, à cet égard, édifiante. En indiquant que le vote bloqué peut être demandé « *sur tout ou partie du texte en discussion* », les constituants *ont implicitement* estimé que l'article 49, alinéa 3, ne pouvait s'appliquer qu'à un texte (projet ou proposition).

Ce serait d'ailleurs dénaturer l'esprit de cette arme exceptionnelle que d'admettre qu'elle peut être utilisée en rafale article après article. Lorsqu'en 1959 M. Michel Debré a rencontré des difficultés pour faire adopter le budget des anciens combattants, il a demandé la réserve du vote sur ce budget et l'a inclus ensuite dans l'ensemble du projet sur lequel il engageait sa responsabilité. Il a été nettement indiqué que l'engagement de responsabilité portait sur le projet, et non sur certains articles (2). Au sens le plus habituel du droit parlementaire, et même de la Constitution de 1958, le mot « texte » signifie un ensemble (projet, proposition, résolution) et non une simple série d'articles incluse dans une unité plus vaste.

La position définie par le Conseil conduit, semble-t-il, à une impasse : comment, en effet, admettre que le gouvernement soit privé de l'article 49, alinéa 3 pour forcer les députés à se prononcer sur l'équilibre économique et financier de la loi de finances ?

Le Conseil constitutionnel n'a pas évoqué le fond

En réalité toute l'interprétation — qui a désormais force de vérité légale — du Conseil constitutionnel repose sur l'idée que le projet de loi de finances n'est pas composé de deux parties (art. 31 de l'ordonnance du 2 janvier 1959), mais de deux projets distincts, dont les liens sont lâches : le premier ayant valeur économique en ce qu'il prévoit le rôle des finances publiques dans l'équilibre économique et financier du pays ; le second ayant une portée juridique en ce qu'il autorise et classifie les dépenses. Un tel raisonnement a peut-être pour lui une certaine logique économique, il paraît difficile de considérer qu'il dérive des textes. De deux choses l'une : ou bien la loi de finances est un seul document divisé en deux parties comme d'autres projets peuvent l'être également, et jusqu'à preuve du contraire un vote d'ensemble sur une partie seulement — et quelle partie ? — paraît aller à l'encontre des principes « fondamentaux » les mieux établis de la procédure législative ; ou bien il faut renouer avec l'ancienne tradition qui prévoyait le vote successif d'une loi sur les dépenses et d'une loi sur les recettes. La solution actuelle est incontestablement ambiguë.

Au-delà de ces trois questions bien d'autres interrogations peuvent encore naître. La procédure choisie par le gouvernement pour doter la France en 1980 d'un budget donnera certainement lieu à de nouveaux affrontements. En tout état de cause, le Conseil constitutionnel n'a pas répondu sur le fond aux objections formulées par les députés socialistes à propos de trois articles de la loi. En se prononçant sur la procédure, il a évité d'évoquer le fond. Il aura probablement l'occasion de le faire dans quelques semaines. Le débat est loin d'être clos.

(*) Maître de conférences à l'I.E.P. de Paris, ancien élève de l'E.N.A., adjoint au maire de Samois-sur-Seine.

(1) M. Goguel est actuellement membre du Conseil constitutionnel.
(2) A.N. 24 novembre 1959 (pp. 2968 et 2977).

Pour une réforme du calendrier

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

LE Conseil constitutionnel n'a tranché, le 24 décembre, que la question de procédure. La France ne s'en retrouve pas moins sans budget au début de 1980. Pour éviter à l'avenir le retour à une situation semblable, deux réformes paraissent nécessaires :

1) *Le Conseil constitutionnel doit pouvoir être saisi plus tôt.* L'irrégularité dans la procédure de l'élaboration de la loi de finances s'est produite le 22 octobre, lorsque le gouvernement a fait discuter des dépenses alors que l'Assemblée nationale venait de repousser les recettes et l'équilibre général du budget ; or le Conseil n'a sanctionné cette irrégularité que le 24 décembre, soit deux mois après ; le Parlement a donc discuté pendant près de deux mois à peu près pour rien.

Pourquoi ? Parce que la Constitution, dans son article 61, ne prévoit de recours que contre la loi définitivement votée et non pendant son élaboration. C'est évidemment une lacune.

Le 14 septembre 1961, le président de l'Assemblée nationale avait demandé officiellement l'avis du Conseil constitutionnel pour savoir s'il était possible de déposer une motion de censure pendant la période d'application de l'article 16 ; le Conseil avait répondu que la Constitution ne lui donnait pas compétence pour formuler ce genre d'avis.

Il faudrait donc compléter l'article 61 pour permettre au chef de l'Etat, au premier ministre ou au président de l'une ou de l'autre Assemblée de demander au Conseil de se prononcer sur toute difficulté d'interprétation de la Constitution.

Si cela avait été possible, la procédure budgétaire aurait pu être remise sur la bonne voie dès le début de novembre. Mais le Conseil a, aujourd'hui, une conception plus large de sa compétence qu'en 1961 ; c'est ainsi que le 24 mai 1974, après avoir proclamé les résultats de l'élection présidentielle, il a rendu publique une déclaration proposant une série de réformes, qui furent d'ailleurs entérinées dans leur ensemble par le Parlement. Pourquoi alors le Conseil n'accepterait-il pas — en attendant une modification de l'article 61 de la Constitution — de faire d'autres « déclarations » chaque fois que l'intérêt de l'Etat le justifie, et notamment sur la demande d'un président d'Assemblée qui rencontre un problème difficile d'interprétation de la Constitution ?

Statuer plus tôt

2) *Le Parlement pourrait statuer plus tôt.* Depuis la réforme constitutionnelle de 1974 permettant à soixante parlementaires de saisir le Conseil, celui-ci a toujours été saisi de la loi de finances ; l'annulation du budget (en tout ou en partie) peut donc se renouveler soit pour des *raisons de procédure soit pour des* raisons de fond ; il faut donc modifier le calendrier des travaux parlementaires pour qu'en cas d'annulation le budget puisse cependant être arrêté en temps voulu ; il conviendrait pour cela que le dernier vote intervienne au plus tard *le 10 décembre ;* en application de la procédure d'urgence le Conseil, en cas de recours, devrait donc statuer dans les huit jours ; la session se terminant le 21 décembre, le gouvernement aurait alors la possibilité soit de demander un nouveau vote sur un budget rectifié, soit de demander la reconduction provisoire du budget de l'exercice précédent.

Un simple aménagement des travaux parlementaires permet ce résultat ; en effet, les délais fixés par les articles 47 de la Constitution et 39 de l'ordonnance ne sont que des délais maximum, que le Parlement peut d'ailleurs — *très légèrement* — comprimer ; le temps réservé à la discussion budgétaire ne serait d'ailleurs pas diminué, à condition que le gouvernement ne charge pas l'ordre du jour prioritaire d'autres projets de loi pendant des périodes qui seraient donc exclusivement réservées à la loi de finances.

Alors cette fois aucune difficulté *constitutionnelle* n'empêchera la France d'avoir un budget ; et l'on aura plus la cruauté de déranger parlementaires et membres du Conseil constitutionnel pendant la « trêve des confiseurs ».

(*) Président honoraire de l'université de Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel.



questions

stitutionnel n'a pas évoqué le fond

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN ET SES PROLONGEMENTS

Des combats opposeraient les rebelles musulmans aux soldats soviétiques à proximité de Kaboul

La situation demeure confuse sur le territoire afghan, les informations étant rares et invérifiables.

Un nouveau quotidien est apparu dans les rues de la capitale, *Hakikate Inkilabe Saour*, ce qui signifie « la vérité de la révolution d'avril », annonce Tass ; selon l'agence, ce journal, dont le titre est à rapprocher de celui publié par le comité central du P.C. soviétique — la *Pravda*, qui se traduit également par « vérité » — est l'organe du gouvernement de M. Karmal Babrak.

M. Karmal a adressé, mardi, un télégramme à M. Brejnev, exprimant « *sa conviction qu'avec l'aide fraternelle et indéfectible de l'U.R.S.S., l'Afghanistan vaincra et surmontera toutes les difficultés héritées du passé* ». M. Karmal a aussi déclaré que son gouvernement solliciterait de nouveau l'aide soviétique et celle d'autres pays « *épris de paix* » — comme Cuba, le Vietnam, l'Angola, l'Ethiopie — ainsi que celle de l'O.L.P. « *tant que les ennemis de l'Afghanistan ne cesseront pas de s'ingérer dans les affaires de notre pays souverain* ». Radio-Kaboul a dénoncé l'« *ingérence* » américaine dans les affaires intérieures afghanes.

Lundi soir, la radio avait diffusé des appels répétés invitant les rebelles musulmans à « *revenir dans le droit chemin sans crainte et en toute liberté, et à déposer de leur plein gré les armes que les ennemis — intérieurs et de l'étranger — leur ont livrées* ».

Les principaux mouvements de l'insurrection islamique ne semblent guère prêts à se rallier au nouveau régime. Le porte-parole du Front, regroupant plusieurs organisations dont le Jamiat Islami et le Hezbe Islami, a déclaré, lundi à Peshawar, à l'A.F.P., qu'il souhaitait un soutien international « *politique et militaire* » dans la lutte menée contre l'« *invasion soviétique* ». « *L'Afghanistan*, a-t-il ajouté, *n'est pas comme le Vietnam du temps de l'intervention américaine. Nous n'avons pas de soutien extérieur et nous manquons de munitions.* »

Les insurgés, et les sources diplomatiques à Kaboul, continuent de faire état d'opérations militaires, soit soviétiques, soit soviéto-afghanes, dans plusieurs régions et d'une opposition armée au régime. Selon des informations parvenues à Islamabad, des combats ont opposé Soviétiques et rebelles musulmans, lundi, à Kodaman, à 15 kilomètres de la capitale, et dans d'autres localités autour de Kaboul.

Des troupes soviétiques aidées d'hélicoptères de combat et de Mig tentent de s'assurer le contrôle du secteur d'Ishkishim, près du col stratégique de Wah Khan, qui donne accès à la Chine et à l'U.R.S.S. Des affrontements ont aussi eu lieu à Hérat, dans le Nouristan, le Badakshan, dans la province de Kunar, à la frontière du Pakistan. Des forces soviétiques auraient fait leur apparition dans cette région. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *L'ambassade d'Afghanistan* à Bonn a été occupée, ce mercredi matin 2 janvier, par un groupe d'étudiants afghans, a annoncé la police ouest-allemande. Les assaillants, qui se sont barricadés dans les bureaux, ont dénoncé l'intervention militaire soviétique dans leur pays. Ils ont été évacués par la police

Le conseil atlantique a examiné les mesures de rétorsion possibles contre l'U.R.S.S.

Le conseil atlantique a examiné mardi 1er janvier à Bruxelles, comme l'avaient fait la veille à Londres un groupe de représentants du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la R.F.A., la possibilité de mesures de rétorsion contre l'U.R.S.S. après l'intervention soviétique en Afghanistan. Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou et la réduction de crédits ou la suspension des fournitures de céréales à l'U.R.S.S. ont été évoqués, mais aucune décision n'a été prise. Les consultations entre alliés se poursuivront.

Un des ambassadeurs compara les Jeux de Moscou en 1980 à ceux de Berlin, dans l'Allemagne nazie de 1936. « *Si nous allons à Moscou*, dit-il, *cela sera interprété comme si nous voulions continuer à faire des affaires avec l'U.R.S.S. comme d'habitude.* » Un autre souligna que toute mesure de rétorsion devait être « *crédible* ». M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, a indiqué que son gouvernement continuerait d'œuvrer pour la ratification de SALT-2, mais que celle-ci pourrait être « *affectée* » par les événements.

Après la réunion, M. Christopher s'est déclaré satisfait. « *Les discussions au conseil de l'OTAN sont le prélude approprié à une action collective*, dit-il aux journalistes. *Dans les derniers jours l'intervention soviétique en Afghanistan a pris de l'importance, mais la réaction mondiale aussi.* »

De son côté, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a publié la déclaration suivante : « *L'agression soviétique armée en Afghanistan est une violation flagrante de la loi internationale et une menace à la paix. C'est la première fois que l'Union soviétique a fait usage de manière directe et massive de ses forces militaires dans un pays qui n'appartient pas au bloc soviétique. Plus que jamais, la solidarité et l'unité de but et de décision de la part des alliés sont d'une importance capitale.* »

∴

● EN INDE, où l'intervention soviétique en Afghanistan suscite dans de nombreux milieux politiques une inquiétude croissante, des étudiants afghans ont occupé, mercredi, l'ambassade de leur pays à New-Delhi. Scandant le slogan « *Nous voulons être libres* », ils ont pris plusieurs diplomates en otage, amené le drapeau rouge, emblème du régime de Kaboul, qu'ils ont remplacé par la bannière verte de l'islam. Ils ont évacué les locaux au bout de quatre heures.

● A MOSCOU, où l'on s'efforce d'apaiser le mécontentement soulevé par l'affaire afghane, les organes d'information ont affirmé mardi que les troupes soviétiques étaient intervenues en Afghanistan seulement le 28 décembre, « *à la demande du nouveau gouvernement* » de M. Karmal. Rappelons toutefois que les soldats soviétiques avaient commencé d'arriver dans ce pays avant cette date, et à un moment où le gouvernement de Hafizullah Amin était toujours légalement au pouvoir.

● A PEKIN, le *Quotidien du peuple* a lancé, mardi, un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse preuve de fermeté face à l'« *invasion soviétique* », qualifiée d'« *événement extrêmement grave* ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

...LA GUERRE... LA GUERRE... ELLE ARRIVE LA GUERRE... ON N'Y PEUT RIEN... C'EST BIENTÔT LA GUERRE... ... BIENTÔT.. BIENTÔT... !

(Dessin de KONK.)

La menace de boycottage des Jeux de Moscou par les pays occidentaux est-elle sérieuse ?

Faut-il prendre au sérieux la menace d'un boycottage des Jeux olympiques de Moscou pa. les Etats occidentaux, boycottage à l'initiative des Etats-Unis qui a été évoqué à Londres et à Bruxelles comme l'une des mesures possibles de représailles contre l'intervention soviétique en Afghanistan ?

En 1936, une vive campagne de presse avait été menée aux Etats-Unis, soit pour l'organisation des Jeux par une autre ville que Berlin, soit pour l'abstention massive des Américains. Le président du comité olympique américain, Avery Brundage, qui devait devenir président du Comité international olympique prit position pour le maintien de Berlin.

Actuellement, il n'existe qu'un précédent au boycottage des Jeux olympiques : le retrait de Montréal, en 1976, de la majorité des pays africains protestant contre la présence des athlètes de Nouvelle-Zélande, « coupables » d'avoir eu des relations sportives avec des rugbymen d'Afrique du Sud. Ce retrait, organisé par M. Jean-Claude Ganga, alors secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.), émanation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a été possible parce que les mouvements olympiques des pays concernés dépendent directement de leur gouvernement. Or il n'en est pas de même dans les pays occidentaux développés, où le mouvement olympique jouit, du moins officiellement, de son indépendance.

Concrètement ce sont les comités olympiques nationaux qui répondent à l'invitation du Comité d'organisation des Jeux (COJO), les gouvernements n'ayant pas à intervenir dans cette procédure. En application de la charte olympique, les organisateurs soviétiques inviteront ainsi à Moscou les athlètes de pays n'ayant pas de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.

La mise en œuvre de ces principes souffre néanmoins quelques exceptions. On l'a vu dans l'affaire des « Springboks » : le gouvernement français est intervenu directement pour interdire la tournée en France des rugbymen sud-africains — tournée qui n'avait pas été condamnée par le C.N.O.S.F., mais qui risquait de compromettre la participation de la France aux Jeux de Moscou.

Dans le cas présent, le problème serait, à l'inverse, d'empêcher le départ d'athlètes français. En fait, la limite de l'indépendance du mouvement sportif serait alors de nature financière : le budget pour 1980 prévoit 13,5 millions de francs au titre de la préparation olympique. Cette somme est indispensable au mouvement sportif, dont les ressources propres sont limitées, pour figurer à Moscou. Dans le cas — improbable — où le gouvernement déciderait de boycotter les Jeux, il pourrait alors bloquer ses subventions. Mais cela n'empêcherait pas pour autant le mouvement sportif d'envoyer une délégation, fort réduite naturellement, afin de participer aux compétitions.

ALAIN GIRAUDO.

LA GUERRE NON DÉCLARÉE

(Suite de la première page.)

L'Occident en crise, incapable de maîtriser son économie et ses flux monétaires, de freiner la montée du chômage, d'adapter son niveau de vie, et donc son style de vie, aux besoins d'une majorité d'hommes qui vivotent ou sont en survie, se cherche des boucs émissaires, islamiques ou pas. Le monde communiste vient, de surcroît à l'occasion, lui fournir des alibis, le conflit afghan par exemple, que, en ce pays, le P.C. est le seul à ne pas désavouer au nom de la solidarité avec l'U.R.S.S.

Car il s'agit d'alibis. Non que l'agression soviétique ne soit avérée. Mais mélanger les genres n'a jamais défini une stratégie ni renforcé la démocratie. Que M. Christopher, sous-secrétaire d'Etat américain, engage la politique de plusieurs pays occidentaux envers Moscou sans se voir de suite désavoué, est inquiétant. Le représentant de Washington serait, d'autre part, plus convaincant si son gouvernement n'avait soutenu Somoza jusqu'au bout, et ne fournissait un appui essentiel, aujourd'hui encore, à nombre de dictatures du tiers-monde. Il serait crédible si son président, qui ne s'est pas rétracté, n'avait, à peine élu, affirmé à Téhéran qu'il avait la même conception que le chah des droits de l'homme.

Aujourd'hui, l'opinion — l'opinion française en particulier — est soumise à un début de processus de peur provoqué. Tout est mélangé : le pétrole, Kaboul, l'ayatollah. Et, finalement, tout est caché. Ce sont « les autres » qui déstabilisent. Quant à nous, nous sommes priés de faire confiance aux hommes de sang-froid et aux mécanismes dont ils sont les défenseurs plus ou moins cohérents.

Le vrai discours sur la guerre, ces sages dédaignent de le tenir, et pour cause. Il leur faudrait parler non des guerres à venir, mais des guerres en cours qui ont été déclenchées sans être déclarées, sans violer un droit international bien incomplet, et que subissent chaque jour des centaines de millions d'êtres humains. Il est vrai que, de Managua à Téhéran, ceux qui dénoncent ces guerres-là et veulent y mettre fin peuvent être considérés comme manquant de sang-froid...

JACQUES DECORNOY.

LA TENSION ENTRE L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS

L'accueil réservé à M. Waldheim par la presse laisse mal augurer de sa mission

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La photographie qu'ont publiée les quotidiens *Kayhan* et *Joumhourie Islami*, dans leurs éditions du 1er janvier de l'année grégorienne 1980 (l'Iran ne fêtera son prochain Nouvel An musulman, 1359, que dans un peu plus de deux mois) et qui montre M. Waldheim baisant la main de la princesse Ashraf, sœur du souverain déchu, pourrait suffire à traduire l'« *estime* » dans laquelle la grande majorité des Iraniens entend bien tenir le secrétaire général des Nations unies. Le cliché a été pris, dit la légende de *Kayhan*, lors de la venue, l'an dernier, à Téhéran, de M. Waldheim « *alors que le combat du peuple était à son apogée* », et on peut y lire encore : « *Nul ne saurait oublier qu'à cette époque, ni les Iraniens qui combattaient pour leur liberté, ni même les membres de l'association iranienne pour la défense des droits de l'homme et de la liberté, n'étaient parvenus à le rencontrer...* »

Comme prévu, l'arrivée de M. Waldheim vers 16 heures, à l'aéroport de Mehrabad, à bord d'un avion aux couleurs des Nations unies, n'a pas été l'événement du jour, même si le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, était venu accueillir son hôte.

Pressé de questions portant essentiellement sur la durée de son séjour à Téhéran et sur la liste des personnalités qu'il devrait y rencontrer, M. Waldheim, très détendu et souriant, s'est borné à confirmer ce que chacun pouvait supposer, à savoir « *qu'il resterait ici plusieurs jours, mais ignorait encore tout de son emploi du temps, toutes les réponses à ces questions appartenant aux autorités iraniennes* ». M. Waldheim a dit encore que le but premier de sa visite était « *de rechercher des solutions à la crise* », et l'on a pu noter qu'il avait soigneusement évité toute allusion aux otages de l'ambassade des Etats-Unis.

A ce propos, dans une interview collective au journal *Ettelaat*, les étudiants islamiques font une nouvelle fois part de leurs intentions, qui ne varient pas d'un iota. A la question : « *Dans quelles conditions l'affaire de l'ambassade pourrait-elle être réglée ?* », ils répondent qu'ils considèrent « *comme parfaitement légitime de réclamer et d'obtenir l'extradition du chah et sa comparution devant un tribunal, lors d'un procès où sera faite la preuve que les premiers coupables sont les Etats-Unis, comme le chah lui-même l'a d'ailleurs déjà dit* ». Comme on leur demande ce qu'il pourrait advenir une fois les otages jugés et la preuve apportée à l'opinion mondiale de la « *culpabilité* » des Américains, les étudiants répliquent : « *Cela serait une erreur de croire que le procès des otages marquerait la fin de la lutte contre l'impérialisme... Les individus détenus sont des otages dont la rançon est la satisfaction de nos exigences. Tant que nous n'aurons pas atteint nos objectifs, ils resteront entre nos mains.* »

Manifestations à Meched

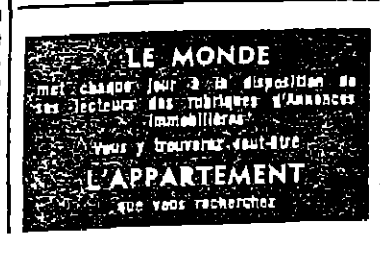
Au cours de la manifestation, qui a eu lieu dans la matinée du 1er janvier, devant l'ambassade d'U.R.S.S. (*le Monde* du 2 janvier), quelque deux mille Afghans résidant en Iran ont dénoncé avec véhémence l'intervention des troupes soviétiques dans leur pays.

Les manifestants criaient des slogans tels que « *Dieu est le plus grand, Khomeiny est notre guide* », ou encore « *Je tuerai celui qui a tué mon frère* ». Ils parvinrent à abaisser le drapeau qui flottait aux portes de l'ambassade, pour le lacérer à coups de dents avant d'en incendier les lambeaux, puis de hisser à sa place une bannière improvisée portant la professi.. de foi musulmane « *Il n'y a de Dieu que Dieu* ».

Les miliciens ont dû tirer en l'air quelques brèves rafales de leurs pistolets-mitrailleurs pour disperser la foule. On apprenait dans la soirée qu'une manifestation analogue s'était produite à Meched, au nord-est du pays, où plusieurs milliers de ressortissants afghans avaient, de la même manière, lacéré le drapeau du consulat soviétique.

Seule réponse officielle à ces actions plus spectaculaires que véritablement inquiétantes, le communiqué publié dans la soirée du 1er janvier par le ministère de l'intérieur porte que toute manifestation devra désormais faire l'objet d'une autorisation demandée quarante-huit heures à l'avance

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



POINT DE VUE

Retour de Téhéran

par BRIGITTE GROS (*)

Un dicton perse à raison d'affirmer : « En Iran tout est difficile, mais rien n'est impossible. » Tel est bien le sentiment que mes collègues députés Pierre-Alexandre Bourson et Nicolas About, comme moi-même, avons ressenti à l'occasion de notre « mission à trois » à Téhéran et à Qom. Si le dialogue que nous nous proposions d'engager avec le chef de la révolution islamique et les membres du Conseil de la révolution s'est finalement révélé possible et même ouvert, c'est sans doute parce que nous étions des parlementaires français des Yvelines, département de Neauphle-le-Château, lieu de résidence de l'iman Khomeiny avant qu'il retourne dans son pays, donc des interlocuteurs privilégiés.

Nous avons le sentiment d'être parvenus à attirer l'attention de nos interlocuteurs sur notre position concernant un certain nombre de questions qui nous tenaient particulièrement à cœur. Il s'agissait de leur exprimer notre conviction, à savoir que nous étions partisans de solutions pacifiques aux tensions actuelles ; à l'opposé de la confrontation et de l'affrontement.

∴

La première question que nous avons d'abord abordée avec eux était bien évidemment celle du respect des lois internationales et des règles universellement acceptées pour la conduite des relations entre nations. C'est ainsi que nous avons exprimé notre souhait, en signe d'un premier geste de détente, de voir libérer très vite un certain nombre d'otages détenus à l'ambassade des Etats-Unis, à Téhéran. Nos interlocuteurs, sans doute, parce que cette requête était présentée par des élus de Neauple-le-Château et qu'elle était exprimée au nom de l'opinion publique française, nous ont écouté avec intérêt, certains même partageant nettement notre point de vue.

Sans doute les décisions que nous attendions avec impatience, soit à l'occasion des fêtes de Noël, soit pour celles du Nouvel An, ne se sont pas encore concrétisées. Mais nous gardons l'espoir que l'Iran acceptera de s'engager dans la voie du respect de l'immunité diplomatique.

La deuxième question que nous avons abordée à Téhéran est celle des nouvelles relations économiques entre l'Iran et l'Europe. Entre d'un côté un pays riche en matières premières et en produits énergétiques, mais peu équipé et peu industrialisé, et de l'autre une communauté de nations hautement développées mais pauvres en ressources énergétiques. Sur ce plan, notre dialogue s'est révélé fructueux, les ministres responsables s'étant montrés particulièrement intéressés par l'établissement de nouveaux types de rapports entre leur pays et la Communauté. Ils nous ont même affirmé qu'ils souhaitaient que, dans le cadre du plan de développement à l'horizon 1985, en préparation actuellement, on puisse parvenir à associer — en dehors de l'impérialisme des deux super-puissances — l'Iran, l'Europe et le Japon.

Les responsables actuels de la révolution islamique ne veulent plus désormais vendre leur pétrole, cette matière si précieuse contre des monnaies, que celles-ci s'expriment en dollars, en francs ou en marks, ou encore contre des valeurs et des actions qui ne sont pas capables de leur assurer des revenus stables et progressifs. C'est pourquoi l'Iran se refusera désormais à vendre son « or noir » dans les pays de la Communauté sur des bases financières traditionnelles qu'ils estiment périmées. En échange de leur pétrole, ils demandent aux pays industriels de leur fournir les moyens en hommes et en machines d'accéder au développement. L'Iran s'est donné pour objectif de réaliser en même temps des infrastructures routières et portuaires qui lui font aujourd'hui gravement défaut et de construire son propre appareil de production en commençant par la réalisation de centrales thermiques et de complexes pétrochimiques destinés à développer sur place les produits dérivés du pétrole. Pour ce faire, la venue en Iran d'ingénieurs, de techniciens et de chefs de travaux français est vivement souhaitée.

De même que celle d'ingénieurs agronomes qui pourraient, dans le cadre d'une assistance technique d'un nouveau type, favoriser l'exploitation de 40 millions d'hectares de terres cultivables actuellement en friche. L'Iran en effet souhaite développer son agriculture pour ne plus être obligé de dépendre pour 80 % de sa consommation de céréales de l'étranger. Le développement de cette nouvelle forme d'assistance technique est d'ailleurs envisagé favorablement par les divers responsables de sociétés françaises installées en Iran que nous avons pu rencontrer en présence du président de la chambre de commerce franco-iranienne. Ils nous ont affirmé qu'ils souhaitaient pouvoir continuer à participer au développement de ce pays. C'est pourquoi ils attendaient avec impatience que le préalable politique soit levé. En effet, aussi longtemps que l'Iran n'aura pas pris la décision de respecter les lois internationales, comment les pays industriels pourraient-ils établir avec lui, sur des bases confiantes et durables, des relations fécondes d'associations pas seulement sur le plan technique et industriel mais également sur le plan des personnes ? La France, comme l'Allemagne et comme l'Angleterre, souhaite que ses ressortissants qui travaillent actuellement dans ce pays y restent et même que d'autres puissent venir s'y installer.

∴

Ainsi nous a-t-il été possible de constater à quel point le développement rapide et stable de nouveaux rapports entre des pays pétroliers et des nations développées est souhaitable et souhaité. Et pourquoi ce développement peut devenir un objectif commun. Mais il est aujourd'hui occulté par la détention d'otages dans une ambassade.

Or, nous avons pu constater que la révolution iranienne était une réalité ; qu'elle était l'expression de la souffrance d'une population maintenue pendant trop longtemps dans la misère et la subordination par le régime autoritaire du shah. C'est pourquoi nous voulons encore croire que cette jeune révolution trouvera le moyen de s'associer aux nations qui veulent préserver la paix dans le monde et l'entente entre les peuples dans le cadre d'un nouvel ordre politique et économique mondial.

(*) Sénateur (non inscrit), maire de Meulan.

ASIE

L'INDE AUX URNES

II. — Le phénomène Indira Gandhi

La campagne électorale pour les élections législatives indiennes, qui ont lieu les 3 et 6 janvier, a vu s'affronter trois des principaux caciques de la vie politique de ce pays (« le Monde » du 2 janvier). Dans un second article, notre envoyé spécial décrit le rôle important que continuent de jouer les castes dans la vie publique indienne et analyse le « phénomène » Indira Gandhi.

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — Lorsque nous demandons à Mme Gandhi quel est son programme, elle a un moment d'hésitation et répond avec lassitude : *« Nous poursuivrons celui dont la mise en œuvre a été interrompue en 1977* [par la défaite électorale]. *Nous sommes loin de notre but. »* Toutes les formations ont désigné leurs candidats avant d'avoir élaboré leurs programmes, ce qu'elles n'ont généralement fait que dans les toutes dernières semaines de la campagne. En réponse à l'*« instabilité »*, à l'*« incertitude »* et à la *« mauvaise administration »* du gouvernement du Janata, le Congrès (I) propose la *« stabilité »*, bien évidemment, mais aussi l'*« ordre »* et un *« gouvernement avisé »*.

Cette fois, au moins, Mme Gandhi n'avance pas masquée, bien qu'elle nous assure qu'elle n'aura pas besoin, si elle revient au pouvoir, de renforcer les prérogatives du premier ministre ou de proclamer une nouvelle fois l'état d'urgence. Mais il va de soi qu'elle instaurerait une direction *« forte »* et *« ferme »* ; *« la loi et l'ordre »* avant la lutte contre la pauvreté, nous fait-elle entendre. *« Des objectifs*, écrit l'hebdomadaire progressiste *Economic and Political Weekly, qui ont peu de signification pour la grande majorité de notre peuple, qui a été de toute façon sujet à la plus organisée et méthodique espèce de violence de la part de l'appareil de l'Etat aussi bien que de l'élite urbaine et rurale. » « Il faut créer d'abord*, nous explique Mme Gandhi, *une atmosphère qui permette un socialisme adapté à notre pays. »*

Son éventuel retour au pouvoir fait peser une grande menace *pour la démocratie, répondent ses* adversaires. Mais cette menace n'aurait pas été aussi grande s'ils n'avaient pas beaucoup abusé d'institutions dont ils ne mesurent pas assez l'originalité dans le tiers-monde. Cependant, l'hypothèse de ce retour fait passer un frisson dans le dos de nombreux *authentiques démocrates et in*quiète très sérieusement les pays voisins. *« Je ne vois dans ce cas aucun avenir pour la démocratie. Cette fois, elle ne perdra pas de temps et sera encore plus « dure » qu'avant ; elle commencera par interdire les grèves »*, nous dit un employé de commerce. *« Et comme la police et les forces de sécurité — la machine répressive — sont ici et là en dissidence, il faudra bien faire appel à l'armée pour maintenir l'ordre »*, fait remarquer un universitaire.

Les relations avec les pays voisins

L'inquiétude du Népal, du Bangladesh, du Bhoutan et même du Pakistan semble justifiée. Le nom d'Indira Gandhi s'identifie à une politique protectrice sinon dominatrice, en tout cas de grande puissance, à ce qu'il faut bien appeler un expansionnisme indien en Asie méridionale. C'est sous son « règne » que fut « brisé », en 1971, le « Grand-Pakistan », *« avalé » un peu plus tard le* royaume du Sikkim. Or Mme Gandhi se montre particulièrement irritée par le fait que le Janata, sous M. Desai, se soit employé à améliorer les relations de l'Inde avec ses voisins.

« Ce gouvernement, nous déclare-t-elle, *n'a apporté que le déshonneur à notre pays. Notre prestige a été bafoué. »* L'ancien premier ministre fait allusion au fait que New-Delhi a signé avec *« un pays qui ne nous est même pas ami »* (le Bangladesh), un accord pourtant vital pour Dacca sur le partage des eaux du Gange ; que le royaume du Bhoutan — dont l'Inde « guide » la politique étrangère — ait montré quelques velléités d'indépendance dans ce domaine ; qu'enfin l'homme qu'elle avait placé à la tête du Sikkim, après qu'il soit devenu un Etat de l'Union indienne, ait été rejeté, il y a quelques mois, par le corps électoral. Et, comble d'affront, les Chinois ont envahi le Vietnam sans en avertir le ministre des affaires étrangères, M.A.B. Vajpayee, qui effectuait alors une visite officielle à Pékin !

La politique étrangère n'avait pratiquement pas tenu de place durant la campagne. La majorité des électeurs, analphabètes mais pas pour autant ignorants, se prononcent en fonction de facteurs beaucoup plus terre à terre. Mais certains milieux nationalistes souhaitent que l'Inde fasse à nouveau sentir son poids dans les relations internationales. Les informations sur la reprise des livraisons d'armes par les Etats-Unis au Pakistan viennent à point nommé montrer à Mme Gandhi que la voie de la fermeté est la bonne. Mais, bien qu'elle ait l'intention de redonner un caractère privilégié aux rapports avec l'U.R.S.S. — la présence de Sanjay à ses côtés pouvant apaiser Washington — et de reconnaître le gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, il lui est difficile de prendre le contrepied des rebelles islamiques afghans sans s'aliéner les précieuses voix musulmanes. L'ancien premier ministre a, enfin, déjà montré qu'elle était en faveur de la bombe atomique et se fait une haute idée de l'influence de son pays : *« La civilisation indienne est la seule qui ait survécu »*, nous affirme-t-elle.

*Malgré ses concessions en poli*tique étrangère, Mme Gandhi a perdu, depuis l'état d'urgence, son « image » de gauche si tant est qu'une telle référence ait un sens en Inde. Mais il est de fait que le P.C., fidèle à Moscou, ne lui apporte plus désormais la caution de son soutien et que les principaux groupes politiques dénoncent son autoritarisme.

Le Janata, lui, propose *« le pain dans la liberté »*, et *« du travail pour un membre de chaque famille en dix ans »* et *« l'établissement du socialisme par des moyens démocratiques »*. Tous les partis ne se réclament-ils pas du socialisme ? Et lorsqu'ils proclament leur intention d'en finir avec la pauvreté, il est permis d'être sceptique : Mme Gandhi et M. J. Rami, qui fut pendant plusieurs années ministre de l'agriculture, n'ont-ils pas déjà eu tout le temps nécessaire pour s'y employer ?

Le phénomène Indira Gandhi, en même temps qu'il témoigne de la confusion idéologique dans laquelle s'est livrée la bataille électorale, reflète la mutatioo de l'échiquier politique. Pendant trente ans et jusqu'en 1977, celui-ci était occupé par un parti dominant, le Congrès. Mme Gandhi provoqua à deux reprises, en 1969 et en 1978, la scission de ce mouvement national regroupant tous les courants à l'exception des communistes et des nationalistes hindouistes, pour en garder le contrôle. A travers ce « parapluie », les élites brahmaniques et les classes dominantes rurales maintenaient leur emprise sur la vie nationale, bien que le parti n'aie jamais eu une majorité de voix, mais seulement de sièges, aux élections. L'irruption du Janata, en 1977, entraîna l'éclipse du Congrès dont partisans et adversaires de Mme Gandhi se disputent depuis lors l'héritage... et jusqu'à la mémoire de Nehru.

Les trois principaux groupes en lice représentent trois variantes d'une même classe dirigeante, ce qui explique l'extrême mobilité des personnalités d'un parti à l'autre, la fluidité des alliances et la confusion des sigles. Certes, cette évolution est en partie due au fait que la vieille génération, au gouvernement depuis l'indépendance, s'accroche au pouvoir, sans être capable de répondre aux défis qu'affronte le pays et sans avoir préparé la relève. Les jeunes affichent généralement un médiocre intérêt pour la *« carrière »* politique, qui n'est guère l'affaire d'idéalistes et demeure largement encore celle des plus de cinquante ans. Mais il est symptomatique que les trois mouvements pour lesquels ils aient quelque attrait soient le Jan Sangh, le P.C.I. (marxiste) et le (Congrès (I) dans le sillage de Sanjay Gandhi.

D'une façon générale, les hommes politiques indiens sont très *discrédités*, car *corrompus* et opportunistes, ils sont, comme *l'écrit le directeur du Times of India*, M. Girilal Jain, *« plus préoccupés par leur propre avenir que par les questions d'intérêt général »*. Les parlementaires — nationaux ou provinciaux — voient dans la politique plus un moyen de s'enrichir et de rehausser leur statut social que de peser sur le destin du pays ou de l'Etat régional. D'où sans doute le piètre niveau de la campagne électorale, l'absence de débat sur les problèmes de fonds et les orientations à donner à l'action du futur gouvernement. D'où, aussi, la tentation de l'irrationnel qui guette les hommes politiques, surtout s'ils n'ont pas été formés, comme la vieille génération, à l'école démocratique britannique. Le professeur J. D. Sethi relève devant nous que *« beaucoup d'entre eux entretiennent ce qu'il y a de pire, de plus symbolique, irrationnel dans l'hindouisme; ils vont au temple, consultent l'astrologie... Autant Sanjay Gandhi, porteur d'un fascisme à l'occidental, que le R.S.S.* — organisation socio-culturelle et paramilitaire du Jan Sangh — *luttant pour une renaissance d'un hindouisme sectaire, qui l'un et l'autre ont de l'emprise sur la jeunesse, peuvent profiter d'une telle situation »*.

Les facteurs communautaires

Il n'est donc pas étonnant que les groupes de pression — agriculteurs, industriels, intérêts régionaux, castes — renforcent leur influence et soient partie singulièrement active à la redistribution de l'éventail politique. M. C. Singh, par exemple, et le Lok Dal s'identifient à la caste dominante rurale des jats, repoussoir pour les intouchables. Les industriels n'ont pas l'habitude de placer tous leurs œufs dans le même panier. Le Lok Dal refuse leur concours financier et a appelé, en revanche, tous ses partisans agriculteurs à participer au financement de sa campagne. Celle de Mme Gandhi s'est faite avec des moyens apparemment considérables — déplacements en avion et en hélicoptères : les milieux d'affaires qui furent parmi les principaux bénéficiaires de l'état d'urgence misent plus particulièrement sur Sanjay Gandhi.

D'autre part, la diversité ethno-culturelle et linguistique et la vigueur de certains sentiments communautaires entretiennent l'existence de partis dont le rayonnement est généralement limité à une région mais qui, dans l'élection présente, peuvent jouer un rôle d'appoint important et même faire la décision si aucune des trois grandes formations n'obtient la majorité.

Pas plus que les quatre-vingt millions de musulmans, les quatre-vingt-cinq millions d'intouchables ne se rangent derrière une formation communautaire. En revanche, les musulmans comme les intouchables votaient naguère traditionnellement pour le Congrès. En 1977, ils ont contribué à porter le Janata au pouvoir parce que, notamment, ils avaient été victimes des opérations de stérélisation forcée et d'assainissement urbain. Souffrant d'un complexe de marginaux mais à l'écoute du réveil du monde islamique (*le Monde* du 11 décembre), ils ont perdu largement confiance dans le Janata. Ils estiment, que le Jan Sangh a montré, à l'abri de celui-ci, son côté sectaire et n'a pu à plusieurs reprises retenir les fanatiques hindouistes du R.S.S. de prendre l'initiative d'affrontements sanglants entre les deux communautés. Mme Gandhi devrait bénéficier de ce revirement, et elle a multiplié les gestes pour que la clientèle musulmane se place dans le giron d'un mouvement laïc comme le Congrès (I). Son fils a fait amende honorable publique, répétant qu'il avait déjà été condamné (un mois de prison) et que la loi coranique ne permettait pas de le punir une seconde fois en ne votant pas pour lui !

L'élément le plus spectaculaire a été le ralliement d'une forte personnalité du nord du pays, M. B. H. Bahuguna, qui était ministre des finances du gouvernement C. Singh. Ce brahmane, réputé pour son sens de l'opportunisme, mais qui passe aussi pour un *« homme de gauche »* ayant les faveurs des Soviétiques, est très influent auprès des musulmans et des défavorisés du nord du pays. En l'assurant de leurs voix, ces deux minorités ont permis au Congrès uni de maintenir naguère sa suprématie.

La discipline des castes

Aujourd'hui, la fragmentation de la société indienne et la discipline des castes sont toujours aussi grandes. Avant de donner leur investiture à un candidat, tous les responsables de formations politiques s'assurent de son audience auprès des castes les plus représentées dans sa circonscription. *Un nombre de sièges (15 %) proportionnel à leur im*portance démographique et d'ailleurs réservé exclusivement aux populations intouchables et tribales. Mais le progrès économique et social, l'éducation, l'occidentalisation, fussent-ils limités, ont fait apparaître de nouveaux clivages contribuant à la redistribution de l'éventail politique. Ainsi M. J. Ram bénéficiera quasi automatiquement du soutien des membres de sa nombreuse caste du bas de l'échelle sociale, les *chamars* (travailleurs du *cuir*). *Mais, comme le note* le grand sociologue M. N. Srinivas, il aura aussi celui des *banias* (commerçants) et des brahmanes, qui tiennent le haut du pavé au Jan Sangh. En revanche, dans certaines régions, où des intouchables ont été torturés ou même tués par des propriétaires terriens ou leurs hommes de main, sous l'administration du Janata, les plus pauvres ne lui renouvelleront par leur appui.

D'autre part, on a assisté ces dernières années à l'agitation des castes — *ahirs, yadavs, kurnis* — notamment au Bihar et en Uttar-Pradesh — qui réclament leur part du gâteau monopolisé jusqu'alors par les hautes castes *(brahmanes, rajpouts, thakurs)*. Celles-ci ressentent comme une grave menace à leur pouvoir traditionnel le fait, par exemple, *qu'un quota de sièges puisse être* réservé dans la fonction publique aux membres de ces castes dites intermédiaires. Dominé par l'une d'entre elles, le Lok Dal tente de « récupérer » ce mouvement de revendication. *« Le paradoxe* (de ces élections), dit M. N. Srinivas, *est que les soi-disant progressistes font bande derrière le représentant d'une caste dominante terrienne* (M. C. Singh), *tandis que les soi-disant réactionnaires* (Jan Sangh) *soutiennent le représentant des opprimés et des plus pauvres »* (M. J. Ram). *« Le castrisme*, nous déclare celui-ci, *n'est pas moins nocif que le communalisme. »* Il pourrait, en effet, faire les frais de ces deux « fléaux », tandis que Mme Gandhi n'hésite pas à les exploiter.

Aussi bien peut-elle nous déclarer être assurée de réunir la majorité. Ce serait un succès sans précédent, car le Congrès (I) n'est au pouvoir dans aucun Etat. Sinon ce personnage gaullien, auquel il manque toutefois la profondeur intellectuelle, devra recueillir le concours de dissidents ou de certaines forces régionales pour constituer un gouvernement de coalition. C'est également l'objectif de ses adversaires, qui s'affairent déjà — notamment le Janata et le Congrès (U) — pour tenter, en s'alliant après le scrutin, de barrer, le cas échéant, la route à *« l'autoritarisme »*. S'ils n'y parviennent pas, M. C. Singh, qui fit sombrer le Janata en juillet, porterait une lourde responsabilité dans la restauration de la « dynastie Nehru-Gandhi », qu'il a pourtant si souvent vouée aux gémonies.

FIN

La fille de Nehru en campagne

Le « cauchemar de l'état d'urgence » et le prix des oignons

De notre envoyé spécial

Rae-Bareli (Uttar Pradesh). — Une poussière à couper au couteau. Le chauffeur avance à l'aveuglette, à peine guidé par l'arrière du véhicule qui le précède, forme confuse qui ballotte devant lui. L'Ambassador cahote, tressaute, bondit sur le côté pour éviter une fondrière, pile devant une ornière qu'elle franchit au pas, titube, à la recherche de son chemin, éperonnée par le klaxon de la voiture qui suit. La poussière crisse sous la dent, rape la gorge, pique les yeux. De temps en temps, lorsque la route fait un brusque virage, on aperçoit, menant la danse, la 504 break blanche dans le sillage de laquelle s'érigue le cortège motorisé. Juste derrière elle, la jeep des photographes, qui, à chaque arrêt, sautent à terre.

Ainsi apparaît, dans une campagne tantôt étonnamment verte, tantôt craquelée par la sécheresse, la caravane électorale de Mme Indira Gandhi qui, depuis plus d'un mois sillonne le pays, quadrille tous les Etats de l'Union. Aujourd'hui, en Uttar-Pradesh, hier au Cachemire, demain au Tamil-Nadu et à Pondichéry. Course étonnante que celle de cette femme de soixante-deux ans qui, partie à la reconquête du pouvoir, se jette dans la *bataille et, face aux septuagé*naires qui lui barrent la route, accumule les exploits sans que la fatigue semble avoir prise sur elle. Avec, pour tout bagage, deux valises, huit saris, deux bouteilles thermos, une paire d'oreillers et... une lampe de poche qui lui permet de s'éclairer elle-même afin que la foule massée sur le bord de la route puisse, la nuit, apercevoir son visage.

Le repentir...

Etre vue, là réside la clé d'une épreuve qui rebuterait le plus avide des jeunes loups : plus de 40 000 kilomètres en quarante jours, trois cent cinquante réunions dans deux cent cinquante des cinq cent quarante-deux circonscriptions. Mais, ce faisant, être vue et entendue par quelque quatre-vingt-dix millions de personnes, soit près d'un électeur *sur quatre. Dans un pays où plus* de 70 % de gens ne peuvent pas lire un journal, cela n'a pas de prix. Surtout lorsqu'il s'agit, ainsi que le proclament des milliers d'affiches, de sauver le pays : *« Save India. »*

Allergique à la poussière et aux colliers de fleurs, elle endure stoïquement la première et s'empresse de rejeter les seconds dans la foule, mais dix fois, cent fois, mille fois, elle invite *« ses frères et ses sœurs »* à voter pour son parti, le Congrès (I). I pour Indira. Qu'est-ce qui fait courir Mme Gandhi se demandent, admiratifs ou agacés, la plupart des Indiens ?

Peut-être, tout simplement, le pouvoir. Un pouvoir qui, font remarquer certains, constituerait le seul bouclier capable de la protéger, elle et son fils, des foudres d'une justice qui, depuis sa défaite, ne cesse de leur demander des comptes. On comprend dès lors qu'elle ne recule devant rien. A commencer par le repentir.

Oui, reconnaît-elle, des erreurs ont été commises dans le passé. L'état d'urgence, ce nécessaire traitement de choc appliqué en juillet 1975 et en vigueur pendant dix-neuf mois, a donné lieu à des excès. Mais ne m'en tenez pas rigueur. Oubliez et pardonnez, car ces jours ne reviendront plus.

Ordre ou dictature ?

Oublier et pardonner. Voilà ce que ne veulent surtout pas ses adversaires. Le principal d'entre eux, le parti Janata, invite les électeurs, dans d'imposants placards publiés dans les journaux, à ne pas faire confiance *« à ceux qui les ont trahis en 1975 »*. Rappelez-vous ce qu'ils ont fait, insiste-il : *« Près de cent mille personnes arrêtées, la presse censurée, la justice bafouée, plus de dix millions d'hommes stérilisés. »* Conclusion : *« Les dictateurs ne méritent pas une autre chance. L'enjeu est le même qu'en 1977 : les forces de la démocratie affrontent celles de l'autoritarisme qui relèvent la tête. »*

Dans cette implacable campagne, rien ne semble excessif. *« C'est comme si les nazis se présentaient aux élections en Allemagne et espéraient ainsi reconquérir le pouvoir »*, expliquait récemment un éminent magistrat. *« Si Mme Gandhi l'emporte*, a prévenu M. Vajpayee, *ancien ministre des affaires* étrangères, *le pays sera transformé en une immense prison. » « Il n'y aura plus jamais d'élections »*, ajoute la candidate qui se présente contre elle à Rae-Bareli. *« Ne vous laissez pas tromper par des loups déguisés en moutons »*, supplient ses adversaires les plus acharnés en faisant remarquer que *« les dictateurs ont toujours promis des gouvernements forts et stables »*.

Et puis, derrière la mère, il y a le fils, Sanjay, trente-trois ans, l'éminence grise qui, en 1975, tirait ficelles dans la coulisse mais tirait les ficelles dans la coulisse mais qui, demain, fort des nombreux candidats qu'il a choisis, sera peut-être au gouvernement. Sanjay, le dauphin, le futur *« roi de l'Inde »* comme l'appellent ses détracteurs. La mère et le fils, ajoutent-ils, ont retiré, pour mener campagne, d'énormes sommes d'argent, puisées dans des comptes bancaires en Suisse.

Mme Gandhi dément, fait front. Face à des adversaires qui s'efforcent de faire revivre dans les mémoires *« le cauchemar de l'état d'urgence »*, elle dresse le bilan de faillite de ses vainqueurs, insistant sur la hausse des prix. Là encore, les journaux servent de messagers. *« En mars 1977*, lit-on dans les annonces publiées par le Congrès (I), *les oignons valaient 1,5 roupie le kilo : en décembre 1979, ils en coûtent 5. Beau résultat. Il en va de même du riz, de l'essence, du kérosène, du savon et du sucre sans oublier les constantes coupures d'électricité. Ainsi, depuis 1977, tout a été de mal en pis. Pourquoi ? Parce que la coalition victorieuse était plus occupée à se disputer le pouvoir qu'à travailler pour le peuple. Conclusion : élisez un gouvernement qui travaille. »*

Les arguments touchent car ils concernent la vie quotidienne des gens et le Janata éprouve bien du mal à remonter le courant d'une opinion qui porte généralement un jugement très sévère sur ses vingt-huit mois de gestion. Sa seule excuse : les déserteurs, c'est-à-dire ceux qui, en quittant la coalition en juillet, ont empêché que soient tenues les promesses faites aux électeurs. Ils ont ouvert la crise qui a conduit à des élections dont, observent-ils, le pays se serait bien passé, alors que pointait à l'horizon la menace d'une sécheresse aux conséquences peut-être dramatiques. D'où le slogan du Janata : *« Ni dictateurs ni déserteurs, vous pouvez nous faire confiance. »*

Confiance, s'exclame le Congrès (I), qui constate qu'aujourd'hui *« les citoyens respectueux des lois ont peur des voleurs et des meurtriers alors que les criminels, eux, ne craignent plus personne. La chose la plus importante est donc, à leurs yeux, de rétablir l'ordre et de faire respecter la loi »*.

Outre le sentiment croissant d'insécurité, les partisans de Mme Gandhi insistent sur la dégradation du sort des minorités, notamment des intouchables. Il est vrai que ces derniers (près de cent millions) constituent, avec les musulmans (quatre-vingts millions) deux masses électorales importantes qui, dans un passé récent, avaient rallié en bloc Mme Gandhi avant de s'en écarter en 1977. Il est vrai aussi que le chef du Janata, M. Jagjivan Ram, est un intouchable et qu'il devrait pouvoir compter sur une part importante des suffrages de sa communauté, même s'il refuse de se voir réduire à cette étiquette ; il insiste surtout sur sa compétence d'administrateur, une compétence qu'il a effectivement *démontrée* au cours d'une carrière ministérielle record.

Un sentiment de malaise

Partagé entre le souvenir de l'Etat d'urgence et les difficultés croissantes de sa vie quotidienne, l'électeur, lorsqu'il ne se réfugie pas dans la condamnation globale de la classe politique, apparaît pour le moins perplexe. D'autant que les autres partis, qu'il s'agisse du *Lok Dal* de M. Charan Singh, du Congrès (U) de M. Devraj Urs ou des deux partis communistes, l'invitent à rejeter à la fois l'autoritarisme de Mme Gandhi et le communalisme d'un Janata dominé par son aile droite hindouiste.

Il en résulte une campagne plutôt molle où aucun courant d'opinion décisif ne semble se dessiner. *« Où est la vague ? » (wave)*, demandent les journaux qui évoquent l'*« Indira wave »* de 1975 et la *« Janata wave »* de 1977, et s'acordent presque tous à prévoir qu'aucun parti n'aura, à lui seul, la majorité.

D'où un sentiment de malaise. Personne ne semble capable de dire avec certitude qui sera avec qui et qui fera quoi après le 6 janvier. Presque toutes les formations gardent un flou artistique sur la façon dont elles entrevoient l'avenir et se gardent bien de fermer trop rapidement la porte à d'autres alliances. On parle beaucoup d'accords secrets, et, tandis que certains analystes évoquent déjà l'éventualité de nouvelles élections, d'autres dissertent sur le rôle que pourrait jouer le président de la République dans une situation où aucune solution claire ne se dégagerait.

PATRICE FRANCES.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● LE MINISTRE DU TRAVAIL et trois autres membres du gouvernement ont donné leur démission afin de protester contre le *« virage à droite »* du régime issu du coup d'Etat du 15 octobre contre le général Romero, a déclaré le 31 décembre un porte-parole de l'Union démocratique nationale salvadorienne. — *(A.P.)*

[L'U.D.N. est le visage légal du parti communiste, interdit au Salvador par les régimes militaires qui ont successivement gouverné le pays depuis près de cinquante ans. Cette formation avait appelé à soutenir la junte de gouvernement formée après le renversement, le 15 octobre, du général Romero. Le ministre du travail était un sympathisant de l'U.D.N.]

Malawi

● LE DOCTEUR KAMUZU BANDA, président du Malawi, a mis fin lundi 31 décembre aux fonctions de trois ministres : M. Chinsamba Kwanda (affaires sociales), M. Webster Kamkwatail (développement communautaire) et M. David Basa Kaunda (ministre sans portefeuille). Rien n'indique que les trois ministres aient été remplacés. — *(Reuter.)*

Tanzanie

● LES PRESIDENTS DE TANZANIE, DU KENYA ET DE L'OUGANDA se réunissent le 2 janvier à Arusha, en territoire tanzanien, pour la première fois depuis l'éclatement, il y a trois ans, de la Communauté de l'Afrique orientale. — *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

● DEUX NOUVEAUX PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77, l'historienne Marie Hromadkova et le pasteur Milos Rejchrt, ont été nommés. Ils remplacent MM. Jiri Hajek et Ladislav Hejdanek, qui se trouvent en prison. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

PUBLIÉ DANS « DER SPIEGEL »

Un dialogue entre un fondateur de la Fraction armée rouge et le ministre de l'intérieur illustre l'évolution des esprits

De notre correspondant

Bonn. — Un terroriste condamné à quatorze ans de prison et le ministre de l'intérieur dialoguant pendant près de huit heures : il y a deux ans, après l'assassinat du « patron des patrons » ouest-allemand, M. Hanns-Martin Schleyer, une telle rencontre aurait été inimaginable. Même aujourd'hui, il faut d'ailleurs s'attendre que des critiques vigoureuses se fassent entendre à ce sujet en R.F.A. sitôt finie la trêve des fêtes. Il n'en reste pas moins que l'hebdomadaire *Der Spiegel* publie dans son numéro daté du 31 décembre 1979 le compte rendu abrégé des conversations qui ont eu lieu en octobre et en novembre entre le ministre libéral de l'intérieur, M. Baum, et l'ancien avocat Horst Mahler, qui, lors de sa condamnation, en 1973, lançait encore devant le tribunal des appels à l'action armée contre un Etat *« de cochons et de vautours »*.

Il est vrai que Horst Mahler, l'un des fondateurs de la Fraction armée rouge, fait aujourd'hui figure de « terroriste repenti ». Ayant accompli une bonne partie de sa peine, il sera sans doute libéré dans le cours de la nouvelle année. Dès maintenant, il passe ses journées hors de sa prison afin de se préparer à une nouvelle carrière. Sa confrontation avec le ministre de l'intérieur n'en témoigne pas moins d'une atmosphère nouvelle en Allemagne fédérale.

Depuis deux années, la grande fièvre terroriste s'est apaisée. Certes, le quartier gouvernemental de Bonn continue d'être sillonné par les voitures blindées du Bundesgrenzschutz (Service fédéral de protection des frontières), devenu une force de police nationale dotée de moyens dont ne disposent pas les Länder et les communes. Les villas des ministres et autres personnalités sont toujours protégées par des barbelés et gardées par des hommes armés de mitraillettes. Mais ces mesures sont devenues plus discrètes ; elles font désormais partie du paysage.

Les autorités elles-mêmes sont d'ailleurs en proie à certaines contradictions. D'une part, les services de police ne manquent pas une occasion de souligner que, depuis des mois, la R.F.A. n'a été victime d'aucun attentat spectaculaire. D'autre part, les responsables éprouvent le besoin de justifier leur vigilance en ajoutant que, bien entendu, une nouvelle agression des terroristes ne saurait être exclue. L'arrestation dramatique et sanglante de Rolf-Clemens Wagner, à Zurich (*le Monde* des 20 et 21 novembre) vient d'ailleurs de donner une justification à ce genre d'inquiétude.

Ouvrir la « voie du retour »

Dans ces conditions, la rencontre entre MM. Baum et Mahler est le signe d'une évolution, remarquable dans un Etat qui avait été secoué très profondément par les activités de la Fraction armée rouge. Depuis quelque temps, d'ailleurs, cette évolution a été délibérément organisée. Astrid Proll, par exemple, qui était considérée comme un membre fondateur du mouvement terroriste, et qui s'était efforcée de « tourner la page » en s'installant à Londres, en a bénéficié à partir du moment où elle s'est livrée à la justice ouest-allemande, et doit bénéficier de beaucoup de compréhension de la part de celle-ci.

C'est ce même souci d'ouvrir *« la voie du retour »* aux terroristes qui explique les échanges entre MM. Baum et Mahler sous les auspices de *Der Spiegel*. A certains égards, le protocole de ces conversations peut paraître un peu décevant. Lorsqu'il s'agit des origines du terrorisme et des réactions de l'Etat contre cette menace, les interlocuteurs sont restés le plus souvent sur le terrain des banalités. L'ancien avocat a placé l'origine de son attitude dans le fait qu'il avait *« honte d'être allemand »* après les crimes commis par le régime nazi. Ce sentiment compréhensible l'a conduit à la conclusion plutôt inattendue qu'un monde mauvais ne pourrait être changé que par la violence.

De son côté, le ministre de l'intérieur a reconnu que la *« fuite dans l'irrationnel »* est sans doute un phénomène caractéristique pour le peuple allemand, thèse à laquelle Horst Mahler a donné son assentiment sous une autre forme, en déclarant que pour un peuple « idéologue » il s'agit toujours de rechercher le chemin le plus court vers le but qu'il s'est fixé. Et l'ancien terroriste a fourni la conclusion de ce débat sur le passé en justifiant la révolte des jeunes générations contre un *« monde qui est là »*, sans qu'elles aient joué un rôle dans son édification. A quoi M. Baum pouvait bien entendu répliquer d'une manière tout aussi pertinente que des millions de jeunes ne sont pas pour autant devenus des terroristes.

Réviser la législation ?

La question essentielle reste de savoir comment ceux qui ont autrefois déclaré la guerre à la société peuvent avoir changé d'attitude. Sur ce point, Horst Mahler insiste sur les déceptions et le désarroi que beaucoup d'anciens terroristes ont éprouvés devant l'échec total de leur tentative visant à changer le caractère de l'Etat ouest-allemand. L'aspect le plus inattendu de son argumentation est peut-être qu'en prison il s'est trouvé mieux à même de reconnaître la réalité sociale. Il va même jusqu'à dire qu'il était heureux de ne pas avoir été trop en contact avec d'autres terroristes emprisonnés, ce qui lui a permis d'échapper aux pressions du groupe.

Ce débat ne pouvait guère apporter grand-chose de nouveau, mais il a mis en lumière les efforts faits par le gouvernement, la justice et la police ouest-allemands pour offrir aux *« ennemis de la société »* une chance de reprendre le chemin de la vie légale. « *Comment*, a demandé M. Baum, *pouvons-nous rétablir le contact avec les terroristes qui se sont échappés du cercle infernal ou qui tentent de le faire ?* »

En posant cette question, le ministre a reconnu que, durant la période la plus critique, l'Etat avait peut-être réagi de façon trop vigoureuse à la menace du terrorisme. A son avis, il serait souhaitable de réviser aujourd'hui certaines mesures législatives, adoptées à un moment où le pays se trouvait en proie à de très profondes inquiétudes. Encore cette réaction libérale comporte-t-elle des limites : M. Baum estime nécessaire que les terroristes, même repentis, se soumettent à une justice qui tiendra compte de leur revirement. Il ne saurait donc être question pour la R.F.A. de ne plus demander l'extradition des membres de la Fraction armée rouge qui ont trouvé refuge à l'étranger ou d'envisager une quelconque amnistie des crimes terroristes. Sur un point, toutefois, les deux interlocuteurs de cet étrange dialogue se sont trouvés d'accord : chacun a fait savoir que s'il importe de réinsérer dans la société ceux ou celles qui ont été ses ennemis, le terme de « pardon » serait aussi déplaisant qu'inapproprié.

JEAN WETZ.

Turquie

Le développement du terrorisme engendre la peur et l'exaspération

De notre correspondant

Ankara. — Mille cinq cents morts pour l'année, la moyenne quotidienne des assassinats passée récemment de trois à huit victimes... tel est le bilan qui pourrait faire du terroriste l'« homme de l'année » en Turquie. Qu'il soit d'extrême droite ou d'extrême gauche, il a atteint un de ses principaux objectifs : l'intimidation des masses. Dans les centres urbains ou les petites villes anatoliennes, chacun se hâte de rentrer, le soir venu, en évitant de traverser certains quartiers névralgiques.

Des journalistes aux avocats, des médecins aux chauffeurs de taxi, des instituteurs aux commerçants, des industriels aux politiciens, des policiers aux magistrats, des étudiants aux ouvriers, tous se sentent menacés dans leur travail, ou en raison de leurs idées. A preuve, quelques exemples pris durant la dernière semaine de 1979 : le procureur de Tunceli (Anatolie de l'Est) tué chez lui en plein sommeil ; le président d'un district d'Ankara du parti du mouvement nationaliste assassiné dans sa boutique ; deux gendarmes mortellement blessés à Istanbul par un commando gauchiste ; un syndicaliste de gauche tué dans un guet-apens près de Samsun ; un dirigeant ouvrier proche du parti républicain tué à Malatya ; le président de l'association des ouvriers idéalistes (extrême droite), tué à Ankara.

L'exaspération de l'homme de la rue est à son comble. De plus en plus fréquemment, il écoute ceux qui réclament des pendaisons et un régime pur et dur. Et si le premier ministre, M. Demirel, reste partisan d'un emploi démocratique de l'autorité dans le combat contre le terrorisme, des « faucons » s'agitent dans sa majorité parlementaire. Lorsqu'il dirigeait l'opposition au gouvernement Ecevit, M. Demirel reprochait à celui-ci de « diluer » l'application de l'état de siège. Aujourd'hui, il constate que l'extirpation du terrorisme risque d'être un travail de longue haleine.

Les clans opposés s'accusent réciproquement. Les dirigeants du Parti du mouvement nationaliste (P.N.M.) demandent au premier ministre une meilleure protection de leurs membres et de leurs locaux, et accusent les terroristes d'être à la solde du parti communiste turc (clandestin). Mais la gauche estime que le P.N.M. n'est que *« le loup qui essaie de se faire passer pour un mouton »*, et l'Union des barreaux de Turquie invite le procureur général à ouvrir une enquête contre ce même parti, qu'elle qualifie de source du *« terrorisme organisé »*.

Pour la police, les deux extrêmes sont également impliqués. Elle a récemment arrêté des militants de différentes fractions de l'Armée populaire de libération turque (d'extrême gauche), ou de commandos de l'Association de la jeunesse idéaliste (d'extrême droite), dont plusieurs sections d'Istanbul possédaient des pistolets, des munitions et des listes de personnalités à éliminer. Y figuraient notamment le recteur de l'université d'Istanbul, M. Alp, le célèbre écrivain M. Nesin, le bâtonnier des avocats, ainsi que des modérés ou des progressistes hostiles au terrorisme.

Des listes analogues ont été trouvées, avec des armes, dans les locaux de plusieurs cellules d'une fraction du « parti de la libération populaire turque », spécialisées dans les attaques à main armée et les plastiquages, à Istanbul, Ankara et d'autres centres urbains. Certains des quarante-trois militants arrêtés de ce parti avaient investi dans l'achat d'une imprimerie à Ankara et la création d'une entreprise de distribution de charbon à Kayseri, une fraction des capitaux provenant d'un « hold up idéologique ».

Dans une première étape, le gouvernement Demirel voudrait faire adopter une nouvelle législation contre les menées anarchiques. Si le parti républicain du peuple, passé à son tour dans l'opposition, est partisan d'une « mise à jour » du régime répressif, il redoute que les libertés publiques ne subissent le contrecoup des mesures envisagées. Et M. Ecevit invite M. Demirel à prendre ses distances à l'égard du Parti du mouvement nationaliste.

Talonné par la presse, M. Demirel court le risque, s'il agit de façon trop modérée, d'encourager les partisans de la manière forte à hausser le ton de leurs attaques contre « une démocratie trop molle ».

La contrebande d'armes et de drogue

Les principaux journaux turcs ont attiré l'attention sur les activités — très lucratives — des contrebandiers d'armes. Deux anciens membres du gouvernement Ecevit, MM. Sukan (du parti démocratique) et M. Gunes (du parti républicain du peuple), qui furent respectivement ministre d'Etat et ministre de l'intérieur, ont accordé des interviews dénonçant les agissements de plusieurs « familles » dans ce trafic florissant en raison de l'agitation permanente en Iran.

La montée en flèche, ces derniers jours, du nombre des trafiquants de drogue arrêtés aussi bien par la police européenne que par la police turque, serait étroitement lié à la contrebande d'armes : à la solde de « gros bonnets », les passeurs turcs ou étrangers font transiter vers l'Europe des quantités de stupéfiants d'origine asiatique, mais parfois traitées dans des laboratoires clandestins situés dans les régions montagneuses du sud-est anatolien.

La marchandise livrée au destinataire, le vendeur sera alors payé en « nature », c'est-à-dire par l'envoi d'armes les plus modernes qui entreront illégalefiquants de drogue, arrêtés aussi tement liée à la contrebande ment grâce aux camions de transport routiers internationaux. La valeur de l'arsenal d'armes saisies — donc une partie de l'iceberg seulement — dépasserait plus de 2 milliars de livres turques, soit 180 millions de francs, au cours des vingt derniers mois.

Il y a quelques jours, la police turque a arrêté un de ses propres dirigeants qu'il avait même été question de nommer à la tête de la brigade anti-stupéfiants d'Istanbul. Il faisait partie d'une bande qui devait expédier vers l'Europe une cargaison d'héroïne, saisie par les autorités turques, d'une valeur de 860 millions de livres turques, soit plus de 72 millions de francs français.

ARTUN UNSAL.

AFRIQUE

Rhodésie

Les guérilleros se font attendre...

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Les guérilleros se font attendre. Moins de trois jours avant l'échéance fixée par les accords de Londres, un millier de combattants du Front patriotique seulement ont rejoint les vingt-trois *« positions de rendez-vous »* et les seize *« points de rassemblement »* prévus pour leur accueil. Un millier d'autres s'apprêteraient à le faire dans les régions contrôlées par la Zipra, l'armée de M. Nkomo. Cette lenteur inquiète naturellement les autorités britanniques. *« Ils sont loin d'être assez nombreux »*, relevait un porte-parole, en constatant l'évidence. Les représentants de Londres ont mis en place une infrastructure d'accueil destinée à vingt mille combattants. On est, en effet, loin du compte.

Le gouverneur lord Soames, a lancé mardi 1er janvier un appel aux maquisards leur enjoignant de cesser tout combat et de gagner les camps de regroupement. *« Beaucoup de vos camarades y sont déjà arrivés*, leur a-t-il dit. *Si vous ne faites pas de même avant le 4 janvier à minuit, vous serez considérés comme hors-la-loi. Vos commandants se trouvent déjà à Salisbury... Suivez leurs instructions. »* Que se passera-t-il dans le cas, fort vraisemblable, où quelques milliers de guérilleros seulement auraient, vendredi soir, rejoint les points de rassemblement ?

M. Willie Musarurwa, « secrétaire à l'information » de la Zapu, nous a indiqué mardi que son parti avait l'intention de demander au gouverneur une extension — d'une ou de deux semaines — du délai arrêté à Londres. Il tient pour indispensable que les autorités militaires du Front patriotique, notamment les officiers de liaison, disposent d'assez de temps pour contacter — et persuader — les plus petites unités de guérilla. *« C'est d'abord*, estiment les responsables de la ZAPU, *une question de communications et de confiance. »* Selon eux, les tracts et les appels radiodiffusés ne suffiront pas à convaincre les combattants qu'ils ne tombent pas dans un piège. Leur méfiance reste manifeste : certains groupes de guérilla qui avaient pris position autour des points de regroupement n'ont accepté d'y pénétrer qu'après deux jours d'atermoiements.

Les responsables de la ZAPU à Salisbury rappellent que leur organisation, à Lancaster House, avait en vain plaidé pour une extension du délai de sept jours fixé par lord Carrington. Ils soulignent que le déroulement des opérations de cessez-le-feu leur donne aujourd'hui raison. Pour l'instant, les autorités britanniques campent fermement sur leurs positions : pas question, répètent-elles, de repousser les échéances. On fait valoir, dans l'entourage du gouverneur, qu'une telle décision équivaudrait à remettre en cause une clause importante des accords de Lancaster House et supposerait de toute manière l'accord préalable de l'autre partie, l'évêque Muzorewa.

A la dernière minute

Le Front patriotique rejette cet argument, ajoutant que lord Soames dispose de pouvoirs discrétionnaires lui permettant de prendre toute mesure facilitant la paix. On voit mal comment le gouverneur pourrait, du fait de son intransigeance, laisser quinze mille guérilleros dans la nature. En vérité, c'est tout l'échafaudage du règlement, laborieusement mis au point par les Britanniques, qui, dans cette hypothèse, s'effondrerait. Aussi tient-on pour probable ici que lord Soames fera preuve, sur ce point, de pragmatisme, en acceptant de repousser, sans doute à la dernière minute, la date limite fixée à Londres.

D'autant que le juridisme de lord Soames n'est pas à toute épreuve, comme en témoigne son attitude à l'égard des infiltrations à travers la frontière du Mozambique. Les autorités britanniques avaient annoncé dimanche que, dans le but d'empêcher plusieurs centaines de guérilleros de la ZANU de franchir clandestinement la frontière l'armée rhodésienne avait été, à la demande expresse du gouverneur, redéployée dans la région située au sud d'Umtali. En fait, il s'avère aujourd'hui que les forces de sécurité avaient agi, dès vendredi, conformément à des instructions du gouverneur, restées secrètes pendant quarante-huit heures. Dans cette région, l'armée rhodésienne ne s'était donc, à aucun moment, repliée sur ses bases, comme l'exige l'accord de paix. Si les infiltrations de guérilla étaient prouvées pourquoi le gouverneur n'a-t-il pas informé de son initiative les représentants du Front patriotique à Salisbury ?

Sur le plan politique, les responsables de la ZAPU continuent, contre toute évidence, d'assurer que leur alliance avec la ZANU reste intacte. A leurs yeux, l'annonce, samedi dernier, par M. Nkala, trésorier de la ZANU, que l'organisation de M. Mugabe se présenterait seule aux élections de la fin février ne constitue pas une prise de position officielle. Selon eux, *« le peuple veut que les élections soient affrontées dans l'unité »*. La ZAPU, en tout cas, n'apprécie guère la confiscation par la ZANU du sigle P.F. (Patriotic Front). M. Willie Musarurwa a annoncé mardi, lors d'un meeting tenu près de Salisbury, que M. Nkomo rentrerait d'exil le dimanche 6 janvier. Le même jour, l'évêque Muzorewa, premier ministre sortant, présidera de son côté un grand meeting dans une *township* de la capitale qui marquera le lancement officiel de sa campagne.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Ouganda

LE RÉGIME D'IDI AMIN DADA A FAIT HUIT CENT MILLE ORPHELINS selon la conférence panafricaine des Eglises

Nairobi (A.F.P.). — Huit cent mille orphelins et deux cent mille veuves ont été recensés en Ouganda par la Conférence panafricaine des Eglises (A.A.C.C.) après huit années du régime de l'ancien président Idi Amin Dada.

Dans sa lettre d'information, la Conférence panafricaine des Eglises cite notamment le responsable du Mouvement évangélique pour l'Afrique orientale, le Révérend John Wilson, qui critique l'Eglise ougandaise pour être restée silencieuse sous le régime de terreur du maréchal Idi Amin Dada.

Algérie

ALGER JUGE « INTEMPESTIVES » LES DÉCLARATIONS DE Mme KHIDER

(De notre correspondant.)

Alger. — Les déclarations de Mme Khider, veuve de l'ancien trésorier de la révolution algérienne assassiné à Madrid en 1967 dans des circonstances restées obscures (*le Monde* du 28 décembre), sont qualifiées à Alger d'*« intempestives »*. Mme Khider demandait que la lumière soit faite sur la mort de son mari. Elle mettait aussi en cause le second personnage de l'Etat algérien, M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée nationale populaire, qui assura l'intérim de la magistrature suprême après la mort du président Boumediène. Mme Khider assure que son mari avait remis de l'argent prélevé sur le « trésor de guerre » du F.L.N. à M. Bitat du temps où celui-ci s'opposait à M. Ben Bella, alors chef de l'Etat.

L'entourage du président de l'Assemblée nationale dément vigoureusement cette accusation. M. Bitat, dit-on, avait bien pris ses distances avec M. Ben Bella, dont il jugeait l'action incompatible avec les principes du F.L.N. Mais il ne s'était jamais situé en dehors du Front et n'avait pas partie liée avec des opposants qui, comme M. Aït Ahmed, avaient créé de nouvelles formations politiques.

De façon générale, on estime à Alger qu'il s'agit d'un dossier clos, l'Algérie ayant, grâce d'ailleurs au rôle joué par Mme Khider elle-même, récupéré le « trésor » placé dans une banque suisse et ayant du même coup normalisé ses relations avec la Confédération helvétique. On ne souhaite pas ici, dit-on, entretenir d'inutiles polémiques. — D. J.

PROCHE-ORIENT

Israël

AU PRIX DE LOURDS SACRIFICES POUR SON PERSONNEL

La compagnie El Al évite de justesse sa disparition

De notre correspondant

Jérusalem. — La compagnie aérienne israélienne El Al a évité de justesse sa disparition (*le Monde* du 2 janvier). Il s'en est fallu de quatre heures, le 31 décembre. Représentants du personnel et de la direction sont parvenus à conclure un dernier accord salarial juste avant l'échéance fixée par le nouveau président d'El Al, M. Abraham Chavit. Appuyé par le gouvernement, ce dernier était en effet décidé à demander, le 1er janvier, la cessation des activités de la compagnie si les différentes catégories du personnel n'acceptaient pas de lourds sacrifices pour faciliter l'application de son plan de *« portage »*, qui tend à remédier au mauvais fonctionnement de la société et surtout à réduire un déficit qui atteint près de 50 millions de dollars (*le Monde* du 12 décembre 1979).

Sous la menace, les représentants du personnel se sont résignés à signer un accord sans précédent, qui se traduit par une réduction considérable des salaires et des nombreux avantages acquis. Les pilotes ont accepté une diminution de 40 % de leur revenu qui, il est vrai, était très élevé ; une partie de leur salaire, exonéré d'impôts, était payée en devises étrangères. Le personnel au sol s'est engagé, pour sa part, à ne pas faire grève pendant cinq ans, et l'ensemble des employés — au nombre de six mille — sont prêts à examiner un programme de limitation des effectifs prévoyant le licenciement de mille personnes.

Grâce à cette convention, la direction compte faire une économie de 85 millions de dollars, ce qui, au regard du déficit global de la compagnie, ne permet pas encore d'être certain qu'El Al ait pris, le 1er janvier, un *« nouveau départ »*, comme l'a affirmé M. Chavit.

Le ministre des finances, M. Horowitz, s'est félicité du succès des négociations, et il a remercié les membres du personnel de la *« grande compréhension »* dont ils ont fait preuve. Il a souligné que leur attitude devait être un exemple pour tous les Israéliens, au moment où chacun doit lutter contre la grave crise économique que traverse le pays.

FRANCIS CORNU.

LA PRISE DE CONTROLE DE LA COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ DE JÉRUSALEM-EST PAR LE GOUVERNEMENT SUSCITE DES PROTESTATIONS

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision prise, le 31 décembre, par le gouvernement israélien de prendre dans un an le contrôle le la Compagnie d'électricité de Jérusalem-Est provoque de très vives protestations dans les territoires occupés et en Israël. Cette société arabe, qui bénéficie encore de subventions versées par la Cisjordanie, assure la distribution du courant électrique dans tout le secteur oriental de Jérusalem et dans de nombreuses localités de Cisjordanie.

Depuis 1967, le réseau de la compagnie dessert également plusieurs implantations et quartiers israéliens fondés en territoire occupé autour de Jérusalem. Cette particularité est à l'origine d'un conflit qui justifie la mesure aux yeux des autorités israéliennes. Le gouvernement reproche à la société palestinienne — qui connaît de multiples difficultés — le mauvais fonctionnement de ses services pour les installations israéliennes et son refus de desservir de nouvelles implantations. Les positions de part et d'autre ont un arrière-plan évidemment politique.

Le ministère de l'énergie affirme que les motifs de cette mesure sont *« seulement techniques et économiques »*. Mais les maires de Cisjordanie estiment qu'il s'agit là d'une nouvelle étape du plan de colonisation des territoires occupés. Réunis le 1er janvier avec les présidents des chambres de commerce de Cisjordanie, ils ont décidé de faire appel auprès du secrétaire général des Nations unies.

Le président de la Compagnie d'électricité de Jérusalem-Est, M. Anouar Nusseibe, ancien ministre jordanien de la défense avant 1967, a déclaré que la décision israélienne était illégale et contraire au droit international concernant les territoires occupés. Il a fait savoir qu'il était prêt à introduire un recours non seulement devant la cour suprême d'Israël mais aussi devant la cour internationale de La Haye. En Israël, les députés du parti de l'opposition Shelli ont déclaré que le gouvernement avait agi une nouvelle fois en violation des conventions de Genève et de La Haye. A Jérusalem, dans l'entourage du maire israélien, M. Teddy Kollek, on s'estime mécontent de cette décision qui peut nuire aux efforts déployés en faveur de la coopération entre juifs et Arabes dans la ville. — F. C.

Le Monde

politique

POINT DE VUE

Pourquoi nous avons rejeté le budget européen

par EDITH CRESSON, CHARLES JOSSELIN et GEORGES SUTRA (*)

C'EST au triple plan de l'Europe, de l'agriculture française et des options socialistes qu'il faut apprécier notre rejet du budget européen. Nous ne nous méprenons pas sur les pouvoirs que le traité de Rome accorde à l'Assemblée des *Communautés européennes. Le Parlement* européen ne dispose pas d'un pouvoir législatif, mais il a celui de voter le budget.

Elus au suffrage universel, les nouveaux parlementaires entendaient bien user de cette prérogative. Ils l'ont fait malgré le laps de temps très court qui leur était imparti et qui ne permettait pas l'approche globale nouvelle que, pour notre part, nous aurions voulu pratiquer. Enfermée dans les étroites contraintes financières des dépenses obligatoires agricoles, d'une part, et de la limitation des ressources propres, d'autre part, l'Assemblée de Strasbourg s'était efforcée de modifier sensiblement le projet de budget soumis par le conseil des ministres. Lors de la session de novembre, plusieurs centaines d'amendements avaient ainsi été adoptés, qui augmentaient dans des proportions importantes les crédits du Fonds de développement régional, du Fonds social européen, et qui lançaient les bases d'une politique commune des transports de l'énergie, de la recherche. Comme tous les membres du groupe socialiste, nous avons voté ces amendements. Mais il y avait aussi les amendements sur l'agriculture proposés par le socialiste hollandais Pieter Dankert. Ceux-ci, motivés par la paralysie qui menace la politique européenne du fait de l'accroissement constant et automatique des crédits relatifs à la garantie des prix de certaines productions — le lait en particulier, — prévoyaient notamment l'accroissement de la taxe de coresponsabilité imposée aux productions laitières, afin, d'une part, de diminuer les excédents laitiers, d'autre part, d'en faciliter l'écoulement.

Les socialistes français, devant l'absence de mesures susceptibles de protéger les intérêts des petits et moyens producteurs, et refusant que l'on aborde la nécessaire réforme de la politique agricole commune par le biais d'amendements budgétaires, refusèrent ces dispositions, rejoignant l'ensemble des partis français, dont la presse devait signaler la belle unanimité. Pourquoi, dans ces conditions, avons-nous, le jeudi 13 décembre, voté la proposition de résolution de la commission des budgets qui valait rejet du budget ?

D'abord parce que ce budget ignore la situation réelle de l'Europe — six millions de chômeurs — en refusant de doter le Fonds social européen des crédits inscrits en première lecture au profit des travailleurs de la sidérurgie. De même qu'il nie l'accroissement des disparités régionales en rejetant brutalement les crédits du Fonds de développement régional et interdit toute avancée à l'Europe sur le plan des transports collectifs, de la recherche, de l'énergie, etc.

On ment aux agriculteurs

Mais nous avons aussi rejeté le budget pour des raisons qui ont trait à l'agriculture.

On ment aux agriculteurs français depuis vingt ans. D'une manière rituelle, on leur répète qu'ils doivent maintenir l'exploitation familiale. Une politique foncière qui a été l'instrument de la liquidation des exploitations familiales et n'a pas permis aux jeunes de s'installer, une politique de production intensive à prix de revient élevés, c'est le système libéral. Il s'accompagne d'un soutien des cours qui profite aux gros producteurs, et particulièrement à ceux des secteurs bien organisés (céréaliers, betteraviers). Qui profite aussi aux groupes bancaires, aux sociétés commerciales multinationales et aux opérateurs qui stockent, importent, exportent, en profitant de tout le système communautaire. Les agriculteurs croient-ils avoir affaire à une coopérative ? C'est au-delà de cette façade rassurante une des plus puissantes multinationales céréalières qui a affamé le Chili sous l'Unité populaire pour lui livrer du blé dès le coup d'Etat de Pinochet !

Pendant vingt ans, les pouvoirs publics français ont, avec l'appui de certains syndicalistes agricoles, réussi à faire croire à la fiction d'une agriculture française qui constituerait un tout. *« Grands et petits, restons unis »*, était et demeure, mais de plus en plus difficilement, le mot d'ordre qui permet de faire passer une politique néfaste aux agriculteurs petits et moyens. *« Restons unis »* contre les autres, c'est-à-dire les ouvriers, les fonctionnaires, mais aussi les étrangers, européens ou non, toujours prêts à abuser de notre bonne foi. Ce discours de pure démagogie a une fonction économique et électorale. La masse des petits et moyens exploitants familiaux protège les gros intérêts et vote souvent pour ceux qui défendent ces intérêts. Avant chaque élection, les agriculteurs ont droit à un discours pour eux tout seuls, à un discours sur l'agriculture qui serait un tout — à un discours qui nie la réalité, c'est-à-dire la dégradation de la situation des petits et moyens exploitants.

Le raisonnement que nous avons vu se développer vingt ans durant en France, voilà qu'on nous le sert à nouveau à l'échelle de l'Europe.

Un problème à examiner globalement

En Grande-Bretagne, près du tiers des producteurs de lait fournissent avec une production annuelle dépassant 250 000 litres pour chacun d'eux les deux tiers des livraisons. En France, ils sont 5 % seulement à assurer une production aussi importante.

Dans le nord de l'Europe, aux Pays-Bas, au Danemark, des usines à lait de plusieurs centaines de vaches, nourries avec du soja américain ou du manioc thaïlandais, fournissent des productions record et accroissent encore leur productivité. C'est la raison pour laquelle la collecte de lait s'accroît beaucoup plus faiblement en France que dans les pays du nord de l'Europe. La fable selon laquelle les producteurs français seraient responsables des excédents a trop duré. Ajoutons que le système des montants compensatoires monétaires encourage vivement les Allemands à augmenter leur production laitière.

Le discours giscardien, qui tend à protéger la politique agricole commune telle qu'elle est, protège en fait les usines à lait du nord de l'Europe. De même, le parti communiste, qui rejette la politique agricole commune dans son ensemble, s'exclut du débat pour la modifier dans l'intérêt des travailleurs qu'il prétend défendre.

Les socialistes français ne veulent pas que le schéma français se reproduise à l'échelle de l'Europe, au détriment des agriculteurs français. C'est pourquoi ils ont demandé un débat agricole en dehors des débats sur le budget et sur les prix. Le *statu quo*, voulu pour des raisons différentes mais concordantes par la droite et le P.C.F., serait encore plus dangereux pour nos agriculteurs à l'échelle européenne.

Il ne suffit pas de dénoncer les importations de produits laitiers de Nouvelle-Zélande. Il faut dire que le problème des matières grasses est à examiner globalement et que la taxe sur les matières grasses végétales, dont les importations en Europe représentent beaucoup plus que la production de beurre européenne, constituerait une amorce de solution. Il faut dire que les primes de reconversion vers la viande sont insuffisantes pour inciter les producteurs laitiers à se priver d'une source de revenus régulière et certaine pour une autre, plus aléatoire. Et que, pour beaucoup, le montant dérisoire de leurs retraites ne leur permet pas d'abandonner la seule production qui soit à leur portée. Il faut dire que la taxe de coresponsabilité est un impôt inique et qui pénalise, une fois de plus, les petits producteurs sans limiter la surproduction. Il faut dénoncer les bénéfices fabuleux et aussi le secret politique qui entoure les opérations commerciales sur les produits alimentaires.

A quoi serviraient les socialistes s'ils ne dénonçaient pas les abus, l'énorme hypocrisie, la benoîte componction des notables de la droite qui font payer à nos agriculteurs les dérèglements du système libéral dont profite une minorité bien organisée et placée aux points stratégiques ?

Là comme ailleurs, les socialistes doivent défendre les plus modestes, même si c'est difficile, même si la coalition des conservatismes relayée par la télévision gouvernementale tente d'étouffer leur voix.

Nous sommes tous trois des militants issus de régions de petites et moyennes exploitations. Nous savons qu'en nous démarquant des autres partis français nous bousculons des illusions confortables pour la droite et, hélas ! pour le parti communiste. Il nous semble urgent que la vérité soit dite aux agriculteurs français. Il nous semble urgent que les propositions socialistes en matière agricole, qui toutes manifestent le souci de sauvegarder l'exploitant, de conserver l'emploi, de préserver l'espace et la vie rurales, soient entendues.

Des prix différents selon les quantités livrées — comme l'avait décidé le Front populaire avec l'Office du blé, — une organisation des marchés une politique foncière permettant vraiment l'installation des jeunes, toutes ces propositions ont été ignorées par la majorité lors du vote de la loi d'orientation. Pourtant, de telles solutions, et elles seules, permettront d'enrayer la dépopulation rurale, d'éviter d'allonger encore les listes des chômeurs, de redonner vie à nos régions.

Nous refusons pour l'Europe ce que nous refusons pour la France. Notre pays serait, dans ce schéma de droite, le plus grand réservoir des spoliés du système productiviste et libéral.

A l'Assemblée de Strasbourg, le P.C.F. a dénoncé, dans les mêmes termes que nous, le budget européen. Louis Baillot a ajouté que c'était un budget au service des intérêts des grands monopoles capitalistes et qui voulait faire payer la crise aux travailleurs. Il a ensuite conclu qu'il allait voter ce budget ! Imaginons un instant que le P.S. ait voté pour un tel budget avec la droite giscardienne et le R.P.R. et que le P.C.F. ait été seul dans l'opposition... Eh bien ! c'est le contraire qui s'est passé. Louis Baillot était précédé par l'orateur du P.C. italien qui faisait la même analyse que lui et que nous et votait comme nous ! Les giscardiens, honteux, ont laissé le président du groupe libéral, M. Bangemann, annoncer le rejet du budget par le groupe et ils ont fait le contraire, sans mot dire, sans la moindre explication de vote, dans le secret du système électronique étrenné à cette occasion, ce qui ne les a pas grandis lorsque, en salle de presse, on a dépouillé les feuilles de l'ordinateur.

M. Ansquer, très modéré dans le ton, peut-être un peu gêné, savait ne pas pouvoir dire, au nom du groupe « gaulliste », que le traité était transgressé. Il a eu la retenue de ne pas le faire. Dès lors, il lui restait bien peu à dire.

Certes, une Assemblée où se superposent constamment les problèmes nationaux et les clivages politiques n'a pas la limpidité d'un Parlement classique. Encore faut-il s'astreindre au maximum de clarté, mettre ses actes en accord avec ses paroles, ne pas voter pour ce qu'on dénonce.

Aujourd'hui, le parti socialiste est le seul recours du peuple de la gauche. Il constitue le seul espoir de changement. Au-delà des interprétations sollicitées ou de la démagogie, il doit faire entendre avec force ses propositions, à tous les niveaux. C'est pour cela que nous siégeons à l'Assemblée des Communautés européennes. La construction de l'Europe, la défense des agriculteurs français, passent par les solutions du parti socialiste.

(*) Trois des représentants du P.S. à l'Assemblée des Communautés européennes, tous trois membres de la commission de l'agriculture de cette Assemblée.

Les écologistes et les partis politiques

Une lettre de M. Lalonde

M. Brice Lalonde, porte-parole des Amis de la Terre, nous écrit :

Je lis en dernière page du *Monde* du 1er janvier que j'aurais pris position entre les deux tours des élections législatives de mars 1978 *« en faveur des candidats de gauche »*.

Cette assertion est inexacte. En outre elle est de nature à me porter préjudice, de même qu'au mouvement écologiste tout entier, qui a toujours tenu à marquer son indépendance politique par rapport à la majorité comme à la gauche. Je vous prie donc de bien vouloir rétablir la vérité auprès de vos lecteurs.

J'ai rappelé entre les deux tours des élections législatives de mars 1978 que les écologistes étaient, en effet, dans l'opposition. L'opposition, que je sache, n'est pas le monopole de la gauche. Au demeurant, j'ai tenu à préciser que deux partis politiques semblaient faire un effort en direction de nos idées, le P.S. et le C.D.S., l'un dans la gauche, l'autre dans la majorité. Mais, des deux côtés, cet effort paraît avoir été abandonné aujourd'hui. Je suis toujours dans l'opposition, croyez-le bien, avec la certitude que c'est désormais l'écologie, et non les partis de gauche, qui est appelée à devenir la principale force d'opposition dans notre pays.

PRESSE

A Bruxelles

« LE PEUPLE » A PUBLIÉ SON DERNIER NUMÉRO

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — « Le Peuple », quotidien socialiste, organe du parti, des mutualités, du syndicat et des coopératives, a publié le lundi 31 décembre, son dernier numéro.

Le journal disparaît à la veille de son quatre-vingt-quinzième anniversaire. En première page, le président du parti socialiste, M. André Cools, dans un article intitulé « Au revoir et merci », rappelle les grandes signatures du passé : Zola, Jaurès, qui ont en effet collaboré au journal, et même Mussolini, quand il était encore socialiste.

M. Cools explique la mort du quotidien par « la crise dans la presse en général, les problèmes inhérents à la presse d'opinion, et en particulier l'opinion de gauche, le vieillissement de l'outil ». Il écrit cependant : « Le parti mettra tout en œuvre pour recréer demain un nouvel outil de presse moderne. »

Cependant, le titre du *journal* continuera à être utilisé par certaines localités de la province du Hainaut, ce qui provoque la colère de certains administrateurs et journalistes du « Peuple » qui publient pour leur part une mise au point où ils condamnent l' « arrogance du ton » du liquidateur de la société.

P. de V.

CORRESPONDANCE

Le P.C.F. et le début de la rébellion en Algérie

Le texte de M. Raymond Guyot, membre du comité central du parti communiste, publié dans « le Monde » du 24 novembre, et le commentaire qui l'accompagnait, nous ont valu plusieurs lettres de lecteurs, dont voici des extraits :

M. Jean-Pierre Colin, professeur à l'université de Reims, nous écrit :

L'art de la citation et la mémoire courte ont toujours caractérisé les responsables *nationaux* du P.C.F. : la lettre de Raymond Guyot publiée par *le Monde* du 24 novembre en page 11 en est un exemple de plus.

M. R. Guyot cite la célèbre résolution du bureau politique du parti en date du 8 novembre 1954 mais il s'arrête au bon moment : quelques lignes plus loin, on peut lire en effet : *« En de telles circonstances, fidèle à l'enseignement de Lénine, le P.C.F., qui ne saurait approuver le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux, assure le peuple algérien de la solidarité de la classe ouvrière française dans sa lutte de masse contre la répression et pour la défense de ses droits. »* On sait que l'analyse des événements du 1er novembre 1954 qui s'induit de telles affirmations, de même que les analyses faites par le parti en 1945, lors des événements de Sétif, pèseront longtemps sur ses relations avec le F.L.N. par la conjugaison du russo-centrisme et de l'européocentrisme. Dans l'après-guerre, l'impératif premier pour le P.C.F., comme pour son homologue britannique d'ailleurs, c'est d'éviter que les territoires *coloniaux ne passent* dans la sphère d'influence américaine, au détriment de l'U.R.S.S. C'est pourquoi il est jugé préférable que les colonies restent, avec des réformes plus ou moins profondes, sous la tutelle des anciennes métropoles (...).

Par ailleurs, le P.C.F. ne s'est jamais débarrassé d'une vision qui imprègne tant le mouvement ouvrier dans l'après-guerre encore, à savoir que ce sont les luttes de la métropole, menées par la classe ouvrière française, qui apporteront l'émancipation aux peuples colonisés. Ces derniers ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien. Ils doivent donc se garder de toute action indépendante. C'est pourquoi on considérera légitime de sacrifier leurs revendications sur l'autel des alliances avec les républicains populaires ou les socialistes, en 1946 comme en 1956...

∴

Voici, d'autre part, un extrait de la lettre que nous a adressée M. André Moine, ancien membre communiste algérien :

Pour justifier un soi-disant comportement réservé du parti communiste français, Ph. Herreman invoque des raisons électorales et notamment le fait de son électorat « pied-noir » qui avait élu deux députés communistes.

Outre que cette appréciation ne correspond pas à la politique anticolonialiste de principe qui a toujours guidé le P.C.F., il y a là de grossières erreurs de fait.

1) C'est rester sur l'idée que l'Algérie était la France avec un collège électoral unique. Cela n'est ni conforme à la réalité ni n'a jamais été une appréciation du parti communiste français, qui n'a jamais eu d'électeurs « pieds-noirs » ;

2) Les deux élus communistes des « pieds-noirs », Alice Sportisse, à Oran, Pierre Fayet, à Alger, étaient des élus algériens membres du parti communiste algérien et non du parti communiste français. Je crains fort que la confusion établie ne soit pas innocente et porte plus loin qu'un argument de circonstance ;

3) Les députés du parti communiste algérien — premier et deuxième collège, puisqu'il y avait deux collèges en Algérie — ont été élus sur un programme clair qui comportait la revendication d'une République algérienne avec son Assemblée souveraine et son gouvernement algérien.

Nulle opportunité électorale n'a guidé le parti communiste algérien vis-à-vis des « pieds-noirs ». Dès les premiers jours de *la guerre, il sera, au contraire,* appelé à voir la réalité algérienne en face...

∴

M. Grégoire Madjarian nous écrit de son côté :

En tant qu'auteur d'un ouvrage sur *la Question coloniale et la politique du parti communiste français*, paru chez Maspero en 1977, j'ai été particulièrement étonné par la manière dont Raymond Guyot réécrit l'histoire. Ce dernier revendique le droit à la vérité en ce qui concerne l'attitude du parti communiste face au mouvement national algérien. Mais lui-même esquive totalement cette question, soulevée par votre collaborateur Philippe Herreman, au profit d'un rappel historique des positions de principe du P.C.F. à l'égard du régime colonial. Or il est bien connu que les principes de référence et les attitudes concrètes ne coïncident pas nécessairement (...).

Contrairement à ce que laisse penser Raymond Guyot, l'attitude du P.C.F. ne se peut expliquer par les particularités du problème algérien, mais, *si l'on peut dire*,

∴

Enfin, M. Genty, qui fut également membre du P.C.A., nous écrit :

Je puis assurer que le P.C.F., contrairement à la thèse sans cesse reprise par ses adversaires, s'est, dès le début, efforcé de « mobiliser », non seulement la classe ouvrière, mais tous les milieux qu'il pouvait toucher contre la guerre d'Algérie, comme il l'avait fait pour la guerre d'Indochine ; mais on ne peut mobiliser les masses malgré elles, et la guerre d'Algérie n'était pas la guerre d'Indochine — même pour cette dernière, l'action du P.C.F. a-t-elle si aisément et si rapidement porté ses fruits ? Le P.C.F. — et c'est son honneur — allait à contre-courant d'une opinion massivement répandue par tous les organes de propagande et de presse que l'Algérie, c'était la France. Aussi bien lorsque le contingent fut envoyé en Algérie et que le P.C.F. essaya d'organiser la protestation des jeunes et de leurs parents, il se heurta le plus souvent à un mur d'incompréhension de la part des uns et des autres, les premiers se déclarant prêts, en général, à accomplir ce qu'ils considéraient comme leur « devoir » de Français. Dans ces conditions, « porter les valises » *du F.L.N., c'eût été, pour lui,* se couper des masses, se condamner à l'impuissance, et en même temps permettre à ses adversaires d'engager contre ses dirigeants des poursuites pour « menées antinationales », accusation si souvent renouvelée au cours de son histoire — sinon de prononcer son interdiction, ce qui n'eût pas été pour déplaire à tout le monde. Que le danger ne fût pas imaginaire, il suffit de se rappeler le « complot des pigeons ».

En reconnaissant le 5 novembre 1954, par exemple par la voix de *Raymond Guyot, le droit à l'indépendance* des peuples coloniaux, le P.C.F. faisait un acte de courage non seulement face à l'opinion « métropolitaine », mais plus encore à son « électorat » de « pieds-noirs ». Je puis *témoigner* d'ailleurs que, lors d'une manifestation du 1er mai à Constantine, le cri « Istiqlal » (indépendance) fut largement repris, sans que les militants communistes présents s'en fussent désolidarisés. Sans doute, le P.C.F., avec le parti communiste algérien, chercha-t-il longtemps les moyens de résoudre pacifiquement le problème algérien, de manière à permettre à la communauté européenne de trouver place dans l'Algérie nouvelle : peut-on le lui reprocher ? Une telle solution aurait évité les drames du « rapatriement » des « pieds-noirs ».

Quant aux pouvoirs spéciaux accordés à Guy Mollet, il devrait être inutile de rappeler que le P.C.F. voulait par là permettre à celui-ci, en lui assurant une large majorité, de faire la paix comme il l'avait promis, et non d'accentuer la répression et de couvrir les tortures alors couramment provoquées.

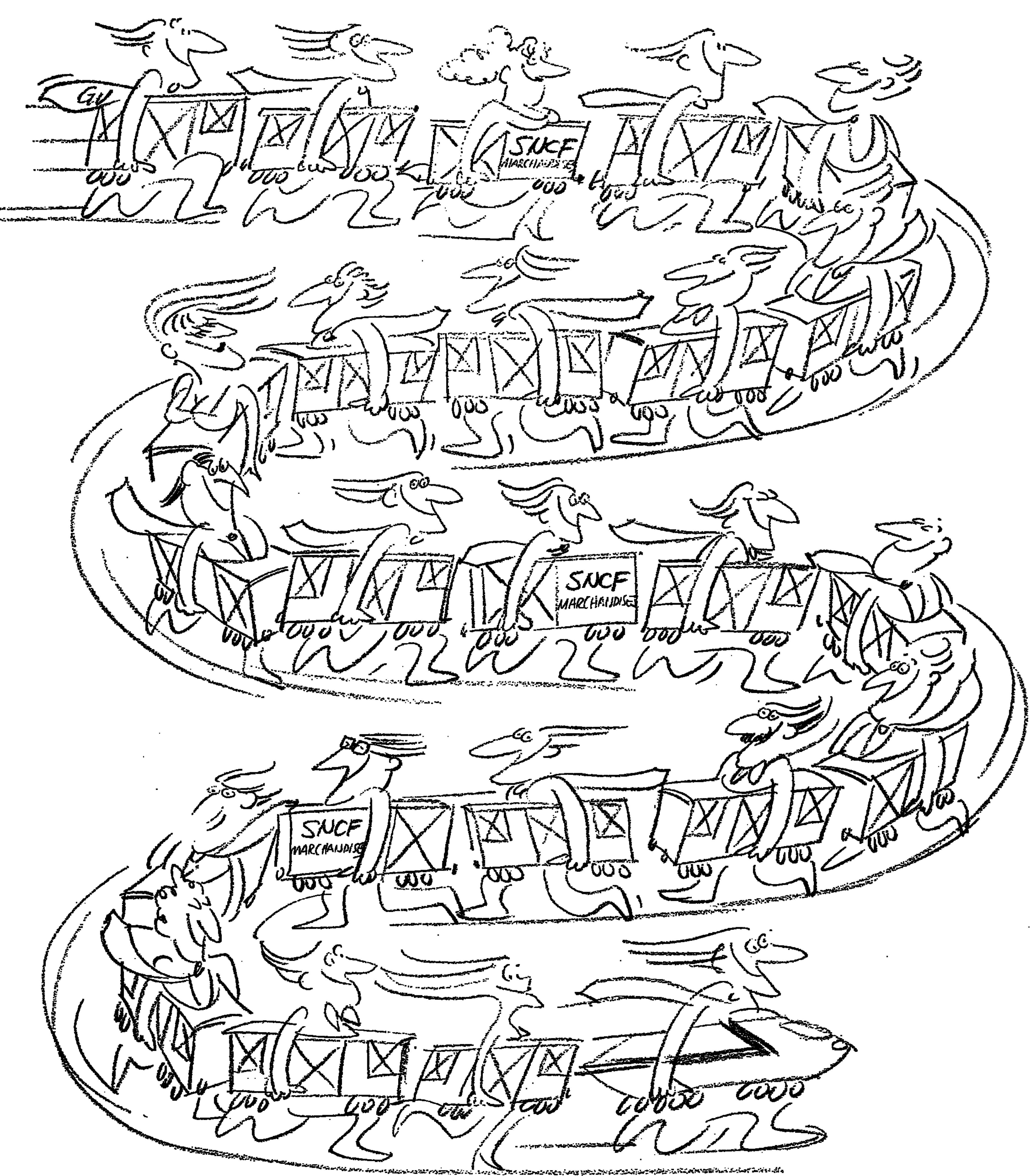
هكذا من الأصل

ORRESPONDANCE

et le début de la rébellion en Algérie

M. Raymond Guyot, membre du comité central ...

1980. Transportez-vous bien.



C'est le vœu des 400 commerciaux de Sncf marchandises. Quatre cents professionnels du transport qui ne demandent qu'à vous rencontrer. Quatre cents professionnels décidés à tout mettre en œuvre pour faciliter la gestion de vos approvisionnements et de vos livraisons. Ils vous feront gagner temps et argent avec l'utilisation du wagon. Appelez-les. Ils sont prêts à faire le maximum pour que, en 1980, la Sncf, transporteur de marchandises, devienne l'entreprise qui fasse l'unanimité dans l'entreprise.

SNCF marchandises

Sncf marchandises, l'entreprise qui fera l'unanimité dans l'entreprise.

NC

72 F

Le Monde

société

JUSTICE

Un homme condamné pour meurtre clame son innocence depuis cinq ans

Si la victime s'était trompée...

Depuis le 21 février 1975, date de son incarcération, Guy Mauvillain clame son innocence. Cet homme, âgé aujourd'hui de soixante ans, n'a cessé de répéter qu'il n'était pour rien dans le meurtre d'une femme de soixante-seize ans, Elise Meilhan, à La Rochelle (Charente-Maritime). Au début, il a cru qu'on arriverait à démontrer son innocence. Il a tant espéré qu'il n'a même pas défait sa valise. Mais c'était compter sans le climat de tension générale qui régnait à l'époque dans la région, où plusieurs agressions contre des vieillards s'étaient produites. Le 25 novembre 1975, la cour d'assises de la Charente-Maritime le condamnait à dix-huit ans de réclusion criminelle, après une instruction exceptionnellement rapide.

Quelles charges pesaient sur cet ancien comptable à l'existence tranquille ? Les dernières paroles de la victime. C'est peu et suffisant à la fois. En effet, quand les policiers découvrent, le 9 janvier 1975, Elise Meilhan gisant dans une mare de sang, le crâne éclaté, celle-ci n'a pas encore perdu connaissance. Dans l'ambulance, elle parvient à répondre à quelques questions du docteur Girard et dénonce le coupable : *« C'est le mari de Mme Mauvillain, l'infirmière qui fait des piqûres. »* Deux autres personnes confirmeront avoir entendu cette phrase.

Arrêté, Guy Mauvillain, qui était au chômage depuis novembre 1974, se déclarait totalement étranger à cette affaire, affirmant que, à l'heure du crime, il préparait le dîner avant d'aller chercher sa femme à son travail, vers 22 heures. Après une journée de garde à vue, alors que l'enquête et la perquisition ne devaient apporter aucun indice matériel qui vienne étayer les accusations de la victime, Guy Mauvillain fut remis en liberté.

Mais, le 28 janvier, Mlle Meilhan mourait sans avoir repris connaissance. Un mois plus tard, après un nouvel examen du dossier, Guy Mauvillain était arrêté, inculpé et incarcéré. Le parquet se basa alors sur un élément qui, auparavant, n'avait pas paru éminemment suspect. Lors d'une confrontation avec un témoin qui avait aperçu une silhouette devant le domicile de la victime, Guy Mauvillain s'était trompé d'imperméable. Dans sa précipitation, il avait revêtu celui de sa femme. Les policiers s'en aperçurent et il en changea. Mais, sur le sien, qui était pratiquement identique à celui de son épouse, il y avait trois taches *« paraissant être du sang »*, ce qu'aucune expertise ne parvint à démontrer. Mais cela a suffi.

Un témoignage capital

L'accusation estima qu'il avait cherché à dissimuler ces taches suspectes. La machine judiciaire était enclenchée contre Guy Mauvillain, qui avait d'autre part été condamné à quatre reprises, entre 1948 et 1955, pour vols et proxénétisme. En novembre 1975, la condamnation tombait. Puis le pourvoi en cassation était rejeté.

Aujourd'hui, la défense représentée par Mᵉ Christian Etelin, du barreau de Toulouse, fait valoir que la réputation de Guy Mauvillain était excellente, que la victime ne l'avait vu qu'à trois ou quatre reprises brièvement et qu'elle ne portait pas de lunettes au moment où on a sonné chez elle, alors qu'elle n'y voyait guère et que, d'autre part, elle attendait quelqu'un ce soir-là. *Mlle Meilhan a-t-elle pu se tromper ?*

Mais il y a surtout ce témoignage de Mme Annie Frétard, la voisine de Guy Mauvillain, qui déclarera avoir entendu à l'heure du meurtre des bruits d'ustensiles de cuisine, d'écoulement d'eau dans les canalisations et de porte qui se ferme. *« Mon voisin faisait certainement la cuisine, comme chaque soir, dans l'attente de sa femme »*, a-t-elle ajouté. Les deux appartements sont en effet *mitoyens*. Ce *témoignage* capital n'interviendra cependant qu'après la condamnation. Mlle Frétard affirme qu'au moment des faits on ne l'avait interrogée que sur le point de savoir si elle avait vu Guy Mauvillain ce soir-là. Elle avait alors déclaré que, comme d'habitude, Guy Mauvillain avait pris sa voiture vers 22 heures pour aller chercher sa femme et qu'elle *« n'avait rien entendu de particulier »*. Mais, pour elle, cela signifiait *« que tout était calme, comme d'habitude »*. Les bruits de cuisine, eux aussi, étaient habituels.

Ce nouvel élément motiva une requête en révision. Une enquête fut ordonnée. Elle permit de vérifier que les bruits de cuisine *étaient perceptibles de l'autre côté* de la cloison. Le garde des sceaux, après avis de la commission de révision des procès criminels et correctionnels, rejeta néanmoins, le 30 août 1979, la requête en révision de ce crime dont *« le mobile n'a pu être établi ni recherché, compte tenu des délais trop rapides dans lesquels l'information a dû être clôturée »*, ainsi que l'écrivait le procureur de la République avant le procès d'assises. Les enquêteurs n'ont, en effet, jamais pu déterminer s'il y avait eu vol. Mlle Meilhan, de nature méfiante, avait l'habitude de ne conserver chez elle que de petites sommes d'argent.

A la centrale de Muret (Haute-Garonne), Guy Mauvillain a *maintenant perdu l'espoir*. Il ne lui reste que le recours en grâce. Mais ce qu'il veut, c'est prouver son innocence.

MICHEL BOLE-RICHARD.

La relaxe d'un conteur de Beaubourg

L'hilarité ne menace pas l'ordre public

M. John Guez, le conteur du quartier Beaubourg, à Paris, a été relaxé, le 17 décembre, par le tribunal de police de Paris, de trente-trois contraventions qui lui avaient été infligées durant l'été pour *« audition musicale sur la voie publique sans autorisation »* (*le Monde* du 19 décembre 1979). Le jugement rendu par Mlle Yvonne Bouanha, est important pour tous les poètes et saltimbanques qui à Beaubourg voudraient jouer à côté de *« la piazza »*, cette place en pente qui constitue, pour l'instant, le seul endroit où, jusqu'à 19 heures heures, ils sont autorisés à exercer.

Le tribunal considère notamment : *« (...) attendu qu'(...)il résulte des témoignages recueillis à l'audience, notamment celui de Raoul Sangla, réalisateur de télévision, que le spectacle offert par le prévenu au public était non seulement de qualité, mais répondait manifestement à un besoin de celui-ci ;*

» Attendu que les photographies produites aux débats par le prévenu et illustrant son spectacle confirment l'hilarité dudit public ; que ce spectacle constitue donc un bien pour pour l'aspect moral de ce public dont la morosité clamée de toutes parts commence à devenir une légende ; qu'il ne résulte pas du dossier que les riverains du Centre Beaubourg débarrassés du reste des bruits de voiture, grâce à la création de zones piétonnières, aient porté plainte de manière précise contre le roucoulement de ce poète ;

» Attendu que le Centre Beaubourg a été réalisé pour promouvoir l'expression artistique populaire et que la création d'une zone piétonnière incite inévitablement à un débordement de la « raffinerie Beaubourg », comme on appel familièrement le Centre dans le quartier ;

» Attendu que si la culture a jailli par dessus ses bords comme le pétrole au-dessus de son puits, elle ne pourrait semble-t-il que répondre aux vœux exprimés maintes fois par les autorités intéressées de voir la poésie en dehors des salles de théâtre ;

» Attendu que la preuve que l'ordre public a été menacé n'a pas été rapportée, il convient de faire triompher le principe de la liberté énoncé par la Constitution de 1958 et la loi du 3 janvier 1969 et de dire que les poursuites contre John Guez pour audition musicale et vocale sur la voie publique ne sont pas justifiées ; qu'il échet donc de relaxer John Guez des fins de la poursuite du chef des trente-trois contraventions susvisées, et ce sans peine ni dépens (...) »

— Libres opinions —

Pour Klaus Croissant

par JACQUES VERGÈS (*)

C'EST un sentiment d'injustice que j'éprouvais en traversant les longs corridors grillagés de la prison blockhaus de Stammheim où j'allais rendre visite à mon ami Klaus Croissant, non pas à cause de la fouille que j'avais dû subir, pantalon baissé, bras et jambes écartés, un instrument obscène promené sur tout le corps jusqu'aux parties les plus intimes, mais bien plutôt de m'y voir libre alors que lui achevait ses deux années et demie de détention à l'étage où ses clients Andreas Baader, Gudrun Enslin et Jean Carl Raspe avaient été massacrés.

Ce sentiment persiste, même après sa libération, car Klaus *est toujours inculpé pour des faits imaginaires, des fantasmes* policiers que la cour d'appel de Paris, qui ne fut pourtant pas très indulgente à son égard, a déjà rejetés comme non fondés.

Et tout cela parce que Croissant a fait ce que font tous les avocats dignes de ce nom, qu'ils soient de droite ou de gauche, qui ont à défendre des politiques : les aider à mieux s'expliquer devant le tribunal en les éclairant sur le contexte politique de leur lutte judiciaire (ce que les policiers et magistrats allemands d'aujourd'hui appellent, dans leur jargon, le système info). C'est ce qu'a fait Croissant et rien de plus. Le tribunal de Stuttgart, qui l'avait condamné le 16 février 1979, reconnaît en effet qu' *« il n'existe aucun indice que des groupes déterminés se trouvant à l'extérieur des prisons aient été reliés directement au système info »*.

Qu'ai-je fait d'autre pendant la guerre d'Algérie ? Et les avocats des gens de Vichy, devant les tribunaux de l'épuration ? Et les avocats des membres de l'O.A.S. après ceux des membres du F.L.N. ?

Croissant a été également frappé par le tribunal de Stuttgart de quatre ans de suspension de l'exercice de sa profession ; il reste donc interdit pour deux ans encore. Mais Isorni aussi l'a été pour trois ans et moi-même pour un an. Ces condamnations-là sont peut-être infamantes, mais sûrement pas pour ceux qu'elles frappent. On les porte comme une cravate non comme un cilice.

Un avocat suspendu n'en reste pas moins juriste, un juriste pauvre, car la défense politique n'a jamais enrichi personne, et c'est le privilège de leurs confrères qui le peuvent de leur offrir à leur cabinet l'étude des dossiers, le temps qu'ils puissent reprendre leur robe. C'est ce que j'ai proposé à Croissant et c'est ce qu'il m'a fait l'honneur d'accepter. Mais le pourra-t-il ?

Je disais que les autorités allemandes peuvent le jeter en prison à n'importe quel moment, passé le délai d'un mois, expirant le 5 janvier, qu'elles lui ont laissé pour vider les lieux ou réclamer son extradition à tout pays où il se sera réfugié, comme l'Autriche où je l'ai accompagné le 27 décembre, sauf précisément à la France, pays de ses ancêtres huguenots, dont les juges savent, pour avoir eu entre les mains son dossier, qu'on ne peut sérieusement rien lui reprocher d'autre que ce pour quoi il a déjà été injustement condamné.

C'est d'ailleurs l'avis des autorités allemandes. Le ministre de la justice de Bonn n'écrivait-il pas, le 24 octobre à l'un de ses défenseurs allemands, que rien ne s'opposait à ce qu'il retourne en France, où *« la situation ayant existé avant l'extradition serait rétablie »*.

De la part des autorités françaises, invoquer un arrêté d'expulsion vieux de deux ans et pris dans un contexte différent, lui refuser le séjour dans ces conditions, le laisser se débrouiller avec ceux qui le poursuivent de leur vindicte en feignant de s'en laver les mains après l'avoir livré, au moment où on prétend défendre les droits de l'homme ailleurs, serait une abdication. Nous ne voulons pas croire que cela soit possible.

(*) Avocat au barreau de Paris.

Admission à l'École nationale de la magistrature

Liste par ordre de mérite des candidats admis au premier concours d'accès :

Mmes, Mlles et MM. Bernard Pollet, Jean-Pierre Remery, Alain Lallement, Sylvie Dailland, François Guichard, Michel Huber, Christine Luscan, Françoise Porton, Thierry Perriquet, Christine Lethiec, Michèle Esarté, Jacky Coulon, Anne Deslaurens, Catherine Gouée, Loïc Pageot, Marie-Claude Gauthier, Françoise Haegel, Jacques Marchand, Dominique Klotz, Achille Kiriakides, Jean-François Ricard, Christian Hours, Didier Baluze, Sylvie Petizon, Denis Mondon, Michel Frieh, Dominique le Bas de Bouclans, Jean-Michel Faure, Véronique Bessede, Martine Adnet, Alain Guillou, Pascal Le Fur, André Marquis, Michel Allaix, Marie-Anne Chapelle, Roland Potee, Michel Frezouls, Jean-Louis Galland, Sylvie Lienard, Magdeleine Periant, Luc-Michel Nivose, Elisabeth de Castellan, *Marie Henry*, *Anne Michel*, Jean Bagur, Fabrice Castoldi, Claude Terreaux, Vincent Gorini, Serge Trassoudaine, Patricia Beaume, Francine Caperan, Christine Blairy, Jean-Michel Permingeat.

Mmes, Mlles et MM. Bruno Fayard, Emmanuel Le Bault de la Morinière, Damien Lemoine, Françoise Mascart, Daniel Fontanaud, Edith Sanchez, Christiane Blache, Alain Deiss, Pierre Petriat, Jean-Luc Jacob, Françoise Penavayre, Marie-Pierre Guigue, Brigitte Carlot, Robert Chelle, François Certner, Didier Boujard, Dominique Pronier, Guy Ripoll, Jean-François Thony, Bruno Bertrand, Agnès-Marie Thaunat, Chantal Goor, Dominique François, Hélène Combès, Jean-Marc Heller, Caroline Hours, Michel Servoz, Geneviève Touvier, Anne Depardon, Hervé Garrigues, Benoît Meslin, Martine Defferier, Dominique Formet, Gilles Rosati, Vincent Delbos, Frédérique Jovet, Bernard Reynaud, Philippe Allard, Brigitte Lesueur, Bertrand Castel, Jacqueline Faure, Gérard Legname, Isabelle Schmelck, Catherine Chemouil, Anne-Marie Diard, Fabienne Chamodon, Martine Barenne, Pierre Valleix, Muriel Pollez, Philippe Chassaigne, Françoise Issenjou, Catherine Just, Michel Lernout, Véronique Bitton, Patricia Pomonti, Danièle *Ivancich*, *Catherine Gillet*, *Robert* Tchalian, Dominique Piot, Thérèse Roth, Jean-Luc Tournier, Jean-Michel Maton, Françoise Martres, Dominique Nolet, Iqbal Akhoun, Anne-Marie Marion, Françoise Rabner, Jean-Loup Carrière, Patrick Ouart, Bertrand Leclerc, Elisabeth Mortier, Christine Missoux, Catherine Gay, Joël Mocaer, Catherine Bares.

La police française a arrêté deux malfaiteurs belges évadés.

Un malfaiteur belge, Michel Anthiémus, âgé de trente-six ans, a été arrêté, lundi 31 décembre, au buffet de la gare de Reims par des policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) et du service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Reims. Michel Anthiéums s'était évadé le 29 août de la prison de Liège en compagnie d'un groupe de détenus, parmi lequel figurait Robert Van Olrbeek, âgé de vingt-quatre ans, arrêté le 24 décembre à Cannes (*le Monde* du 27 décembre).

Les deux malfaiteurs, en compagnie de deux amies, avaient d'abord été aperçus à L'Alpe-d'Huez (Isère), mais ils étaient parvenus à prendre la fuite.

Les deux hommes s'étaient évadés une première fois, le 12 février, de la prison de Namur (Belgique) et avaient été aidés par certains amis de Mᵉ Michel Graindorge, soupçonné d'avoir facilité l'évasion, en juillet, de son client, François Besse, et actuellement jugé par le tribunal correctionnel de Bruxelles (*le Monde* du 22 décembre).

Robert Van Olrbeek et son amie, Mlle Anne Lavenne, ont été inculpés de *« port et détention d'armes, de détention et usage de faux documents »*. L'enquête a également permis d'établir que les détenus en « cavale » avaient été ravitaillés, dans un chalet de L'Alpe-d'Huez, par Balthazar Matera, âgé de soixante-quatre ans, connu des services de police. Balthazar Matera a été écroué à la prison de Varoes (Isère).

● *Luis Alberto Ramos* âgé de trente-huit ans, de nationalité argentine, l'un des ravisseurs de M. Luchino Revelli-Beaumont, a été arrêté à *Buenos-Aires*, vient d'annoncer la police argentine.

Ramos avait été appréhendé à Madrid le 24 juillet 1977 pour avoir participé à l'enlèvement, le 13 avril 1977, du directeur général de Fiat-France, qui devait être libéré le 11 juillet. Le tribunal d'audience de Madrid avait refusé, le 5 décembre, la demande d'extradition de Luis Alberto Ramos formulée par la France et il avait été expulsé d'Espagne le 12 décembre.

UN MEURTRE EN DORDOGNE

Une fête ratée

Dans un village de Dordogne, aux premières heures de la nouvelle année, Didier, seize ans, a tué Jean-Charles, dix-huit ans, d'une balle en pleine poitrine. Tous deux étaient pourtant « des jeunes gens tranquilles » *de Saint-Privat-des-Prés,* « enfants de bonne famille », *dit-on dans le village. Didier était encore collégien et Jean-Charles, qui possédait un C.A.P. de tourneur, venait d'être embauché dans l'usine d'une commune voisine.*

Didier, dont le père, maçon, avait aménagé plusieurs pièces dans une grange proche de sa maison, avait invité une vingtaine d'amis pour le réveillon. Pour tous, c'était là une très bonne idée qu'avait eue le plus jeune de leur bande. La soirée avait dû être gaie, puisque, à 4 heures du matin, personne n'était encore parti.

Lorsque l'un des jeunes gens crut plaisant de verser du vin dans l'assiette d'un autre, plusieurs convives, l'esprit quelque peu échauffé, ont réagi violemment. Des cris, on est rapidement passé aux coups. La fête était « cassée », finie, et l'année menaçait de commencer fort mal ; une dizaine de personnes ont donc préféré quitter les lieux.

Les autres sont restées, mais l'atmosphère était tendue et la bagarre reprenait par intermittence. Didier était de plus en plus inquiet ; sans doute craignait-il qu'on ne saccage la grange que son père lui avait prêtée. Il s'est absenté quelques instants. A son retour, il avait en mains le fusil de chasse de son père. Il l'avait chargé. Adossé au mur, il pointa l'arme sur ses amis et leur ordonna de déguerpir. L'un d'eux, Jean-Charles Desrosiers, se détachant du groupe, s'est alors avancé vers lui, « très certainement pour le désarmer », *ont précisé les gendarmes.*

Un coup de feu est parti et Jean-Charles s'est écroulé, mortellement blessé. Les derniers convives se sont enfuis. L'un d'entre eux, retrouvant son sang-froid, est allé avertir les parents de la victime. Puis les gendarmes ont été prévenus. Ils ont arrêté Didier, qui devait être présenté au parquet de Périgueux ce mercredi 2 janvier.

CATASTROPHES

Violent séisme aux Açores

Une cinquantaine de morts déjà dénombrés

Ponta-Delgada (A.F.P., U.P.I., A.P.). — Un violent tremblement de terre a secoué, mardi 1ᵉʳ janvier 1980 à 17 h. 42 (heure française), l'archipel des Açores situé dans l'Atlantique nord, à quelque 1 600 kilomètres à l'ouest du Portugal. Selon les premiers éléments dont on dispose, et notamment les calculs du centre de surveillance américain de Golden (Colorado), le séisme aurait atteint la magnitude 7 sur l'échelle de Richter, et son épicentre serait situé dans l'Atlantique, à environ 120 kilomètres au nord de l'archipel.

Bien qu'il soit encore difficile pour les autorités portugaises — car les communications ont été interrompues — de faire une première estimation des dégâts et du nombre des victimes — les premiers chiffres font état de plus de cinquante morts et de trois cents blessés, — *on croit* savoir que l'île de Terceira où est installée la base militaire américaine de Laje aurait été particulièrement éprouvée par les secousses. Ainsi, les deux villes d'Angra do Heroismo et de Biscoitos *auraient subi d'importants* dégâts et pour venir en aide aux sinistrés les responsables de la base américaine auraient mis des équipes de sauvetage à la disposition des autorités locales. Le séisme a, aussi, été ressenti sur les îles de *Faial*, de *Pico* et de Sao Jorge, tandis que sur l'île de Sao Miguel, où se trouve la capitale des Açores, les secousses ont entraîné des coupures de courant et la rupture de conduites d'eau. Le président de la République portugaise, le général Eanes, a quitté le 2 janvier Lisbonne pour se rendre sur l'île de Terceira et notamment dans la ville d'Angra do Heroismo.

Ce n'est pas la première fois que les Açores sont touchées par un tremblement de terre. Cela tient à leur position particulière sur une crête — la dorsale médio-atlantique — qui, du nord au sud, coupe l'Atlantique en deux bassins. L'essentiel de cette dorsale est sub-océanique, mais de loin en loin, elle est jalonnée par des îles comme Jan-Mayen, l'Islande, les Açores, Ascension, Tristan-da-Cunha et Bouvet. Cette dorsale est le résultat d'une montée du magma profond sous la poussée duquel prend naissance l'expansion de l'océan Atlantique. Les forces considérables mises en jeu à cette occasion *expliquent* que, du nord au sud, la dorsale médio-atlantique soit le siège d'une intense activité sismique et volcanique.

Cependant, la plupart des tremblements de terre qui se produisent dans les dorsales sub-océaniques sont en général de magnitude relativement faible, contrairement à ce qui se passe dans les fossés océaniques qui « festonnent » le Pacifique comme au large du Chili ou du Japon. Dans les premières, en effet, la croûte océanique formée par la montée du magma est jeune, donc peu épaisse et encore peu consolidée ; dans les seconds, il s'agit d'une « vieille croûte » épaisse et très rigide qui casse beaucoup plus violemment et donne par conséquent lieu à des séismes de plus forte magnitude.

Au cours de la nuit du réveillon

QUARANTE-DEUX PERSONNES PÉRISSENT DANS L'INCENDIE D'UN CLUB DE DANSE AU QUÉBEC

Quarante-deux personnes ont péri au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre dans l'incendie d'un club de danse, à Chapais, une ville de trois mille habitants située à 500 kilomètres au nord de Montréal. Il y aurait plus de cinquante blessés, brûlés ou intoxiqués par la fumée. Les sauveteurs, qui fouillent les décombres redoutaient encore, quelques heures après le drame, de découvrir d'autres victimes.

Selon les premiers résultats de l'enquête, l'incendie aurait été provoqué par un client qui, par jeu, aurait approché la flamme d'un briquet d'une des guirlandes qui ornaient le club. Le feu se serait aussitôt propagé très rapidement aux branches de sapin, imprégnées de résine, qui décoraient la piste où évoluaient trois cents à quatre cents personnes.

Selon un rescapé, les réveillonneurs n'ont pas prêté immédiatement attention à l'incendie et ont continué à danser. Très vite, cependant, la panique a gagné les personnes présentes. Certaines, vêtues de robes et de chemises synthétiques, ont été transformées en torches. Selon un témoin, les premiers secours des pompiers sont arrivés un quart d'heure après le début de l'incendie : il était trop tard. — (*A.F.P., A.P.*)

FAITS DIVERS

● *Le bilan des avalanches en Savoie.* — Les conditions météorologiques sont à nouveau bonnes dans le massif de la Vanoise, en Savoie, depuis le mardi 1ᵉʳ janvier. Après les avalanches survenues ces derniers jours, la gendarmerie a dénombré trois morts aux environs du refuge Félix-Faure, situé dans le parc national de la Vanoise, à 2 515 mètres d'altitude (*le Monde* du 1ᵉʳ janvier). Les corps de deux jeunes Parisiens de vingt-cinq ans, Emmanuel Dollé et Fabrice Tinayré, ont été respectivement découverts sur la moraine du lac des Vaches et non loin du refuge. Ces deux personnes sont mortes de froid. *Le corps de la troisième victime* a été retrouvé, mardi 1ᵉʳ janvier, à dix minutes du refuge, enseveli par une coulée d'avalanche. Il s'agit de Vincent Girard, guide de la promotion d'août 1979 à Chamonix, qui vivait à Bozel (Savoie).

D'autre part, quinze personnes, abritées dans le refuge Félix-Faure ces derniers jours, ont été évacuées, mardi 1ᵉʳ janvier à l'aube, par trois hélicoptères.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

TRENTE-CINQ ÉTATS ACCEPTENT LE PRINCIPE DES ÉQUIVALENCES DE DIPLOMES EN EUROPE

Les représentants des trente-cinq pays, réunis au siège de l'UNESCO à Paris, ont signé, récemment, une convention « *sur la reconnaissance des études et diplômes relatifs à l'enseignement supérieur* » dans les Etats de la région Europe (qui comprend aussi le Canada, les Etats-Unis et Israël).

L'article premier de la convention prévoit notamment que « *la reconnaissance d'un diplôme permettra que la candidature du titulaire intéressé soit prise en considération en vue de son admission dans les institutions d'enseignement supérieur (...) comme s'il était titulaire du diplôme comparable obtenu dans l'Etat contractant* ».

Cette convention entrera en vigueur lorsqu'elle aura été ratifiée par cinq Etats — ce qui peut prendre plusieurs années. Jusqu'à présent, des conventions de ce genre ont été adoptées par les Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que par les Etats riverains de la Méditerranée et les Etats arabes.

RELIGION

● *Jean-Paul II vient de nommer archevêque de Milan le Père Carlo Martini*, jésuite, recteur de l'université grégorienne à Rome et membre de la commission biblique pontificale. Agé de cinquante-deux ans, ce prélat d'origine piémontaise succède au cardinal Colombo, dont la démission avait été acceptée par le pape.

● *La Fraternité de la jeunesse islamo-chrétienne* et Information, Culture et Immigration célèbrent le 6 janvier, à 16 h., 20, rue Chabrol, Paris-10e, la naissance de Jésus (tél., de 15 à 18 h. :

DÉFENSE

POINT DE VUE

Les armes eurostratégiques : un dossier truqué

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

Il suffit, pour ouvrir des perspectives nouvelles, d'entamer une réflexion sur les raisons réelles qui ont pu inciter les Etats-Unis à présenter, aujourd'hui, devant l'opinion internationale, un dossier truqué pour justifier ce qu'ils appellent la « *modernisation* » de l'OTAN. Personne, en effet, ne se risque sans raisons graves, ni objectifs d'importance particulière, à encourir le discrédit éventuel inhérent à toute altération publique de la vérité.

Or, pour tout familier des questions nucléaires, il apparaît à l'évidence que le dossier des nouveaux missiles dits eurostratégiques est contestable sur deux points principaux au moins : on fait entre ces *missiles et les SS-20 soviétiques* une assimilation de nature qui constitue une confusion, du tactique au stratégique ; *on prétend remédier* à un déséquilibre qui serait apparu récemment en faveur de l'U.R.S.S. alors que, de l'avis même d'experts occidentaux incontestés, il n'en est rien.

Les catégories de forces en présence

On sait que, par définition, les *armes nucléaires stratégiques* ou de dissuasion sont celles — quel que soit leur lieu de stationnement — qui *peuvent frapper le territoire* de l'une *ou* l'autre des deux superpuissances, et les inciter ainsi à la sagesse. Mais les conséquences possible d'une telle frappe exigent en *corollaire, par prudence* élémentaire, que leur maniement ne se fasse qu'au niveau d'un chef d'Etat mandaté à cet effet, pour *les intérêts vitaux — certains disent la survie*, — du seul peuple dont il est le mandataire.

Par opposition, les armes nucléaires qui ne peuvent atteindre qu'une nation *intermédiaire*, démunie de capacités de *riposte* au même niveau et contrainte comme telle à accepter le conflit qui lui est imposé, *sont* cataloguées *tactiques* — ou de combat, — quelles que soient leurs autres caractéristiques de portée, de puissance ou de lieu de stationnement, qui ne sont jamais déterminantes.

Dans ces conditions, le SS-20, dont les Etats-Unis sont hors de portée, n'est, sans ambiguïté, qu'une arme tactique et n'a du reste pas été inclus dans SALT 2 — au contraire du Backfire, — bien qu'il soit déployé depuis deux ans. Le *cruise-missile*, en revanche, qui menacerait *directement* l'U.R.S.S. s'il était basé en Europe, serait alors stratégique — tout comme le Pershing-2 — et a été englobé à ce titre dans les accords récents.

Au total, c'est l'Occident qui dispose d'une supériorité reconnue — sept mille têtes environ contre trois *mille cinq cents*, d'après le SIPRI (1) soit le double — dans ce domaine nucléaire tactique qui compense justement, dans la balance globale des forces et dans les plans de l'OTAN, l'avantage soviétique en matière conventionnelle. Mais on a réussi à persuader aujourd'hui l'opinion du contraire en limitant le débat aux seules armes de portée intermédiaire et en jouant sur la place ambiguë de l'OTAN dans l'alliance pour truquer le dossier.

Dès lors que l'on admet en effet, du fait de l'étroite imbrication des objectifs militaires et des centres démographiques en *Europe*, ne pouvoir déléguer entre les mains de militaires, politiquement irresponsables par définition, que des *armes limitées en puissance* et *en portée*, il existe un seuil au-delà duquel les armes nucléaires tactiques doivent rester, comme les stratégiques, sous contrôle étroit d'instances gouvernementales. Chez les Soviétiques, ce principe a abouti à conserver les armes les plus puissantes en U.R.S.S., ce qui nécessitait simplement des vecteurs de portée intermédiaire pour couvrir tous les *objectifs* militaires d'Europe occidentale.

A part quelques avions d'attaque, anciens pour la plupart, ces vecteurs soviétiques ont surtout consisté, depuis vingt ans, en sept cents engins mégatonniques SS-4 et SS-5, réduit aujourd'hui à six cents, parallèlement au *déploiement*, depuis 1977, d'une centaine de SS-20. Celui-ci, toujours de portée intermédiaire, reste donc dans la ligne soviétique habituelle. Il n'apporte guère d'autres éléments nouveaux, par rapport aux matériels précédents, qu'une amélioration de la précision et une augmentation du nombre de têtes — où les Soviétiques sont en retard ; mais aussi, à nombre égal de vecteurs, une diminution corrélative de puissance *explosive* de plus de moitié (*Military-Balance*, 1978-1979, page 81).

Du côté occidental, pour des raisons évidentes, la solution retenue a été différente. Comme le principe de prudence interdisait, là aussi, de donner à un organisme non souverain — et aux généraux qui sont à sa tête — une délégation de frappe en *territoire* soviétique qui engagerait la survie des nations d'où partirait la salve, les armes de l'OTAN ont été limitées à de courtes portées, ne pouvant atteindre que des pays qui n'ont eux-mêmes aucun moyen de riposte au niveau nucléaire.

Mais l'alliance occidentale n'est pas dépourvue pour autant, bien qu'on semble vouloir *le taire* en l'occurrence, des moyens de contrebattre éventuellement les engins soviétiques, objets de ce débat. Elle le ferait simplement à des niveaux de décision politique supérieurs à l'OTAN. Outre les forces nationales stratégiques sous-marines, française et anglaise, outre la supériorité occidentale en avions d'attaque, plusieurs sous-marins nucléaires lance-engins américains, représentant quatre cents têtes nucléaires Poseidon (*Military-Balance*, 1979-1980, page 119), ont été détachés du système central américain au théâtre européen. *Ils sont* à pied d'œuvre depuis longtemps, aussi invulnérables à toute frappe soviétique que faciles à *renforcer*, tout en présentant l'*avantage dissuasif* incomparable d'engager sans équivoque les Etats-Unis puisque leur *clef se trouve aux mains* du seul président américain. Mais c'est peut-être là, justement, que le bât blesse.

Le désengagement des Etats-Unis ?

Le *déploiement* programmé de nouveaux *missiles* en *Europe* ne revient donc pas à moderniser l'OTAN, qui n'a jamais possédé de *matériels de cette catégorie*. Mais l'acharnement, *politiquement* dangereux, mis à l'imposer à des alliés réticents, serait inexplicable s'il se *réduisait à une* nouvelle accumulation d'armes *dans* un domaine déjà en équilibre : à moins qu'il ne s'agisse, en réalité, d'un changement de *concept stratégique* des Etats-Unis — dont l'OTAN n'est qu'un instrument — pour asseoir la sécurité du continent européen sur des bases *nouvelles*.

Si l'on se *réfère* au souci constant des Etats-Unis, continûment exprimé de McNamara et James Schlesinger jusqu'à Kissinger *récemment* à Bruxelles — au fur et à mesure que l'U.R.S.S. *comblait* son *retard* technologique initial, — de se désengager des conséquences d'un conflit en Europe, on est conduit à envisager que la « *modernisation* » actuelle de l'OTAN s'inscrit surtout dans cette direction. Il ne s'agirait alors pas tant de *renforcer* des défenses européennes largement suffisantes, que de remplacer les quatre cents têtes du système central Poseidon *qui* engage le président des Etats-Unis, par des systèmes locaux plus vulnérables, mais décentralisés.

C'est la seule explication satisfaisante *sur un plan militaire* comme sur celui de la sécurité américaine. Mais elle n'a de sens que si l'on franchit un pas dans le raisonnement, et que l'on admet *que* le président des Etats-Unis puisse céder, un jour, la décision d'engagement de ces *armes*, ce que l'on appelle la clef. En fait, cela ne peut se faire que dans deux directions : le commandement militaire américain en Europe, ou les *gouvernements* des nations concernées.

Dans la première solution, ce serait en violation du principe fondamental de contrôle politique étroit de l'escalade, et au mépris de leurs partenaires, que les Etats-Unis reporteraient sur leurs militaires la responsabilité *apparente* d'engagement du *parapluie* nucléaire *qui est* à la base de l'alliance ; et sur les seuls peuples européens tous les dangers d'anéantissement en cas de rétorsion soviétique. Cela dit, la ficelle serait un peu *grosse* et le désengagement *illusoire* dans la mesure où l'U.R.S.S. pourrait récuser cette dialectique, et considérer toute décision du SHAPE comme engageant les Etats-Unis

Il en irait tout *différemment* si les Etats-Unis *envisageaient* de transférer un jour ces armes, en toute propriété, aux gouvernements des *pays* sur lesquels elles seraient *déployées* et que *ceux-ci* l'acceptent, mettant ainsi le monde devant un nouveau fait accompli. Le problème n'est *évidemment* pas celui de la Belgique, *ni* des Pays-Bas, *ni* même de l'Italie, mais bien de la R.F.A. sur laquelle sont prévus la totalité des Pershing-2. La R.F.A. pourrait *ainsi*, en recevant une force balistique stratégique équivalente à celle de France ou d'Angleterre, devenir le *pivot* de la défense européenne hors de tout protectorat de ses voisins ; mais récupérer aussi, en violation des accords de Paris, une capacité souveraine d'initiative politique dont l'Europe a déjà beaucoup souffert, et pourrait encore pâtir tant que ne sont pas résolus les problèmes de Berlin et de la réunification.

Cette hypothèse, puisque ce n'est qu'une hypothèse, est la seule qui confère une logique à toute cette affaire. Elle peut paraître invraisemblable parce qu'elle est impensable aujourd'hui. Mais on peut *craindre*, à la *réflexion*, qu'il n'en soit *plus* de même dans quelques années, quand seront en place les matériels et que *les* peuples seront habitués à leur présence.

(*) Vice-amiral d'escadre (en retraite).

(1) Stockholm International Peace Research Institute, Sveavägen 166, S-113 46 Stockholm.

SPORTS

TENNIS

Championnats d'Australie

DEUXIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE POUR GUILLERMO VILAS

Vainqueur des Américains Victor Amaya en demi-finale (7-5, 3-6, 3-6, 7-6, 7-6) et John Sadri en finale (7-6, 6-3, 6-2), l'Argentin Guillermo Vilas a conservé, le mercredi 2 janvier, au stade Kooyong de Melbourne, son titre de champion d'Australie de tennis.

Médiocre joueur sur herbe, Vilas a surtout profité de la faiblesse de la participation après les forfaits de dernière heure des Américains Jimmy Connors, Roscoe Tanner, du Paraguayen Victor Pecci et l'abstention des autres meilleurs joueurs mondiaux. Ceux-ci étaient fatigués par une saison trop chargée ou désireux de préparer le « masters », programmé du 9 au 13 janvier au Madison Square Garden de New-York.

Avec l'élimination de John Alexander dès le premier tour, ces championnats open d'Australie auront confirmé le déclin de la grande école australienne dont le meilleur représentant a été cette fois Colin Dibley, parvenu pour la première fois de sa carrière en demi-finale à... trente-cinq ans.

Pour remporter son deuxième titre australien, Guillermo Vilas a néanmoins été à la peine puisqu'il a dû jouer quatre heures et demie contre Phil Dent en quart de finale (6-2, 3-6, 7-6, 4-6, 6-2) et gagner deux sets au *tie-break* contre Victor Amaya. On comprend d'autant moins son ambition de gagner... Wimbledon cette année en renonçant peut-être pour ce faire à disputer Roland-Garros.

CYCLISME

LE SOUVENIR DE FAUSTO COPPI

Il y a vingt ans, le 2 janvier 1960, le coureur cycliste italien Fausto Coppi mourait, à l'hôpital de Tortona, vaincu par la *malaria* qu'il avait contractée en Haute-Volta et victime d'une erreur de diagnostic, ses médecins l'ayant soigné pour une grippe.

Cruel et singulier destin d'un sportif d'exception que la mort a frappé prématurément — il avait tout juste dépassé la quarantaine — comme pour le soustraire au vieillissement. De fait, nous gardons de Fausto Coppi le souvenir d'un coureur en activité, exemplaire à tous égards, qui marqua son époque et inventa le cyclisme moderne par des méthodes de préparation et d'entraînement opposées à l'empirisme de ses aînés. La classe ou la popularité de ceux qui lui ont succédé n'ont pas entamé son prestige. Aujourd'hui encore, il reste le « campionnissimo », champion prédestiné qui inspira Bobet, Anquetil, Merckx et Bernard Hinault. L'héritage qu'il leur a laissé représente sans doute la plus belle victoire de ce cycliste illustre dont le palmarès offre l'image du registre idéal. — J. A.

CARNET

Naissances

— François et Marie-Christine LESPRIT, née Gautrelet, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marine,

le 26 décembre 1979.
43, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Mariages

— **Colette BLOCH**
et
Gilles PISIER
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 27 décembre 1979.
7, square Albin-Cachot,
75013 Paris.

— **Nicole CALON,**
et
***Jean-Louis* FRONVILLE**
ont la joie d'annoncer qu'ils se sont mariés le 22 décembre dans l'intimité.
3, rue de la 2e-D.B., 80000 Amiens.
Centre hospitalier, 02303 Chauny.

Décès

— M. et Mme René Combastet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Chassaing, ses enfants, et petits-enfants,
Mme Maurice Vaujour et ses enfants,
M. et Mme Paul Combastet et leurs enfants,
ses frère, sœur, belle-sœur, neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne COMBASTET-BANAY,

membre de la Société
des gens de lettres de France,
présidente honoraire
du Centre international
de documentation pour la danse,
fondatrice du prix Jeanne-Banay
décerné par l'Alliance française,
survenu le 17 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 12 janvier 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Eglise, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).
43, rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.
68, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.
18, rue de Bourgogne, 75007 Paris.
26, avenue Trudaine, 75009 Paris.

— M. et Mme Gérard Courtial et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Jonquoy et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Duhamel et leurs enfants,
M. et Mme Roland Laborde et leurs enfants,
M. et Mme Philippe-Louis Courtial et leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Georges-Max COURTIAL,

leur mère et grand-mère, survenu le 29 décembre 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 2 janvier 1980, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation), où l'on se réunira.

7, rue Alfred-Bruneau,
75016 Paris.

— Mme Jean Eddie Crémier, son épouse, a la profonde douleur de faire part du décès, survenu le 29 décembre 1979, de

M. Jean Eddie CREMIER,

compositeur,
chef d'orchestre,
prix international du disque.

Les obsèques religieuses, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Maur (Val-de-Marne), auront lieu le jeudi 3 janvier 1980, à 14 heures, suivies de l'inhumation, dans le caveau de famille, au cimetière Condé à Saint-Maur.

2, avenue du Midi,
94100 Saint-Maur.

— Mme Albert Heriche, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Tony Chareston, leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

Mme Henri ETLING.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le 3 janvier 1980.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse.

11, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.
11, rue Degas, 75016 Paris.

— Mme Maurice Jullian-Gaufrès,
M. et Mme Philippe Jullian-Gaufrès,
M. et Mme Max Jullian-Gaufrès,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice JULLIAN-GAUFRÈS,
ingénieur E.C.P.,

survenu le 17 décembre, dans sa quatre-vingtième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Uzès.
Grenoble, Paris.

— Saint-Jean-de-Vedas,
Lyon, Quissac.
On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Philippe LOMBARD,

survenu à Montpellier, le 25 décembre 1979.
La cérémonie religieuse a été célébrée au grand temple de Lyon, le 29 décembre 1979.
De la part de :
Mme Philippe Lombard,
Bruno, Thierry, Patrice, Sylvia, ses enfants,
Mme Marc Lombard et ses enfants,
M. et Mme Robert Palatan et leurs enfants,
Les familles Lombard, Roman, Sandoz, Palatan, Leenhardt, Hentsch.
« Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »
Mathieu, V, 9.

— Monique et Pierre Biarnes et leurs enfants ont la douleur de faire part du passage à l'Orient éternel de

Raoul MATHIEU,

leur père, beau-père et grand-père le 1er janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 3 janvier, à Tulette, dans la plus stricte intimité.
« Gémissons, gémissons, gémissons, mais espérons. »
Dakar (Sénégal).
Tulette (Drôme).

— Le président et les membres du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice MOCH,

chevalier de la Légion d'honneur, ancien secrétaire général du CRIF.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Roger Pautte, née Madeleine Pasqualini,
Ses enfants, sa famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roger PAUTTE,

décédé après une longue et douloureuse maladie.
Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Louis de la Salpêtrière, le vendredi 4 janvier 1980, à 18 heures.

— Mlle Chantal Salats,
M. et Mme Bernard Bazin et leurs enfants,
Mme Albert Combescot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Marcel SALATS,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur père, beau-père, grand-père, beau-frère et parent, pieusement décédé dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 28 décembre 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 4 janvier 1980, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).
Une messe précédant l'inhumation aura lieu à Excideuil (Dordogne), le samedi 5 janvier, à 15 heures.
3, villa Patrice-Boudard,
75016 Paris.
13, rue Thiboumery, 75015 Paris.
Savignac-Ledrier, 24270 Lanouaille (Dordogne).

— Mme Alex Weill,
M. et Mme Gérard Marabélias et leurs fils Xavier et Bruno,
Mme Alfred Weill et son fils,
M. et Mme Paul Mayran et leurs enfants,
Les familles Cerf, Wolff, Weill, Well, Littman, Vialla, de Blasi, *Becquié, Narson,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alex WEILL,

professeur à l'université
des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie
de Strasbourg,
doyen honoraire
de la faculté de droit
et des sciences politiques
économiques,
ancien membre
du Conseil supérieur
de la magistrature,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
docteur honoris causa
des universités de Liège
et de Lausanne.

survenu le 8 décembre 1979.
27, boulevard Tauler, Strasbourg.
Les obsèques ont été célébrées le jeudi 13 décembre, *en* l'église Saint-Maurice de Strasbourg.

[Né en 1912, Alex Weill a eu une carrière éminente de juriste et écrit un précis de droit civil ; il a été membre du Conseil supérieur de la magistrature de 1971 à 1974.]

Remerciements

— Mme Louis Vidal, ses enfants et *toute sa famille, très touchés des* marques de sympathie qui leur ont été exprimées lors du décès de

M. Louis VIDAL,

prient leurs amis de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Anniversaires

— **Le docteur Léon MOATTI** s'est éteint le 2 janvier 1979.
Sa famille et ses amis gardent vivace la lumière de son souvenir.

— Il y a dix ans, à Morzine, disparaissait

Pierre WEIL.

Sa mémoire est rappelée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
3, allée de la Robertsau,
Strasbourg.

Messes

— Une messe sera célébrée en souvenir de

Erick d'ORNHJELM,

le 11 janvier 1980, à 11 heures, en la chapelle Sainte-Thérèse (paroisse Saint-Honoré d'Eylau, 71, rue Boissière, 75116 Paris).
Ses amis sont invités à se joindre à cette messe ou à *la prière.*

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-VIII, mercredi 9 janvier, à 14 heures, bât. H, salle 015, M. Souheil Al Kach : « Convaincre : discours de répres*sion* ».

— Université de Paris-V, jeudi 10 janvier, à 14 heures, amphithéâtre E-Durkheim, Mlle Montserrat Palau-Marti : « Les Sabe-opara (Hinterland de la côte du Bénin), apport de matériaux et essai d'interprétation ».

— Université de Paris-IV, jeudi 10 janvier, à 15 *heures, salle* Louis-Liard, M. Louis Cohen Van Delft : « L'écrivain moraliste dans la littérature française (1649-1696) ; essai de définition et de typologie ».

— Université de Paris-VIII, samedi 12 janvier, à 14 h. 30, bâtiment E, salle 012 D, Mlle Marie-Noëlle Prieur, épouse Gary : « Contribution à l'étude de quelques règles sémantiques : les verbes dérivés de noms ».

— Université de Strasbourg, samedi 12 janvier, à 14 heures, salle Fustel-de-Coulanges, M. Jacques Beauchard : « La dynamique conflictuelle ».

— Université de Paris-IV, samedi 12 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Gilbert Maurin : « La critique politique, sociale et littéraire dans le grand dictionnaire universel du dix-neuvième siècle de Pierre Larousse ».

LETTRES

« CHRONIQUES D'UN AUTRE MONDE » de Georges Riond

En écrivant les 314 pages des *Chroniques d'un autre monde*, Georges Riond prétend qu'il n'a pas voulu rédiger ses Mémoires : *« Il y a des confidences*, écrit-il, *que je ne dois qu'à mon cœur ou à mon âme. »* Reste un livre de souvenirs extrêmement dense, avec des images de sa petite enfance pendant la guerre 14-18, son action militante dans les rangs des Jeunesses patriotes, ses responsabilités à la tête de la Légion française des combattants (créée sous Vichy), sa brouille avec Laval, sa participation à la Résistance, son rôle en tant que vice-président de l'Assemblée de l'Union française, son attitude vis-à-vis de la décolonisation, ses dons d'organisateur de la Biennale de l'information et de président du Comité du rayonnement français. Devant une existence aussi pleine, on est étonné de lire sous la plume de son biographe : *« La guerre de 1939 brisera la courbe de sa carrière, mais la défaite n'altérera pas sa résolution. »*

★ Editions France-Empire.

« LE LION ET LE MARABOUT » de Michel Droit

Sous le titre « Le Lion et le Marabout », Michel Droit a rassemblé dix nouvelles qui sont des tranches de vie, détachées de la sienne. Ancien combattant des Forces françaises libres, journaliste, pamphlétaire, écrivain, l'auteur saute des savanes d'Afrique aux étangs de Camargue, de la guerre en Allemagne aux Indiens du Rio-Grande, en passant par la connaissance romantique de Nadia, la belle et timide polio...

Mémoires-éclairs d'un homme qui se retourne et choisit de confier à ses congénères quelques épisodes de sa vie d'homme. Dans un style agréable à lire.

★ Plon, éditeur.

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons aujourd'hui la publication de la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur que nous avons commencée dans notre numéro daté du 2 janvier.

Commerce et artisanat

Est promu *commandeur :*
M. Jean Pecresse, président du conseil national du commerce.
Est promu *officier :*
M. Robert Delesalle, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing et de la chambre régionale de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais.
Sont nommés *chevaliers :*
MM. Henri Cassan, président de la chambre de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon ; Maurice Couilliot, président de la chambre de commerce et d'industrie du Var ; Joseph Devaux, président de la chambre de métiers de l'Aveyron ; Marc Goguet, vice-président fondateur du conseil national du commerce associé ; Jean Leloup, président de la fédération nationale du commerce et de l'artisanat de l'automobile ; Louis Pingeot, président de la chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Ferrand ; Mme Christiane Vernes, présidente de l'union nationale des femmes patrons ; M. Boris Weiss, vice-président des chambres de commerce et d'industrie d'Alsace et de Strasbourg.

Postes et télécommunications

Est promu *commandeur :*
M. André Lanquet, président directeur général de la Sofrepost.
Sont promus *officiers :*
MM. Albert Delbouys, directeur des télécommunications, responsable de la zone Est ; Armand Vatteone, inspecteur général au service de l'inspection générale.
Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jules Andries, receveur de classe exceptionnelle à Toulon ; Jacques Arbelt, ingénieur en chef à l'administration centrale ; Maurice Bosdeveix, directeur régional des postes à Lyon ; Yves Contellec, chef de service départemental à Laval ; Mlle Paulette Guillot, inspecteur principal à l'administration centrale; MM. René Journet, directeur à la Sofrecom ; Jacques Ruat, sous-directeur à l'administration centrale; André Simoncini, directeur régional des télécommunications à Dijon.

Anciens combattants

Sont promus *officiers :*
MM. André Aurousseau, membre du comité *directeur et* trésorier général de Résistance-Fer ; Jean-Paul Bourcheix, directeur à l'administration centrale ; Philippe Chalan, trésorier d'une amicale d'anciens combattants ; Achille Pilhon, président départemental d'associations d'anciens combattants et administrateur national des médaillés militaires.
Sont nommés *chevaliers :*
Mme Eliane Auger, épouse Gaillard, membre actif de l'association Rhin et Danube ; *MM.* Jean Belhomme, membre du comité directeur de l'Association des Français libres ; André Cambray, vice-président départemental de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre ; Marcel Chanaron, inspecteur général ; Louis Doise, vice-président départemental de l'association Rhin et Danube ; Pierre Filippini, président départemental de l'Union nationale des combattants ; Germain Loustalot, secrétaire d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Georges Paglia, vice-président d'une section d'association d'anciens combattants; Mme Jeanne Perrin, épouse Saint-Pierre, membre du comité national des Dames d'entraide des médaillés militaires ; M. Marin Pocquet de Livonnière, activités sociales en faveur des anciens combattants.

Déportés et internés de la résistance

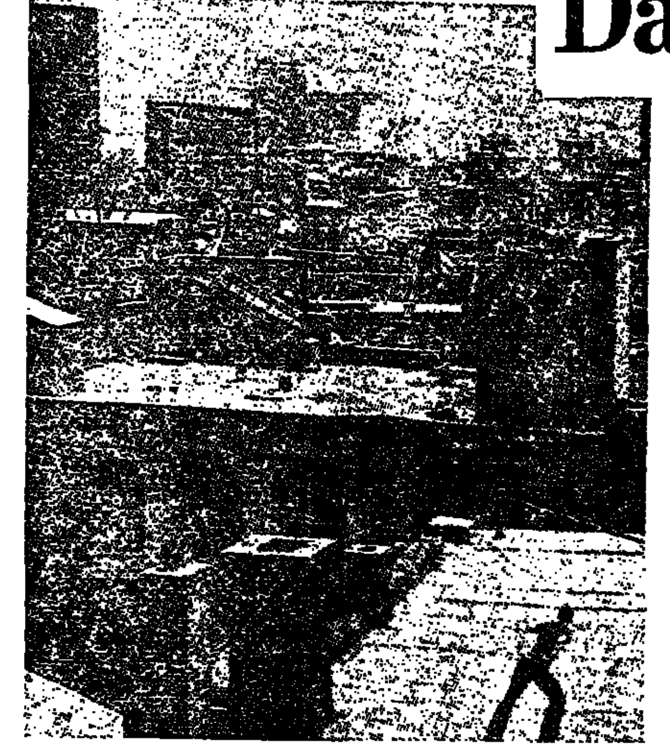
Sont promus *officiers :*
MM. Jean Braun, dit Durtal, interné, résistant ; René Heckenroth, interné résistant.
Sont nommés *chevaliers :*
MM. Pierre Bader ; Jacques Chevalier ; Robert Daubin ; le pasteur Albert Trubert, tous internés *résistants.*

Culture

— Dans certaines de nos éditions du 2 janvier, une erreur typographique nous a fait omettre le nom de M. Paul-Louis Mignon, journaliste et critique dramatique à Radio-France. Celui-ci a été promu officier.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Danser à New-York



Trisha Brown sur les toits de Greenwich-Village

DES l'arrivée à New-York on croit vivre une séquence de *Hair*. Twyla Tharp, la chorégraphe du film, n'a eu qu'à transposer à l'écran le rythme et la couleur de la ville. Enchevêtrement des routes, étirement souple des ponts, accumulation verticale des buildings, quadrillage répétitif des rues... La danse est sécrétée par la ville elle-même. Une Thrisha Brown la capte à sa source vive lorsqu'elle imagine de faire marcher ses danseurs sur les murs *(Walking down the side of a building)* ou lorsqu'ils se transmettent une série de mouvements déferlant comme des vagues sur les toits en terrasse de Soho.

La danse moderne a trouvé à New-York son terrain d'élection. Elle s'est organisée vers 1960 autour de la Judson Church. Héritiers, pour la plupart, de Merce Cunningham, des chorégraphes comme Yvonne Rainer, David Gordon, Thrisha Brown, Deborah Hay, Rudy Perez, Simone Forti, Viola Farber, ont fait école à leur tour. Depuis, les groupes n'ont cessé de proliférer ; la recherche s'est diversifiée, individualisée. Au cœur d'une cité abandonnée par des dizaines de milliers d'habitants, les artistes ont pu trouver, dans le sud de Manhattan, des entrepôts, des hangars désaffectés pour des prix dérisoires. Tout un mode de vie s'est établi dans les *lofts*. Aujourd'hui habiter un *loft* est devenu du dernier chic ; mais ce phénomène a été essentiel dans le mouvement de création des dix dernières années. Il a permis le rapprochement et le mélange des peintres, des musiciens, des danseurs et favorisé l'interpénétration entre les différents moyens d'expression, chaque *loft* constituant une cellule de recherche et d'expérimentation.

Comment sortir du « loft » ?

A Greenwich-Village, un immeuble de cinq étages, architecture de fer et grandes baies (style Bon Marché) ; un escalier raide mène chez Simone Forti, une des personnalités les plus attachantes de la *modern dance*. L'appartement sans cloisons est rythmé par des colonnes de fonte. Un foisonnement de plantes vertes. Sur la rue un vaste espace pour la danse ; dans un rétrécissement donnant sur une cour intérieure se trouvent la bibliothèque, un canapé, des disques. Puis on accède au coin repas : une table ronde, une suspension rustique, toute une vaisselle au mur, des herbes aromatiques ; un chat et, au fond, le matelas, à même le sol.

Ce schéma typique se retrouve en multiples exemplaires avec des variantes suivant le caractère de chacun. A deux numéros de là, le monte-charge nous jette directement dans l'atelier de Thrisha Brown, un volume nu d'un blanc aveuglant. Il y a quelques chaises pour les visiteurs, des danseurs qui se relaxent, un chien, et, comme dessinée dans le mur, une porte.

De l'autre côté de la rue, à nouveau un escalier raide. Douglas Dunn, toujours aussi blond, fait les honneurs de sa cuisine-salon. Briques apparentes. Un meuble disposé en épi, débordant de pull-overs multicolores et de chaussures, délimite l'espace danse. Sur une étagère, des dictionnaires, une grammaire, les poésies de Verlaine ; Douglas Dunn apprend méthodiquement le français en vue de ses prochaines tournées.

Si New-York est un ferment pour les chorégraphes, ceux-ci y vivent en marge dans des conditions souvent précaires. Pour tous le même problème se pose : comment sortir du *loft* ? Comment se faire reconnaître ? L'aventure est d'autant plus incertaine que de nombreux groupes, venus de toute l'Amérique, affluent dans la cité. Pour une Twyla Tharp, qui réussit à forcer les circuits commerciaux, ils sont des centaines à chercher une ouverture. Merce Cunningham en accueille quelques-uns dans ses soirées expérimentales, mais l'audience est restreinte. Les critiques new-yorkais les mieux attentionnés ont fini par déclarer forfait devant le déferlement de cette avant-garde prolifique. Certains danseurs ont entrepris de se regrouper pour produire des spectacles. C'est ainsi que les compagnies de Murray Louis, Alvin Ailey, Alwin Nikolaïs, José Limon et Merce Cunningham se sont associées pour un cycle *Masters of American Dance* au City Center de la 55e Rue en novembre dernier.

Depuis plusieurs années, la Tag Foundation s'occupe de la promotion des jeunes chorégraphes grâce au New York Dance Festival organisé à Central Park dans la première quinzaine de septembre. En 1975, la Tag Foundation a créé un organisme, Dance Umbrella, plus spécialement affecté à la diffusion en Amérique et à l'étranger. Il lui manquait un théâtre d'essai. Elle a loué pour la saison d'hiver au coin de la 54e Rue et de la 10e Avenue l'ancien studio de la Twentieth Century Fox où avait été aménagée en 1940 une piscine pour les films d'Esther Williams. C'est un vaste espace équipé d'une structure démontable de fabrication française pour recevoir les spectateurs. Grâce à cette organisation, une quinzaine de compagnies ont pu bénéficier d'un équipement technique commun tout en conservant chacune son autonomie créatrice. Après Merce Cunningham, Andy de Groat, Steve Paxton, Sara Rudner... David Gordon et sa femme, Valda Setterfield, présentent actuellement *Matter*, une chorégraphie très théâtralisée d'un style hyperréaliste.

Toujours dans le Village, à Soho, un autre laboratoire s'est ouvert, le Kitchen Center, ainsi nommé parce qu'il est installé dans la cuisine d'un ancien hôtel. De nombreuses *performances* sont programmées ; elles sont pour la plupart fondées sur l'utilisation de la vidéo. La musique et la danse ont largement leur part dans des expériences où l'on retrouve les noms de John Gibson et Nancy Topf, Bob Ashley, Phil Glass, Lucinda Childs, Meredith Monk et bien d'autres.

Encore mal maîtrisée chez nous, la vidéo est entrée dans les mœurs américaines. Le gouvernement vient de débloquer 15 millions de dollars pour favoriser cet art nouveau, qui pourrait être retransmis dans le monde entier par satellite. Là encore Merce Cunningham fait figure de pionnier ; il y a des années qu'il étudie les rapports de la danse — art à trois dimensions — et de la vidéo — technique bidimensionnelle.

Le vieil homme et la ville

La plupart des spectacles montés dans les *lofts* ou les laboratoires de Soho trouvent leur consécration en Europe. C'est à leur succès au Festival d'Avignon et au Festival d'automne que Merce Cunningham, Lucinda Childs ou Bob Wilson ont été révélés au grand public new-yorkais (1), que *Einstein on the Beach* a pu être produit au Metropolitan Opera, et la compagnie de Lar Lubovitch à Carnegie Hall.

A la Brooklyn Academy of Music, Lucinda Childs et Phil Glass présentent leur dernière création, *Dance*. Dans une sorte de basilique de brique, la grande salle peinte en blanc est le rendez-vous de toute l'intelligenstia. Lucinda Childs tisse inexorablement son fil d'Ariane dans le va-et-vient d'un public blasé qui parle haut et froisse des papiers de bonbons. Un film de Sam Lewitt qui n'avait pu être monté à Paris est intégré au ballet. Il projette sur l'avant-scène l'image démesurée des danseurs en mouvement. L'ensemble y gagne en dimension, mais perd de son intensité.

L'avant-garde semble marquer le pas. Les sept salles du Théâtre de la Mama ont du mal à se remplir ; mais ce ne fut pas le cas le soir où Meredith Monk créait *Recent Ruins*, ouvrage hybride qui lui a été inspiré par les vestiges d'un bombardement de la dernière guerre à Berlin. L'existence présumée des habitants disparus y est reconstituée à la manière des fouilles archéologiques ; une symbolique se dégage (référence au père). Les images cependant manquent de force, et l'on ne retrouve pas chez Monk elle-même l'efficacité gestuelle dont elle a su faire preuve dans *Education of Girl*. Seul un film intégré au spectacle et réalisé dans un style ethnologique suggère fortement la mémorisation des gens et des choses voulue par la chorégraphe.

Des ruines récentes, on en trouve en traversant West Broadway par un dimanche venteux. Partout des terrains vagues entourés de grillages, des immeubles lépreux hérissés d'échelles de secours rouillées. Il fait bon à la boulangerie italienne « Chez Bruno ». Odeur de chocolat et de frangipane. Rendez-vous est pris avec Yvonne Rainer, une des chorégraphes les plus efficaces de la Judson Church : « Non au spectacle, non à la virtuosité, non aux métamorphoses, au magique, aux faux-semblants, non au charme, à l'image de la star, non à l'engagement affectif de l'artiste ou du public, non au style, non aux chapelles, non à l'extravagance, non aux émotions », autant de refus qui ont ouvert la voie à la *post-modern dance*.

Aujourd'hui Yvonne Rainer réside à Boston. Elle arrive en retard. Ecoute-t-elle nos questions ? Son regard est ailleurs. Yvonne Rainer parle de la danse au passé. Elle n'a plus rien à dire. Cette incessante course en avant de l'art new-yorkais l'a rompue.

Tout en haut d'un ancien immeuble de la Compagnie des téléphones Bell, Merce Cunningham, impavide, règne sur son studio de West Street. D'immenses baies regardent vers l'Hudson. Quand il fait beau temps, de son réduit personnel, il peut voir la statue de la Liberté. Le cours déroule son rituel quotidien : pour marquer la mesure, un simple claquement de doigts. Le dos aux danseurs, Merce s'appuie contre la glace murale qu'il constelle peu à peu d'un brouillard d'empreintes. Flexibilité, équilibre, contrôle musculaire, chacun s'efforce d'y atteindre selon son propre rythme. Une impression de sérénité se dégage.

C'est la dernière image que nous laissera New-York, le vieil homme et la ville, Merce Cunningham dans son territoire, dominant les entrepôts déserts battus par le vent.

MARCELLE MICHEL.

(1) Cet été les festivals et ateliers organisés à Avignon, Villeneuve, Aix-en-Provence, Sainte-Baume... accueilleront Jennifer Muller, David Gordon, Simone Forti, Yvonne Rainer, Douglas Dunn, Steve Paxton.

LE TEMPS DES SUPERPRODUCTIONS

PAR un étrange paradoxe, l'année 1979 aura vu l'Etat tout à la fois manifester pour la culture un intérêt croissant et marquer sa volonté de se décharger d'une partie de ses responsabilités.

Discours et programmes le prouvent : la culture, en 1979, est plus que jamais à l'ordre du jour. Le président de la République assure, dans son interview à *Paris-Match* en septembre, qu'il faut « *promouvoir intensément le développement culturel* » ; et les élèves de l'ENA choisissent « le développement culturel » pour thème de leur séminaire annuel. Le « qualitatif », en cette période où le « quantitatif » fait défaut, est au centre des espérances — ou des supercheries. C'est ce que M. Giscard d'Estaing appelle le « *passage historique de la quantité vers la qualité* ».

Pourtant, en même temps qu'il met la culture au premier rang de ses préoccupations, l'Etat laisse le secteur privé prendre en ce domaine *une place* qui lui avait toujours été refusée. Prise de conscience d'une évolution irréversible ? Peut-être. Mais cette attitude est *surtout* l'expression d'une conception et d'une politique nouvelles.

La conception que l'on a vue prévaloir dans le champ culturel est celle du prestige social et du calcul économique, indissolublement liés dans la perspective d'une « rentabilité » à plus ou moins long terme. C'est aussi celle du succès à tout prix, rançon de l'esprit d'entreprise. A grand renfort d'argent et de « promotion » sont créés des événements culturels, des « coups » brillants, des superproductions spectaculaires. Ces machines coûteuses obéissent à une logique commerciale qui n'est pas sans danger. Il devient de plus en plus difficile d'échapper au modèle américain.

Or la politique officielle va désormais dans le même sens, comme le montre d'une manière presque exemplaire l'exposition Dali qui clôt l'année au Centre Georges-Pompidou. La méfiance à l'égard de l'Etat, qui a progressé, en ce secteur comme en d'autres, en 1979, a favorisé ce glissement, que M. Giscard d'Estaing justifie en faisant du développement culturel « *non une affaire d'Etat, mais de société* ».

A contre-courant, des créateurs tentent de préserver un autre type de travail. Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg, affirme, par exemple, que le théâtre doit « se déspectaculariser », au moment où la société elle-même, la politique, la marchandise deviennent spectacle, et se fortifier « comme terrain de résistance à toutes les normalisations ». Des cinéastes, des peintres tiennent le même langage. On attendrait de l'Etat, s'il veut restaurer son crédit, qu'il encourage cette tendance.

THOMAS FERENCZI.

UNE SELECTION

cinéma

UN COUPLE PARFAIT DE ROBERT ALTMAN

Deux des acteurs de **Un mariage**, Marta Heflin et Paul Dodley, réunis dans une « romance » un peu anachronique. Lui est d'une famille grecque, tyrannique et austère ; elle vit en communauté avec les membres d'un groupe rock. Deux cultures, deux milieux différents, et deux univers musicaux. Ruptures et réconciliation. Hollywood toujours, l'ironie en plus.

LES ENCHAINES D'ALFRED HITCHCOCK

Sur un scénario de Ben Hecht, le second en date des grands films américains de Hitchcock (après **l'Ombre d'un doute**, de 1943), où s'affirme un nouveau style, différent de la période anglaise, à l'humour moins évident. Un grand comédien, Claude Rains, en espion nazi, légitime l'invraisemblable aventure de Cary Grant et Ingrid Bergman, agents de la C.I.A. à Rio-de-Janeiro.

Buffet froid, de Bertrand Blier : drôle de cauchemar. **Le Testament du docteur Mabuse**, de Fritz Lang : Mabuse disait qu'il faut terroriser les gens. **Ratapian**, de Maurizio Nichetti : les bons gags d'un gentil farfadet. **I... comme Icare**, d'Henri Verneuil : policier policé. **La Gueule de l'autre**, de Pierre Tchernia : coup double pour Michel Serrault. **Fin d'automne**, de Yasujiro Ozu : prodiges sur des riens quotidiens. **Manhattan**, de Woody Allen : réconcilie toutes les catégories de spectateurs.

théâtre

LA TOUR DE BABEL A L'ODEON

Un opéra féerique : dans un palais de miroirs lépreux, une duchesse aveugle, seule avec sa femme de chambre, rêve de métamorphoser un âne en prince et défend désespérément ses trésors fossilisés mis à l'encan par des bourgeois marchands et des guérilleros équivoques. En définitive, c'est la poésie qui gagne, c'est la fabuleuse beauté d'une mise en scène, d'une interprétation fors pair. **Le Bébé de M. Laurent** au Théâtre Marie-Stuart : laissez-les rire. **Bravo and son** au Sélénite : les jeux de l'humour et de la poésie. **Apparences** au Petit-Orsay : les énigmes de l'ironie. **L'empereur s'appelle Dromadaire** au Petit-Montparnasse : tendresse et cruauté de Prévert. Et toujours **Méphisto**, à la Cartoucherie, par le Théâtre du Soleil et, jusqu'au 6 janvier, **No man's land** au Gymnase.

musique

LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS

C'est André Previn, chef du London Symphony Orchestra, qui a commandé à Tom Stoppard une pièce de théâtre « avec la nécessaire présence d'un orchestre sur la scène ». **La musique adoucit les mœurs** se passe en U.R.S.S., dans un asile psychiatrique ; son héros invisible est Vladimir Boukovski. Une œuvre pleine d'humour dans le tragique, mise en scène par Robert Dhéry, avec l'Orchestre du Conservatoire de Paris — un orchestre qui « englobe trois institutions : l'école, l'hôpital, la prison ». Une étrange entreprise qui a obtenu grand succès à Londres (Théâtre de la Ville, à partir du 8 janvier).

PAULUS DE MENDELSSOHN

Paulus fut un des grands succès de la carrière de Mendelssohn ; cet oratorio qui raconte la vie de saint Paul a une vigueur comparable à celle de Haendel et mérite bien d'être redécouvert avec une brillante distribution (Isabel Garcisanz, W. Hollweg, etc.), la London Choral Society, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction de Moshe Atzmon (Saint-Germain-des-Prés, le 9 janvier).

Musique au présent : Marcland et Webern, Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Radio-France, le 5, à 17 h.) ; Scriabine, Roslavetz, Schoenberg, par P.-L. Aimard (Radio-France, le 5, à 18 h. 30) ; Beethoven, Schumann, Brahms, par P. Badura-Skoda et le Musikverein Quartett (Radio-France, le 7) ; Schumann, Ravel, par J.-Ph. Collard (Athénée, le 7) ; **Boris Godounov**, version originale, avec N. Denize, M. Sweitlev, L. Anderko, etc., chœurs et Orchestre National, dir. G. Bertini (Champs-Elysées, le 8, à 19 h.) ; Mozart, Ives, Bach (Concerts bleus du Palais des congrès, le 8, à 18 h. 30).

danse

PREFIGURATION DE LA MAISON DE LA DANSE A LYON

Une Maison de la danse va être construite à la Croix-Rousse en juin 1980. Elle accueillera les compagnies lyonnaises, regroupées sous le signe de l'ADRA. L'événement est célébré par une soirée, à l'Auditorium Maurice-Ravel, le 4 janvier, à 20 h. 30. De nombreux jeunes chorégraphes y participent, comme Dominique Bagouet, Marie Zighera, Michel Hallet, Marc Neff, Hugo Verrechia, Kilina Cremona, Barbara Pearce et Lucien Mars, Wilfride Piollet et Jean Guizerix, et le ballet de l'Opéra de Lyon. Un programme des plus éclectiques.

expositions

DALI AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

(Lire notre article pages 12 et 13.)

DENNIS OPPENHEIM A L'ARC

On connaît mal, à Paris, cet Américain dont l'ARC propose les toutes dernières productions, que l'artiste appelle des « factories » — des usines — et qui relèvent d'un bricolage spectaculaire. On peut y voir comment d'échafaudages en entonnoirs, de pylônes en gouttières, de disques tranchants en chariots remplis de cailloux, un sculpteur construit des machines où circule de l'énergie et qui sont sensées fonctionner comme le mental.

FLAMANDS ET HOLLANDAIS AU MUSEE DU LOUVRE

Les responsables des peintures de l'Europe du Nord entraînent le visiteur dans les secrets d'un catalogue où l'on apprend comment les tableaux arrivent au musée, comment ils sont identifiés, comment les attributions sont souvent remises en question. De la pédagogie intelligente.

L'AFFICHE JAPONAISE AU MUSEE DE L'AFFICHE

Depuis les origines dans l'estampe, quand, à la fin du dix-huitième siècle, on annonce avec beaucoup d'éloquence et d'animation des spectacles de théâtre ou de lutte, jusqu'aux productions des maîtres contemporains qui ont assimilé les tendances internationales de l'art : une histoire de l'affiche au Japon, en quelque cent soixante-dix numéros.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES AU MUSEE DES A.T.P.

Il n'y est pas question de magie, ni de superstition, mais simplement de la façon dont furent, et sont peut-être encore, perçues les religions bien ordonnées (catholique, judaïque, protestante) par les croyants. Cela, à l'aide d'objets et de colifichets, d'œuvres d'art ou pas. En fait, l'exposition regroupe tant et tant de témoignages qu'on y perd son latin.

Picasso, au Grand Palais : les derniers jours, l'exposition fermant le 7 janvier. **La famille des portraits**, au Musée des arts décoratifs : l'art de peindre la ressemblance. **Artistes et armures du Japon ancien**, au musée Cernuschi : des cages pour parer la mort, du fer tranchant pour la donner.

variétés

MICHEL JONASZ A L'OLYMPIA

L'affirmation d'un des rares mélodistes français.

Le Grand Orchestre du Splendid, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin : un spectacle musical et burlesque. **Jean-Roger Caussimon**, à la Gaîté-Montparnasse : voyage nostalgique dans le temps et l'espace, avec notamment douze chansons nouvelles. **Pierre Perret**, à Bobino : verve paillarde et chansons fleur bleue.

Messes

es de thèses

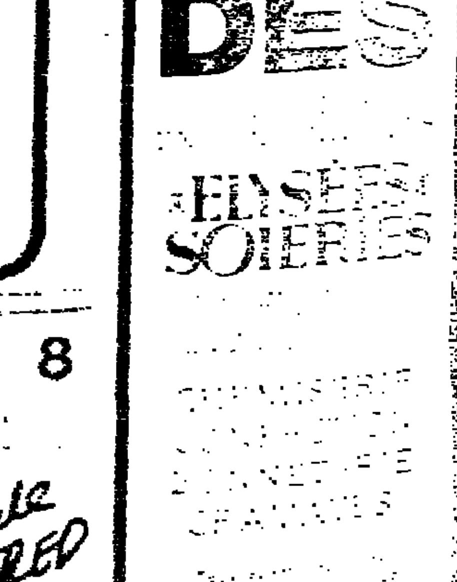
'HONNEUR

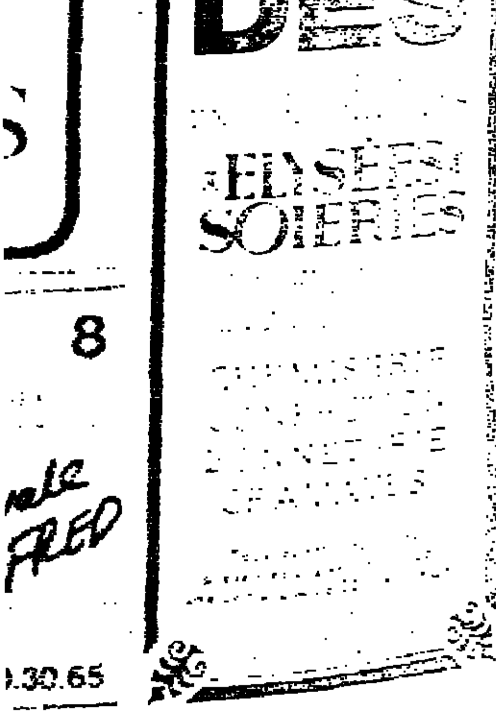
Anciens combattants

artisanat

nications

Déportés et internés de la résistance







Jacques Doucet, un cinquantenaire

Les mille facettes d'un homme du monde

QU'EST-CE qui s'efface plus vite que la mode, soumise au rythme impitoyable et charmant des « présentations », sinon, peut-être, le souvenir de ceux qui la font, les couturiers ? Maîtres et esclaves de la frivolité, à la fois arbitres et joueurs, artisans refusant l'industrie, on les accueille volontiers dans les chroniques, mais ils ne font pas de bons héros de romans. Notre pays en a consommé beaucoup. Mais ils brillent et ils disparaissent dans les annales de la mondanité.

Sans exception ? Balzac, qui savait tout dans le domaine de l' « élégance » — vestimentaire s'entend, — aurait sûrement tiré quelque chose, l'eût-il connu, du personnage multiple, agité et surprenant, qui se nommait Jacques Doucet.

Né à Paris en 1853, au début du second Empire, ce fut tout à la fois un prince de la couture, à l'époque des modes féminines copieuses et endiablées, 1900 ; un mondain accompli, aussi nerveux, aussi snob, aussi amoureux que Swann, et que Proust n'a pas pu ignorer ; un collectionneur étonnamment actif, et même intrépide, capable de changer de demeure pour changer de registre ; toutes les apparences du caprice parisien et une silhouette de fin barbu aux yeux clairs, parfaite pour les caricatures de Cappiello ; pour finir, le plus génial, le plus original et le plus méconnu des « mécènes », que notre pays a oublié d'honorer comme il le faudrait. Il est mort à la fin de 1929, il y a juste un demi-siècle. L'année du « patrimoine » ne devrait pas négliger cette figure ; car Doucet fut, comme en se jouant, un précurseur, dans les domaines de la littérature et de la culture.

Comment l'Odette de Swann reçoit-elle ? « C'était... plutôt dans les soies claires et mousseuses des peignoirs Watteau desquelles elle faisait le geste de caresser sur ses seins l'écume fleurie... ». *La phrase n'est peut-être pas des plus heureuses, mais elle renvoie aux modèles de Jacques Doucet. Le couturier de Réjane s'intéressait justement au dix-huitième siècle, au point d'acheter des dessins de Watteau, Chardin* (le Château de cartes, *aujourd'hui à Winterthur), le galant* Feu aux poudres *de Fragonard, d'installer ces tableaux dans les meubles assortis et de faire bâtir rue Spontini un hôtel approprié. Très Goncourt, tout cela. Ami de Jean de Tinan, il reçoit alors — vers 1895 — les jeunes écrivains de la* Conque. *Louys, Régnier, Valéry, mais* Aphrodite *ne lui plaît pas, et tout fut fini, comme l'a raconté dans une jolie plaquette de 1931* In memoriam *Marie Dormoy.*

L'épisode dix-huitième siècle fut, lui aussi, si bien fini qu'en 1912 eut lieu la vente sensationnelle de ces collections qui attira et étonna tout Paris. La ferveur du couturier se portait sur l'art moderne. On était à l'heure des « Ballets russes ». Nouvelle passion : Manet, Seurat, Cézanne, Matisse... Nouveau séjour : avenue du Bois, cette fois, nouveau décor d'Iribe, de Fauconnet, dans le style net, articulé, lisse et précieux qui s'impose, pour accueillir les perspectives singulières de Chirico, le somptueux Homme à la guitare *de Picasso, la* Charmeuse de serpents *du Douanier (acquise en 1922 chez Delaunay à condition qu'elle aille au Louvre, ce qui arriva en 1936). En 1920, y entrait en place d'honneur* les Demoiselles d'Avignon, *tableau à scandale que Doucet aurait — dit-on — acquis sans l'avoir vu, mais cela ne suffisait pas encore ; des glissements et de nouveaux choix amenèrent un troisième déménagement, une troisième étape, à Neuilly, où ne régnait plus que le vingtième siècle, dans un studio archi-moderne construit par Ruaud en 1927, décoré par Rose Adler, Czaky... que nos aînés ont pu voir, mais que Doucet ne vit pas longtemps.*

Qui le conseillait donc ? C'est, si l'on veut, toute l'affaire... Les surréalistes, qui ont publié les Demoiselles d'Avignon *dans leur revue en 1925, le savaient bien : ils ont travaillé pour Doucet dans les années 20, en l'emmenant chez leurs amis peintres, en soufflant des prix à Derain, Masson, Max Ernst, mais au fond sans comprendre à qui ils avaient affaire, ce personnage étant trop volatile, trop classiquement mondain pour eux. Ses initiatives, en un sens, les dépassaient. Le jour où l'on aurait la bonne idée de regrouper les modèles de couture, les témoignages, les meubles — entrés en partie aux Arts décoratifs en 1958 — les tableaux, les objets, les reliures de Legrain dont il a eu l'idée, les mille facettes de cette existence remuante, inventive et capricieuse, on s'apercevrait qu'il n'y a pas de figure plus typique de l'aisance et de la mobilité que donne parfois la fortune, et finalement du sérieux qui se mêle à une certaine frivolité. Valéry, du moins, l'a bien vu.*

Une bibliothèque étouffée

Reste le plus étonnant : une initiative dont l'Université, si elle était plus éveillée, et les organismes d'Etat, s'ils étaient moins routiniers, auraient pu tirer un parti extraordinaire. Avant même de s'être dégagé de son attrait pour le dix-huitième siècle, Doucet avait entrepris de constituer rue Spontini une bibliothèque d'histoire de l'art qui fut ouverte dès 1919. Pourquoi ? Il avait tout simplement mesuré combien il était difficile de travailler en France sur la peinture, sur les arts du décor...

Travailler, s'entend : à fond, en connaissant les dernières études, les ventes, les recueils complets. Dans ce domaine, c'est tout ou rien : on est au courant ou on ne l'est pas. Doucet, d'instinct, s'engageait avec l'aide d'Alberg Vuaflart et de René Jean — que les lecteurs du Temps *puis du* Monde *ont pu connaître — dans la voie qui a conduit ailleurs les Courtauld, les Pierpont Morgan, les Frick, à des réalisations spectaculaires en associant collections et documentation. La paresse mentale des maîtres de l'Université française, leur manque d'imagination et de culture, leur niaise méfiance des « gens du monde » n'ont pas permis ces grandes choses. C'est tout juste si l'on a compris le don superbe que Doucet faisait à l'Université en lui léguant, puis en donnant immédiatement, en 1918, cette grande bibliothèque assortie de collections d'estampes, de catalogues, de photographies. André Joubin qui en fut le conservateur, a raconté tout cela, avec trop d'indulgence pour les milieux officiels. Rien n'est plus triste que la lente décadence de cette bibliothèque, transférée en 1924 à l'hôtel de la rue Berryer où elle aurait dû rester, puis après 1945 rue Michelet, dans un cadre où elle étouffe, soumise à des services qui méconnaissent trop son importance nationale.*

Ce n'est pas tout encore. Dans le même esprit, Doucet eut l'idée d'une cinémathèque et s'en ouvrit peu avant sa mort à Moussinac — à moins que ce ne soit Moussinac qui l'ait stimulé. Et il avait entrepris, dès avant la guerre, avec son conseiller et ami, André Suarès, une bibliothèque « littéraire » destinée à recueillir et à présenter les manuscrits, les beaux papiers, les pièces intéressant les auteurs de ce temps. Là aussi les jeunes surréalistes furent très utiles, avant la rupture violente de 1924 : il y est entré des trésors que géra par la suite Marie Dormoy et qu'abrite depuis 1933 — sans assez les exposer — la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

La plupart des impératifs de la « recherche scientifique » dans ces domaines mal compris de la culture ont été pressentis et inaugurés par ce grand couturier bien conseillé. N'a-t-il pas donné dès 1910 le départ à ce recensement bibliographique unique : le répertoire d'art et archéologie, que le C.N.R.S. a repris comme un modèle ? N'a-t-il pas encouragé et aidé des entreprises comme la société des « Dessins de maîtres » et des « Reproductions de manuscrits à peintures » trente ou quarante ans avant les expositions de J. Porcher et J. Cain ? Décidément, il faudrait qu'ait lieu la récapitulation des initiatives soutenues par ce « mondain » infatigable. Elle nous éclairerait sur les ressources d'un esprit versatile et généreux, mais aussi sur les occasions manquées faute d'une politique intelligente de la culture il y a cinquante ans.

ANDRÉ CHASTEL.

RETOUR A... Rétrospective Dali

Le chef-d'œuvre

« *SI on pouvait rassembler toutes mes toiles,* dit Dali, *on aurait l'image de mon corps existentiel... Chaque tableau est un code de ma genèse psychologique. Une messe où je livre l'hostie d'un savoir.* » Dali parle et écrit beaucoup. Il a aussi abondamment peint. Mais, tout compte fait, on sait peu de choses de lui. Et ce qu'on sait, on ne le sait que par lui. Il a mis en place son propre mystère, l'a entretenu, justement à travers ses écrits, comme *la Vie secrète*, où il se raconte avec un talent consommé

Il semble qu'il ait une fois pour toutes, et très tôt, établi un scénario et qu'il s'y soit tenu. tant que durait son pouvoir de fabriquer des images et de les peindre avec la technique accomplie d'un peintre académique. Dali délire mais contrôle son délire. C'est par lui qu'il existe. « *Je suis parce que je délire et je délire parce que je suis.* » La foule qui en ces jours de fête attend patiemment devant les guichets du Centre Georges-Pompidou, et qui envahit les salles par vagues — pas plus d'un millier à la fois, selon le règlement, — vient à la rencontre de l'artiste fou. (« *Je ne suis pas fou,* dit-il, *ma peinture le démontre* »), de l'amuseur, de l'inventeur d'images inimaginables. Pas du peintre.

On n'avait jamais vu d'exposition rétrospective de ce peintre en France. Dali n'est pas une fourmi comme Picasso, mais une cigale qui a beaucoup chanté, et si, à ses débuts, il peignait pour conjurer ses obsessions, le succès venu, il a fait des images pour les transformer en or, tel un alchimiste. Quelques centimètres carrés de toile contre quelques lingots d'or. L'or lui a permis de réaliser son ultime « chef-d'œuvre » : une vie de plaisir, « *à en crever* ».

Sur un air de tango

Auparavant il lui a fallu se chercher, se trouver. L'extraordinaire, dans son cas, est que les mythes qui l'ont fait courir durant les années les plus décisives ont été clairement définis dès sa jeunesse. On les rencontre presque tous dans *le Chien andalou*, de 1929, projeté en permanence dans une salle sombre, comme une séquence de l'exposition. Pour bien faire, il faudrait presque commencer par ce film où apparaissent le thème de la voyance, de l'érotisme, de l'identification — la confusion avec son frère Salvador dont on lui a donné le prénom, mais il reste le vrai Salvador Dali puisque l'autre est mort, et d'ailleurs il l'a tué ! — sa phobie des fourmis, de l'âne pourri et du piano aux dents d'âne, des pétrifications.

La sensibilité catalane de Dali s'est formée auprès du paysage sauvage et beau de l'Ampurdan avec ses plages vides de Cadaquès où, de son sommeil rêveur, il lui était *facile d'enfanter* des monstres. Il s'y promenait avec Garcia Lorca qui, aux yeux de Dali, « *personnifiait à lui seul le phénomène poétique dans sa totalité* ».

Il n'a pas vingt ans lorsqu'il expose à Barcelone, chez Dalmau, ses tableaux impressionnistes. Puis il s'essaie au cubisme, un cubisme issu de Cézanne. Et passe au cubisme analytique de Gris (*la Femme et le Marin*, 1925, tableau pour lequel a posé sa sœur Ana Maria). Mais ce n'est qu'une peinture de décorateur qui cherche des accords de tons et des formes stylisées. S'il en était resté là, Dali ne serait pas Dali. Cette fois, il se tourne vers Boecklin, le romantique germanique. Sa peinture, de molle et lâche, devient dense et dure, réaliste jusqu'à l'hyperréalisme avant la lettre. Dès 1925, il peint cette *Jeune fille à la fenêtre* vue de dos, regardant le paysage de l'Ampurdan, avec un réalisme magique fermement dessiné et peint.

Les formes sont, comme disait Ingres, « pleines de santé ». Car Dali regarde du côté du grand peintre français pour qui « *le dessin est la probité de l'art* ». Lorsqu'il est renvoyé de l'école des beaux-arts de Madrid pour indiscipline et que son père croit ruinée la carrière de peintre officiel dont il rêvait pour son fils, Dali dessine le portrait de ses parents à la manière d'Ingres pour bien leur montrer qu'il sait aussi être un artiste semblable à ceux qu'ils respectent.

Dali a très tôt une vision aiguë du modernisme et de l'anti-académisme. Il commence par douter de Lorca et se sépare du poète classique pour se lier avec Bunuel le cinéaste dont il fait le portrait prémonitoire, l'œil globuleux à couper au rasoir, comme dans *le Chien andalou*. Ses peintures de 1927 à 1939 sont importantes. Elles préfigurent les tableaux à venir. C'est souvent un petit monde mou mais solidement peint à la loupe, peuplé de cellules vivantes, d'ânes pourris, de phallus volants, d'oiseaux, de visages de dormeurs dans un monde en lévitation entre le sable et le ciel. Miro et Tanguy, Masson et Ernst, semblent présider à ces premières fiançailles avec la peinture rêveuse de Dali : *Sénécitas, la Chair de poule inaugurale,* la suite *d'Anes pourris* et de *Vaches spectrales* putréfactions poétiques qui symbolisent l'Espagne endormie dans une aurore rose.

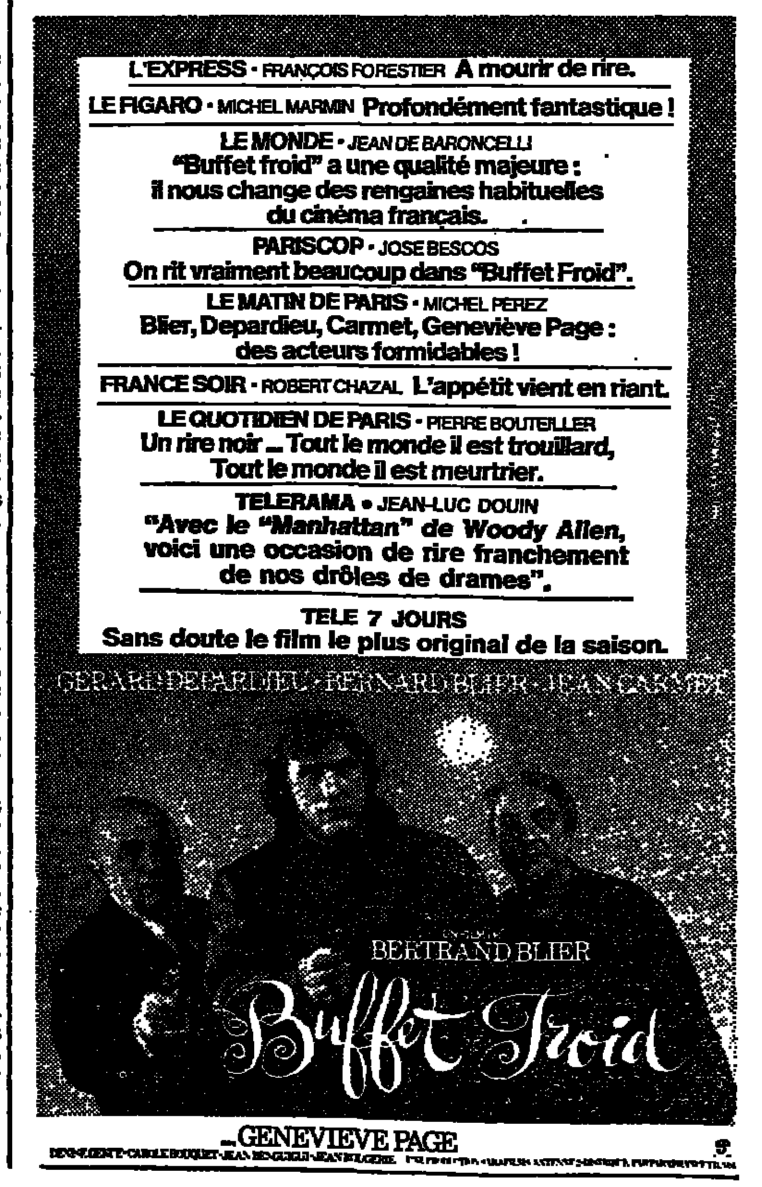
Ce « réalisme » de formes zoomorphes et anthropomorphes à la morphologie incertaine va bientôt jouer sur les doubles et triples images, fondues les unes dans les autres. Dali peint des rêves éveillés. Des surréalistes viennent le voir à Cadaquès pendant l'été 1929. Cette visite qui va lui amener Gala changera sa vie.

Dali était à cette époque en proie à des crises de fou rire, de délire paranoïaque et d'obsessions inavouables. Il érotise tout ce qu'il touche et tout ce dont il rêve. Il rêve de formes cadavériques, de seins allongés, de turgescences molles, de chairs coulantes que soutiennent des béquilles dont la fourche symbolise son monde d'ambivalences. Il peint des trous, même dans le dos de sa nourrice où il découpe comme une fenêtre, soutenue par une béquille fourchue et ouverte sur les pétrifications du paysage de l'Ampurdan.

Il vient de peindre un tableau immontrable, *le Jeu lugubre*, plein de tous ses fantasmes déli-



Portrait de Freud







LE MONDE

Rétrospective Dali

ef-d'œuvre

à Beaubourg

paresseux

rants que Bataille analyse sans complaisance. Et c'est dans cette confusion « contrôlée » de l'esprit que survient Gala, laquelle est de la même trempe. Elle est arrivée avec Eluard, qu'elle laisse repartir seul. Entre Dali et sa nouvelle muse, c'est « le coup de foudre ». « *A partir d'aujourd'hui, nous ne nous quitterons plus* », dit-elle. Le père catalan croit que la Russe a ensorcelé son fils. Dali est répudié, mais il est heureux. « *Je croyais qu'elle allait me dévorer*, dit-il. *Au contraire, elle m'a appris à manger le réel.* » Dali réalise alors, comme par ironie, un « *portrait d'Eluard* ».

Il peint, pendant l'agonie d'un été, *le Grand Masturbateur*, un Dali-monde avec plusieurs images en une. « *Déchiffrez, déchiffrez, vous aurez le vertige de l'absolue humanité* »..., dit-il. Têtes léonines dévorantes, fourmillement, auto-portrait assoupi, montres molles telles des camemberts coulants, sur les branches noires d'un olivier, girafes en feu. Ce monde de plages ensoleillées devenues lunaires, inspirées de Tanguy et de Miro, se structure bientôt dans un espace architectural antique à l'italienne avec points de fuites et ombres portées, à la Chirico.

L'apothéose des années 30

Commencée en 1924, l'éruption créatrice connait chez Dali une apothéose qui durera une décennie, de 1929 à 1939. Il se révèle comme un surréaliste qui sait peindre. Sa technique ultra rétrograde que lui reprochait Breton lui permet de concrétiser en images toute l'irrationalité qui l'agite. Mais c'est un surréaliste déviant. Non content d'imaginer des abominations qui tiennent des errances du marquis de Sade, il affiche des idées politiques également rétrogrades. Il peint Lenine, « la fesse anamorphique » soutenue par une béquille, dans un immense et splendide tableau intitulé *l'Enigme de Guillaume Tell*, qui illustre les rapports conflictuels avec son père. Le voici qui ose montrer une *Enigme de Hitler* avec un téléphone coulant sur une asssiette où on trouve la photo du dictateur.

Le 5 février 1934, dans son atelier de la rue Fontaine, Breton organise le procès en excommunication de Dali qui, se disant malade, arrive avec un thermomètre à la bouche. C'est la rupture avec le « grand paranoïaque » régressif. Son délire, Dali le rationalise par ce qu'il appelle « *la paranoïa-critique* ». Les écrits de Lacan, lus en 1933, l'éclairent sur son cas. La psychiatrie, selon Dali, commettait l'erreur de croire que la systématisation du délire s'élaborait après coup.

Dali va voir Freud à Londres en 1938. Il veut l'éblouir et dessine son portrait sur un buvard. Freud considérait les surréalistes, qui l'avaient élu pour patron, comme des « *fous intégraux* ». « *Quel fanatique !* s'écriera-t-il. *Quel parfait Espagnol !* » Mais Dali, qui avait été accompagné par Stefan Zweig, note une phrase de Freud qui a tout de même changé quelque chose à ses vues : « *Désormais il va falloir chercher le conscient chez les surréalistes et l'inconscient chez Raphaël.* »

Il a conquis Paris, malgré les tiraillements des milieux artistiques. Il a du succès, mais pas d'argent, ce « *sel de la vie* ». Au moment où triomphent les objets surréalistes, il peint à l'ancienne, travaillant, dit-il, « comme un mineur de fond » sur des miniatures où on trouve les délices picturaux d'un Meissonier.

New-York, nous voilà !

Dali veut désormais conquérir le Nouveau Monde. New-York, nous voilà ! Sa première exposition est un succès commercial. On le célèbre. Il rencontre les collectionneurs qui vont le soutenir, Edward James et, quelques années plus tard, Reynols Morse. C'est en cette année 1936 qu'il peint la très goyesque « *Construction molle avec des haricots bouillis, prémonition de la guerre civile* », six mois avant que n'éclate le conflit fratricide.

A la déclaration de guerre, Dali repart à nouveau aux Etats-Unis avec Gala où, cette fois, il est reçu comme une vedette. A tous Dali, le Catalan fou d'un or qui s'était refusé à lui, dit : « *Je suis orfèvre. Seul l'or m'inspire. Payez d'abord.* »

On ne sait par quelle antithèse la richesse de Dali fut suivie de ce qu'il a appelé sa période mystique, période splendidement illustrée par *la Madone de Port Lligat*, qui représente Gala devant un dramatique Christ en croix ; *Hypercubicus*, autre tableau d'une perspective étonnante qui serait une rêverie sur l'Escurial.

Dali rêve de Renaissance italienne. Il veut peindre un Christ mystique, le contraire du Christ de Grünewald, matérialiste et sauvagement réaliste. Le monumental *Saint Jean de la Croix* est l'apothéose de ce délire nouvelle manière des années 50, un grand moment de l'œuvre peint de Dali, sans doute le dernier. L'espace « suspendu » de ces vastes tableaux à la perspective saisissante est suivi par le « réalisme éclaté », atomique, de la *Leda atomica* et de la madone aux cornes de rhinocéros où l'on retrouve toujours Gala, peinte comme au temps de Raphaël, mais en pleine guerre froide.

Que se passe-t-il ensuite chez Dali ? C'est un homme riche, frappé cette fois par une boulimie de plaisirs. Lucidement, il reconnait qu'il n'y a pas de chef-d'œuvre paresseux et que toute création exige la tension de tout l'être. Que le talent ne suffit pas. Mais il abandonne sa peinture minutieuse du temps où il travaillait « comme un mineur de fond » dans son désir de peindre comme les anciens maîtres. « *Si je n'avais écouté que Marcel Duchamp* (qui avait abandonné la peinture pour vivre une vie d'artiste), *j'aurais brûlé mes pinceaux* », dit-il.

L'aurait-il finalement écouté ? Avec le succès, Dali prend une autre attitude devant la vie et devant la peinture. Il délaisse le labeur académique, qui, selon lui, est « *la seule méthode pour traduire les visions que le cerveau peut imaginer* » et développe le personnage dalinien. Il se produit, parle, écrit. Ecrit beaucoup : *les Cinquante Secrets magiques*, étonnant traité de peinture par lequel il semble donner congé au « métier », *la Vie secrète*, champ archéologique de son existence, *Comment on devient Dali* et bien d'autres travaux d'édition plus sommaires.

C'est par l'expression écrite que s'amorce la montée du personnage dans son grand rôle de composition, moustaches en crocs. Sa peinture, son dessin, sont plus bâclés, son personnage plus sophistiqué. Il ne phantasme plus — en peinture du moins, — il observe les mouvements artistiques d'avant-garde auxquels il fait écho à sa manière.

L'exposition, comme sa vie de peintre, commence sur les incertitudes de son « impressionnisme » catalan et de son errance cubiste. Elle s'achève mal, sur ses peintures parodiques *pop'art* (la grande machine de la *Pêche au thon*) *op'art*, *hyperréaliste*. Et pour finir, le « réalisme stéréoscopique » inspiré du peintre hollandais Gérard Dou qu'il découvre au Louvre. On a le sentiment de se trouver devant un autre peintre. Le Dali de la fin n'est plus le grand mystificateur qu'il fut de 1925 aux années 50. Reste un quart de siècle de grande création picturale, de délire paranoïaque et d'invention d'images d'un peintre qui, au moment où il résistait à sa paresse, voulait peindre comme Vermeer. Son œuvre compte trois tableaux vermeeriens. On n'en trouve aucun dans cette importante rétrospective, qui permet, malgré ses lacunes, de découvrir un créateur dont le personnage flamboyant avait fini par faire oublier le peintre.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Dali au Centre Georges-Pompidou. Commissaires de l'exposition : Pontus Hulten, Daniel Abadie ; documentation du catalogue : Evelyne Pomey. Jusqu'au 14 avril.

★ *Dali*, par Ramon de la Serna, ouvrage comprenant un essai du poète, une chronologie et divers textes. 238 p. Illustrations couleur. Flammarion.

★ *Tout Dali en un visage*, par Luis Romero. Illustrat. Couleurs. 359 p. Le Chêne édit.

★ *Salvador Dali*, ouvrage reproduisant les tableaux de la collection Morse. Texte de René Passeron. 111 F. Illustrations. Couleurs. Edition Filipacchi.

★ *La vie secrète de Salvador Dali*, réédition. Collection Idées. 409 p. Gallimard.

Géricault à Rome
La griffe du lion

GERICAULT est né à Rome en 1791 dans une famille de bourgeoisie cultivée et de grande aisance. Sa mère meurt en 1818 et cet autre Julien Sorel trouve sa madame de Rénal, et sa Sanseverina, en la personne de l'une de ses tantes qui fut le grand amour, et le grand amour consommé, de sa vie. Si nous évoquons Stendhal, qui pourtant n'a jamais même écrit son nom, c'est que toute l'œuvre de Géricault est marquée du sceau des vertus stendhaliennes : la passion, « la vérité, l'âpre vérité », le culte de l'énergie.

Cette énergie qui donne un accent si personnel, presque fiévreux, aux copies qu'il exécuta de quelques toiles de Titien et de Poussin (plus tard de Caravage) éclate dans les œuvres dont l'histoire lui a fourni jusqu'en 1815 le sujet : les tableaux du Louvre, le portrait de carabinier également conservé au Louvre, et surtout cet *Officier de carabiniers* marqué de « toute la vigueur et des fougues de la jeunesse » (musée de Rouen) qui enthousiasma Delacroix lorsqu'il le vit dans son atelier quelques semaines avant sa mort.

Mais c'est peut-être en Italie que, une fois l'histoire devenue muette, Géricault eut la révélation de cette *virtu*, de cette vitalité primitive qui allait devenir le principe de son œuvre. L'Italie des dieux, celle de Michel-Ange, dont il a dessiné, en octobre 1816, les tombeaux florentins et dont l'influence fut sur lui beaucoup plus forte que celle de Gros et des peintres de l'Empire. Et l'Italie populaire, celle de ces jeunes gens, à la fois « ragazzi » du Trastevere et athlètes antiques qui essayaient de maîtriser les chevaux à demi sauvages qu'on lançait à Rome dans le Corso à l'époque du Carnaval.

Géricault n'avait rien d'un homme du peuple. Excellent cavalier, super-élégant, très fier de son charme et de sa force (Horace Vernet disait n'avoir jamais vu un homme aussi bien fait), très mondain aussi et sans doute un peu snob, il apparaît dans ses jeunes années comme le plus consommé des dandys. C'est le spectacle de la rue romaine, cette « course de chevaux libres » avec ces jeunes hommes agrippés, tous muscles tendus, à la bouche des « barberi », qui lui a révélé ce que Baudelaire nommera, même si c'est dans un sens un peu différent, « l'héroïsme de la vie moderne ».

Et la comparaison entre les dessins et les esquisses présentés à Rome montre bien comment il est passé d'une vision directe et presque écumante de vérité immédiate à la stylisation intemporelle, à une sorte de bas-relief antique, magnifique de concision et de noblesse, qui était bien dans la lignée de David et que lui inspira peut-être, comme l'a noté Philippe Grunchec, la frise du Parthénon, connue depuis 1806.

Ces esquisses étaient, selon son premier biographe, Charles Clément, destinées à un tableau de grandes dimensions dont il abandonna le projet lors de son retour en France. Mais le séjour romain lui avait permis d'élaborer le principe que *le Radeau de la Méduse* applique dans toutes ses conséquences.

Il y travailla neuf mois, et selon une double direction. La première est celle de la transposition héroïque, évidente dans la composition qui culmine avec le dos du Noir, dans l'expression un peu conventionnelle de certains visages, dans le caractère des nus inspirés de Michel-Ange et du *Miracle des Ardents* de Doyen. La seconde correspond à un véritable fanatisme de de précision documentaire.

Non seulement il copia des visages de suppliciés, s'enchanta de faire poser un de ses amis atteint de jaunisse, observa des mourants à l'hôpital Beaujon, se fit livrer par un interne du même hôpital des fragments anatomiques, des membres coupés dont la puanteur envahissait son atelier.

« *Faire servir le trivial à l'expression du sublime* », disait Millet. On ne peut être grand que si l'on est vrai, et si le tableau en 1819 déplut, c'est moins parce qu'il était horrible que parce que ses dimensions parurent sans rapport avec le sujet. Un critique rappela alors que les grands formats étaient réservés à « *la représentation des événements d'un intérêt général, tels qu'une fête nationale, une grande victoire, le couronnement d'un souverain ou un de ces traits de clémence qui honorent la religion, le patriotisme ou l'humanité* ». C'est exactement ce que l'on dira au Courbet de *l'Enterrement*, qui voulut faire d'une scène de genre, d'un deuil banal, une peinture d'histoire.



Carabinier à cheval

Géricault, père du réalisme ? Oui et non. Son sinistre et cruel *Vendéen*, les types de maniaques qu'il peignait pour un de ses amis aliénistes manifestent une attirance romantique ou morbide, comme on voudra, peut-être provoquée par la maladie, à l'égard de la folie et des obscurités de l'âme qui est bien étrangère aux hommes de 1850. Et il était trop généreux, trop « byronien », comme on a dit, pour être pervers.

Ses dernières œuvres n'en manifestent pas moins un goût de plus en plus net (et sans équivalent à l'époque) pour cette vérité « positive, immédiate » que détestait Baudelaire et que Delacroix n'a pas même entrevue. Géricault, disions-nous, était un peu snob, et, en ce début de siècle, le snobisme est, en attendant le spleen, la maladie anglaise par excellence. Eh bien, Géricault a séjourné assez longtemps en Angleterre. Qu'en a-t-il rapporté ? De charmants attelages, des dames à grands chapeaux ? Non : une scène de courses, *le Derby d'Epsom*, sans nul détail de mondanité (comparez avec certains Degas), *la Voiture du charbonnier*, peut-être *la Forge de village*, en tout cas ces étonnantes lithographies qui montrent un maréchal-ferrant, un musicien des rues, un mendiant tombé sur un trottoir, des chevaux à l'écurie, à l'abreuvoir et, plus tard, de gros chevaux encore, d'Auvergne, des Ardennes, des Flandres qui sont aussi peuple qu'étaient racés ou héroïques les coursiers des années 10.

Si ces chevaux sont des portraits, comme on l'a écrit, c'est bien de la vie populaire qu'il s'agit ici et de la seule vérité, sans nulle transposition héroïque. « *Je m'enferme dans l'écurie* », disait-il, et, lorsqu'il en sort, c'est pour peindre un enfant aux pieds nus qui donne à manger à son cheval dans une musette ou ce *Four à plâtre*, si angoissant, presque tragique et qui n'est pourtant qu'une « chose vue » au cours d'une promenade à Montmartre.

Choses vues ? Oui : Hugo, la masure des Thénardier, l'auberge du roulier, la halte du pauvre sous le ciel noir, les sinistres barrières de Paris. Hugo encore par la sincérité des convictions et la noblesse du cœur : les deux tableaux auxquels il pensait avant sa mort, et dont le sujet nous est connu par d'admirables dessins, devaient être consacrés l'un à « l'ouverture des portes de l'Inquisition », en Espagne, par les troupes napoléoniennes, l'autre à la traite des Noirs. Si Géricault a tellement aimé les chevaux, si son œuvre tout entière paraît marquée de la griffe du lion, c'est que lions et tigres, cavales sauvages et lourds chevaux de peine et de bonté étaient pour lui, comme pour tous les poètes romantiques, le symbole de son ardeur à vivre et de la liberté renaissante après le « tombeau ».

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 26 janvier. Commissaires de l'exposition : Jean Leymarie et Philippe Grunchec. On doit encore à Philippe Grunchec le très utile catalogue de l'œuvre récemment publié dans la collection « Les classiques de l'art » (Flammarion).





DISQUES



Classiques

LA MUSIQUE DE CHAMBRE DE FAURE. — Neuf ans après l'admirable intégrale de la musique de chambre de Fauré (Erato) dont Jean Hubeau était l'âme, en voici une seconde qui nous comble également, par une troupe de *jeunes gens (Jean-Philippe Collard*, Augustin Dumay, Frédéric Lodéon) associés au Quatuor Parrenin. La force, le lyrisme intense et la grandeur de ce musicien tant calomnié de nos jours, ressortent avec une évidence éblouissante grâce à cette foudroyante jeunesse qui a regardé le génie dans les yeux. On ne regrettera pas les deux faces où sont gravées les pièces pour violon, violoncelle et flûte, souvent charmantes et subtiles, à condition de ne pas confondre l'auteur de ces pièces de circonstance ou de salon avec le grand compositeur des sonates, quatuors, quintettes, qui a sa place à côté de Mozart, Schumann et Brahms (6 d. EMI, 165-1633/36 ; *offre spéciale*).

BEETHOVEN PAR LE QUATUOR ALBAN BERG. — Après de beaux enregistrements de Haydn, Mozart et Berg, bien sûr, le Quatuor Alban Berg, fondé en 1970, commence une intégrale Beethoven par les Quatuors de la Maturité (7 à 11). Ces Viennois ont un style étincelant, un ton très vif, des mouvements souvent impatients et rapides, une sonorité séduisante. Les attaques et les phrasés sont parfois un peu trop nerveux et ce jeu très incisif pourra *paraître « inconfortable »*, mais c'est le bienfait de la jeunesse que de porter la torche dans les certitudes trop bien établies (3 d. EMI, 167-03600/602 ; offre spéciale).

UNE INTEGRALE RACHMANINOV. — Pour les amoureux fous de piano et pour les âmes rêveuses, un coffret renfermant la totalité des œuvres de Rachmaninov (à deux mains), dont la plupart sont quasi inconnues. Toute la griserie et la mélancolie du romantisme finissant en des œuvres *élégantes* et pleines de brio, même si elles ne renferment pas de très grands secrets, par un virtuose dont le style et la musicalité semblent faits pour elles, François-Joël Thiollier (9 d. RCA, RL 37294 ; offre spéciale).

L'ŒUVRE D'ORGUE DE BACH. — Un Bach en pleine santé, sûr de sa foi comme de lui-même, sur un instrument éclaboussant de lumière, telle est l'image que donne l'intégrale de l'œuvre d'or*gue réalisée par George Baker, le* jeune Américain Grand Prix de Chartres 1974 ; virtuose et style avant tout, il paraît cependant un peu pressé souvent, et moins subtil et mystique qu'on ne le souhaiterait, notamment dans maints grands chorals, dont certains sont interprétés avec une ingénuité désarmante. Mais que de pages merveilleuses et exaltantes sur les orgues d'Alfred Kern (19 d. FY 944 ; offre spéciale).

SAMSON, DE HAENDEL. — La *renaissance de Haendel nous vaut* un flot de chefs-d'œuvre. Ne nous laissons pas impressionner par la longueur de *Samson*, un oratorio en trois actes ! Il succède directement au *Messie* et en a la pureté de style, la vigueur, l'intimité contemplative surtout. Car c'est un Samson vaincu, prisonnier, aveugle comme le sera le compositeur, que chante cette œuvre merveilleuse et parfois bouleversante dans l'enregistrement *intégral* et *idéal* de Raymond Leppard avec les meilleurs chanteurs anglais d'aujourd'hui (Baker, Watts, Tear, Shirley-Quirk, Luxon, etc.), les London Voices et l'English Chamber Orchestra (4 d. Erato, STU 71240 ; offre spéciale).

SCHUMANN, PAR FISCHER-DIESKAU. — Le troisième et dernier volume des lieder de Schumann, plein de chefs-d'œuvre inconnus, d'un ton si douloureux (1849-1853), par un Fischer-Dieskau sublime, accompagné de la façon la plus juste par Christoph Eschenbach (3 d. DG, 2709.088 ; offre spéciale).

L'ŒUVRE ORCHESTRALE DE STRAUSS. — Tout un massif montagneux dont bien des pics sont encore inaccessibles en France : *l'œuvre d'orchestre* de Richard Strauss, plus de huit heures de musique somptueuse, est jouée ici par un de ses orchestres de prédilection, la Staatskapelle de Dresde, sous la direction de Rudolf Kempe. Interprétation très allemande, puissante, fougueuse, pas toujours très raffinée, mais authentique, qui permet d'embrasser tout le panorama avec, à côté des *Till, vie d'un héros, Don Juan* et autres *Zarathoustra*, la *Symphonie alpestre* et la *Domestique, Aus Italien, Macbeth*, un long fragment symphonique de *la Légende de Joseph*, etc. L'ombre portée aujourd'hui par Malher ne doit pas éclipser Strauss (10 d. offre spéciale).

LES SAISONS DE HAYDN. — *Un enregistrement du dernier oratorio* de Haydn, qui révèle un chef trop modeste, Armin Jordan : ses *Saisons* soutiennent la comparaison avec celles de Karajan et de Böhm, à quelques détails près. Trois excellents solistes : Tappy, Huttenlocher et Edda Moser, les chœurs de la Suisse romande et Pro arte, l'Orchestre de chambre de Lausanne, pour cette fresque si naïve et profonde où le musicien s'interroge au soir de sa vie à travers le cours pittoresque d'une année, si vite *passée* (3d. Erato, *STU 71292* ; offre spéciale). — J. L.

Jazz

BENNIE WALLACE : *Live at the public theater.* — Il n'est pas si fréquent de découvrir, de but en blanc, un inconnu, ou presque un inconnu. La plupart du temps, les nouveaux musiciens accèdent à la reconnaissance selon des chemins bien balisés ; ou alors, la découverte, tapageuse, est décevante. Dans son deuxième album, le saxophoniste Bennie Wallace révèle sensiblement une drôle d'autorité : à la souveraineté du son, à *l'originalité* de l'univers musical, il ajoute cette mémoire phénoménale des formes et des pratiques de la musique afro-américaine qui est la marque des jeunes musiciens aujourd'hui. Bennie Wallace sait tout faire : les standards comme les improvisations sans frein. Il fait tout bien. Et *en plus il joue* avec Eddie Gomez, basse, et le très mingusien Danie Richmond, batterie (Enja 3045). — F. M.

MILES DAVIS : *Circle in the round.* — Une compilation d'inédits réalisés entre 1955 et 1970, du premier quintet avec Coltrane à la très électrique formation de l'album « Bitches Brew » qui, bien souvent, représentent des moments un peu marginaux de séances d'enregistrement connues : tel thème fut joué sans la *présence de Coltrane, sorti du* studio, tel autre s'improvise avec un batteur de remplacement. Le morceau qui a donné son nom à l'album ne ressemble à rien de connu de l'œuvre du trompettiste. Une couleur et une orchestration jamais entendues. *(CBS.)* — P.-E. R.

DUKE ELLINGTON : *Concert de Seattle* (The Works », volume 24). — Un orchestre que le Duke venait de remanier en engageant Clark Terry, Willie Cook, Willie Smith, Britt Woodman, Louie Bellson. A noter, entre autres pièces brillante, un « Ellington medley », pot-pourri de quelques thèmes fameux où les solos de piano tiennent une place de choix. A retenir aussi la « jam session », en *laquelle la trompette de* Cat Anderson, faiseur d'exploits, s'élève à de vertigineuses hauteurs. (R.C.A. *42 852.*)

DIZZY GILLESPIE : *The greatest Trumpet of them all.* — Un volume enregistré par l'octette de *Gillespie à l'époque du* « hard bop », dont deux des meilleurs auteurs de thèmes et arrangeurs sont Benny Golson et Gigi Gryce, l'un et l'autre présents dans le groupe qui joue, splendidement, sept *morceaux* de leur composition. (Verve 2304 382, distribution Polydor.)

JIMMY ROWLES : *Shade and Light.* — On redécouvre Jimmy Rowles, ces temps-ci. Ce « musicien pour musiciens », *comme* on le dit aussi de Tommy Flanagan, a trouvé un public plus large et a cessé de se *tenir dans l'ombre de chanteuses en renom* comme Carmen McRae. Il n'a l'air de rien, comme ça, Jimmy Rowles, mais il témoigne d'une remarquable sensibilité, d'une très précieuse *inventivité* harmonique. *Sous ses doigts s'éveille tout un* monde, original, séduisant et frais. (Ahead 33151, distribution Sofrason). — L. M.

Rock

PIL : *Metal Box.* — S'il est encore besoin de le préciser, PIL (Public Image Limited) est le groupe de John Lydon, ex-Johnny Rotten, ex-leader des Sex Pistols. La Metal Box, comme son l'indique, est une boîte de métal ronde, semblable à celles qui sont utilisées pour protéger les bobines de film, qui réunit trois maxi-45 tours. Au total, une heure d'écoute, une heure de visions morbides et paranoïaques, de délires suicidaires, de sang coagulé et de traumatismes indélébiles. Une musique de solitude, sans espoir, une musique glacée et chargée de tous les malaises du monde. Une *musique insupportable, crispée* et crispante, issue d'un esprit torturé et nourri de haine. Il faut écouter ces disques en les mêlant au bruit d'un aspirateur. On ne les conseillerait pas à son pire ennemi tant ils sont *effrayants, hermétiques*, désespérés, désespérants, et en même temps on a envie de crier au génie parce que personne n'est jamais allé aussi loin dans la pureté d'une démarche suicidaire, étrangère à toutes concessions. (Metal I Import Polydor.)

STEVIE WONDER : *Journey through the secret life of plants.* — Comme à son habitude, Stevie Wonder a mis trois ans pour enregistrer ce double album, trois ans de fignolage, de production *minutieuse*, de rigueur et d'amour. Une œuvre ambitieuse et mystique (bande sonore d'un film inspiré du livre *The secret life of plants)* qui n'échappe pas, parfois, à la grandiloquence avec de grandes orchestrations pompeuses et lourdes. Pourtant au travers des compositions on retrouve la sérénité du créateur, son don pour les mélodies satinées et le timbre ardent de sa voix. Simplement à l'écoute de ces deux disques, on a la désagréable sensation que Stevie *Wonder a raté l'occasion de réaliser* un merveilleux simple (Pathé Marconi 62492/3). — A. W.

U-ROY : *With words of wisdom.* — Il y a plus de 350 disc-jockeys ambulants à Kingston, en Jamaïque. U-Roy est l'un des plus représentatifs et l'un des plus populaires de ce style d'animateur-chanteur sur une musique pré-enregistrée (33 t. Virgin. Dist. Polydor. P.O.L. 350).

AEROSMITH : *Night in the ruts.* — Du solide hard-rock par un groupe formé il y a déjà dix ans et fidèle au style de ses débuts (33 t. C.B.S. 83690). — C. F.

Variétés

ABIA MUKOKO : *Aux enfants de Soweto.* — A partir du poème-fleuve de Paul Dakeyo (« Soleils fusillés », aux éditions Droits et libertés), Abia Mukoko, acteur, metteur en scène, conteur, a effectué un important travail de « mise en son ». Avec sa voix qui claque par moment, qui se dresse, avec la musique (de Georges Anderson) qui vient faire écho aux mots, qui s'efface, revient, change et passe de la douceur claire d'une sanza aux rythmes durs des doigts sur une peau, aux chœurs, mémoire mélancolique, aux trompettes jaillissantes, à la respiration, au silence, Mukoko fait ressentir la *durée d'une interminable souffrance.* Des semaines, trois années ont passé depuis le massacre des enfants noirs de Soweto. Ne pas oublier. (Disque Théâtre de l'Aube). — C. H.

هكذا من الأصل

DEUX POINTS DE VUE SUR LA POLITIQUE THÉATRALE

Le théâtre, art de l'éphémère, ne vit que d'une continuité d'actions et de leur mouvement. Chaque arrêt, chaque rupture, représente une perte irréparable. Les fins d'année, qui appellent traditionnellement les bilans, rappellent chaque fois les mêmes inquiétudes : la fragilité des acquis, le terrain friable sur lequel s'édifie la création, le soutien toujours trop faible de l'Etat.

L'ATAC — Association technique pour l'action culturelle, émanation de la décentralisation, — menacée de démantèlement, a gagné : elle conserve ses charges et ses missions, et le chiffre — reconnu *insuffisant* — de sa subvention. Le Théâtre de l'Est parisien se voit refuser la construction — reconnue indispensable — d'un nouveau bâtiment. Le Festival d'Avignon cherche sa voie, son après-Vilar, et c'est un énarque spécialisé dans l'audiovisuel qui est chargé de la trouver...

Le secteur public s'est largement développé. La décentralisation institutionnelle a provoqué la mise en place de compagnies de plus en plus nombreuses. Les équipements anciens sont à renouveler ou à rénover. Le prix des spectacles augmente avec le prix de la vie. Les ministres qui se succèdent ont à résoudre les mêmes problèmes financiers sans y parvenir. L'idée s'est insinuée que les créateurs doivent être aidés par des capitaux privés sagement administrés. Chaque année, on voit donc des administratifs nommés à la tête des organismes de création, sans mieux réussir à les rentabiliser que les artistes car le plus habile des gestionnaires ne peut rien contre cette vérité première, cette évidence : le théâtre coûte cher.

L'actuel ministre, M. Jean-Philippe Lecat, et l'actuel directeur du théâtre et des spectacles, M. Jean-Pierre Angremy, ont organisé des commissions réunissant des professionnels pour examiner la situation des théâtres privés et publics, des auteurs et de l'audiovisuel. Le numéro 22 (décembre 1979) de la revue « Culture et Communication » donne la parole à ces mêmes professionnels : les responsables face aux structures, la création et ses contraintes, Wajda, Strehler, Mesguich, Vitez, Claude Rich, entre autres, parlent. Jacques Toja et Jean-Pierre Vincent exposent leurs expérience dans des théâtres nationaux. Les paroles des pouvoirs publics se font rassurantes. Comme chaque année, c'est l'an prochain — 1981 — qui verra l'âge d'or du théâtre...

C. G.

Le courage de la création

par GUY HERMIER (*)

LA désignation d'un chargé de mission auprès du ministère de la culture et de la communication comme nouveau directeur du Festival d'Avignon (1) a, naturellement, provoqué de nombreuses réactions. Beaucoup se sont émus que la municipalité socialiste d'Avignon n'ait pas fait appel à un créateur pour diriger le premier festival français de théâtre. Pour notre part, nous sommes trop attachés à ce festival, à la rencontre féconde qu'il suscite chaque année, pour anticiper sur les conséquences d'un tel choix. C'est aux actes que nous jugerons, en souhaitant que puisse se poursuivre et s'enrichir l'expérience voulue par Jean Vilar, il y a plus de trente ans.

On ne peut cependant suivre Dominique Taddéi quand, pour justifier cette décision, il prétend qu'un créateur ne serait pas *« le mieux placé pour choisir (ou refuser) ses pairs »* (2).

C'est oublier un peu vite l'expérience de Jean Vilar qui ne s'est pas contenté de faire rencontrer à l'immense public du festival le Théâtre national populaire, mais aussi Peter Brook, le Living Theatre et tant d'autres, notamment les jeunes compagnies, dans le cadre du festival *off* ; Jean Vilar, qui a inauguré la première grande exposition Picasso à Avignon, qui a donné à la danse une nouvelle dimension sociale en invitant Béjart, qui a permis au théâtre musical de trouver un lieu d'expression à sa mesure, qui a lancé le cinéma au festival et programmé Godard, en 1967 ; Jean Vilar qui a marqué le Festival d'Avignon de son exceptionnelle personnalité de créateur et fait la démonstration qu'une telle entreprise méritait d'être dirigée par un artiste plus que tout autre animé par la passion de tout voir pour mieux confronter son art aux créations du monde entier.

D'ailleurs, ce qui fut vrai de Vilar l'est aujourd'hui de créateurs comme Planchon et Louis Erlo, à Lyon ; Maréchal, à Marseille ; Vitez à Ivry, et peut-être un jour à Chaillot ; Sobel, à Gennevilliers ; Garran, à Aubervilliers ; et bien d'autres encore. Planchon, par exemple, qui, tout à la fois monte *Tartuffe* et invite, à Lyon, Vitez et ses Molière, ou, cette année, Maréchal et son *Malade imaginaire*.

On le voit, toute l'expérience donne raison à Jean Vilar lorsqu'il déclarait, en 1970 : *« ... C'est un artiste qui doit diriger les grandes entreprises de création. En principe, il vaut mieux faire diriger une banque par un banquier, une usine par un usinier, les chemins de fer par un cheminot, un navire par un marin. Est-ce un point de vue déraisonnable ? Fussent-ils ignares ou incapables, les artistes, bien secondés, donnent la vie à un théâtre... »*

Or les créateurs sont désormais de plus en plus systématiquement écartés de la direction des grandes initiatives culturelles. Il en a été ainsi, ces derniers temps, à Angers, avec Cartier, à Nantes, avec Terrasson, à Grenoble, où l'on a préféré l'ancien adjoint de M. Dubedout à Lavaudant, à Noisy-le-Grand, où les représentants du gouvernement ont récusé Michel *Raffaëlli*.

Cette évolution nous inquiète car, loin d'être le fait du hasard ou des circonstances, elle s'inscrit dans une politique délibérée de redéploiement de toute l'activité culturelle française qu'organise le ministre de la culture et de la communication, M. Lecat.

∴

Les grandes lignes de cette politique apparaissent clairement. Il s'agit, dans le même temps, de désengager progressivement l'Etat de sa responsabilité nationale en matière de culture et de faire appel aux intérêts privés ou au mécénat pour relayer la puissance publique.

M. Lecat, qui s'est livré ces derniers mois à une véritable apologie du rôle de l'argent privé dans le domaine de la culture, n'hésite plus à le reconnaître lorsqu'il écrit : *« Je ne suis pas hostile à un élargissement de l'influence du privé dans les industries culturelles »*, en prenant la précaution d'ajouter : *« Mais à condition que l'influence du rôle correctif de l'Etat s'accroisse parallèlement »* (3).

Or, justement, toute la politique du gouvernement tend non à accroître, mais à réduire le rôle de l'Etat, à laisser le champ libre aux industries culturelles, à accompagner leurs exigences de profit.

C'est vrai de l'indigence des moyens inscrits au budget de la culture qui est le plus mauvais depuis 1974. C'est vrai de l'offensive dirigée contre la décentralisation culturelle qui échappe à l'intervention privée parce qu'elle est née et s'est développée dans la mouvance des avancées démocratiques et que, malgré ses limites, elle exprime la diversité des besoins culturels.

C'est vrai, enfin, de la tentative d'écarter les créateurs de toute responsabilité publique. On invoque pour cela mille raisons. M. Lecat explique par exemple que les créateurs sont des hommes de désirs et non de besoins, que le vrai problème n'est pas de leur donner plus de moyens mais de savoir quelles sont leurs aspirations, qu'il faut éviter que l'argent n'empoisonne leur capacité à « mettre leurs désirs en avant ». Mais la vérité est que les créateurs font aujourd'hui obstacle aux tentatives gouvernementales de démantèlement de la décentralisation culturelle. Profondément attachés à l'expérience qu'ils ont fait naître, à la confrontation avec les publics qu'ils ont maintenue malgré toutes les difficultés, les créateurs sont au cœur de toutes les grandes entreprises culturelles de notre pays. Il ne faut pas chercher plus loin la raison des efforts déployés par M. Lecat pour déraciner les créateurs et les transformer en une sorte d'intérimaires de la culture.

Ainsi, la mise en cause de l'aptitude des créateurs à diriger de grandes initiatives ou des établissements culturels n'est pas innocente. Au même titre que les attaques contre la décentralisation culturelle et l'austérité qui marque profondément le budget de la culture, il s'agit d'un volet d'une politique qui se propose de redéployer toute l'activité culturelle française en fonction des objectifs idéologiques et de profit des grandes affaires et des industries culturelles.

∴

La mise en œuvre de cette politique aurait de très graves conséquences pour la création et l'invention, pour le devenir culturel de notre pays et de son rôle dans le monde. Elle ouvrirait plus encore la France à l'influence pernicieuse des sous-modèles américains et ouest-allemands qui envahissent déjà nos écrans et nos ondes. Elle faciliterait le projet giscardien de chercher dans la culture *« le fondement d'une nouvelle croyance collective »*, c'est-à-dire de réduire la culture à l'idéologie, de la mettre au service de l'acceptation de la crise, du consensus. C'est la personnalité même de notre culture et de notre peuple qui serait ainsi atteinte.

Nous, communistes, nous ne l'acceptons pas. Nous ne voulons pas d'une France culturelle défigurée où les artistes redeviendraient des modernes fous du roi, otages d'un mécène, d'un ministre ou d'un parti. Nous appelons, au contraire, à défendre et promouvoir la création et la culture, dans la diversité de leurs modes d'expression, dans leur diversité régionale.

Cela passe par l'union de tous ceux qui concourrent à l'activité culturelle. Il est, en effet, absurde de vouloir opposer les techniciens, les personnels administratifs, les animateurs, les directeurs aux créateurs. Tous sont indispensables à l'essor de la culture, à l'établissement de liens nouveaux entre les publics et la création artistique.

Cela passe aussi par la reconnaissance qu'une entreprise de création ne peut remplir sa mission si les artistes, les créateurs, sont écartés parce que jugés trop encombrants, trop dérangeants. Nous ne sommes pas de ceux qui se désintéressent de ce que dit l'art et la création. Nous ne saurions rester indifférents, neutres, à l'égard du rôle social qu'à sa manière joue la création artistique. Mais nous savons aussi qu'il n'est pas d'activité créatrice féconde sans recherches, sans courants, sans confrontations. Les expériences que conduisent les créateurs sont le laboratoire de la culture de demain. Il faut que les politiques, à tous les niveaux, aient le courage de la création.

C'est pourquoi on ne peut souscrire aux déclarations de Dominique Taddéi. Elles sont d'autant plus inquiétantes qu'elles s'inscrivent dans un ensemble de positions du parti socialiste qui vont dans le sens de la politique gouvernementale. C'est Jack Lang présentant M. Lecat comme *« un ministre qui échappe à la grossière inculture de la caste dirigeante »* et affirmant : *« Chaque fois qu'il tente de faire prendre son envol à la politique culturelle, on lui coupe les ailes* (4). *»* C'est François Mitterrand recommandant, à la veille du débat sur le budget de la culture, aux collectivités locales d'assumer le rôle de l'Etat. C'est encore Jack Lang pour qui l'augmentation des crédits de l'éducation musicale ne serait pas le résultat des luttes et du soutien que leur ont apporté les communistes, mais de l'influence de la sœur de Valéry Giscard d'Estaing au ministère de la culture. Tout cela se passe, hélas ! de commentaires.

Le parti communiste français appelle, au contraire, à la lutte contre le vaste redéploiement que le gouvernement et M. Lecat tentent d'imprimer à la vie culturelle française.

Tout montre que c'est possible. Des luttes importantes ont déjà imposé de premiers reculs. Les succès obtenus pour l'enseignement musical, la mise en sommeil du projet de démantèlement de l'ATAC ou les déclarations défensives sur la décentralisation culturelle en portent témoignage. M. Lecat a d'ailleurs dû le reconnaître en déclarant, à propos de l'enseignement musical qu'*« il n'y a pas d'exemple en démocratie qu'une action pour laquelle la population et ses élus demandent une véritable priorité ne reçoive finalement les moyens suffisants »*.

C'est pourquoi, sans attendre, nous voulons agir pour préserver la responsabilité publique et nationale en matière de culture et empêcher que celle-ci soit mise en coupe réglée par les industries culturelles. Nous voulons lever le maximum d'obstacles à l'accès du plus grand nombre, et d'abord des travailleurs, à la culture. Nous voulons commencer à libérer l'activité de tous ceux qui sont porteurs ou créateurs de culture des contraintes d'un système qui se défie de la création et limite le pouvoir émancipateur de la science et de l'art. En un mot, c'est dès maintenant, dans les luttes, que nous voulons inventer, avec tous, une nouvelle politique pour la culture.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français.

(1) N.D.L.R. : M. Bernard Faivre d'Arcier, chargé de mission auprès du délégué à l'audiovisuel au ministère de la culture et de la communication.

(2) *Le Monde* du 19 octobre : « Quel festival ? Quel directeur ? »

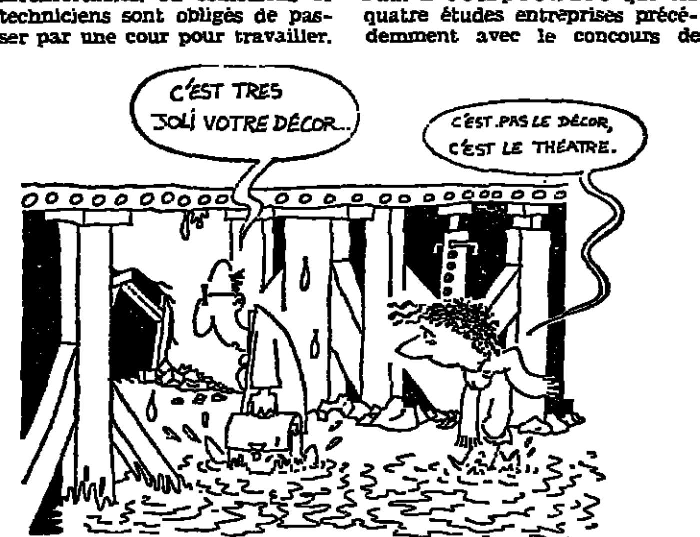
(3) *Les Nouvelles littéraires* du 4 au 11 octobre. Entretien avec M. Lecat : « L'argent privé ne salit pas la culture ».

(4) *Le Nouvel Observateur*, 13 août 1979.

Un outil de travail pour le TEP

par GUY RÉTORÉ (*)

LES murs sont lézardés, le plancher repose sur des étais de soutien. Le personnel se trouve contraint de travailler dans un sous-sol mal aéré, la toiture est à refaire. Normalement, l'inspection du travail devrait verbaliser, mais *il ne s'agit que d'un théâtre*. Un théâtre sans cintres, sans dessous, sans coulisses, sans dégagements, où il est interdit d'accrocher quoi que ce soit aux murs, aux poutres, aux passerelles, sous peine de les voir s'écrouler. Un théâtre aux loges inconfortables, où comédiens et techniciens sont obligés de passer par une cour pour travailler.



(Dessin de CHENEZ.)

Un théâtre de mille places, qui marche, bien que du tiers des fauteuils on voie mal, on entende peu. Il ne s'agit pas d'un hangar où une jeune compagnie débute, mais d'un théâtre national : le TEP.

Aucun des ministres qui se sont succédé depuis plus de quinze ans n'a jamais nié la nécessité de reconstruire le bâtiment. Après bien de l'argent dépensé en colmatages et en études de projets, le 9 juin 1978, Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, déclarait, en réponse aux questions des députés à l'Assemblée nationale (citation du *Journal officiel*) :

« Le Théâtre de l'Est parisien est installé depuis 1961 dans un ancien cinéma qui avait été acquis par le ministère des affaires culturelles. Les locaux sont vétustes. Ils n'ont d'ailleurs jamais été adaptés aux activités théâtrales, et il avait été entendu, hélas ! dès 1961, qu'il s'agissait d'une installation provisoire en attendant la construction de locaux définitifs... Il s'agit là de l'engagement, cette fois irréversible, de la construction du Théâtre de l'Est parisien, plutôt que de sa reconstruction, compte tenu de la pauvreté des locaux actuels ».

Les études ont abouti, en juin 1979, à un programme architectural approuvé par le ministère et la direction du TEP et qui devait être suivi d'un concours de concepteurs lancé dès le mois de septembre, en vue d'entreprendre la reconstruction du théâtre en 1980. Et voilà que le dossier est bloqué. Voilà que Jean-Pierre Angremy, directeur du théâtre et des spectacles, est chargé d'enquêter sur l'opportunité de cette reconstruction. Faut-il comprendre que les quatre études entreprises précédemment avec le concours de techniciens de l'architecture, de hauts fonctionnaires, de ministres et de secrétaires d'Etat, de la direction et du public du TEP n'ont pas été faites sérieusement ? Que les engagements récents de M. Jean-Philippe Lecat, ont été pris à la légère ?

Le TEP a formé plusieurs générations de spectateurs qui suivent ses manifestations : théâtre, cinéma, concerts, les inédits du Petit TEP... Il ne s'agit pas de leur offrir un établissement de prestige ou de luxe, gigantesque et coûteux, mais un outil modeste, solide, confortable sans être sophistiqué, qui permette simplement et honnêtement le travail professionnel des artistes et du personnel, qui accueille le public chaleureusement.

Le refus réitéré du ministre de recevoir la direction du TEP, le blocage du dossier de reconstruction, sont les signes d'un désengagement du ministère à l'égard d'un théâtre national dont le fonctionnement ne se justifie que si on lui donne l'outil et les moyens d'assurer une activité artistique de haut niveau.

(*) Directeur du Théâtre de l'Est parisien.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril.

ATELIERS AUJOURD'HUI 19. — *Pierre* Gaudu/Enos. Jusqu'au 18 février.

PIERRE SOULAGES. Peintures. Jusqu'au 31 décembre.

MATISSE dans la collection du M.N.A.M. — Jusqu'au 13 janvier.

WOLS. Photographie. — Jusqu'au 14 janvier.

MINASSIAN. — Jusqu'au 27 janvier.

JACQUES DAMASSE. Trente ans d'édition d'art. — Jusqu'au 14 janvier.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

DESIGN ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE. — Jusqu'au 14 janvier.

MAISONS DE BOIS. — Jusqu'au 25 février.

B.P.I.

LE LIVRE-OBJET ET LE LIVRE ILLUSTRE. — Jusqu'au 10 janvier.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 17 mars.

MUSEES

TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN. Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 14 janvier.

PICASSO. Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS. — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-31). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE, A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 18 février.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. *Le Pérugin et l'école ombrienne.* Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 *à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche*, 3 F.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE 1968-1978/79. Partis pris autres : Bay, Boltanski, Buren, Cadere, Dunoyer, Le Gac, Messager, Poirier, etc. — DENNIS OPPENHEIM. Projects 1978-1979. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 20 janvier.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

L'AFFICHE JAPONAISE, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 janvier.

ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 février.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.

MUSEE HENNER. Salles rénovées, 43, avenue de Villiers (763-42-73). Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F.

SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin février.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février.

LES PARISIENS AU FIL DES JOURS (1900-1960). Photographies Séeberger frères. — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-68-36). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

LE PRINCE IMPERIAL. — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

HERITAGE DU NEPAL. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février.

CENTRES CULTURELS

INITIATION A L'ARCHEOLOGIE. — Rotonde de La Villette, 1, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'à fin janvier.

EVERT LUNDQUIST. Peintures. — Jusqu'au 22 janvier. — DESSINS D'ARTISTES FRANÇAIS ET SUEDOIS DU XVIIIe SIECLE. — Jusqu'au 25 janvier. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

HENDRICK GOLTZIUS (1558-1617). Dessins, gravures, clairs-obscurs. — ANNE METZ. Dessins, pastels, eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Du 4 au 31 janvier.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guilland. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

NOELS D'HIER. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

RAYMONDE GODIN. L'espace et les signes. — DUMOUCHEL, LEROUX-GUILLAUME, S. TOUSIGNANT. Trois générations de graveurs québécois. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

KASUO SHINOHARA, architecte : Trente-trois maisons au Japon. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dimanche et fêtes, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

TRENTE ARTISTES VENEZUELIENS A PARIS. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 1er février.

TRENTE ANS DE TYPOGRAPHIE FRANÇAISE. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 janvier.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspect de la photographie scientifique. — Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

L'ARCHE DE NOEL. Jouets-animaux, objets de collections 1850-1945. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. et jours fériés, de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 12 janvier.

GALERIES

CENT PLANCHES DES MAITRES DE L'AFFICHE. — Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 8 janvier.

PIERRES DE REVE. Les racines du paysage. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 27 janvier.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART POSTAL AUDIO ET VISUEL. — Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 janvier.

DANAE OU LA PLUIE D'OR, d'après Titien, par les artistes de *l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix* (278-36-66). Jusqu'au 31 janvier.

PROPOSITION POUR UN JEUNE COLLECTIONNEUR. Peintures, aquarelles, dessins. Œuvres d'Appel, Bissière, Cardenas, Charchoune, Fautrier, Hartung, Laubies, Oppenheim, etc. — Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte (354-59-09). Jusqu'au 20 janvier.

DESSINS ET AQUARELLES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — La Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10).

IMAGES EXTRAVAGANTES ET OBJETS SINGULIERS. Œuvres de Chabot, Gaussot, Giai-Miniet, Lebovici, Ogier, Zdunek et quelques autres. — Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 20 janvier.

TSUBA. Gardes de sabres japonais. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 9 février.

DIGAN, sculptures. - LEPAREUR, peintures. — Axe galerie jardin, 33, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'à fin janvier.

ENCRAGE/PASSAGE : Rougemont, Matieu, Atelier Bordas lithographie. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud. Jusqu'au 20 janvier.

CHARLES-HENRY BAINVILLE. Lithographies hip et réalistes. — La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 14 janvier.

CHAMBAS. Retour d'Egypte. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 12 janvier.

SALVADOR DALI. Dix recettes d'immortalité. — Arts contemporains, 2, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 20 janvier.

FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes ». Dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-50). Jusqu'au 1er mars.

ALAIN DUPUIS : Soleils, maisons, évidences enfantines. Tapisseries. — La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 12 janvier.

ERTE. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 1er février.

HOMMAGE A JEAN FRELAUT. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 15 janvier.

FRIEDLANDER. Aquatintes pour les « Illuminations » de Rimbaud. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 15 janvier.

JACQUES GAUTIER. Œuvre-bijoux. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HENRI GOETZ. Trente-six pointes d'argent. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 12 janvier.

GUTHERZ. Figures. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

EDWARD KIENHOLZ. Œuvres récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

FELIX LABISSE. Peintures de 1929 à 1951. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 janvier.

BERTRAND LAVIER. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 19 janvier.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN. Autour de la beauté usée. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 5 janvier au 14 février.

MANFRED MOHR. Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 26 janvier.

OLIVIER O. OLIVIER. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 19 janvier.

CHRISTIAN RENONCIAT. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en février.

SILVIA STEIGER. — Galerie de Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). *Jusqu'au 15 janvier.*

UBAC. Ardoises, empreintes, livres illustrés. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

VIVIN. Peintures. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'à fin janvier.

WOLLS. 1913-1951. Peintures, aquarelles, dessins, photos. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 janvier.

REGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS. Soegeng Batik. — Centre municipal J.-Salomon, 5, rue Schaeffer (352-49-99). Jusqu'au 12 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Festival du jeu de société. — Centre culturel. De 10 h. à 23 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 7 janvier.

BRETIGNY. A propos (et autour) du jouet. Centre culturel, rue Henri-Douard, centre G.-Philipe (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

GARCHES. Bande dessinée et vie quotidienne — Exposition du C.C.I. Centre culturel, 86, Grande-Rue. Janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Les plus belles toiles de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, sam., dim. et jours fériés, de 14 h. à 17 h. Jusqu'en juin.

LE VESINET. Première Biennale des peintres russes. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

MARCOUSSIS. Alternances urbaines. — Exposition du C.C.I., Maison pour tous. Mairie. Janvier.

POISSY. Trains-jouets et jouets-trains. — Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 13 janvier.

PONTOISE. Dessins et aquarelles. Acquisitions et dons récents. — Jouets anciens. — Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LE PRE-SAINT-GERVAIS. Avec des jouets par milliers. — Exposition du C.C.I. Maison des loisirs et de la culture, 23, rue Jules-Jacquemin. Janvier.

SAINT-MAUR. Salon 1979 de la Société des artistes du Val-de-Marne. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier-objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, pl. de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

EN PROVINCE

ABBEVILLE. Qui décide la ville ? — Exposition du C.C.I. Maison pour tous, 1, place Saint-Jacques. Janvier-février.

ANGERS. Cafés, bistrots et Cie. — Exposition du C.C.I. Centre Jean-Vilar, place Jean-Vilar. Janvier.

ANNECY. Qui décide la ville ? — Exposition du C.C.I. Syndicat des architectes, 2, avenue d'Alery. Janvier-février.

BEAUVAIS. Hommage à Maurice Boudot-Lamotte (1878-1957). — *Collection de M.-J. Boudot-Lamotte.* Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 25 février.

CALAIS. Cent dessins des musées d'Angers. — Tom Phillips. Musée des beaux-arts, rue Richelieu (21-26-99). Jusqu'au 13 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. Les trésors de la Société française de photographie. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Christian Boltanski : les modèles. — Maison de la culture. Jusqu'au 20 janvier.

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'islam. — Jusqu'au 15 mars. — Toni Grand. Sculptures 1976-1979. André Villiers. Jusqu'en février. Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48).

CHANTILLY. — La Madone de Lorette, de Raphaël. — Musée de Condé. Jusqu'au 14 janvier.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Estampes de Jean Messagier. — *Cellier des* Moines, cour du château (70-16-12). Jusqu'au 13 janvier.

DIEPPE. George Ball. — Musée (84-19-76). Jusqu'au 30 janvier.

GRENOBLE. Ernest Pignon-Ernest : interventions-images. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel. Jusqu'au 17 février.

HENIN-BEAUMONT. Cafés, bistrots et Cie. — Exposition du C.C.I. M.J.C., rue de l'Abbaye. Janvier.

LA ROCHELLE. Alechinsky à l'imprimerie. — Chapelle du lycée Fromentin, 18, rue du Collège. Jusqu'au 27 janvier.

LILLE. — Traditions des marionnettes. Hospice Comtesse. Jusqu'au 14 janvier.

MACON. — Gérard Schlosser, peintures. Jusqu'au 27 janvier. Centre d'action culturelle, av. Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 27 janvier.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Afrique noire : arts d'hier et d'aujourd'hui. Septentrion, fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 27 janvier.

MARSEILLE. La vie quotidienne des artisans de pharaon. Musée Borely (73-21-60). Jusque fin janvier.

MARTIGUES. L'imagerie politique. — Exposition du C.C.I. Office municipal socio-culturel, 19, quai Paul-Doumer. Janvier.

MONT-DE-MARSAN. De Sumer à Babylone. — Musée Despiau-Wlérick (75-00-45). Jusqu'au 27 janvier.

MULHOUSE. Les tissus imprimés d'Issey Miyake. — Cent dessins textiles japonais contemporains. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens. Jusqu'au 24 février.

NICE. — Peintures de T'ang. Galerie *des Ponchettes, 77, q. des Etats-*Unis (85-65-23). Jusque fin janvier.

NIMES. Le vitrail, art et technique. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 13 janvier.

ROUBAIX. Henri Goetz, pastels et peintures. — Centre culturel du Forum, 2, rue Pierre-Motte. Jusqu'au 20 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Collections de marine du musée. Jacques Launois : œuvres récentes. David Chambard : dessins. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 10 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Bernard Moninot — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

TOURCOING. — Architectures en Allemagne 1900-1933. Exposition du C.C.I. Centre d'animation culturelle, 82, bd Gambetta. Janvier.

TOURS. — La musique et l'enfant. *Bibliothèque municipale, place Anatole-France* (05-60-66). Jusqu'au 29 janvier.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45). 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Raymond ou comment s'en débarrasser.

DEUX ANES (606-10-26), à partir du 5, 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... âne.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), le 4, 20 h. 30 ; le 5, 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 6, 15 h. 30 ; le 7, 20 h. 30 : l'Auberge du cheval blanc.

RENAISSANCE (208-18-50), le 4, 20 h. 45 ; le 5, 14 h. 30 et 20 h. 45 ; le 6, 14 h. 30 et 18 h. 30 ; le 8, 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

La danse

LUCERNAIRE (544-57-34), le 6, 18 h. 30 : Un certain Plume.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Les ballets de Marseille R. Petit : la Chauve-souris, dernière le 5.

THEATRE NOIR (797-85-14), 20 h. 30 : Ballet Théâtre Lemba, dern. le 4.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, le 2), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Pierre Perret.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Parisline.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D., L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : les Frères Jacques.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 18 h. 30 : J.-Y. Lulley, dern. le 5 ; à partir du 8 : A. Tome. 20 h. 30 : A. Altai.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), les 2, 3, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : J.-R. Caussimon.

MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : T. Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 17 h. 30 : Hervé Villard. Dern. le 6. A partir du 7 : M. Jonasz. Les 2, 6, 14 h. 30 ; le 5, 17 h. 30 : Chantal Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., dim., 15 h. 30 : Dalida, à partir du 5.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D., L.), 22 h. 15 : Jean Berlac.

THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h. : Arlette Mirapeu ; 21 h. 20 : Stéphane Varègues, dern. le 5.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), L., Mar., J., V., 21 h., Sam., 18 h. 30 et 21 h. 30, Dim., 16 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 8, à 20 h. 30 : The Revilos.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : *Memphis Slim.*

DUNOIS (584-72-00), les 2, 3, 4, 5, à 20 h. 30 : Intercommunal Free Dance Music Orchestra ; à 22 h. 30 : J. Querlier, D. Levallet.

GIBUS (700-78-88), 22 heures, les 2, 3, 4 et 5 : Crown.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 5, à 22 h. : Arc-en-Ciel.

JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00), les 5 et 6, à 20 h. : Pointer Sisters.

PALACE (246-10-87), le 8, à 20 h. 30 : Casino Music ; à 22 h. 30 : Marquis de Sade ; à 23 h. 30 : Edith Nylon.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30 : Chicot à Bois Sec ; le 4 : Metropolitain Jazz Band ; le 5 : Soul's Quartet ; le 7 : V.S.O.P. Ragtime Band ; le 8 : Longnon Guerin Lelann.

LA PENICHE (205-40-39), 20 h. 30 : Charlelie Couture ; 22 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah, jusqu'au 6.

RIVERBOP, 12 h. : Allien Quartet.

SLOW CLUB (488-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : Marc Laferrière.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

هكذا من الأصل

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50) : relâche.
SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 2, 4, 5 et 9, à 20 h. 30 : le 6, à 14 h. 30 : l'Œuf ; le 6, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; les 2, 5 et 9, à 14 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice ; les 3, 7 et 8, à 20 h. 30 : Dom Juan.
CHAILLOT (772-81-15) : relâche.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Tour de Babel.
PETIT ODEON (325-70-32), les 2, 3, 4, 5 et 6, à 18 h. 30 : C'était comment déjà ?
T.E.P. (797-96-06), les 4, 5, 8 et 9, à 20 h. 30 ; le 6, à 15 h. : Pezza contre Tchorba.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 ; le 6, à 15 h. : Catherine Sauvage, Bruno Brel.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi), le 4, à 17 h. : Video-information (Sartre par lui-même) ; le 7, à 20 h. : Revue de l'image ; le 4, à 18 h. : les Maisons de bois.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 2 et 9, à 15 h. ; les 5 et 6, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 8 et 9, à 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; les 8 et 9, à 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

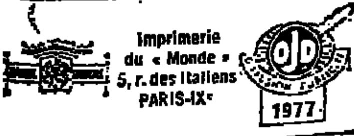
AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
AMERICAN CENTER (354-99-92), le 4, 21 h. : Art Performance.
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam., dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Audience ; Vernissage.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), à partir du 5 : la Fraîcheur de l'aube.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08), L., mar., ven., sam., 20 h., mat. sam., 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Méphisto.
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62). Jeu., ven., sam., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Cuisine des anges, à partir du 4.
DUNOIS (584-72-00), ven., sam., 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : l'Ile prison ; 22 h. 30, mat. sam., 17 h. : Apartheid.

NOUVEAUX SPECTACLES

LES BONNES, de Genet, au TAI Théâtre d'essai.
ECOLE DE CLOWNS, au Théâtre 71, Malakoff.
ICI DERISOIRE, d'Alain Gunther, au Grand Hall Montorgueil.
LA PRINCESSE DE CLEVES, par J. Knittl, au Théâtre Paris-Nord.
LES ROBOTS NE SONT PAS MECHANTS, de Sotha, au Café de la Gare.
DROLES DE GENS, d'après Gorki, par Jean-Claude Fall, au Centre Georges-Pompidou.
LE SONGE D'UNE NUIT D'ETE, par le Trace Théâtre, à la Cité Internationale.
LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS, de Tom Stoppard, par Robert Dhéry, au Théâtre de la Ville.
ARLEQUIN DEFENSEUR DU BEAU SEXE, par la Compagnie du Luxembourg, au Théâtre de la Plaine.
SILENCE, ON AIME, de Michel Lengliney, aux Bouffes Parisiens.

FONTAINE (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne (à partir du 3).
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (dim., mar.), 21 h. : Ici dérisoire.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : No man's land. Jusqu'au 6.
HOTEL SAINT-AIGNAN (224-65-03), les 4, 5, 6, 21 h., les 2, 3, 14 h. 30 : la Princesse de Clèves.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Malade par amour.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34), Noir : 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : Albert. — Rouge : 18 h. 30 : Un certain plume ; 20 h. 30 : Dog's dinner ; 22 h. : A la nuit, la nuit.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
MAISON DES AMANDIERS (797-17-59), les 4 et 5, 21 h. : Arbalètes et vieilles rapières.
MATHURINS (365-90-00) (D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé (à partir du 4).
MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Coup de chapeau.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Célébration.
MONTPARNASSE (320-89-90) - I (D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant (à partir du 4). — II. (D.), 20 h. 30, mat. Sam., 18 h. : S. T. Garcia Lorca (dernière le 5). — III. Du Mar. au Sam., 22 h., Dim. 16 h. et 18 h. : l'Empereur s'appelle Dromadaire (Prévert).
NOUVEAUTES (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin (à partir du 3).
OBLIQUE (355-02-94) (Dim. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : les Miroirs d'Ostende.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam., 18 h., Dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53), le 5, à 20 h. 30 ; le 6, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; les 4 et 8, à 20 h. 30 : Wings.
PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (J.) 20 h. 45, mat. sam., à 15 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 45 : Lionel Rocheman, à partir du 3.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30, mat. sam., à 15 h. : Des hommes et des enfants.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat, à partir du 4.
RANELAGH (288-64-44), les 2 et 3, à 20 h. : Square Courteline.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (L. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Les orties ça s'arrache mieux...
STUDIO-THEATRE 14 (700-19-31) (D., L.) 20 h. 30 : Bust Rats.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-67-57) (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été, à partir du 4.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., 20 h. 45 ; Dim., 15 h.
THEATRE DES DEUX PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Miguel Manara, jusqu'au 6.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité, jusqu'au 5.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. : l'Avare.
THEATRE 18 (229-09-27) (L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : les Chaises, jusqu'au 6.
THEATRE 13 (627-36-20), mer., jeu., vend., sam., à 20 h. 30 ; dim., à 15 h. : la Belle Sarrasine.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Comédie pour un meurtre, à partir du 4.
VARIETES (233-09-92) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles, à partir du 4.

Dans la région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 3, 21 h. : Witold.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 4, 20 h. 30 : Vertige ; le 5, 16 h. et 20 h. 30 : P. Chêne.
LA COURNEUVE, 20, avenue Lénine (D. soir, mer., jeu.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : le Cirque impérial.
ELANCOURT, A.P.A.S.C. (062-82-81) le 5, 21 h. : les Deux Orphelines.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 8, 21 h. : Coluche.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87) le 5, 21 h. : 12° 5, rock.

concerts

JEUDI 3 JANVIER

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : J. Marguillard (Bach, Brahms, Litaize, Guilmant, Vierne)

SAMEDI 5 JANVIER

RADIO-FRANCE, studio 105, 17 h. : Ensemble Instrumental du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : G. Amy (Webern).
EGLISE NOTRE-DAME, 18 h. : Chorale du Boston College, dir. : A. Peloquin (Peloquin, Chesnokov, Haendel).

DIMANCHE 6 JANVIER

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J. Milheres (Haendel, Balbastre, Langlais).
SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Chorale de l'Université de Boston.
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. : R. Boutry (Stravinski, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : J.-P. Rampal, A. Marion, B. Sylvestre, J. Koerner, B. Pasquier (Debussy, Verdi, Bizet).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Bach).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : J. Gembalcki (Bach).
EGLISE SAINT-JOSEPH-L'ARTISAN, 16 h. : Orchestre dirigé par G. Fossier (Hummel, Lalo, Haydn, Boccherini).
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J. Jaquenod (Bach, Buxtehude, Daquin).
MUSEE CARNAVALET, 16 h. : Quatuor Loewenguth.
LUCERNAIRE, 21 h. 20 : Ensemble Continuo (Corelli, Vivaldi, Bach).

LUNDI 5 JANVIER

ATHENEE, 21 h. : J.-Ph. Collard (Schumann, Ravel).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Musikverien Quartet (Beethoven, Schumann, Brahms).
MUSEE GUIMET, 21 h. : Quatuor Bernède, Sextuor J. Loriod.
LUCERNAIRE, 21 h. 20 : voir le 6.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12 (Bach).

MARDI 8 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. : Orchestre national de France, dir. : G. Bertini, chœurs de Radio-France (Moussorgski).
RANELAGH, 20 h. 30 : E. Herbin (Beethoven).
PALAIS DES CONGRES, salle Bleue, 18 h. 30 : C. Cantin, J.-L. Charbonnier, G. Causse, P. Franck, O. Gardon, C. Gardielli (Mozart, Ives, Bach).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Orchestre des Jeunes de Rhénanie, dir. : M. Bulg (Bizet, Gershwin, Brahms).
EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 30 : Chorale de Boston College (Liszt, Dufay, Peloquin).
LUCERNAIRE, 21 h. 20 : voir le 6.
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : Ensemble Germini (Brahms, Schoenberg).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 JANVIER
15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h : Cinéma hongrois : la Petite de l'Assistance, de L. Ranody ; 20 h. : Ophélia, de C. Chabrol ; 22 h. : Madame Bovary, de V. Minnelli.

JEUDI 3 JANVIER
16 h. : le Carnaval des vérités, de M. L'Herbier ; 18 h. : Cinéma hongrois : Un amour du dimanche, de D. Feher ; 20 h. : la Drôlesse, de J. Doillon ; 22 h. : Africa Queen, de J. Huston.

VENDREDI 4 JANVIER
16 h. : Aladin ou la lampe merveilleuse, d'A. E. Green ; 18 h. : Cinéma hongrois : Une histoire simple, de J. Elek ; 20 h. : Hercule contre les vampires ; 22 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.

SAMEDI 5 JANVIER
16 h. : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 18 h. : Cinéma hongrois : Cati, de M. Meszaros : 20 h. : la Vie à l'envers, d'A. Jessua ; 22 h. : les Soucoupes volantes attaquent, de F. S. Sears.

DIMANCHE 6 JANVIER
15 h. : Chobizenesse, de J. Yanne ; 18 h. : Cinéma hongrois : les Haras, d'A. Kovacs ; 20 h. : Mazel Tov ou le Mariage, de C. Berri ; 22 h. : Une infinie tendresse, de P. Jallaud.

LUNDI 7 JANVIER
Relâche.

MARDI 8 JANVIER
16 h. : Madame Sans-Gêne, de R. Richebé ; 18 h. : la Collectionneuse, d'E. Rohmer ; 20 h. : Chasse à l'homme, de F. Lang ; 22 h. : Psychose, d'A. Hitchcock.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 19 h. : Serioja, d'I. Palankine) ; 17 h. : Festival des trois continents : l'Enfant de Ngatee, d'O. W. M'Baye (en sa présence) ; De l'autre côté du fleuve, de C. N'Gaido Bah (en sa présence) ; 21 h. : Cinéma hongrois.

JEUDI 3 JANVIER
15 h. et 19 h : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Tchapelev, de S. et G. Vassiliev ; 19 h. : Vingt jours sans guerre, d'A. Guerman) ; 17 . : Science-fiction et merveilleux : Des pas vers la Lune, d'I. Popesco Gopo ; 21 h. : Cinéma hongrois.

VENDREDI 4 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Katka pomme de reinette, de S. Ermler et E. Ioganson ; 19 h. : Noces d'automne, de B. Yachine) ; 17 h. : Festival des trois continents : Chuvas et Verao, de C. Diegues ; 21 h. : Cinéma hongrois (courts métrages).

SAMEDI 5 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Aelita, de J. A. Protozanov ; 19 h. : Des gens étranges, de V. Choukhchine) ; 17 h. : Festival des trois continents : Tudo Bem, d'A. Jabor ; 21 h. : Cinéma hongrois : les Mauvaises Gens, de G. Szomjas.

DIMANCHE 6 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Diablotin rouge, de I. Berestiani ; 19 h. : A bâtons rompus, de V. Choukhchine) ; 17 h. : Images de la folie, de E. Pulchignoni ; la Fête prisonnière ; Regard sur la folie, de M. Ruspoli ; 21 h. : Cinéma hongrois : Tous les mercredis, de A. Kovacs.

LUNDI 7 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (14 h. : Elisso, de N. Chenguelaia ; 19 h. : Ciel pur, de G. Tchoukhraï) ; 17 h. : Hommage à M. L'Herbier : la Nuit fantastique ; 21 h. : Cinéma hongrois : Un rôle étrange, de P. Sandor.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). H. sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62), à partir de Ven. ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
CHER PAPA (It, v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi.
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DON GIOVANNI (Fr., v.o. it.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (v.o., Jap.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 3. A partir du 4 : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES FILMS NOUVEAUX

UN COUPLE PARFAIT, film américain de Robert Altman : (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33), Parnassiens, 14e (329-83-11). (v.f.) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02).
A PARTIR DE VENDREDI :
LE VOYAGE EN DOUCE, film français de Michel Deville : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (727-02-74).

GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 3.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Tourelles, 20e (636-51-98).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) jusqu'au 3 ; à partir du 4 : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LINUS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagoda, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (742-03-13) en soirée.
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse I et II, 14e (329-90-10). (v.f.) : Parmount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Ternes, 17e (380-10-41).
QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
RATATAPLAN (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaité-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenell, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (287-53-74) ; jeu., ven., sam., mar. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (743-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) jusqu'au 3 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) jusqu'au 3 ; Secrétan, 19e (206-71-33).
S'IL VOUS PLAIT LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (F.-Brit., v. ang. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

ADALEN 31 (Suède, v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) (J., S., D., Mar.).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CLEOPATRE (Am., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (225-41-46), en soirée.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (Am., v.o.) : Marais, 14e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NF : Nations, 12e (343-04-67).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FLIPPER CITY (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (F.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (Amér., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., Vend., Dim., Mar.
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MONTHY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), 70 mm).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34). M., V., L.
PARIS BEGUIN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
PARFUM DE FEMME (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PEAU D'ANE (Fr.) : Saint-Michel, 5e 326-79-17).
QUOI DE NEUF, PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) en mat. ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. jusqu'au 3 ; Cambronne, 15e (734-42-96), en mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.
SERIE NOIRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46), en mat.
WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Carioca ; ven., sam. : Top Hat ; dim., lun. : Amanda ; mar. : En suivant la flotte.
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : Demoiselle en détresse ; ven. sam. : la Joyeuse Divorcée ; dim., lun. : Swing Time ; mar. : l'Entreprenant M. Petrov.
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ; jeu. : Mister Majestick ; ven. : Gumshoe ; sam. : Casablanca ; dim. : Key Largo ; lun. : Nous avons gagné ce soir ; mar. : Serpico.
ALTMAN FAMILY, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : California Split ; ven. : Quintet ; sam. : le Privé ; dim. : Remember my Name ; lun., mar. : Un mariage.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), v.o., Albert-Lamorisse : le Ballon rouge, Crin blanc, le Crime de l'Orient-Express, Julia, le Bon, la Brute et le Truand.
RANELAGH, 16e (288-64-44) : les Vacances de M. Hulot, mer., 14 h. 20 ; Dersou Ouzala, mer., ven., 22 h., sam., 14 h. 20 et 18 h. 30, dim. 17 h. et 22 h. ; Duellistes, jeu., 22 h., ven., 20 h., sam., 17 h. et 20 h., dim., 14 h. 30 et 19 h. 30, lun., 20 h.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., mar. : Alice dans les villes ; sam., lun. : Faux mouvement ; jeu. : Au fil du temps ; ven. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; dim. : la Lettre écarlate.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : High Sierra ; jeu. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; ven. : The Oklahoma Kid ; sam. : le Port de l'angoisse ; dim. : l'Odyssée de l'African Queen ; lun. : les Anges aux figures sales ; mar. : Across the Pacific.
LA PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34), mer., sam., mar. : la Malédiction de la panthère rose ; jeu., dim. : le Retour de la panthère rose ; ven., lundi : Quand la panthère rose s'en mêle.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Chercheurs d'or ; jeudi : Un jour aux courses ; ven. : Monkey Business ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Plumes de cheval ; lundi. : Les Marx au grand magasin ; mar. : la Soupe au canard.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83), mer. : la Bohémienne ; les Deux Vagabonds ; jeudi : En croisière ; les Joies du mariage ; ven. : les As d'Oxford ; sam. : Têtes de pioche ; Livreurs, sachez livrer ; dim. : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; lundi : les Conscrits ; Maison de tout repos ; mar. : Au Far-West ; Drôles de locataires.
A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeudi : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille.
MARYLIN (v.o.), Jean-Cocteau, 5e (354-47-62), mer. : le Milliardaire ; jeu. : Les hommes préfèrent les blondes.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (330-19-93), mer., sam., dim., 14 h. 15 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; mer., sam., dim., 16 h. : les Aventures de Robin des Bois ; 20 h. et 17 h. 45, t.l.j. : Hair + jeudi., ven., lun., mar., 15 h. 30, 17 h. 15, 20 h. : 22 h. 15, t.l.j. : If (v.o.).
SAINT-LAMBERT, 15e (554-46-85), v.o. : mer., 16 h., dim. 13 h. 45 : Les Aventures d'Aladin ; mer., 14 h., sam., dim., 15 h. 30 : Tintin et le lac aux requins ; sam., dim., 17 h. 15 : la Ballade des Dalton ; ven., 21 h., sam., 19 h., dim., 21 h. 30 : le Prisonnier de la 2e Avenue ; jeu., 21 h., sam., 21 h. 30, dim., 19 h. : la Chevauchée sauvage ; mer., lun., 21 h. : les Mille et Une Nuits.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), vo. : mer., sam., dim., 14 h. : Alice au pays des merveilles ; Oliver (v.f.), mer., sam., dim., 15 h. 45 ; Dessins animés, Tex Avery, mer., sam., dim., lun., 18 h. 30 + mar., 16 h. 30 ; Casanova (F.), v.o. (*), jeu., 17 h. 30, lun, 16 h., mar., 18 h. 15 ; Macbeth (v.o.), jeu., 18 h., mar., 14 h. 15, 21 h. ; Psychose (v.o.) (**), mer., ven., dim., 22 h. 15 ; The Rocky Horror Picture show (v.o.) (*), jeu., sam., lun., 22 h. 15.
PORTRAITS DE PARIS, ACTION REPUBLIQUE, 11e (805-51-33) : mer., jeu. : Barbe bleue ; ven., sam. : les Portes de la nuit ; dim., lun., mar. : Un Américain à Paris.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : mer. : l'Amour vient en dansant ; jeu. : Bobo Jacco ; ven. : le Grand Sommeil ; sam. : Les bronzés font du ski ; dim., mar. : Sibériade.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. : 14 h. : Rollerball ; 16 h. 15 : Tueur d'élite ; 18 h. 20 : Help ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : Rocky Horror Picture show ; ven., sam., 24 h. : Théâtre de sang.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L. Jouvet (966-20-07) : Au revoir à lundi.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Rien ne va plus ; le Secret de la banquise ; l'Homme à la hache. — J. 20 h. 45 : le Lauréat.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : M. J. Rien ne va plus. — V. : Voyage en douce. ; la Gueule de l'autre ; Cul et chemise ; Les bronzés font du ski ; Airport 80 Concorde.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : le Voyage en douce, à partir de V., M., J. : Courage, fuyons. Buffet froid.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-31-84) : A. Les bronzés font du ski ; le Conformiste. — B. : le Pull-Over rouge.
LES MUREAUX (474-38-90) : le Secret de la banquise ; la Rage de la casse Tess ; l'Homme à la hache. — Mar. 20 h. : Help.
LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : les Fabuleuses Aventures du baron de Munchausen ; la Guerre des polices : Furie.
MANTES, Domino (092-04-05) : le Livre de la jungle ; la Gueule de l'autre ; Airport 80 Concorde. — Normandie (477-02-36) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Laura, les ombres de l'été.
MAULE, Etoiles, (090-85-74) : la Dérobade.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Tess. Buffet froid ; la Gueule de l'autre ; I comme Icare. — Mar., 20 h. : Délivrance.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Moonraker.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : le Livre de la jungle ; Airport 80 Concorde.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) . La Gueule de l'autre ;

(Lire la suite page 18.)

Cinéma

(Suite de la page 17.)

I comme Icare ; Buffet froid ; Airport 80 Concorde.
VERSAILLES, Cyrano (950-56-55) : Buffet froid ; le Livre de la jungle ; la Guerre des polices ; Manhattan ; Ratataplan ; les Joyeuses Colonies de vacances. — V., S., 24 h. : les Diables. — C2L (950-55-55) : I comme Icare. — Club (950-17-96) : Goldorak ; Folle Folle ; Ceddo ; le Locataire.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50).
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Manhattan ; I comme Icare ; Cul et Chemise ; la Gueule de l'autre.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Cul et Chemise ; Rien ne va plus ; le Livre de la jungle ; l'Homme à la hache.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Airport 80 Concorde ; le Livre de la jungle.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Gueule de l'autre ; Rien ne va plus ; Cul et chemise ; le Livre de la jungle ; I comme Icare.
GIF, Central Ciné (907-61-85), Val Courcelles (907-44-18) : Dracula ; Laura, les ombres de l'été ; Annie Hall (v.o.).
GRIGNY, Paris (905-79-60) : les Sorciers de l'île aux Singes ; Une poignée de salopards.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36), mer., jeu. : le Grand Embouteillage, à partir de ven. : Rien ne va plus ; Cul et Chemise ; Buffet froid ; Dracula.

HAUTS-DE-SEINE (92)

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Pull-over rouge.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : I comme Icare ; (Me., J.) : La Gueule de l'autre, à partir de V. : Voyage en douce ; Rien ne va plus.
CHAVILLE (926-51-96) : Lina Braake ; les Bronzés font du ski.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Manhattan ; Buffet froid ; Moonraker.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Courage, fuyons ; Passe ton bac d'abord ; Alyam Alyam.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Manhattan.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : La Gueule de l'autre ; I comme Icare. — Studio (749-19-57) : Rien ne va plus ; Buffet froid ; Le Secret de la banquise.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : La Luna ; L'école est finie.
VAUCRESSON, Normandie (741-26-60) : Alice aux pays des merveilles ; Le Pull-over rouge ; Sonate d'automne.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Apocalypse now.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : le Livre de la jungle ; les Joyeuses Colonies de vacances ; Cul et chemise ; I comme Icare. — Prado : la Guerre des polices ; Jeu. 21 h. : les Demoiselles de Wilko.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : The Big Fix ; le Tambour.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Apocalypse now. — Salle Giono (847-18-27) : le Roman d'Elvis.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : I comme Icare ; Cul et chemise ; la Gueule de l'autre.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Buffet froid ; Airport 80 Concorde ; le Livre de la jungle.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Joyeuses Colonies de vacances ; Airport 80 Concorde ; Buffet froid ; la Guerre des polices ; le Livre de la jungle ; Un million de dollars pour un meurtre.
ROSNY, Artel (528-90-00) : le Livre de la jungle ; la Guerre des polices ; les Joyeuses colonies de vacances ; Cul et chemise ; Airport 80 Concorde ; Manhattan.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Jeremiah Johnson.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Dracula ; mardi : En route vers le Sud (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Rien de va plus ; la Gueule de l'autre ; Airport 80 Concorde ; I comme Icarde ; Cul et chemise.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79).
CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Livre de la jungle ; Les bronzés font du ski ; Airport 80 Concorde ; le Gagnant ; Ratataplan.
LA LUCARNE (207-37-67) : la Vedette.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Fanfan la Tulipe ; Tombe les filles et tais-toi ; Tess.
LE PERREUX, Palais-du-Parc (334-17-04) : le Livre de la jungle.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Buffet froid ; Manhattan ; le Livre de la jungle.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Cul et chemise ; Moonraker ; Bambi.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Manhattan ; Airport 80 Concorde ; Les bronzés font du ski ; le Secret de la banquise. — Port : Buffet froid.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Buffet froid ; la Dérobade.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : I comme Icare ; Voyage en douce ; Rien ne va plus ; la Gueule de l'autre ; Cul et chemise ; Apocalypse now.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : la Guerre des polices ; les Joyeuses Colonies de vacances ; Laura, les ombres de l'été.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Maman a 100 ans ; Moonraker ; la Gueule de l'autre.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : I comme Icare ; Buffet froid ; Cul et chemise ; la Gueule de l'autre ; les Joyeuses Colonies de vacances. — Gamma (981-00-03) : le Livre de la jungle ; Airport 80 Concorde ; Rien ne va plus ; l'Homme à la hache.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : I comme Icare ; le Livre de la jungle ; Airport 80 Concorde ; Buffet froid.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : I comme Icare ; Cul et chemise ; Rien ne va plus ; Buffet froid ; les Joyeuses Colonies de vacances ; le Livre de la jungle ; Manhattan (v.o.).
GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (986-96-31) : le Rabbin au Far West ; Apocalypse now.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92).
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Apocalypse now ; le Piège à cons ; le Malin.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Airport 80 Concorde ; Buffet froid ; le Livre de la jungle ; Cul et chemise ; Rien ne va plus.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Horowitz ou l'indicible

Fallait-il vraiment privilégier Tarzan, l'homme singe *et reléguer l'un des plus grands pianistes du siècle à 22 h. 30, le 1er janvier sur FR 3, donc l'interdire à la grande majorité des gens qui travaillent ? A la* Maison Blanche, *pour le cinquantième anniversaire de ses débuts américains (1928), Vladimir Horowitz donne une admirable image de grandeur, de sérénité et de paix, un message d'espoir en l'homme peut-être. Ce visage à peine ridé par l'âge, ce rire d'enfant amical se mue en une vision intériorisée éternisée dès que les mains touchent l'ivoire où la simplicité s'allie au sublime.*

Des doigts de médium

« Jamais je ne joue un morceau deux fois de la même façon, j'essaie de communiquer *la musique et mon langage est* fait de sons, *dit-il.* Comment pourrais-je jouer de la même manière devant des publics différents, dans des salles différentes ? » *Ce soir-là, dans un cadre restreint et intime, il allait jusqu'aux limites de l'indicible. La* Sonate funèbre, *les* Valses en la mineur *et* en ut dièse mineur, *la* Grande Polonaise *de Chopin, il les recrée avec ses doigts de médium qui semblent découvrir de nouvelles alchimies sonores, à tâtons, dans l'inconnu ; rarement, il a paru aussi inspiré, même dans les pages d'une fulgurante technique, dans le début de la* Sonate, *fumant d'un terrible combat avec l'ombre, rapide, serré, plein de fièvre, royal autant que tragique. Dans les trios du* Scherzo *et de la « Marche funèbre » surtout, les doigts allongés touchent chaque note presque en tremblant, appellent des sonorités qui se parlent, se fondent les unes dans les autres, étendent les nappes du mystère entre des pages qui crient la douleur de notre monde.*

Le cœur et les notes

Le mouvement, les rapports des lignes, le rythme des valses, à la lettre, il les improvise comme si nous étions à Nohan en train d'écouter Chopin rêvant avec son imagination, son cœur et les notes de son piano. Horowitz seul peut se permettre une telle liberté sans commettre une faute de goût, tant il écoute ce que lui suggèrent ses doigts de l'intérieur même des sons.

Puis, du fond de la Rêverie *de Schumann, il remonte avec humour à la surface du monde en jouant une brillante et sèche musique américaine et sa fulgurante* Fantaisie sur Carmen, *pleine de clins d'œil ironiques et attendris, d'une inimitable splendeur pianistique. Mais, auparavant, il a atteint des profondeurs inconnues.*

JACQUES LONCHAMPT.

Des lions et des hommes

Dès que « Les dossiers de l'écran » portent sur un thème qui ne touche pas directement un point brûlant d'actualité, ils sont passionnés et contradictoires. Cela tient sans doute au choix des invités, au fait qu'ils ne se sentent pas retenus par la crainte d'aller trop loin dans la polémique, par l'autocensure sinon par une censure implicite.

Mardi, sur Antenne 2, il s'agissait des droits de l'animal, à propos du film Vivre libre, *qui se passe au Kenya. On y voit une femme domestiquer une lionne, mais elle est obligée de la renvoyer à la vie sauvage.*

L'histoire est vraie, évidemment romancée, peu importe. Son inspiratrice, Joy Adamson, était présente. Il y avait aussi Brigitte Bardot, ainsi qu'un ancien trafiquant repenti, Jean-Yves Domalain (il affirme qu'il y a quelques années, les animaux rapportaient plus que l'héroïne), un frère Bouglione, un directeur de zoo, Claude Caillet, un journaliste, Alain Bougrain-Dubourg... Pas de vétérinaire, pas de scientifique, rien que des individus concernés sentimentalement ou professionnellement. On ne pouvait pas en attendre la moindre objectivité. La discussion a tout de suite viré à l'empoignade. Les arguments, les chiffres étaient lancés, sans personne pour les contester ou les confirmer, et qui s'en souciait ?

On a abordé la chasse industrielle des bébés phoques, à ne pas confondre avec celle, d'ailleurs réglementée, qui permet aux esquimaux de survivre. On a parlé du nombre d'espèces en voie de disparition et qui se reproduisent en captivité. On a dénoncé l'impossibilité d'observer les lois censées moraliser le transport des animaux... La plupart des cirques, déplorait le journaliste, n'ont aucun but pédagogique. Mais pourquoi toujours chercher un alibi au plaisir du spectacle ? Joseph Pasteur, débordé, se tournait vers Brigitte Bardot, très belle quand elle se mettait en colère : « Est-ce que le spectacle des animaux est indispensable à la culture ? »

Arrivés à ce degré-là on aurait pu lui demander à quoi la télévision est indispensable. Mais la logique était dépassée depuis longtemps. B.B. en tête, on naviguait dans la passion viscérale et sans nuances. Les solutions proposées voletaient au niveau du « y a qu'à »... « Organiser des charters pour le Kenya, *disait Joy Adamson,* ça ne coûte pas cher, 200 livres... » *Seul* Alexandre Bouglione a gardé son sang-froid. *C'est que lui vit avec ses animaux, travaille avec. Ils ne représentent pour lui que ce qu'ils sont : des partenaires au même titre que les acrobates ou les clowns, avec chacun leurs exigences particulières.*

Sinon de quoi parlait-on en réalité ? De quelque chose de profond, de complexe, inextricable : le droit des hommes à disposer des autres.

COLETTE GODARD.

Mercredi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Un jour, un enfant.
19 h 10 Une minute pour les femmes : le fil d'Ariane de l'assurance.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Joséphine ou la comédie des ambitions.
De R. Mazoyer (4e époque : la Marche du Sacre), avec D. Lebrun, D. Mesguich.
Alors que Bonaparte prépare son coup d'Etat et la délaisse un peu, Joséphine se tourmente de ne plus pouvoir avoir d'enfant. Chaque jour plus éprise, elle aide son mari à devenir Napoléon.
22 h 5 Cinéma : « Poisson d'avril ».
Film français de G. Grangier (1954), avec Bourvil, A. Cordy, G. Sabatier, P. Dux, J. Noelle, L. de Funès, M. Biraud, D. Grey.
Emile Dupuy, mécanicien, pour avoir menti à sa femme, sombre dans le vaudeville.
Il y a pour cette lourde farce de grands acteurs. Comme quoi, parfois, cela ne suffit pas.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 La pitié dangereuse.
(2e partie.) Téléfilm d'E. Molinaro, d'après St. Zweig. Avec M. Carrière, M.-H. Breillat.
Le roman de Stefan Zweig a été suivi à la lettre et illustré avec une esthétique que l'on ne trouve plus aujourd'hui dans ces téléfilms qui ont remplacé les grandes « dramatiques » d'autrefois. Une adaptation littéraire de qualité qui tient beaucoup à l'interprétation de Mathieu Carrière.
22 h 10 Alain Decaux raconte.
Saladin, le sultan-chevalier.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. Amitiés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Tintin : *L'affaire Tournesol.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Comme un torrent.
Film américain de V. Minnelli (1958), avec F. Sinatra, D. Martin, S. Mac Laine, M. Hyer, A. Kennedy (rediffusion).
En 1948, un écrivain démobilisé revient dans sa ville natale où son frère vit en bourgeois respectable. Il a pour compagne une fille de petite vertu, ce qui fait scandale.
Les remous causés par des marginaux dans une société provinciale. La beauté, la puissance de la mise en scène font oublier quelques faiblesses de l'intrigue.
22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., Hollywood musical.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Venise magnétique.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time (jusqu'à 18 h. 30)
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : Ouverture, Adagio et Finale du ballet « Les Créatures de Prométhée » (Beethoven) ; Concerto pour violon et orchestre (Sibélius) ; Symphonie n° 6 en mi bémol mineur (Prokofiev), par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Lawrence Foster, avec I. Perlman, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « La Voix ». La musique se livre : Histoire de la musique dans la *Pléiade* ; 23 h., *Hommage à Padre Soler* ; 0 h. 5, Cycle intégral des Lieder de Schubert : « Les Premières Ballades » (présence de la mort), avec G. Janowitz et D. Fischer-Dieskau ; 1 h., Musique chorale et polychorale : Croce, Gabrieli, A. Scarlatti, Verdi, Puccini.

Jeudi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi Première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h. 50 Objectif santé : les matières grasses du sang.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Un jour, un enfant.
19 h 10 Une minute pour les femmes : jetez les médicaments périmés ou altérés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série documentaire : A la recherche de la Dame aux camélias.
Réal. de P. Cardinal, avec M. Vitold, B. Dhéran, A. Brouillet, Y. Brainville.
21 h 35 Opération survie : solitaire Huascaran.
Reportage de P. Charbiat et N. Jaeger.
Seul, face à lui-même, pendant 60 jours, à 6 700 mètres d'altitude, Nicolas Jaeger a voulu vérifier les effets qu'avaient sur lui le froid et la solitude
22 h 15 Variétés : les chanteurs réalistes.
Emission d'André Halimi.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les violons d'Ingres.
15 h Télé-club : La redevance du fantôme.
D'après H. James Réalisation R. Enrico.
Une étrange maison où un étrange vieillard se livre à une cérémonie bizarre.
16 h 35 L'invité du jeudi : La famille Griss.
17 h 45 Récré A 2.
Boule et Bill ; Kaléidoscope ; la Panthère rose ; Harold Llyod.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Cousin, cousine ».
Film français de J.-C. Tacchella (1975), avec M.-C. Barrault, V. Lanoux, M.-F. Pisier.
Un homme et une femme, tous deux mariés et dont la vie conjugale est ratée, se rencontrent à une fête de famille, s'éprennent l'un de l'autre et décident de vivre leur liaison au grand jour.
L'histoire d'un amour qui brave les conventions. Un style de comédie tendre et intimiste. Des comédiens qui font plaisir.
22 h 5 Danse : Ballets Béjart.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : au Venezuela, les Indiens de l'Orénoque ; B comme bricolage : Comment déboucher un lavabo.
18 h 55 Tribune libre.
La Société nationale de sauvetage en mer.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : les Vieux de la vieille.
Film français de G. Grangier (1960), avec J. Gabin, P. Fresnay, Noël-Noël, M. Goya, Y. Etievant (N. rediffusion).
Trois vieillards farceurs et portés sur la bouteille sèment le désordre dans un village des Charentes et à l'hospice où ils s'étaient retirés.
Une lourde farce où trois acteurs célèbres jouent à qui sera le plus cabotin.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
le sceau de la calligraphie arabe.
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : Au colonel Rémy.
11 h. 2, Hollywood musical.
12 h. 5, Agora : « Le Pouvoir et l'Humour », d'A. Sauvy.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues en France.
14 h., Un livre, des voix : « Le Prisonnier », de B. Pingaud.
14 h. 42, *Départementale* : Saint-Denis (les fouilles de la basilique ; la sculpture funéraire).
16 h. 50, Actualité : Bambous éphémères, bambous éternels.
17 h. 25, Contact.
17 h. 32, Billie Holliday : Les années 1950-1959.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie infectieuse.
20 h. « L'Opéra de brousse », de C. Delarue, musique de M. Mestral, avec J. Bollery, C. Sellers, P. Mazzotti, P. Moreau, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Venise magnétique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique, « l'Oreille en colimaçon ».
9 h. 17, Le matin des musiciens, « Etudes et fantaisies » : œuvres de Glinka, Rachmaninov, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski, Jolas et Ibert.
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : le Quartette de Daniel Huck, saxophone (en direct de Radio-France) ; 13 h., Les commerçants de la musique.
14 h., Musiques, musique en plume : œuvres de Rossini, J. Strauss, Binge, Stolz, Lanner et Eduard Strauss ; 14 h. 30, Musique de chambre : Sonatas for string quartet (Ferneyhough) par le Quatuor de Berne ; Quatuor à cordes n° 3 (Tippett) par le Lindsay String Quartet ; 15 h. 30, Musiques du Haut Moyen Age ; 16 h. 30, Grand Répertoire : Concerto n° 1 en la mineur (Bach), avec Y. Menuhin ; Sonate n° 2 pour violoncelle et piano (Brahms), avec E. et F.-J. Selheim ; Symphonie n° 1 (Sibélius), dir. C. Davis.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time ; 18 h. 30, Concert en direct de la Maison de Radio-France : Quatrième Sonate K. 304 (Mozart) ; Sixième Sonate opus 30 n° 1 (Beethoven) ; Sonate (Poulenc) ; Duo en la majeur (Schubert) avec Neil Gotkowsky, violon et Ivar Gotkowsky, piano.
20 h., Des notes sur la guitare.
20 h. 30, Concert donné à l'Opéra-Comique : « Mots croisés » (C. Prey) ; « les Vignes de Naboth » (A. Goehr) ; « Jeux d'ombres » (A. Goehr) ; « Sonate à Jérusalem » (A. Goehr), par l'Ensemble Intercontemporain dir. L. Vis.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « Le Vingtième siècle ». Un visage de Luciano Berio ; 0 h. 5, La voix et l'orchestre : œuvres de Berio, Baird, Varèse, Stockhausen ; Portrait de Lennox Berkeley ; 1 h., XXe siècle : la voix et l'orchestre.

CULTURE

OUVERTURE DE L'ANNÉE DU PATRIMOINE

L'Année du patrimoine national (1980) a été officiellement lancée le 1er janvier dans trois monuments français affiliés à l'Association des Centres culturels de rencontre : l'abbaye de Fontevrault (Maine-et-Loire), le couvent royal de Saint-Maximin (Var) et la saline royale de Chaux d'Arc-et-Senans (Doubs).

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a lui même ouvert ces cérémonies à Arc-et-Senans, dans la saline construite il y a deux siècles par Claude-Nicolas Ledoux ; de nombreux enfants étaient présents, qui étaient censés symboliser, en particulier, le passage de l'Année internationale de l'enfant à celle du patrimoine. Le ministre a souhaité leur participation aux différentes manifestations de cette année et, s'adressant à eux, il a souligné que c'était pour eux, pour leur futur cadre de vie, qu'on s'occupait ainsi du patrimoine national.

BIBLIOGRAPHIE

ARMES EN TOUT GENRE

Dans « l'encyclopédie visuelle des armes légères » le major Frederick Myatt, officier de carrière britannique, aujourd'hui à la retraite, retrace l'histoire des armes les plus célèbres qui ont doté ou dotent encore les armées, de 1873 à nos jours.

Il va sans dire que cet ouvrage est destiné avant tout aux spécialistes et collectionneurs. Toutefois, l'auteur fait acte d'historien et accompagne chaque arme d'une légende fort documentée sur son origine, son utilisation et ses caractéristiques. Du légendaire F.M. Bar au Thompson M 28, tous deux américains, du PPD 34/38 à l'AK 47, tous deux soviétiques, tout y est, pistolets, fusils d'assaut, et même engins antichars.

L'iconographie abondante et de très grande qualité ne décrit pas seulement les armes mais les situe aussi dans le contexte des guerres passées ou des conflits actuels.

★ Visuelle Elsevir, éditeur ; 22 × 31.

∴

Dans « Le monde fascinant des armes à feu modernes » A.J.R. Cormack, un Britannique lui aussi, remonte à l'origine de la poudre et traite de l'évolution des armes à feu à travers les âges avant d'aborder l'histoire des inventeurs et des fabricants.

Dans cet ouvrage très illustré sont également traitées les armes à canon rayé de sport, et les carabines de chasse. C'est un bien, car dans ce type d'armes, on trouve nombre de véritables chefs-d'œuvres d'armurerie fine tels que Holland and Holland en Grande-Bretagne, Herstal à Liège et d'autres encore sont en mesure de nos jours de réaliser. Mais pour combien de temps ?

★ Gründ, éditeur : 196 pages, 24 × 31.

∴

Septième livre de sa série sur les armes, Dominique Venner signe chez l'éditeur Jacques Grancher un ouvrage consacré aux « armes à feu françaises ». C'est une œuvre qui manquait et on saura gré à l'auteur de rappeler quelle fut la contribution des armuriers parisiens ou stéphanois à l'évolution des techniques et des orientations qui ont marqué l'histoire des engins légers de défense et d'attaque.

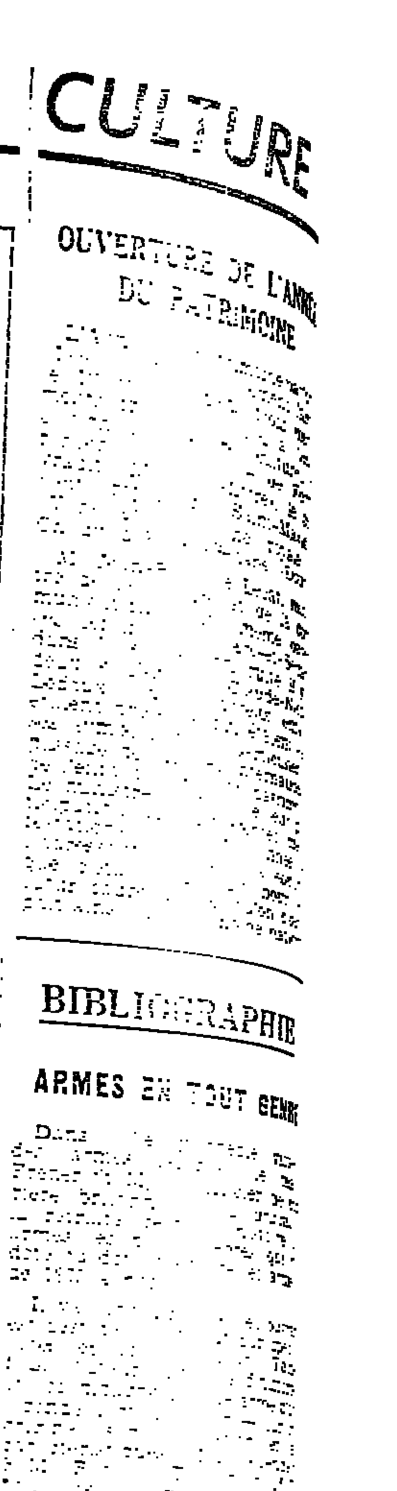
Armes réglementaires mais aussi armes de la Belle Epoque, armes jouets mais armes qui tuent. Histoire avec un grand H et petite histoire, guerres et duels.

Dominique Venner reste l'écrivain que l'on connaît, soucieux de précision, très fortement documenté, qui en joue, sans pour autant que la clarté du texte en souffre.

★ Jacques Grancher, éditeur : 340 pages, 17 × 21.

C. L.

هكذا من الأصل

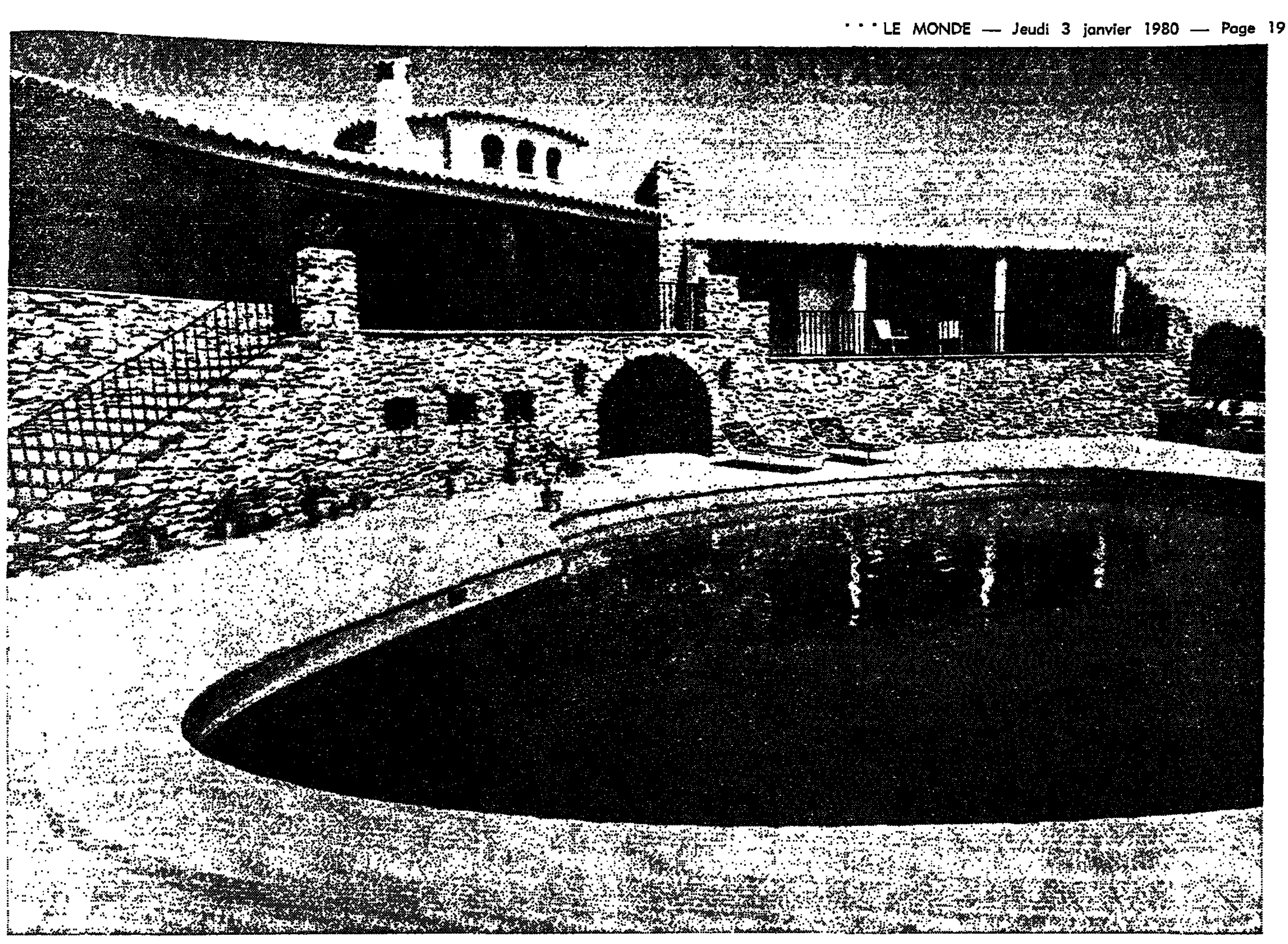

CULTURE

hommes

OUVERTURE DE L'ANNÉE DU PATRIMOINE

BIBLIOGRAPHIE

ARMES EN TOUT GENRE



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Le style anti-bise

Retour du froid. C'est le moment de lutter contre les déperditions d'énergie par tous les moyens en commençant par les vêtements de dessous.

Le rayon de sous-vêtements de la *Samaritaine* est toujours aussi riche en petites laines. On y trouvera jupons de pilou et chemises de nuit en finette de coton. En fait, les grandes marques de bonneterie coordonnent maintenant leurs sous-pulls et gilets aux collants de couleurs.

C'est le cas, notamment, de *Jean Le Bourget* dont la collection comprend, en outre, les « justaucorps » à fine glissière et les pulls « maillot » à cols roulés. *Vitos, Ergée* et *Exciting* offrent des collants à dessins fantaisie opaque en orlon, en toutes tailles.

Citons ceux de Haase destinés au ski par cette société qui réalise six cent mille pièces par an, un chiffre d'affaires de 11 millions de francs, soit 40 % du marché français. Elle propose trois collections, du ski à la détente (dans les grands magasins et chez les spécialistes détaillants). *K-Way* élargit aussi sa gamme de coupe-vents de modèles doublés de lainage rayé ou quadrillé parfois reversibles pour les locaux peu chauffés.

Les jerseys molletonnés sont coupés en robes confortables chez *Erès*, en couleurs vives



(Croquis de MARCQ.)

DANIEL HO : combinaison bleu canard en jersey ratine resserré aux poignets et aux chevilles, sous une veste trois quarts de fausse fourrure imprimée rose cyclamen à taches noires, portées avec des bottes western à talons hauts. 500 F, 940 F et 699 F, 54, rue de Rennes, Paris 6e

Sport 2000 (74, rue d'Alésia) importe des Etats-Unis les collants de danse extensibles de *Capezio* en couleurs vives ou sourdes (à partir de 45 F). *Dim* se met aussi de la partie, dans les premiers prix, ainsi que *Jap* (3, place des Victoires). Ce dernier compose d'ailleurs des ensembles de robes tuniques droites en laine et acrylique, assortis (57 F et 65 F). Mais si les superpositions en pelures d'oignon sont relativement aisées à composer en vêtements d'extérieur, autour d'une jupe longue et ample et d'un manteau, les tenues d'intérieur demandent plus de recherche.

Pour les sportives, voici les ensembles de jogging, blouson et pantalons en modèles conçus pour le footing ou alors adaptés à la vie quotidienne.

avec un contraste en diagonale sur le buste. *Agnès B.* vous propose des « robes « chandail »; droites en tons pastel (250 F) (3, rue du Jour ; 13, rue Michelet - Trouville : 108, rue des Bains).

Les pieds sont particulièrement sensibles au froid. *Damart* développe ses collections de bottes fourrées à semelles antidérapantes, ainsi que ses mocassins d'intérieur et ses charentaises (59086 Roubaix Cédex 2, ou dans les magasins de la marque). *Jap* raffine ces dernières en coloris unis vifs, à semelles de cuir (250 F), tandis que *le Printemps* stocke des chaussons en mélange d'orlon et de nylon de toutes les couleurs (15 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

PERLES SUR TABLE. — D'inspiration 1925, de nouveaux couverts *de table sont fabriqués par* SCOF et vendus, en exclusivité, dans les boutiques Marie-Claire. Les manches de ces couverts sont décorés de rangées de perles qui leur donnent un aspect à la fois « rétro » et raffiné. La Rhodanite, dont ils sont faits, est une matière synthétique qui résiste aux chocs et à la chaleur ; ils se lavent sans problèmes en machine. Ils existent, pour l'instant, en coloris ivoire et seront bientôt réalisés en différents tons pastel. Les couteaux, de table ou à dessert, valent 37 F pièce ; les cuillères et fourchettes, 30 F. La série se complète de couverts à salade, couteaux à fromage, pelles à gâteau et cuillères à moka.

★ **En vente dans les boutiques Marie-Claire de Paris (2, rue Berger ; 63, rue P.-Charron ; Maine-Montparnasse), de la périphérie (Parly-II ; Rosny-II ; Vélizy-II) et de province.**

BRILLANCE DORÉE. — Marie Chatillon, qui vend ses tissus uniquement par correspondance, vient de créer un original « intissé » broché or. Un film doré, lié à un support molletonné blanc, donne à ce revêtement un aspect chatoyant. Il peut s'agrafer au mur pour égayer une entrée, un fond de bibliothèque ou un panneau. Il se coud, à la main ou à la machine, pour faire une nappe, des sets de table ou des coussins. Cet « intissé » se lave et il est ininflammable. Il vaut 36 F le mètre en 135 centimètres de large, plus une participation aux frais d'envol.

★ **Renseignements et échantillon à demander à Marie Chatillon, 82, rue Jouffroy, 75017 Paris.**

NAIFS EN PETIT FORMAT. — Gérard Hamelin est un ancien publicitaire, Monique Bedin est dessinatrice. Tous deux peignent des toiles de style naïf, et leurs tableaux reflètent la vie heureuse qu'ils mènent, avec leurs enfants, dans l'ancien bistrot qu'ils ont aménagé en maison près de Fontainebleau. Ils exposent actuellement, à la boutique Axis, des tableautins aux couleurs fraîches, pleins de poésie. De format 12 × 18 centimètres, ils sont vendus (à partir de 240 F) glissés dans un carton à dessin à leur taille ou posés sur une chaise miniature qui leur sert de chevalet.

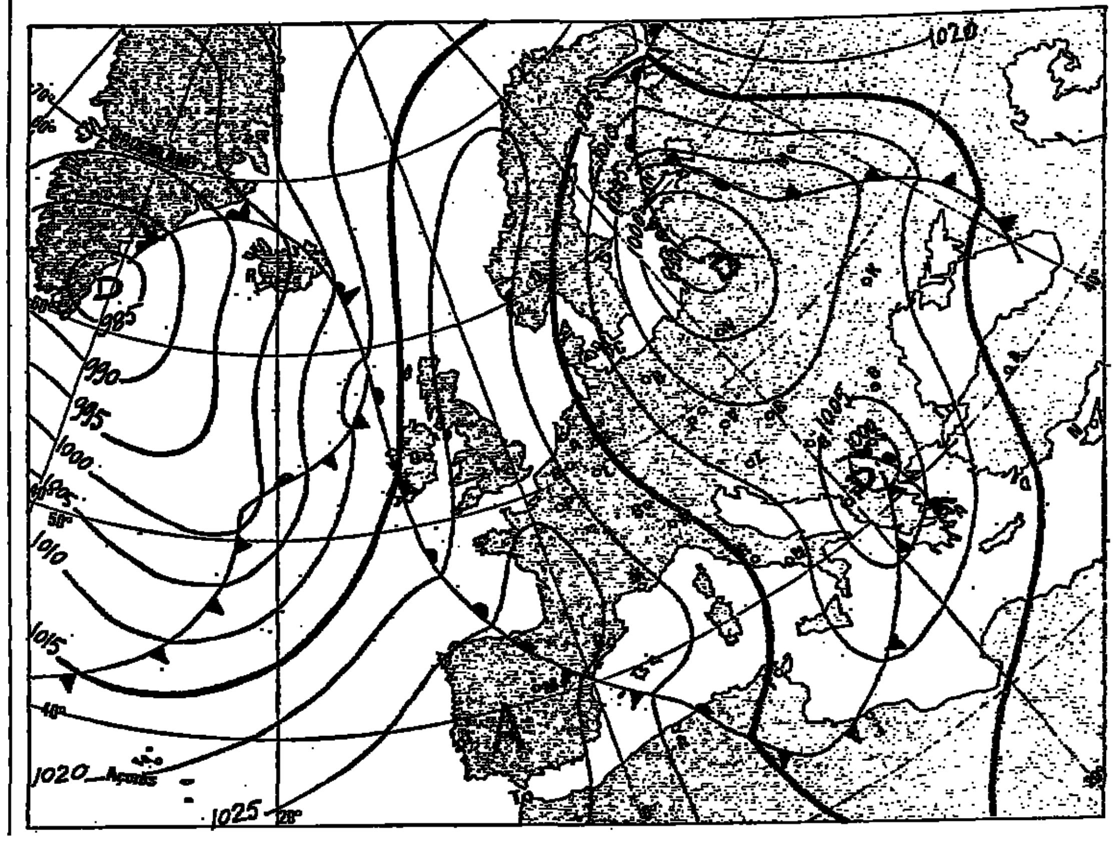
★ **Axis, 14, rue Guénégaud, 75006 Paris.**

CHIFFONS NETTOYEURS. — Deux nouveautés vont faciliter la vie à la maison. Plus besoin de courir après son éponge et sa peau de chamois : un chiffon réversible est les deux à la fois. D'un côté, il essuie ; de l'autre, il fait reluire toutes les surfaces lisses (carrelage, bois laqué, objets en acier ou en céramique). Chiffon pour carrelage Delu (35 × 25 cm). Prix : 9,70 F.

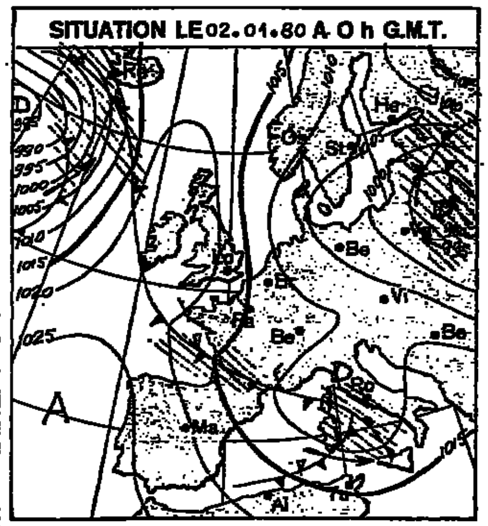
Inutile aussi de se désespérer quand les enfants ou le chien ont taché le tapis. Un autre chiffon, imbibé d'un produit nettoyant, se charge, une fois humecté d'eau de nettoyer les tapis et moquettes unis ou imprimés, naturels ou synthétiques. Ce chiffon ne fait pas déteindre les couleurs, il ne laisse pas d'auréoles et on peut le réutiliser à la prochaine tache. Nettoyeur de tapis Delu (45 × 35 cm). Prix : 23,80 F. Rayon entretien Samaritaine.

MÉTÉOROLOGIE

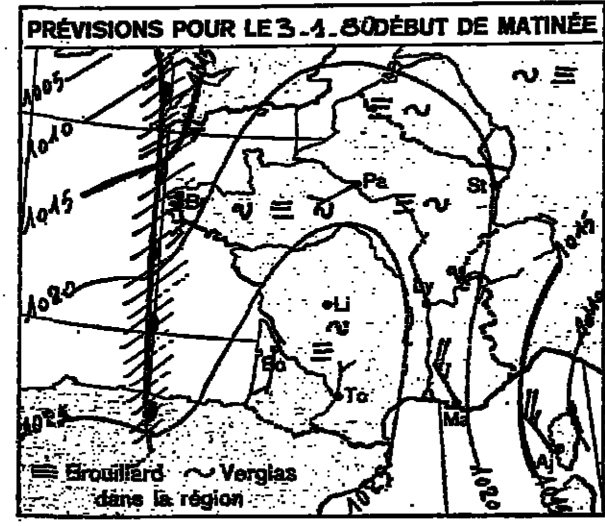
PRÉVISIONS POUR LE 3 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 02.01.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3-1-80 DÉBUT DE MATINÉE



—— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages ≡ Brouillard ~ Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 janvier à 0 heure et le jeudi 3 janvier à 24 heures :

Les basses pressions du nord-ouest de l'Atlantique se développeront vers le sud-est, à travers les îles Britanniques et le golfe de Gascogne. Les perturbations, associées à ces basses pressions, atteindront la France.

Jeudi 3 janvier, au lever du jour, le temps sera encore froid sur l'ensemble du pays avec des gelées nombreuses de l'ordre de —1 à —4 degrés et quelques brouillards givrants dans les vallées (plaques de verglas). De belles éclaircies persisteront ensuite sur le Midi méditerranéen où le mistral et la tramontane faibliront, tandis que le ciel deviendra plus nuageux sur les autres régions. Les nuages atteignant dès le matin nos régions de l'Ouest et du Nord-Ouest précéderont l'arrivée d'une zone pluvieuse qui abordera la Bretagne et progressera ensuite vers l'intérieur. Les pluies, souvent précédées de neige et de verglas, gagneront ainsi la moitié ouest de la France, tandis qu'un temps plus doux débutera près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, où les vents s'orienteront au secteur sud-ouest en se renforçant.

Mercredi 2 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er janvier ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 10 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 6 et 3 ; Brest, 9 et —1 ; Caen, 4 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et —1 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 2 et —5 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 5 et —1 ; Marseille, 7 et 3 ; Nancy, 1 et —3 ; Nantes, 6 et —2 ; Nice, 9 et 3 ; Paris - Le Bourget, 2 et —4 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 4 et 2 ; Rennes, 5 et —2 ; Strasbourg, 2 et —4 ; Tours, 6 et —1 ; Toulouse, 4 et 2 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 degrés ; Amsterdam, 4 et —1 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, 2 et —2 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 3 et —2 ; Le Caire, 20 et 16 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 0 et —4 ; Genève, 1 et —4 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 1 et —6 ; Madrid, 16 et 3 ; Moscou, —5 et —5 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 5 et 0 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 11 et 3 ; Stockholm, —1 et —2 ; Téhéran, 8 et 1.

P.T.T.

UN DEMI-SERVICE PUBLIC

Tourouvre, l'un des chefs-lieux de canton de l'Orne. Lundi matin 31 décembre. Appliquant, dit-elle, des directives de son administration, la guichetière des P.T.T. n'assure la permanence — entre 9 et 12 heures — que pour des opérations bien précises : tout ce qui concerne la caisse d'épargne, les chèques postaux, les télégrammes et le retrait des objets en instance.

Pour le téléphone ou l'achat de timbres, par exemple, on est prié d'aller au café-tabac d'à côté.

En cette période d'entre deux fêtes, celle-là même, précisément, où l'on a sans doute le plus besoin d'adresser ses vœux de vive voix ou par lettre à ses amis, les P.T.T. assurent un service public minimal ou partiel, comme on voudra bien l'appeler.

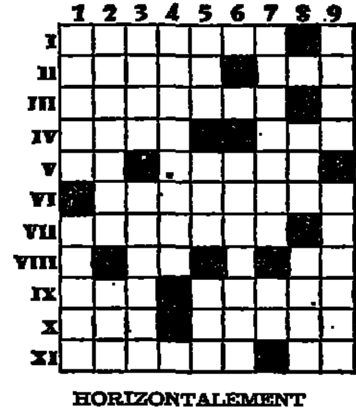
Imagine-t-on les pompiers, à la veille du Jour de l'An, avertir qu'ils n'éteindront que certains incendies ou encore les médecins de garde, dans les services d'urgence, prévenir qu'ils ne s'en tiendront qu'à certains types d'interventions ? Imagine-t-on, enfin, l'eau, le gaz et l'électricité n'être distribués qu'à certaines heures de la journée, que sous certaines conditions et seulement à certains clients ?

Et que penser d'un service public intermittent qui conseille à l'usager de s'adresser au secteur privé — en l'occurrence le bar-tabac voisin — pour obtenir ce pour quoi il a le monopole d'émission ?

Parodiant Alfred de Musset, peut-on rappeler aux P.T.T. qu'il faut qu'un service public soit ouvert ou fermé, mais pas entrebâillé... — J. I.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 577



HORIZONTALEMENT

I. Caractère commun à tous les corps gras. — II. Diviser l'ouvrage ; Où il n'y a donc rien à prendre. — III. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est comestible. — IV. Est tout juste couvert par *la culotte* ; On peut en faire un plat. — V. Abréviation ; Repaire pour une hydre. — VI. Se conduire comme une véritable mère. — VII. Utilisée pour la distribution des cartes. — VIII. Peut permettre de ramasser ; Pas payé. — IX. Lettres susceptibles d'amener de l'inquiétude ; Cherchés par ceux qui n'ont pas de converts. — X. Pas déclarés ; Peuvent former des petits pâtés. — XI. Nom de terre ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Répond pour un autre ; Utiles pour calculer un quotient. — 2. A contribué à faire disparaître les claques ; Entendu. — 3. Fit circuler ; Paquet d'oseille. — 4. Protègent les plantes. — 5. Pouvait donner de mauvais conseils ; Se précipite quand la chasse est ouverte ; Département. — 6. Qui risque d'être accueilli par des éclats. — 7. Triple, en 1914 ; Grecque. — 8. Crie comme une bête ; Petites pièces. — 9. Il n'y en a pas devant le capot ; Couleur de lune.

Solution du problème n° 2 576

Horizontalement

I. Mâchoires. — II. Oreillier. — III. Ur ; Elèves. — IV. Cidre. — V. Hé ; Erse. — VI. Erdre ; Dés. — VII. Se ; Colin. — VIII. Schlitte. — IX. Rien ; Is. — X. Epis ; Grès. — XI. Tine ; Eure.

Verticalement

1. Mouches ; Set. — 2. Arriérés ; Pi. — 3. Ce ; Crin. — 4. Hiérarchisé. — 5. Ollé ; Eole. — 6. Ile ; Linge. — 7. Reverdit ; Ru. — 8. Ere ; Sentier. — 9. Sues ; Esse.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 JANVIER

« Le Forum des Halles », 11 h., rue Pierre-Lescot, Mme Oswald.

« Eglise Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, devant l'église, Mme Allaz.

« Le village de Montmartre », 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Le Musée du tabac », 15 h., 53, quai d'Orsay, Mme Oswald.

« Le musée Victor-Hugo », 15 h., 6, place des Vosges, Mme Zujovic.

« Chez un grand restaurateur de vitraux », 15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

BREF

ANIMATION

L'ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES. — Il existe en France environ soixante-dix ludothèques créées ou gérées par des comités d'entreprise, des municipalités, des associations diverses ou des individus. Elles s'adressent à des enfants de différentes origines ayant des besoins très divers. L'absence de coordination gêne le développement de ce nouveau mouvement d'animation social et culturel. D'où l'initiative de l'Association des ludothèques françaises, qui cherche à rassembler ceux qui « travaillent au développement de l'activité ludique et à la création d'équipement favorisant cette activité ».

★ **S'adresser au siège de l'Association (bureau 166), hôtel de ville, 28, rue Guérin-Leroux, 94120 Fontenay-sous-Bois.**

ANIMAUX

ON DEMANDE GYPAÈTES BARBUS... — Pour réussir les opérations de réintroduction du gypaète dans les Alpes et du vautour fauve dans les Cévennes, le Fonds d'intervention pour les rapaces cherche d'urgence dans les zoos ou chez les particuliers des spécimens de vautour fauve, de vautour moine, de percnoptère, de gypaète barbu, de pygargue à queue blanche et d'aigle impérial.

★ **Fonds d'intervention pour les rapaces, B.P. 27, 92250 La Garenne-Colombes.**

L'AMI DES INSECTES. — La Maison des jeunes et de la culture de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) organise vendredi 18 janvier, à 20 heures, une soirée consacrée à Jean-Henri Fabre, le grand entomologiste du siècle dernier. Au programme : projection du film « Monsieur Fabre », interprété par Pierre Fresnay, exposé-débat animé par un spécialiste du Muséum d'histoire naturelle, exposition sur les insectes et J.-H. Fabre.

★ **Participation aux frais : 10 F M.J.C., 44, allée de la Justice, 77190 Dammarie-les-Lys, tél. : 437-31-14.**

VIVRE A PARIS

LES NOUVELLES TAXES FUNÉRAIRES. — Un arrêté du maire de Paris publié au « Bulletin municipal officiel » du 29, 30 et 31 décembre, fixe le montant des tarifs des taxes funéraires, des redevances diverses, des concessions de terrains dans les cimetières parisiens et des concessions de cases au colombarium à partir du 1er janvier 1980.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 313. — La ligne d'autobus 313 sera prolongée au printemps prochain. Reçus à la mairie du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), les représentants de la R.A.T.P. ont donné leur accord aux élus de la commune. Le 313, dont le terminus se situe actuellement place Beaufranchet, poursuivra son trajet par l'allée Guy-Moquet, le boulevard Foch, le pont de Bry, l'avenue Pierre-Brossolette et l'avenue du Général-de-Gaulle.

RESTER A DOMICILE. — La revue « Vie sociale » présente dans la *première partie* de son numéro 10 de 1979 une série d'articles sur le maintien à domicile des personnes âgées. Prix : 12 F. CEDIAS, 5, rue Las-Cases, 75007-Paris. Tél. : 551-66-10.

ALLOCATION DE LOGEMENT : MAJORATION EXCEPTIONNELLE. — Les personnes âgées bénéficiant de l'allocation de logement au mois de janvier 1980 vont percevoir, avec la mensualité de janvier, une majoration exceptionnelle de 70 F pour une personne seule ou un ménage, ou de 90 F pour une personne seule ou un ménage ayant un enfant ou une personne à charge. Le versement sera effectué automatiquement, sans nécessiter de démarches de la part des bénéficiaires.

LES INTERVENTIONS DU LABORATOIRE D'HYGIÈNE. — Le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris peut intervenir dans les domaines suivants : les problèmes d'hygiène générale ; la prophylaxie des maladies transmissibles ou non transmissibles ; la surveillance médicale et sanitaire des eaux : ressources, eaux d'alimentation, eaux résiduaires, piscines ; la surveillance de l'air : atmosphère et environnement (réseau S.F.), atmosphères closes ou spécifiques (métropolitain, divers) ; la radioactivité et la micropollution dans l'environnement.

★ **Les demandes d'intervention et de renseignements doivent être formulées par lettre à l'adresse suivante : Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, 1 bis, rue des Hospitalières - Saint - Gervais, 75004 Paris.**

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN JEUNE COMMERCIAL

pour développer notre percée sur le marché parisien...

Nous sommes fabricant d'emballages imprimés, carton et plastique, situé en Rhône-Alpes. Nos clients sont toute l'industrie vendant à la grande distribution : électroménager, jouet, parfumerie, alimentation, etc... Notre marché est ouvert et tenons à nous développer rapidement. Vous avez quelques années de vente à l'industrie, le sens du service au client, de l'imagination, de l'initiative, de la combativité bien sûr et le désir d'être un interlocuteur responsable auprès de nos clients.

Merci de m'envoyer votre CV + photo + salaire (réf. QF) à

GÉRARD SCHNEIDER
conseil en recrutement
114 bd 11 novembre 1918
69100 villeurbanne

Groupe International Biens de Grande Consommation recherche pour sa filiale française (400 personnes, province, ville universitaire)

DIRECTEUR de PERSONNEL

Il doit s'agir d'un véritable MANAGER, capable de gérer l'ensemble de la fonction personnel.

Expérience relations syndicales, formation, organisation.
Pratique de l'Anglais nécessaire.

Ecrire à no 38197 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société Aéronautique recherche pour son Etablissement du Centre-Ouest trois Ingénieurs ayant 5/10 ans d'expérience industrielle.

INGENIEUR MICROELECTRONIQUE

Il dirigera l'unité de production Microélectronique Couches Epaisses. Il aura la responsabilité du développement et de la fabrication des circuits hybrides et ultérieurement leur diffusion. Formation : ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent, avec spécialisation en électronique. Réf. 9306 M.

INGENIEUR MARKETING ELECTROMECANIQUE

Dans une perspective de diversification des produits et des débouchés, il recherchera les marchés futurs dans le domaine de l'électromécanique de précision et de l'électronique associée et orientera l'activité des services d'études. Formation de base ECP, AM, ou similaire. Expérience B.E. systèmes électromécaniques de haute technicité. Référence 9305 M.

INGENIEUR METHODES USINAGE DE PRECISION

Il sera responsable des méthodes d'usinage et de l'industrialisation de pièces entrant dans la fabrication d'instruments de bord de haute technicité. Formation ingénieur mécanicien AM ou similaire: Chronométrie Besançon, Institut d'Optique. Expérience B.E. et micromécanique. Réf. 9307 M.

France Cadres — Adresser CV détaillé en précisant la référence du poste à : FRANCE CADRES 22 rue St. Augustin 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION DANS LE DOMAINE FERROVIAIRE

recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

D.U.T. GÉNIE ÉLECTRIQUE ou ÉLECTROTECHNIQUE

IL SERA CHARGÉ de la conception et de la mise en œuvre d'Equipements de Diagnostic destinés à des systèmes de commande électronique embarqués.

EXPÉRIENCE : Plusieurs années d'expérience en conception des systèmes électroniques. Notion sur les microprocesseurs souhaitée.

LIEU DE TRAVAIL : LYON

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à : HAVAS, 81, rue République, 69002 LYON - Réf. 8317.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE GROSSE CHAUDRONNERIE
Région du Nord

recherche

CHEF DE SERVICE DE FABRICATIONS NUCLÉAIRES

LE CANDIDAT :

— Sera diplômé ingénieur d'une grande école Centrale, Arts et Métiers ou équivalent) en plus un diplôme de spécialiste E.S.S.A. est souhaité ;

— Devra justifier d'une expérience réussie d'une dizaine d'années dans des travaux évolués de soudure, de mécanique, de chaudronnerie et ce en relation avec un système d'assurance qualité stricte ;

— En plus de ces connaissances techniques de fabrication, devra faire preuve de dynamisme, de réelles aptitudes au commandement, à l'organisation du travail et aura de bonnes connaissances en gestion, prix de revient.

Adr. C.V. détaillé manuscrit, photo et prétent. à **O.P.N. Service P.X.S.**, 1, rue des Agaches, 59042 LILLE cedex, qui transmettra.

SOCIÉTÉ KLIPPAN

CEINTURES DE SÉCURITÉ AUTOMOBILE

RECHERCHE INGÉNIEURS

pour usine de Gournay-en-Bray
— FORMATION : AM - ENSM - ECAM - ENSI ou équivalent débutants ou quelques années d'expérience.
— Anglais nécessaire.

POUR POSTES :
— Adjoint au responsable contrôle-qualité.
— Assurance qualité fournisseurs.
— Méthodes.
— Organisation.

Adresser C.V. et prétentions à Sté KLIPPAN Z.I. de Gournay-en-Bray 76220 (M. Mauhourat)

SOCIÉTÉ DE CONSEILS D'ENTREPRISES
cherche pour le Centre-Ouest
(Résidence LE MANS)

UN ASSISTANT

pour les dossiers d'

ÉVALUATIONS

Immobilières et d'entreprises.

Le candidat sera de préférence originaire de la région, orienté vers le travail en équipe et de formation Bac + 1 ou 2.

Ecrire avec C.V., photo (retournée) et prétentions à J. BRAVARD, 50, rue Périer, 92120 MONTROUGE

THOMSON-CSF

Division TUBES ÉLECTRONIQUES
38120 Saint-EGREVE (près Grenoble)
recherche un

INGÉNIEUR Position II

de formation MÉCANIQUE ÉLECTRONIQUE

ayant une expérience de quelques années de la production.

Sa responsabilité portera sur plusieurs petits ateliers :
- Fabrication mécanique réalisation et maintenance d'équipements mécaniques et électriques.

Une expérience des méthodes et problèmes de sécurité du travail serait appréciée.

Adresser curriculum vitae et prétentions.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche pour

MISSION DE 2 ANS EN ASIE

INGENIEURS chefs d'exploitation et chefs d'entretien réf.4010/A

pour hauts fourneaux cokerie et préparation matières.

CONTREMAITRES ET AGENTS TECHNIQUES réf.4010/B

possédant une expérience sidérurgique.

Pour ces deux postes langue anglaise indispensable - séjour en famille possible.

Adresser c.v. et photo sous référence correspondant au poste choisi à Axial Publicité - 91, rue du faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Pour Société Européenne

CONTROLEUR DE GESTION

Minimum 35 ans - Formation ESSEC, HEC, DECS ou SUP de CO, etc.

Expérience multinationale américaine et anglais indispensables.

160.000 F +

Adresser C.V. détaillé sous référ. 281 à CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE MECANIQUE DE PRECISION 200 PERSONNES
filiale groupe multinational
recherche pour son équipe de vente :

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou quelques années d'expérience, fortement motivé par la vente

POSTE : le candidat aura la responsabilité d'un secteur comprenant une partie de l'ALLEMAGNE, la HOLLANDE, l'AUTRICHE. Il devra animer et assister une équipe d'agents locaux.

PROFIL : le candidat, très intéressé par la mécanique, devra avoir le goût de la négociation commerciale et des contacts à tous niveaux.
— Connaissances en électricité appréciées.
— Allemand indispensable.
— Fréquents déplacements à l'étranger.

Ecrire avec C.V., photo, à PPH, n° 580, 73000 CHAMBERY, 17, bd de la Colonne.

Pour HOLLANDE 2 TECHNICIENS laboratoire

physiciens électromécanique, connaissance technique du vide pour essais matériel de mesure. 3 à 5 ans d'expérience.

2 INGENIEURS thermiciens

ayant expérience méthode calcul éléments finis logiciel thermique Sunda, Loharp. Envoyer C.V. à **SOPRAS**, 100, boulevard Voltaire-11e.

MONDEMPLOIS

Voir rubrique EMPLOIS informations DIVERS.

Importante société de Conseil (PARIS) intervenant auprès des administrations des pays en développement recherche un

ÉCONOMISTE AGRICOLE

Ce spécialiste, diplômé d'une grande école, se verra confier une mission de planification et d'organisation dans un pays du SAHEL. Cette perspective nécessite une expérience confirmée du secteur rural en pays en voie de développement. Les moyens matériels de travail sont excellents. Le séjour de longue durée est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre un premier contact (confidentiel) en adressant votre C.V. sous réf. 1.546 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transm.

HYDRAULIQUE URBAINE

Une société française recherche pour une intervention dans la capitale d'un pays du Magreb, un jeune ingénieur diplômé ayt nécessairement une première expérience en étude d'exécution d'hydraulique urbaine. Veuillez écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) en indiquant sur l'enveloppe la réf. 4.533 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Recherche pour important hôpital région Sud-Est **CHEF DES SERVICES TECHNIQUES**, chargé de rénover bâtiments, surveillance mat. technique, direction équipe entretien. Formation ingén. souhaitée. Exp. demandée. Salaire C.C. 51. Adres. C.V., photo et lettre manuscrite à 63000 HAVAS Clermont-Ferrand, n° 818178.

JEUNE CADRE FINANCIER EXPORT

HEC - ESC - IECS

Un très important constructeur de matériel de filature de l'Est, réalisant un C.A. élevé à l'exportation, recherche un jeune ingénieur commercial, parlant bien l'anglais + l'allemand ou l'espagnol pour prendre la responsabilité de dossiers tels que: financement d'exportations, polices Coface, suivi juridique et financier d'importants contrats, au sein d'une équipe spécialisée.

Il participera aux négociations des contrats en liaison avec les ingénieurs technico-commerciaux.

Deux à trois ans d'expérience (Exportations, biens d'équipements, techniques financières, export) souhaités.

Résidence ville de l'Est, agréable région touristique.

Adr. C.V. dét., s/réf. 859, à SELETEC Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX.

Importante Société de services recherche pour ROUEN et HAUTE-NORMANDIE :

CHEF D'AGENCE ET AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Expérience du milieu industriel et de la fonction commerciale souhaitée. Adr. C.V. et prétent. s/réf. 2.857 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS CEDEX 20 qui transmettra.

---

offres d'emploi offres d'emploi

ENERTEC
Schlumberger

Notre Société, spécialisée dans la mesure des grandeurs électriques et électroniques, leur enregistrement et leur traitement recherche pour son établissement de Montrouge :

responsable informatique

ayant 5 à 10 ans d'expérience

Vos études supérieures, votre expérience professionnelle et votre parfaite maîtrise des matériels et logiciels IBM 370 - 4300, DOS/VSE, CICS et DL1 ainsi que votre connaissance approfondie des applications en temps réel dans les domaines de la gestion industrielle et commerciale, de la comptabilité, des achats et de la paie vous permettront de prendre la direction d'une équipe de 20 informaticiens. Vous participerez à la politique de développement de l'informatique dans le groupe. Vous superviserez l'exploitation des applications réalisées et piloterez le développement d'applications nouvelles. *(Réf. : EI - 1)*

analyste-programmeur

ayant 1 an d'expérience au minimum

Votre niveau de formation, études supérieures, votre expérience professionnelle et votre connaissance du COBOL, de CICS, et DL 1 doivent vous permettre de développer nos applications informatiques sur un ordinateur IBM 4300 sous DOS/VSE dans les domaines de la gestion industrielle et commerciale, de la comptabilité, des achats et de la paie. *(Réf. : EI - 2)*

DE REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LE GROUPE ET UNE REMUNERATION INTERESSANTE SONT OFFERTES A DES CANDIDATS DE VALEUR.

Vous insisterez sur vos compétences, vos goûts et vos aspirations dans la lettre que vous adresserez avec votre C.V. et votre photo (en mentionnant la référence du poste retenu) à : Gérard FEVRE

Société ENERTEC - Service du Personnel
Boîte Postale 620 - 92542 MONTROUGE CEDEX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi



SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux
FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

recherche

1 - Chefs de Projets
"Temps réel, micros"

- Diplômés, possédant expérience en *informatique* de 2 à 5 ans.
- Connaissance des matériels P.D.P. 11, MITRA ou INTEL appréciée. Réf. 01.

2 - Ingénieurs Débutants

- Diplômés, pour la réalisation de systèmes temps réel dans l'industrie et dans le tertiaire.
- Connaissances en informatique et automatisme souhaitées. Réf. 02.

Adressez C.V. manuscrit détaillé en précisant les postes choisis à CERCI - 56, rue Roger-Salengro 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS. Proximité immédiate R.E.R.

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

Filiale d'un Grand Groupe International

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE

Il sera chargé d'assurer le suivi, la prospection et l'animation d'une clientèle traditionnelle en matériel électrique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats excellents vendeurs, de niveau IUT ou école de commerce, âgés de 28 ans minimum et pouvant justifier d'une expérience réussie de gestion et d'animation commerciale de 5 ans.

La zone d'activité sera Paris et la R.P. (voiture indispensable) et la rémunération constituée d'un fixe et de primes.

A terme une évolution est prévue vers un poste d'adjoint à la Direction des Ventes Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V., photo et prétentions n° 38.839 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

ENERTEC
Schlumberger

recherche dans le cadre du développement de ses études spécifiques et de l'accroissement de son potentiel technique

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ESE, TELECOM, ISEP...)

Maitrisant bien les techniques numériques et analogiques.

Connaissant la basse fréquence, les microprocesseurs (réf. E1)

INGENIEUR

Chef de projet-logiciel pour systèmes aéronautiques et spatiaux.

Pratique de l'anglais nécessaire. (réf. E2)

Précisez vos compétences et vos aspirations en envoyant votre C.V. (en mentionnant la référence du poste retenu) à Paul ALBERTINI - ENERTEC - Direction du Personnel - Boîte Postale No 620 - 92542 MONTROUGE CEDEX.

IMPORTANTE BANQUE PARIS (2e)

recherche

DIPLOMÉ I.U.T.

- GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS.
- OPTION ADMINISTRATION OU FINANCES.
- Ayant, au moins, 3 ans d'expérience professionnelle.
- Perspective intéressante pour élément de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 3357 à P. LICHAU S.A., B.P. 220. 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Laboratoire pharmaceutique français de réputation mondiale recherche pour une création de poste

chimiste

(2e ou 3e degré)

responsable du contrôle des matières premières.

Une expérience de plusieurs années dans la chimie analytique est souhaitée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

La rémunération sera en fonction des compétences et de l'expérience des candidats.

Lieu de travail : Banlieue nord de Paris.

Envoyer lettre + C.V. + prétentions sous référence 6270 à, Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

---

offres d'emploi

Assistant Contrôle Gestion
HEC, ESSEC, IEP...

Nous sommes la filiale d'un important groupe international et recherchons, pour s'intégrer au sein de la Direction Financière, un CADRE pour notre service budget - contrôle de gestion.

Ce poste conviendrait à un diplômé grande école (HEC, ESSEC, IEP...) ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

Il participera à l'élaboration des budgets, au contrôle de gestion, à la préparation des documents demandés par le groupe.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo récente et prétentions) sous la référence 2 899 M à Danielle DENOEL

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Vous êtes

- **ingénieur informaticien,** (Réf. 10236/M)

Vous avez de 1 à 6 ans d'expérience dans les techniques et sur les matériels : IBM-IMS/DL1, CICS, Ass. Cobol ou PL1 HB66 - DM4, IDS/TDS, Ass. et Cobol

sema informatique

vous propose un poste vous permettant :

- de vous tenir au courant des évolutions techniques,
- de construire une carrière en fonction de vos résultats,
- de changer de cadre de travail tous les 2 ans environ (Paris, Province, Étranger).

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Débutant ou quelques années d'expérience. Il sera chargé d'études liées à la définition et à l'industrialisation de matériels électroniques aéroportés.

Il assurera la liaison avec le constructeur aéronautique.

Anglais indispensable - Allemand apprécié

- Déplacements à l'étranger possibles ;
- Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 38.787 à L.C.T. boîte postale n° 40 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

SOCIETE DE TRANSPORT AUTO (600 P.L.) recherche pour PARIS

UN CADRE TECHNIQUE

ATTACHE AU SERVICE EXPLOITATION

35 ans env., formation TECHNICIEN SUPERIEUR ayant une expérience de la gestion d'un parc de véhicules. Travail semi-sédentaire comportant certaines études à l'extérieur.

(REGION PARISIENNE ESSENTIELLEMENT)

Appointement 6.500 F. × 13.

Ecrire : M. du MAZET, service n° 96, B.P. 186, 75062 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE

recherche à Paris pour missions Expertise comptable - Commissariat aux comptes

Audit

STAGIAIRES E.C. - AUDITEURS

- Débutants niveaux D.E.C.S.
- Confirmés 2 ans expér. cabinet, niv. cert. sup.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions et photo à : F.C.P., 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

ASSOCIATION recherche

DIRECTEUR
foyer jeunes travailleurs.

Expérience de gestion et de direction en équipements sociaux très confirmée.

Ec. no T 17.379 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté pleine expansion banlieue Ouest recherche **INGENIEUR** ou TECHNICIEN SUPERIEUR 35 ans minimum, ayant expér. études et réalisations mécanique fine. Envoyer C.V. avec photo et prétent. à PUBLI G.R. no 259, 27, Faubourg-Montmartre Paris-9e, qui transmettra.

PUBLIAS recrute avec contrat « EMPLOI - FORMATION » **DACTYLO,** 17-26 ans ou âge illimité si divorcée ou enfant à charge, etc. Stages 6-12 mois dont 500 à 1.200 hres formation. Possibilité logement. Env. C.V. manuscrit et prétentions : 121, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE ENTREPRISE

PRESTATIONS DE SERVICES

recherche

DIRECTEUR d'EXPLOITATION

Bon organisateur et gestionnaire. Homme de terrain. Libre rapidement.

Ecr. av. C.V. détaillé, B.P. 227, 92602 ASNIERES CEDEX.

Société française mondialement connue dans sa spécialité recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau B.T.S. électrotechnique ou électronique
Expérience vente souhaitée pour visite clientèle région parisienne.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. sous no 82.854 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

---

le groupe Egor présente aux lecteurs du Monde ses meilleurs voeux et les prie de noter sa nouvelle adresse

8, rue de Berri 75008 Paris
359.13.82
dès le 1er janvier 1980

groupe egor

SOCIETE SITUEE BANLIEUE OUEST DE PARIS

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour laboratoire d'études
Connaissant microprocesseurs

Salaires élevés

Adresser curric. vitae détaillé sous n° 798 à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES

recherche

INGÉNIEUR CHEF de PROJET

BATIMENT - GÉNIE CIVIL - T.C.E.

Expérience confirmée dans les domaines de la conception, de l'estimation et des méthodes d'exécution. Pratique de l'anglais strictement indispensable.

Adresser références sous n° 38.782 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

---

offres d'emploi

Pour sa branche **Armements**

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour proche Banlieue Nord (Métro)

projeteurs confirmés

EN AERONAUTIQUE ET EN ELECTROMECANIQUE

Minimum 30 ans. Quelques années d'expérience professionnelle indispensables.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 38.159 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Pour Société Française en expansion Région parisienne

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction polyvalente avec responsabilité *de toutes les activités.*
Minimum 30 ans.
Expérience similaire, anglais souhaitable.
140 000 à 180 000

Adresser C.V. détaillé à CHEP sous Réf. 280. 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

SAUDIA

La Compagnie Aérienne du Royaume d'Arabie Saoudite recherche pour ses bureaux de Paris

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Minimum cinq ans d'expérience dans les mêmes fonctions au service d'une compagnie aérienne (certificats exigés).

Les entrevues auront lieu à Paris les 10, 11 et 12 janvier 1980.

Envoyer candidature avec curric. vitae et photo à SAUDIA, 14, rue Magellan, 75008 Paris.

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE Débutants

si vous êtes diplômés de : CENTRALE, MINES DE PARIS, PONTS, SUP'AERO, SUP'ELEC, TELECOM ou X.

Adressez votre Curriculum Vitæ à ORGACONSEIL 64, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

Important Groupe de Services SAINT-LAZARE recherche pour sa comptabilité clients

chef de service

Il prendra en charge toute la gestion informatisée des comptes clients et devra animer une équipe d'une dizaine de personnes.

Le candidat, 30 ans minimum, aura un esprit rigoureux, le goût des responsabilités et fera preuve d'un grand dynamisme.

Adr. lettre manuscrite, CV *détaillé* en mentionnant votre rémunération actuelle s/réf. 11954 à I.C.M. 83 rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

Société Engineering

recherche pour son département

ÉCONOMIE - AMÉNAGEMENT

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

avec formation économique ou financière, ayant quelques années d'expérience.

JEUNE INGÉNIEUR

ou

TITULAIRE MAITRISE MATHÉMATIQUE

ou FORMATION EQUIVALENTE intéressé par calculs statistiques et modèle sur ordinateur.
Ce poste exige un très bon niveau mathématique.

Les candidats doivent être dégagés des O.M.
Déplacements à l'étranger à prévoir.
Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest

Adresser C.V. photo et prétentions sous n° 38.196 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANT LABORATOIRE FRANÇAIS
recherche

— UN CHEF DE PRODUITS SPÉCIALISÉ EN MICROBIOLOGIE
Réf. CP/21

Il aura pour mission de prendre en charge la gestion complète d'une gamme de produits en plein développement.
Directement rattaché à la direction du département. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de grande valeur justifiant de préférence d'une expérience réussie dans une fonction similaire.

— 4 DÉLÉGUÉS HOSPITALIERS

Pour promotion de matériel médical à usage unique dans les régions suivantes :
— Paris réf. MC/3.
— Normandie Réf. MC/5.
— Nord-Picardie réf. MC/6.
— Sud-Est réf. MC/8.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à M. B. DELALLE, 22, avenue Foch, 92210 SAINT-CLOUD qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
recherche
pour sa filiale informatique (Paris)

ANALYSTES PROGRAMMEURS

— Formation : I.U.T./B.T.S. informatique ou équivalent.
— Expérience minimum 2 ans.
— Connaissance P.L. 1 ou C.I.C.S. appréciée.
— Situation intéressante dans contexte en fort développement.

Matériels : I.B.M. 370 - 138, 43 XX, 8100.

Ecrire avec C.V., prétentions et disponibilité à : CEPI, 21 boulevard Poissonnière, 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

SON RESPONSABLE DE PRODUCTION

Le matériel électronique est fabriqué en petites séries répétitives.

La pratique de la gestion informative des approvisionnements et des lancements est indispensable pour la bonne maîtrise de la fonction.

Une bonne expérience de l'ordonnancement des ateliers serait appréciée.

Ecrire à no 38915 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche d'urgence

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(SUPELEC. - SUP. TELECOMM. ou similaire)

Chargé des études dans le domaine du TRAITEMENT DU SIGNAL en vue de les appliquer à la réalisation de matériels de télécommunications. Ce poste conviendrait à un débutant ou à un Ingénieur ayant une expérience de un à deux ans dans le domaine indiqué.

Lieu de travail : Région TRAPPES (78)

Adress. curric. vitae et prétentions sous n° 38.550 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

— Contrôle force de vente ;
— Gestion fichier clients ;
— Contrôle clients.
Formation : Commerciale, gestion
Age trente ans minimum

Ecrire au Service du Personnel
Les Laboratoires Homéopathiques de France
4, rue Rabelais - 92600 Asnières.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE située à Paris, recherche pour études de circuits fluides d'installations industrielles

INGENIEUR diplômé

Possédant quelques années d'expérience (ingenierie-entreprise ou travaux neufs usine) déplacement en famille à l'étranger à envisager sous 1 an.
Bonne connaissance de l'anglais écrit indispensable.
Adressez C.V. + photo sous réf. 3307 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

Société recherche
3 INGENIEURS
— Electroniciens.
— Thermiciens.
Connaissance fiabilité, composants spatial et calcul de simulateurs informatique appréciés, 3 à 5 a. expérience, envoyer C.V. à
SOPRAS, 100, boulevard Voltaire-11e

Le Centre d'informations financières recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.). Tr. bne présentation Goût contacts à haut niveau. Formation assurée. Possibilité encadrement. Rémunération importante. Tél. pour R.-Vs. : 553-20-00.

Cab. administr. de biens recherche
EMPLOYEE DE GERANCE STENODACTYLO
Se prés. cabinet P. BOUDET, 40, rue de Chabrol, 10e le 4 janvier de 9 h. 30 à 12 h.

Ville 23.000 habit. recrute sur titres SECRETAIRE GENERAL Adjoint, expérimenté ds quest. économiques et informatiques communales. Candid. à adres. M. le Maire, Mairie 94350 Villiers-sur-Marne.

BANQUE DE CREDIT à moyen et long terme recherche
UN OPERATEUR-PUPITREUR
Expérience 6 mois sur matériel C2 HB 61/40 ou 61/60 appréciée.
Poste pouvant convenir à : PROGRAMMEUR COBOL DEBUTANT.
Ecrire av. C.V., photo et prét. N° 4.998 FRANCACIP, 17, rue de la Banque, PARIS-2e.

Société française mondialement connue dans sa spécialité recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Niveau B.T.S. électrotechnique ou électronique.
Expérience vente souhaitée pour visite clientèle.
Départements : 78, 60, 80, 59, 02, 62.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous no 82.853 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
recherche
COMPTABLES 2e échelon
LIEU DE TRAVAIL : PORTE DE SAINT-OUEN
Ecr. av. C.V. et prétentions sous n° 55.165, à RUSH Publ., 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

S.S.C.I. PARIS-15e recherche
PROGRAMMEUR ANALYSTE-ORGANIQUE
COBOL indispensable RPG II et/ou Assembleur sous DOS Adresser C.V., photo et prét. s-n° 4.440 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

IMPORTANTE MAISON D'EDITIONS DE LIVRES POUR LA JEUNESSE recherche
HOMME
minimum 25 ans, expérience édition, pour inspection et promotion dans LIBRAIRIES ET GRANDES SURFACES.
Aimant contact clientèle. Possédant voiture.
Nombreux déplacements en province à prévoir.
LIBRE RAPIDEMENT.
Adresser C.V. et photo sous référence 21.117 à JEGU, 27, rue de Rome, 75008 PARIS, qui transmettra.

CENTRE SOCIO-CULTUREL recherche
ANIMATEUR (TRICE)
socio-éducatif, action direction population jeunes, formation (CAPASE, écoles...), expérience travail en relation équipe et association, disponibilité, permis V.L. Adr. candidature av. C.V. et copie diplômes, Maison des Louvrais, place de la Paix, 95300 PONTOISE.

SITA, 7, r. de Logelbach, PARIS-17e, recherche
UNE ASSISTANTE SOCIALE
DIPLOMEE D'ETAT
ayant une expérience minimale de 3 à 5 ans dans un service social, polyvalent. Son activité s'insérera dans une Entreprise où l'aspect social et humain est prioritaire. Pour les déplacements dans les sept établissements de proche banlieue une voiture sera fournie par la Société. Envoyer C.V. avec photo d'identité à Direction du Personnel.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES recherche
COLLABORATRICE JURISTE
BILINGUE
— Bonne connaissance du droit des Sociétés ;
— Années d'expérience souhaitées.
LIBRE RAPIDEMENT.
Lieu de travail : PORTE DE SAINT-OUEN.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 55.166, à RUSH Publ., 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

formation professionnelle

Pour jeunes demandeurs (euses) d'emploi
NIVEAU BAC
stage gratuit et rémunéré de 9 mois

de TECHNICIEN (NE) d'ASSISTANCE A LA PRODUCTION

Spécialiste des problèmes de gestion et de production en atelier, en relation avec les autres fonctions de l'entreprise.

Début du stage le 14 janvier 1980.

Tél. ACERRP. 577-84-91 - Mlle ANDRON

B.T.E. NANTES
Important organisme de formation organise deux stages de reconversion :

CADRES TECHNIQUES
1°) Technico-commerciaux
2°) Gestionnaires de la production

Stage intensif de 30 semaines y compris stage pratique en entreprise.
Formation gratuite.
Rémunération par l'Etat ou les ASSEDIC.
Pour tous renseignements s'adresser au :
B.T.E. Formation Promotion - 52, av. du Parc-de-Procé, 44000 Nantes - Tél. : (40) 71-41-69, ou à l'APEC - 1, r. Julien-Vidément, 44063 Nantes Cedex. Tél. : (40) 40-09-11

secrétaires

P.M.E. (Deux magasins) recherche
SECRÉTAIRE
ASSISTANTE DIRECTION
Dactylo, paie, comptabilité. Minimum 5 ans expérience. Bon salaire, travail : du mardi au samedi. Tél. pour rendez-vous 379-88-50.

Entreprise « formation professionnelle continue » recherche une
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
expérimentée, 3 mois à compter début janvier.
Ecrire avec C.V. à no 5.560, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75001 PARIS.

information divers

MONDEMPLOIS
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : des EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spéciale MONDEMPLOIS (serv. M 3), 14, r. Clauzel, Paris (9e).

proposit. com. capitaux

Société rech. pers. dynamiques désirant créer leur propre affaire sans connaissances particulières avec une exclusivité régionale « investissement » entre 25.000 et 50.000 F. Ecrire B.P. 109, ANTIBES.

demandes d'emploi

Hme, 52 a., anc. administrateur, gestionnaire de restaurant ch. situat. simil. Ecr. J. Le Roux, 60, rue Escudier, 92100 Boulogne.

J. F., exc. prés., cultivée, sach. taper à la machine, permis de conduire ch. emploi, dame de compagnie. Pas sérieux s'abst. Ec. n° T 017417 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame très bonne prés., excell. maîtresse de mais., cultivée, ch. pl. dame de compagnie auprès mons. seul résidant campagne. Permis de cond., tél. 763-69-67, 9 h. à 13 h. et 15 h. à 19 h. ou éc. n° T 017416 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 32 a., ch. empl. bur., écrit., chiffres, classem., not. dactylo à tps partiel ou complet, libre début janvier. Ecr. n° 6.147 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre vte niv. internat., 40 a., ch. situat. stable pr immédiat. Expér. compr. gestion, market., ventes, gds projets, imp. Expér. Trading, transit aériens, marit., affrètem. Connais. outre-mer. 6 langues, fr., angl., allem., néerl., hongrois, afrikaans. Not. espagnol et portugais. Ecr. n° 1.794 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 30 a., BAC, Ex-enseign. Angl., espagnol. Not. dactylo et comptabilité, cherche poste à responsabilités. Ecr. n° 6.148 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

automobiles

vente

divers

504 GL ET TI
Export 79-80 peu roulé. Auto Paris XV - 533-69-95. 53, r. Desnouettes, Paris (15e)

perdu-trouvé

RÉCOMPENSE 10 000 F
rech. petit Caniche noir SWETY 12 ans, tatoué oreille FC 810 dans voiture volée Paris Golf GLS noire, 819 CHX 75. Tél. : 584-93-32 - 320-88-17.

L'immobilier

appartem. vente

4e arrdt.

Mo SAINT-PAUL, dans petit immeuble entièrement rénové, asc., beau DUPLEX, séjour avec poutres, cuisine équipée, chbre, salle bains, 670.000 F. 2 Pces, séj., chbre, salle bains, cuis. équipée. Prix : 392.000 F. H. LE CLAIR - 563-77-42.

5e arrdt.

RUE DES PATRIARCHES dans petit immeuble 3 étages entièrement rénové 2 pièces, refait neuf, tomettes cuisine entièrement équipée. H. LE CLAIR - 563-68-04.

CENSIER. Bel immeuble étage élevé. BEAU 2 P TT CONFORT. 269.000 F. 325-77-33.

6e arrdt.

BAC bd RASPAIL (Ouest) 1er ét., bel appt bourgeois, 6 P. 2 services, poss. libéral ou ccial, 7.500 F/m2. - 577-96-85.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Appartement 117 m2, demeure provinciale, jardin privatif 97 m2 - URGENT - 222-69-58.

LUXEMBOURG-MEZIERES SUD. 4 P. Original, 6 fenêtres. Immeuble caractère. 354-42-70.

7e arrdt.

7 P. RUE VILLERSEXEL GDE CLASSE 280 M2 EXCLUSIVITE SIIF.550-34-00.

12e arrdt.

BASTILLE. Séjour double, 4 chambres Duplex, Terrasse, Balc., Imm. récent dernier étage. 750.000 F. E. BEL-AIR. 340-72-06.

13e arrdt.

ARAGO-DENFERT. 354-95-10 9e ETAGE. Soleil gdes terrasses Séj., 2 chbres. Imm. 77. Park.

14e arrdt.

MONTPARNASSE B. Studio, tt conf., s/r. et cour, jard. Excell. placem. - 272-40-19.

15e arrdt.

CONVENTION. Immeuble 1959 sur JARDIN 3 P. TT CFT. Calme. 425.000 F. COTIMO, M. Libman. 783-42-06.

16e arrdt.

PRES PTE DAUPHINE duplex GD STAND. CALME 160 m2. Tél. : 543-43-30.

16e PORTE SAINT-CLOUD 2 P. TT CONFORT, tapis escalier. URGENT. 245.000 F. 325-75-42.

17e arrdt.

COURCELLES 250 M2 Gd stand. 7 P + 2 serv. EXCLUSIVITE A.V.L. 281-07-94.

19e arrdt.

Paris-19e. Beau 4 Pces, 94 m2, Imm. stand., séj. + 3 chbres, gde cuis., s. de bs, 520.000 F. Tél. 8 h. à 18 h. - 206-57-91, après 19 heures 200-26-79.

94 Val-de-Marne

Face Bois VINCENNES Fontenay-sous-Bois, 200 m R.E.R., Imm. très gd stand., 5-6 P., 140 m2 environ, 2 bns, gd balc. terrasse. Tél. Gar. Calme, soleil. 766-02-74.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, RECHERCHE 5-7 pces, tt conf., 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL - 265-90-05.

RECH. appts 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55. Tte la journée, même le soir.

locations non meublées Offre

Paris

FRONT DE SEINE Tour Evasion 2000. 30e étage, luxueux 2 p., entièrement équip. cuisine, bains, moquette. Tél., park., 2.400 + charges. 567-22-88.

WAGRAM 2 P. EN DUPLEX Cuisine équipée, bains, w.-c., moquette 1.900. - 280-41-26.

Région parisienne

ORGERUS 45 km Ouest. Bourg tous commerces. Loue à bail, propriété caractère. Cuisine, gd séjour, 5 chbres, 2 bains, gd confort. Garage 2 voitures. 2.000 m2. Clos murs. Libre 1er janv. 80. 3.800 F mensuel. - CABINET MAZIERES - 483-51-55.

locations meublées Demande

Paris

Importante Société recherche Appartements meublés GARANTIE BANCAIRE et de Société. - 500-54-90.

fonds de commerce

Vds cause départ urgent CAFE HOTEL-REST sur RN 112 environs Beziers av 18 ha terrain attenant Bas prix ROUANET (34) Cruzy Tél (67) 89-41 25

immeubles

ACHETE imm. de tte import. même avec travx. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC 281.18.18

8e PROPRIETAIRE loue bureaux dans immeuble refait neuf. - 563-17-27.

pavillons

WISSOUS. Pav. 1966, 6 Pièces, tt cft, gar., jardin sauvage, 1.450 m, 600.000 F. 666-00-27

viagers

+ de revenus — d'impôts mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. - 355-61-58.

maisons de campagne

VAR 28' MER DRAGUIGNAN BASTIDE PROVENÇALE en pierres, en bordure d'un hameau dans un cadre de verdure, 3 km du centre, gde bastide du 18e s., pierres apparentes, toiture en tuiles rondes, jardin attenant de 400 m2, très gde possibilité d'aménagement. Idéal pr retraite ou résidence principale. Eau, électr., tél. Px 250.000 F av. 50.000 F cpt, 200.000 F sur 20 ans après acceptation du dossier de crédit. CATRY. Tél. (94) 70-63-38.

propriétés

64 Pyrenees-Atlantiques
SALIES-DE-BÉARN
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
1 hectare environ sur coteau Très belle vue PARC BOISE Avec immeuble aménagé colonie de vacances 120 lits plusieurs salles à manger, parfait état chauffage central Prix 1 500 000 F à débattre S'adresser Mlle REGERE, 17, rue du Ha. 33000 Bordeaux Tel 16 (56) 48-01 67

VENTE directe dans l'YONNE Vieilles fermes séparément ou ensemble comprenant trois lots, situés à La Regaillarderie et aux Gauguins sur PIFFONDS (89330) près autoroute (2 km) sortie Courtenay (45), soit
1) Maison av jardin et grange 9 ares 45
2) Ferme av jardin 24 ares 49
3) Grange av jardin 7 ares 9
S'adr Paul BRISSOT 5, rue de la Gare, Villeneuve-s/Yonne 89500 Tel (86) 87 15-35

l'agenda du Monde

Animaux

CHIOTS BRIARDS femelles 3 mois, à vdre, 1.600 F. Excellentes origines, vaccinés, tatoués, oreilles coupées. Disp. de suite. 474-12-12 h. b., 474-09-80, 13-15 h.

Artisans

ARTISAN PEINTRE, libre, devis sans engagement. Tél. : 207-38-54.

Bijoux

ACHAT TRES CHER DIAMANTS, BIJOUX, OR 136, r. Legendre, MoBrochant 17e

PAIE CHER et COMPTANT tous bijoux, or, diamants, déchets d'or - BIG-SHOP, 50, rue du Four, PARIS (6e). Tél. : 548-26-02.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. - T. 354-00-83.

Décoration

SOCIÉTÉ KAPINOR vous propose gamme variée d'articles de décoration pour magasins, vitrines, mobiles PVC, cartons, fonds de vitrines fleurs et plantes artificielles, etc. 22, rue d'Annam, 75020 PARIS. Tél. : 636-96-87.

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE dégriffée, laine et synthétique. Stock 50.000 m2. Tél. : 757-19-19.

Pêche

CAP-VERT DAKAR PÊCHE SPORTIVE AU TOUT GROS Bateaux parfait. équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. Tél. : 436-61-69.

Photos

A vendre OBJECTIF 200 M MAKINON 35 à 105 mm. pour canon. Matériel neuf, très peu servi. Tél. : 285-39-78 ou laisser message.

Vends sécheuse-glaceuse photo rotative. Etat neuf. Diam. de cylindre 65 cm X 70 cm Marque Vita Sprint. Px 2.500 F Tél. : 781-69-68.

Troisième âge

PAU Quartier résidentiel. Très jolie maison de retraite privée, prendrait pensionnaires pour LONGS SEJOURS. Ecrire Mme ANTONIN, 1, rue Déveria, 64000 PAU

Vacances

Tourisme

Loisirs

Offre Guadeloupe, studios bord plage, 70 F/jour, forfait poss. Tél. : (49) 46-02-92 après 18 h.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

PAUVRES FORÊTS

(Suite de la première page.)

Cette matière première, que la nature renouvelle avec prodigalité et dégrade spontanément est propre à d'innombrables usages.

On connaît le parti traditionnel qu'en tirent la construction, l'ameublement, les fabricants de papier et de carton. Mais le public soupçonne à peine toutes les manipulations auxquelles on peut soumettre le bois pour l'utiliser à fond. Les menues planchettes, autrefois mises au rebus, se collent et se mettent bout à bout, les copeaux s'agglomèrent en panneaux, les sciures elles-mêmes dont on parvient à orienter *et à rassembler les particules* fournissent du bois reconstitué capable de concurrencer les matières plastiques.

La chimie du bois est encore dans les limbes, qui de la cellulose pourrait extraire du sucre et de l'alcool. La lignine — cette « liqueur noire » qui embarrasse tant les papeteries — n'offre pas moins de vingt-huit constituants encore pour la plupart inutilisés.

Un arbre c'est encore de l'énergie solaire stockée sous forme solide. Un kilo de bois libère autant de calories qu'une livre de charbon ou de fuel. Il y a maintes façons de les récupérer. En les brûlant dans les cheminées modernes dont le rendement atteint à présent 70 %. En leur faisant chauffer les tubulures de chaudières dans les usines, les bâtiments administratifs ou les grands ensembles. En transformant le bois en gas, lui-même alimentant des générateurs électriques. Ces dispositifs sont au point, ils n'attendent que des clients.

Un trésor oublié

Pour toutes ces raisons, sociales, écologiques et économiques, notre patrimoine forestier devrait être protégé, entretenu, exploité comme un *trésor*.

On s'attendrait aussi à ce que ses revenus enrichissent à la fois les particuliers et la collectivité. On en est loin. Non seulement on le laisse partir en fumée (50 000 hectares incendiés cet été) mais jusqu'à une date récente on l'amputait systématiquement et de préférence à tout autre espace pour y faire passer les autoroutes. Une bonne raison à cela : *l'hectare de bois est toujours le* moins cher. Et s'il est bon marché c'est qu'il nourrit pas son homme. Tous les propriétaires se plaignent de ne pouvoir tirer de leurs bois un revenu décent.

La comptabilité forestière française est ahurissante.

Première constatation : on n'utilise que 60 % de ce que produisent annuellement nos futaies. Bon an, mal an, on récolte, en effet, 10 millions de mètres cubes de bois d'industrie transformés en papier, en panneaux, en traverses et en poteaux. 17 millions de mètres cubes dits de « bois d'œuvre » sont destinés à la construction et à l'ameublement. 3 à 4 millions de mètres cubes servent encore au chauffage. Le reste, soit 20 millions de mètres cubes, reste sur pied ou pourrit dans les sous-bois.

Deuxième observation : la producton ne couvre que 70 % de nos besoins. D'où, par voie de conséquence, des importations massives. En 1977, par exemple, la France a acheté à l'étranger en pâte à papier, meubles et bois résineux pour 6,3 milliards de plus qu'elle n'a vendu. Certaines opérations défient le bon sens. Nous avons exporté 400 000 tonnes de chêne, mais nous avons *importé 200 000 tonnes* de meubles dont la valeur est quatre fois supérieure. L'immense forêt guyanaise ne produit que 50 000 mètres cubes de bois tropicaux, alors que nous en importons six fois plus. Incroyable, mais vrai : nous achetons à l'extérieur plus de vieux papiers que nous en vendons. Déficit de ce poste en 1977 : 42 millions de francs.

Le véritable scandale économique que constitue notre balance « bois » s'amplifie d'année en année. Pour le réduire, le Fonds forestier national a poussé tant qu'il a pu la plantation de résineux. Mais il faut un demi-siècle avant de récolter un épicéa.

On a favorisé aussi le développement des usines de pâte à papier. Elles se sont installées pour la plupart non dans les massifs forestiers, mais près des côtes pour importer à meilleur compte.

Les forêts françaises, leurs industries et tous ceux qui en vivent forment comme un monde à part, qui, par sa complexité, semble défier l'analyse. Comme dans la forêt des contes de Perrault, l'enquêteur Petit Poucet risque fort de s'y égarer.

D'abord il n'y a pas une forêt mais des populations d'arbres d'une variété quasi infinie. La sapinière des Vosges n'a guère de point commun avec la garrigue provençale. Le massif landais a de tout autres problèmes que la hêtraie normande. L'agrément du paysage français, constamment changeant, a de lourdes contreparties. Ce qui est vrai ici ne l'est plus dans le canton voisin.

Ces massifs sont en outre morcelés comme un puzzle. L'Etat, les départements, des milliers de communes et un million six cent mille particuliers se partagent 15 millions d'hectares. Certains propriétaires privés (70 % ne sont même pas des agriculteurs) ignorent jusqu'à l'emplacement de leur lopin.

La puissance publique elle-*même ne donne pas l'exemple de* la simplicité et de la logique. Il existe au ministère de l'agriculture un service (et non une direction) des forêts. Il détient le pouvoir (fort théorique), mais pas 1 are de bois. L'Office national des forêts, quant à lui, n'a pas de pouvoir mais gère 4 millions d'hectares appartenant aux communes et au domaine privé (et non public) de l'Etat. Chose curieuse, l'O.N.F., établissement public à caractère industriel et commercial, n'a pas le droit de s'immiscer dans les problèmes commerciaux et industriels de la forêt. Ses méthodes de gestion, héritées de Colbert, sont archi-prudentes, ses méthodes de vente sur pied paraissent folkloriques aux forestiers étrangers.

L'exploitation en panne

La France s'est longtemps enorgueillie de pratiquer une « grande foresterie ». Quand on observe ce qui se passe de l'autre côté de nos frontières dans le domaine de la recherche, de l'exploitation et de la commercialisation, on se sent moins fier. Il y a quelques années encore l'essentiel des chercheurs forestiers français étaient concentrés à Nancy... pour des raisons historiques. Compte tenu de l'étendue, de la complexité et de la dispersion du patrimoine sylvestre, c'était un non-sens.

Les sylviculteurs privés forment-ils un groupe puissant et fortement structuré ? A considérer l'organigramme de la profession avec ses dix-huit cases réparties en quatre niveaux, on le croirait. Malheureusement on apprend ensuite qu'il n'y a que 35 000 propriétaires syndiqués représentant le tiers de la forêt privée.

On fondait beaucoup d'espoir sur les groupements forestiers, sorte de sociétés dans lesquelles chacun apporte son lopin pour une gestion collective puis une répartition des bénéfices. Ils sont à peine neuf cents, et tout le monde admet que la profession n'a pas mordu à ce système.

Alors on a obligé les 33 000 propriétaires possédant plus de 25 hectares à présenter leur plan de gestion aux organismes professionnels régionaux. Ces documents fort simples ne les obligent à rien sinon à réfléchir un peu à la conduite de leurs propres affaires. Eh bien, moins du tiers des sylviculteurs concernés se sont jusqu'à présent pliés à cette formalité. Pratiquent-ils au moins les ventes groupées ? Celles-ci ne représentent que 7 % des quantités mises sur le marché.

Un exemple de l'incroyable fossé qui sépare les bois sur pied des consommateurs éventuels : nombre de citadins souhaiteraient acheter des bûches et des fagots pour leurs cheminées. De leur côté, les propriétaires se plaignent de ne pouvoir écouler le petit bois. Mais, entre les deux, il n'y a plus que quelques ultimes bougnats qui ferment boutiques.

Certes, il existe des coopératives de reboisement et des associations syndicales de défense contre l'incendie. Mais leur extension et leur rôle sont limités. *« La vulgarisation est dramatiquement insuffisante,* reconnaît M. de Hauteclocque, le président des sylviculteurs privés, *nous n'avons même pas un conseiller par département. »*

Il est vrai que l'administration n'a pas toujours tenu ses promesses. Une loi de 1971 a prévu des périmètres d'action forestiers (PAF), cantons fortement boisés mais en difficulté, auxquels on accorderait des crédits supplémentaires. Or le premier PAF, celui de La Bessède, en Dordogne, proposé par une association de sept cents propriétaires, est bloqué depuis des années.

La sylviculture n'est même plus un métier. Dans les trois départements du Limousin, dont la vocation forestière est pourtant affirmée, on cite comme une bête curieuse un quidam qui exploite lui-même ses bois et vit de leurs *produits. Dans les Landes, on* en compte tout au plus une douzaine. Les propriétaires forestiers résident souvent loin de leurs arbres et vivent toujours d'autre chose. Ce n'est pas demain qu'on les verra manifester sur les routes comme les agriculteurs.

L'industrie du bois constitue-t-elle un groupe de pression plus efficace ? Entre les petites scieries, artisanales et dispersées, les fabricants de meubles, sans imagination pour la plupart, et les grosses sociétés papetières soumises à une féroce concurrence internationale, guère de front commun. Chacun tente de tirer son épingle du jeu. Sur le marché du matériel forestier, pourtant considérable, les firmes françaises sont rares. La plupart des engins qu'on voit évoluer en sous-bois viennent de l'étranger. Même les tronçonneuses, dont la France est *l'un des trois premiers acheteurs* du monde (deux cent mille appareils par an), sont importées. Il en a coûté à notre balance commerciale 135 millions de francs l'an dernier.

De l'amont à l'aval, des sylviculteurs aux industriels, on cherche en vain une solidarité, une cohésion, un plan d'ensemble. La forêt française est comme un immense orchestre où chacun, dans son coin, jouerait sa partition. Pour juger les effets de cette aimable pagaille, il faut aller sur le terrain.

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

MÉDITERRANÉE
VINGT ANS DE PERDUS

● *Le périphérique et le bruit.* — La région Ile-de-France a décidé de porter de 20 % à 35 % sa participation au financement des travaux nécessaires à la réduction des nuisances phoniques sur le boulevard périphérique. Les travaux « antibruit », sur les 21 kilomètres non encore protégés, s'élèveront à 710 millions de francs *(une couverture totale de ces* 21 kilomètres est estimée à 2 milliards de francs). La nouvelle répartition du financement de ces travaux sera donc de 35 % pour la région, de 40 % pour la Ville de Paris et de 25 % pour l'Etat.

● *Une association pour la Cité fleurie.* — Une association dénommée Ateliers de la Cité fleurie - outils de travail vient de se créer. Elle a pour but de *« favoriser le rachat de la Cité, en tant qu'outil de travail pour les artistes »*, précisent ses statuts. Cette association veut préserver à la Cité du boulevard Arago (treizième arrondissement) son caractère artistique et lui éviter de devenir une « résidence de luxe », si le promoteur, actuellement propriétaire (la SEFIMA), décide de vendre les ateliers.

TRANSPORTS

APRÈS LA RÉFORME DE L'ORGANISATION DU RÉSEAU

Les habitants des banlieues de Rouen vont bénéficier d'une baisse des tarifs d'autobus de 60 %

De notre correspondant

Rouen. — **C'est une décision importante qu'a prise le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de l'agglomération rouennaise en décidant d'harmoniser l'organisation des services routiers de transports en commun sur son territoire.**

Le 21 décembre, les élus ont décidé de créer une nouvelle société de transports par autobus qui offrira aux habitants des banlieues ouvrières de Rouen une réduction de 60 % par rapport aux tarifs actuels.

Cette réforme est l'aboutissement d'une démarche destinée à rendre efficace un système de transport qui, il y a quelques années, a frôlé l'asphyxie totale. Jusqu'en 1974 les autobus rouges de la vieille C.T.R. (Compagnie des tramways de Rouen) assuraient le trafic à partir du centre de Rouen vers les banlieues proches. Seule la ville de Rouen supportait les charges financières d'autant plus lourdes que le déficit s'accroissait chaque année, faute de voyageurs. En même temps les voitures particulières provoquaient la paralysie du centre de la capitale haut-normande avec un point sensible : le passage de la Seine par un des quatre ponts.

C'est alors que le SIVOM de l'agglomération rouennaise prit en charge les transports urbains. Ce SIVOM, à majorité U.D.F.-R.P.R. groupe trente-trois communes (quatre cent mille habitants). Rouen (cent deux mille habitants) n'a jamais eu les ressources financières à la hauteur de toutes ses ambitions et doit compter sur l'appui des communes de banlieue qui sont en majorité dirigées par la gauche.

C'est après une étude minutieuse que le 1er janvier 1975 les transports en commun de l'agglomération rouennaise (T.C.A.R.) remplaçaient la C.T.R. L'ensemble du parc autobus devenait la propriété du SIVOM et grâce à une modification des horaires, des cadences et des parcours, la fréquentation des passagers s'accroissait de 50 % entre 1975 et 1979. Depuis quelques mois, une carte de transport mensuelle et « impersonnelle », vendue 95 F, permet de voyager librement sur toutes les lignes.

Mais, ces réformes laissaient isolées les communes de la périphéries du SIVOM car le « périmètre de transport urbain » n'avait pas été modifié. Des communes industrielles comme Oissel, Grand-Couronne, Petit-Couronne, sur la rive gauche de la Seine et d'autres localités rurales mais à fort développement de l'habitat individuel, au nord de Rouen, n'étaient desservies que par des sociétés privées. Ces compagnies de transport avaient l'interdiction de déposer des passagers dans le centre de Rouen sauf à la gare routière. Les tarifs étaient exorbitants.

D'où la réforme qui vient d'intervenir. Le 21 décembre, le SIVOM a décidé de confier la desserte des communes, jusqu'ici en dehors du périmètre de la T.C.A.R., à une nouvelle société, la SATAR. La SATAR (Société anonyme de transport de l'agglomération rouennaise) est constituée de la Compagnie normande d'autobus, des Transports Joffet et de la Société des transports automobiles de l'Ouest, qui jouissaient jusqu'à présent de droits de transport exclusifs dans leurs secteurs. La SATAR n'aura pour interlocuteur que le SIVOM, donc les élus de l'agglomération rouennaise, et offrira des services identiques à ceux des autobus urbains rouennais. La population des banlieuses éloignées sera largement gagnante dans l'affaire puisque pour elle les coûts de transport en commun baisseront de 60 % environ.

Abstention à gauche

Pour les élus de la majorité, cette innovation ne présente que des avantages et certains n'hé*sitent pas à la qualifier « d'unique* en France ». Avis non partagé par les élus de gauche qui se sont abstenus au moment du vote. M. Tony Larue, sénateur, maire socialiste de Grand-Quevilly, au nom de la commission des finances du SIVOM, s'est interrogé sur les garanties présentées par la SATAR.

De leur côté les élus communistes insistent sur l'insuffisance du projet qui oublie le « bouchon rouennais ». M. Toutain, maire communiste d'Oissel, a dénoncé l'« inaction » de M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, président de l'U.D.F., et regrette le faible kilométrage de couloirs pour autobus dans les rues de Rouen. Lors de l'établissement d'un nouveau plan de circulation sur la rive gauche de la Seine où un couloir d'autobus a été supprimé, les habitants des communes comme Petit-Quevilly, Sotteville, avaient déjà accusé M. Lecanuet « d'ou*blier les usagers qui utilisent quotidiennement les transports en commun* ». Il est vrai que la récente décision du SIVOM n'accroît pas sensiblement la rapidité des autobus. Le maire de Rouen a déclaré : *« Un premier pas vers une véritable métamorphose des transports en commun de l'agglomération a été franchi. »* Mais il faudrait que des moyens de transport urbain « en site propre » soient étudiés. On peut penser à un tramway ou à un système qui impliquerait la réouverture de lignes ferroviaires vers les cités industrielles de Petit-Couronne et Grand-Couronne. L'échec du projet de rames suspendues qui devaient relier la gare S.N.C.F. au centre Saint-Sever incite toutefois à la prudence.

ETIENNE BANZET.

● *Bonne année 1979 pour le port de Gênes.* — Le trafic portuaire à Gênes a connu une année de forte activité en 1979 puisque 55 millions de tonnes de marchandises y ont transité (+ 7 % par rapport à 1978). L'amélioration la plus spectaculaire porte sur le trafic des conteneurs (+ 12 %). — *(A.F.P.)*

A PROPOS DE...

La mise en service de nouveaux « superliners »

Les États-Unis reprendront-ils le goût du train ?

84 % des déplacements à l'intérieur des Etats-Unis se font actuellement par la route, et 14 % par la voie aérienne. Mais l'Amtrak, la compagnie ferroviaire — propriété de l'Etat fédéral — qui a pris en charge presque toutes les relations intervilles aux Etats-Unis depuis 1971, est résolue à changer cette situation et à redonner une place honorable au chemin de fer.

L'Amtrak a investi 250 millions de dollars dans la réalisation de ses « superliners », des rames ultra-modernes à deux étages qui vont offrir au public américain le confort et le raffinement des meilleurs trains d'Europe, dans l'espoir aussi de le détourner, au moins en partie, de la voiture, dévoreuse d'essence.

Après des années de déclin, les « superliners » devraient redonner le goût des voyages ferroviaires aux Américains. Si aujourd'hui 1 % seulement d'entre eux empruntent le train pour se rendre d'une ville à l'autre, alors qu'il y a cinquante ans, *ils étaient 77 %, les nouvelles* conditions économiques les conduiront peut-être à réviser leur attitude.

Les résultats sont déjà encourageants depuis que le *premier* « superliner » a effectué son voyage inaugural de 3 650 kilomètres, le 28 octobre 1979, entre Chicago et Seattle, sur la côte Pacifique. Il ne fait pas de doute que les « superliners » soient le *nec plus ultra* des voyages en chemin de fer et, aux yeux de ses promoteurs, *« le moyen le plus séduisant et le plus confortable de se déplacer par la voie terrestre »*.

L'*occasion paraît bonne, en* tout cas, de pousser le chemin de fer en avant, à un moment *où les Etats-Unis s'inquiètent,* une nouvelle fois, de leur approvisionnement en or noir. L'Amtrak avait vu beaucoup augmenter le nombre de ses voyageurs en 1973, au moment du premier embargo pétrolier. Cette année, le trafic voyageur est également en hausse : 14,66 millions de passagers pendant les huit premiers mois de 1979, soit une progression de 15 % par rapport à la période correspondante de 1978. La compagnie gère deux cent cinquante services quotidiens, mettant en relation quelque cinq cents villes.

L'Amtrak sait qu'elle ne peut pas concurrencer l'avion, dont les temps de parcours sont *théoriquement de dix à quinze* fois plus courts que le train, mais qu'elle est dans une bonne position par rapport à la voiture. Pour attirer ceux qui trouvent que l'avion coûte cher, le prix de l'aller et le retour sur la ligne Chicago-Seattle a été établi à 206 dollars au lieu de 472 par avion.

Les « superliners » sont les premiers trains de voyageurs sur de longues distances à avoir été construits aux Etats-Unis depuis plus de vingt ans. Ils sont réalisés par Hammond, dans l'Indiana, par la chaîne de montage Pullman. Ils seront introduits progressivement sur les autres grands itinéraires à destination de la côte Pacifique. La prochaine ligne à en bénéficier — probablement dès le mois de janvier — sera celle qui relie Chicago à San-Francisco, actuellement le plus long parcours de l'Amtrak : 3 825 kilomètres.

38 000 kilomètres

Malheureusement, les « superliners » ne circuleront pas dans la partie est des Etats-Unis, à cause du petit *gabarit des tunnels.* Ils offrent aux voyageurs, en plus d'une suspension sur air assez remarquable, des couchettes de luxe, un salon, des wagons-restaurants et de la musique en modulation de fréquence.

Le trafic ferroviaire de voyageurs aux Etats-Unis avait commencé à perdre sa renta*bilité au début du siècle.* Les compagnies qui avaient ouvert l'immensité du continent nord-américain en construisant des voies ferrées s'étaient vite rendu compte que le transport des marchandises était plus lucratif. Un certain nombre d'entre elles coururent à la faillite pour avoir voulu maintenir un service de voyageurs, tandis que d'autres se tournèrent *exclusivement vers* le transport des marchandises.

Les services ferroviaires américains s'étaient détériorés d'année en année, surtout par manque d'investissements. Le chemin de fer se mourait aux Etats-Unis lorsque le gouvernement décida, un beau jour, que le pays ne pouvait pas compter uniquement sur la route et l'avion pour satisfaire tous ses besoins de transports. Ce fut la création d'Amtrak qui reprit à son compte 38 000 kilomètres de relations intervilles. Cette année, la subvention fédérale dont l'Amtrak bénéficie est de 900 millions de dollars. — *(Reuter.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un livre de M. François Essig

QUATORZE ANS A LA DATAR

Il est rare qu'un haut fonctionnaire reste très longtemps dans le même organisme ou au même poste. Ce n'est, disent les anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, ni souhaitable pour la carrière, ni formateur pour l'esprit, ni bon pour asseoir son autorité.

C'est pourtant ce qu'a fait M. *François Essig*, quarante-quatre ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, aujourd'hui directeur général de la marine marchande, qui entra à la délégation de l'aménagement du territoire (DATAR) en 1964, fut nommé délégué adjoint en 1969 et délégué en 1975, au départ de Jérôme Monod, jusqu'en 1978.

Il est vrai que l'aménagement du territoire (qui est tout à la fois une politique de correction des déséquilibres régionaux et l'approche géographique et prospective de tous les aspects des actions gouvernementales), ne constitue pas un domaine dont on a vite fait le tour et dont on se lasse. Comprendre la France profonde, nouer les rapports confiants entre le pouvoir exécutif, les maires, les chefs d'entreprise, les leaders syndicaux, canaliser les investissements étrangers là où ils peuvent apporter un sang neuf, voilà qui exige du temps, des compétences et de l'autorité, alliés à un sens politique, toutes choses qui s'acquièrent au fil des ans.

Dans le livre qu'il vient de publier, *DATAR, des régions et des hommes*, M. Essig raconte ses souvenirs à la tête d'une administration insolite, souvent dénommée « le poil à gratter » des ministères, qui a connu jusque vers l'année 1973 un âge flamboyant mais qui, aujourd'hui, de manière plus discrète, moins enthousiaste peut-être en tout cas, scrupuleusement respectueuse des instructions de Matignon, se débat dans les difficiles problèmes de l'emploi.

François Essig offre — souvent de manière inédite, mais parfois aussi dans le style un peu académique, — un florilège d'anecdotes : que ce soit les mots de Raymond Marcellin, en 1968 *(« Vous voyez, je fais toujours de l'aménagement du territoire »*, disait le ministre de l'intérieur, en pointant son doigt vers une carte où des pastilles aimantées localisaient les unités de C.R.S.), ou les « coups » et les échecs de la DATAR, ou l'époque à laquelle la DATAR tentait, avec le Club méditerranée, de trouver une solution au paquebot *France*, ou encore l'installation de Ford à Bordeaux, les polémiques qu'elle déclencha et « l'utilisation » dans cette affaire du journal *l'Express*.

Le *livre* de François Essig est un long plaidoyer souvent convaincant, mais il apparaît singulièrement dépassé lorsqu'il vante les grands plans d'aménagement lancés par la DATAR pour la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, l'Ouest ou le Massif Central, qui sont toutes des régions aujourd'hui aux prises avec des difficultés considérables. Dans ces régions « fragiles », combien de jeunes et de retraités qui, tous, *veulent continuer* à « vivre au pays », pensent que les plans qui leur ont été octroyés se révèlent, quelques années plus tard, des chiffons de papier ou de véritables fiascos !

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ *Datar, des régions et des hommes*, par François Essig. Ed. Stanké, 300 p. Prix : environ 48 F.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA RENCONTRE DU 3 JANVIER

Les contrôleurs aériens menacent d'interrompre totalement le trafic

M. Joël Le Theule, ministre des transports, reprendra le jeudi après-midi 3 janvier les discussions qu'il avait engagées les 5 et 10 décembre 1979 avec les représentants des personnels de la navigation aérienne. Le conflit des aiguilleurs du ciel, qui a commencé le 25 octobre et a été suspendu le 3 décembre, s'est déjà traduit par quarante jours effectifs d'arrêt des décollages et a eu des répercussions économiques importantes sur l'activité des compagnies aériennes (« le Monde » du 13 décembre 1979).

A l'ordre du jour de cette troisième réunion sont en principe inscrites les questions de carrière, de droit de grève et de liberté syndicale, mais « la discussion reste très ouverte », indique-t-on au ministère des transports. L'administration se déclare toujours prête au dialogue et a l'intention de « faire un certain nombre de propositions qui pourraient intéresser les contrôleurs aériens ». Un seul point n'est pas négociable : la reconnaissance du droit de grève.

M. Jacques Fournier, porte-parole du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.), organisation majoritaire dans le corps des officiers-contrôleurs de la circulation aérienne, répond ici à nos questions sur le bilan du mouvement et ses suites éventuelles :

« Quel est le bilan actuel du mouvement des aiguilleurs du ciel après six semaines de conflit ?

— Le contentieux subsiste quasi intégralement car, en fait, il n'y a pas encore eu de véritables négociations, mais simplement — c'est l'expression employée par M. Le Theule lui-même — des *« discussions avec les syndicats »*. Les deux réunions qui se sont déroulées au ministère des transports n'ont d'ailleurs donné lieu qu'à un procès-verbal. A notre demande, nous avons seulement obtenu deux aides-mémoire de quatre pages dactylographiées sur papier libre...

» Trois des cinq points principaux de notre plate-forme de revendications ont été examinés. Sur le premier, le maintien du service public, le ministre des transports s'est voulu rassurant. Mais, s'il s'est engagé officiellement devant le Sénat, il ne l'a pas fait dans les aide-mémoire transmis par son cabinet, et nous nous interrogeons toujours sur la validité de ses déclarations.

» Sur le second point, celui de l'amélioration de la sécurité aérienne et des conditions de travail, le seul aspect positif est l'anticipation du remplacement au 1er octobre 1980 au lieu du 1er janvier 1981, de 97 contrôleurs partant en retraite dans l'année 1981. On a parlé faussement d'un recrutement de 200 contrôleurs. En réalité, vingt et un postes nouveaux seulement seront créés dans le budget de 1980 comme cela avait été prévu antérieurement au conflit. Il s'y ajoute 82 remplacements normaux de départs en retraits et les 97 anticipations en question. Cette dernière mesure permettra notamment de débloquer des avancements de grade au sein du corps. C'est un petit pas en avant, sans plus.

» Au sujet des horaires et de l'exécution des tableaux de service, le ministre a décidé la création d'une mission d'inspection générale sur tous les aérodromes. Nous nous félicitons de cette inspection, car elle ne peut que confirmer les graves anomalies — notamment des horaires hebdomadaires de soixante heures alors que l'horaire légal des contrôleurs dans les tours est de trente-neuf heures trente — que nous ne cessons de dénoncer.

» En revanche, nous n'avons pas obtenu satisfaction sur le problème du remplacement des contrôleurs par des techniciens de l'aviation civile dans les tours de contrôle. Il s'agit de ce que l'on a appelé le « Plan Machenaud », du nom du directeur de la navigation aérienne qui en est l'auteur. Ce plan, à notre avis, est entaché d'illégalité, car le comité technique paritaire de la navigation aérienne n'a pas été consulté dans des conditions normales. Le S.N.C.T.A. a donc décidé d'attaquer dans les prochains jours, devant la juridiction administrative, l'arrêté ministériel du 18 octobre dernier instituant le Plan Machenaud.

« Nos statistiques sont vérifiables »

» Au sujet du matériel, le ministre est également resté sur ses positions en prétextant notamment que le budget de fonctionnement de la navigation aérienne était en augmentation sensible. Nos statistiques concernant les pannes de matériel ont été contestées. Elles sont pourtant parfaitement vérifiables puisqu'elles découlent des procès-verbaux établis dans les salles de contrôle. La solution, à notre avis, serait de mettre sur pied un système de contrôle permanent de la fiabilité du matériel, car nous estimons que l'administration de l'aviation civile n'est pas correctement informée de l'état de fonctionnement des centres et des tours de contrôle.

» Quant au problème de l'intégration des primes dans les salaires de base, nous pensons qu'une solution peut lui être apportée sans qu'il s'ensuive — comme le ministre le prétend pour rejeter toute discussion — un phénomène de revalorisations en cascade des traitement de la fonction publique. Il suffit pour cela d'appliquer la loi de 1964, qui régit le corps des contrôleurs et que M. Le Theule a lui-même votée en tant que parlementaire.

» Restent les questions touchant au déroulement des carrières et au droit de grève que nous n'avons pas encore abordées. Sur ce dernier point, nous demandons qu'à défaut de modifier la loi, on crée au moins une structure de médiation.

» En résumé, sans être totalement négatif, le bilan de ces quarante jours d'arrêts des décollages est plutôt mince. Nous avons le sentiment très net que le ministre des transports s'est livré à des manœuvres dilatoires dans le but d'obtenir une approbation plus aisée de son budget et de sa politique devant le Parlement et en particulier au Sénat.

— Les perspectives de négociations, alors que les passions sont tombées, vous paraissent-elles aujourd'hui plus favorables ?

» Les entretiens que nous avons eus jusqu'ici nous incitent au pessimisme, bien qu'ils se soient déroulés dans un climat détendu. Ce que nous voulons, c'est informer complètement le ministre sur toutes nos revendications. A chacun ensuite de prendre ses responsabilités.

— En cas d'échec, envisagez-vous de reprendre votre mouvement et sous quelle forme ?

» Le comité national du S.N.C.T.A. s'est réuni le 11 et 12 décembre et a décidé le principe d'une grève totale. C'est la seule solution qui nous reste pour faire aboutir nos revendications puisque tous les autres moyens ont échoué.

— Malgré la menace de révocations ?

— Les sanctions déjà prises par l'administration ont eu, c'est vrai, un effet dissuasif. Cent cinquante-deux contrôleurs ont été exclus pour des périodes de huit à quinze jours, quatre l'ont été pour trois mois, et quatre ingénieurs ont été mutés disciplinairement. De plus, 70 % des effectifs ont fait l'objet de sanctions pécuniaires correspondant à des retenues sur les primes allant de 1 800 à 4 000 francs. Le prix de la lutte est donc déjà élevé et nous ne pouvons négliger, bien entendu, les conséquences qu'auraient des révocations collectives. La révocation, cependant, est aussi la dernière carte de l'administration.

» Nous avons mis à profit la trêve pour envisager sur tous les plans, salarial, professionnel, juridique, les problèmes que la révocation poserait et les réponses qui pourraient être apportées. Nous savons déjà que la décision de principe de notre comité national a été bien ressentie dans nos sections. Nous attendons de connaître la position des autres syndicats. Le S.N.C.T.A. ne s'engagera pas seul dans une grève totale mais, inversement, il ne participera pas à des actions revendicatives autres qu'une grève totale... Il faudra qu'une décision intersyndicale soit prise à ce sujet.

Propos recueillis par
GUY PORTE.

A la R.A.T.P.

LE COMITÉ D'ENTREPRISE S'OPPOSE A LA DIRECTION A PROPOS DU TRANSPORT DES ENFANTS DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE.

Le conflit qui oppose l'association les Cadets de la R.A.T.P. — l'organisation de loisirs du comité d'entreprise — à la direction de la Régie n'est toujours pas réglé. Il s'est durci mardi 1er janvier par le maintien de la décision de la direction générale de ne plus fournir à l'association les dix autobus qui transportent, les jours de congés scolaires, mille deux cents des dix-huit mille enfants des agents de la Régie vers les cinq centres de loisirs des Cadets en région d'Ile-de-France.

Les Cadets, dont deux de leurs administrateurs, qui avaient entamé une grève de la faim le 19 décembre dernier, ont été hospitalisés aux premières heures de l'année 1980, à Lariboisière, viennent de porter l'affaire devant le tribunal administratif.

Une affaire de gros sous est à l'origine du conflit. La direction générale de la R.A.T.P. souligne que la « dette » de l'association correspondant aux frais de transport s'élève à 162 000 F depuis le début de l'année 1979, alors que l'œuvre *« n'est pas sans ressources »* puisque son budget annuel est de 1 600 000 F. Les dirigeants de l'association font valoir que la Régie perçoit chaque année 113 000 F pour le transport de ces enfants et s'appuie sur le statut du personnel, qui stipule que *« le demi-tarif est accordé sur les lignes exploitées par la Régie »* aux enfants des agents.

De nombreux messages de solidarité sont parvenus au siège de l'association, boulevard de La Villette, dont ceux de nombreuses sections du parti communiste; du secrétariat général du syndicat du réseau ferré R.A.T.P. de la C.G.T. et de la présidente du comité national des organisations non gouvernementales pour l'Année internationale de l'enfant.

● *La société nouvelle des jouets Gégé de Montbrison (Loire) vient de cesser ses activités.* Cette société qui employait soixante-cinq personnes avait été constituée en septembre à la suite de difficultés rencontrées par la Société de jouets Gégé. Son capital (140 000 francs) avait été souscrit par vingt-huit salariés, cinq cadres, le comité d'expansion de la Loire et un industriel de la région. Il devait être porté à 300 000 francs dans le cadre d'un G.I.E. auquel devaient participer d'autres investisseurs. Ce projet n'ayant pas eu de suite, les responsables de la nouvelle société ont été contraints de renoncer. — *(Corresp)*

Vœux critiques de M. Edmond Maire à « Antenne 2 »

« Le président de la République n'a pas tenu le langage de la vérité »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., s'est montré particulièrement critique, mardi 1er janvier à Antenne 2-Midi, à la fois envers le président de la République et le parti communiste.

« Rédacteur en chef » du journal télévisé, le leader syndicaliste, commentant l'allocution prononcée la veille par le chef de l'Etat, a d'abord estimé que M. Giscard d'Estaing était *« habile pour faire passer un discours à des fins électoralistes »*. Reprochant au président de la République de *« dramatiser les risques de guerre »* et d'*« appeler les Français à s'unir derrière lui, sous sa houlette, afin que les dirigeants puissent assurer le maintien de la paix, »* M. Maire a affirmé : *« Il est amoral de vouloir démobiliser l'opinion publique en lui disant de s'en remettre à ses dirigeants. »*

Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., M. Giscard d'Estaing a voulu à la fois *« passer sous silence les problèmes de politique intérieure »* et *« poursuivre sa campagne pour l'élection présidentielle »*. *« Nous attendons du président de la République*, a-t-il dit, *un langage de vérité et nous ne l'avons pas eu. »*

En matière sociale, par exemple, le chef de l'Etat n'a pas indiqué que le SMIC avait, en 1979, pris du retard par rapport au salaire ouvrier : pour M. Maire, ceci est d'autant plus fâcheux que les trois objectifs fondamentaux de la C.F.D.T. sont la réduction des inégalités, le droit d'expression des travailleurs et l'aménagement du temps de travail. Sur ce dernier point, le leader syndicaliste a dénoncé l'attitude de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., pour lequel, a affirmé M. Maire, la réunion du 8 janvier entre les syndicats et le patronat *« n'a pas d'importance »*. Le patronat a estimé le secrétaire général de la C.F.D.T., veut *« jouir de la plus grande liberté, de la plus grande souplesse en matière de durée du travail ou encore de salaires, et ramener à l'arrière-plan les négociations »* entre partenaires sociaux.

Déplorant par ailleurs que Force ouvrière ait refusé de rencontrer la C.F.D.T., choisissant ainsi l' *« inefficacité et l'isolement »*, M. Edmond Maire a ensuite stigmatisé l'attitude du P.C.F., notamment à propos de la situation en Afghanistan : il a ainsi noté une *« régression »* dans le comportement du parti communiste, entre *« la réprobation, en 1968, de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et le laisser-faire, voire l'appui et la justification, aujourd'hui, de l'intervention soviétique en Afghanistan »*. Le responsable cédétiste a vivement critiqué cet *« alignement inconditionnel »* du P.C.F. sur l'U.R.S.S., jugeant que cette attitude constituait *« un obstacle considérable sur la voie de l'union des forces de gauche »*.

Or la gauche doit redevenir, a annoncé M. Maire, *« la jeunesse du monde, la jeunesse de notre pays »*. L'objectif de la gauche est d'accéder au pouvoir grâce à l' *« union de toutes les forces populaires »*, dont *« les qualités de propositions devraient être telles qu'elles pourraient faire pression sur le parti communiste afin de le faire sortir de son sectarisme et de son isolement »*.

Ainsi, *« Maire : la gauche, c'est reparti »*, titrait *le Quotidien de Paris*, selon la revue de presse imaginée, en fin d'émission, par le secrétaire général de la C.F.D.T., tandis que *l'Humanité* proclamait *« Nous n'avons pas le monopole de la classe ouvrière »*, que *les Echos* annonceraient la signature d'un accord *« donnant aux travailleurs le droit à la parole »*, que *France-soir* assurerait : *« Scandale à la télé : les Français sont mal informés, estime le Conseil d'Etat »* ou que *la Croix* révélerait : *« Les évêques français se prononcent pour la contraception »*...

« L'HUMANITÉ » : amalgame et falsification.

« Tout comme Giscard d'Estaing Edmond Maire entretient la confusion en attribuant aux « super-puissances » les causes de conflits. Cela ne peut faciliter la mobilisation de l'opinion publique que placer sur un même plan l'impérialisme et l'Union soviétique qui supporte une grande part du soutien au mouvement de libération des peuples.

» On ne peut confondre les pays dont le système se nourrit de la course aux armements et les pays pour lesquels elle constitue une lourde charge.

» C'est encore à l'amalgame que recourt Edmond Maire lorsqu'il parle des querelles de la « gauche ». Cela le conduit à ne rien dire du parti socialiste, cependant qu'il ignore ou falsifie les positions du parti communiste contre lequel il dirige ses coups. »

L'occupation de Mavilor : la direction organise un vote sur la reprise du travail

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A l'usine Mavilor de l'Hormes, près de Saint-Chamond, toujours occupée par les grévistes, les ouvriers ont passé le réveillon de la Saint-Sylvestre en compagnie des membres de leur famille, qui les avaient rejoints pour la circonstance. Dans la soirée, M. Félix Franc, conseiller général (P.S.) de Grand-Croix et maire de Lorette, M. André Chazalon, député (U.D.F.), et le maire de l'Hormes, s'étaient entretenus avec un représentant de la direction, mais rien de positif ne serait ressorti de cette rencontre, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., la direction se montrant intransigeante sur les sanctions qui visent, notamment, des syndicalistes (*le Monde* du 22 décembre).

Une réunion des maires de la vallée du Gier devait se tenir à l'Hormes, mercredi 2 janvier, à l'initiative de M. André Géry, maire et conseiller général communiste de Rives-de-Gier. Ce dernier estime qu'il faut *« tout faire pour permettre une solution acceptable pour les deux parties en présence »*. D'autre part, la direction a invité le personnel à participer le 3 janvier à un vote à bulletin secret pour ou contre la reprise du travail en se présentant à la mairie de l'Hormes ou par correspondance, un courrier ayant été adressé à chacun des salariés de l'usine.

Le P.-D.G., qui escompte une participation massive, a lancé, le 1er janvier, un appel en faveur de la reprise du travail en invoquant *« la destruction progressive et irréversible de la clientèle »*.

[Occupée le 10 décembre, évacuée sans incident le 14 décembre, mais réoccupée ensuite par les grévistes, l'usine Mavilor, filiale de Marine-Firminy, est le théâtre d'un conflit caractéristique né de ce que les syndicats appellent un « chantage au chômage » après la menace d'une restructuration de l'entreprise. La direction avait menacé de supprimer quatre cents emplois si les ouvriers n'acceptaient pas une trêve sociale de six mois afin de ne pas compromettre l'exécution d'importantes commandes passées par Ford (Etats-Unis).]

AFFAIRES

UNE « INSTITUTION » CENTENAIRE

Lorsque Mata Hari s'abonnait à « l'Argus de la presse »

C'était il y a cent ans. Le comte Auguste de Chambure, jeune provincial venu de Côte-d'Or à Paris, était amoureux d'une belle danseuse. Au point qu'il imagine d'en tenir le « press-book ». Ainsi naquit l'Argus de la presse, *racontent les héritiers du comte. De nombreuses célébrités s'abonnèrent pour recevoir les coupures de presse concernant leurs activités. Parmi elles, on cite le général Boulanger, Mata Hari...*

Le comte de Chambure recruta des hommes, son affaire prospérant, puis les abonnements déclinèrent. En 1945, l'héritier du comte réorganise l'hétreprise, embauchant des salariées, dont certaines sont encore en fonction. Le travail n'a guère évolué à l'Argus, et reste artisanal. Mais la clientèle a changé, au fil du temps : les sociétés en représentent aujourd'hui environ la moitié. L'information politique a, peu à peu, cédé du terrain au profit des nouvelles culturelles.

L'Argus de la presse *a gardé son sigle : un paon qui fait la roue, ses plumes couvertes d'yeux pour voir tout net partout. Quelque deux mille titres de la presse française arrivent chaque semaine à* l'Argus, *passant par les mains des quatre-vingts employées installées dans 200 mètres carrés. Ici, on reçoit, là on lit, on coche. Plus loin, on découpe. Enfin on expédie. Blouses, odeurs d'encre et de pâte à papier, atmosphère studieuse : pour un peu on se croirait dans une classe d'il y a cent ans. Mme d'Aramon, jeune héritière du comte de Chambure, porte la blouse. De son pupitre légèrement surélevé, elle surveille les têtes penchées sous le halo des lampes. On entendrait une mouche voler. Une seconde d'inattention suffit, paraît-il, à laisser échapper une ligne. Les lectrices portent presque toutes des lunettes.*

Elles lisent en moyenne une douzaine de journaux, font huit cents coupures par jour dans la spécialité à laquelle elles sont affectées : économie, théâtre, mode, etc. Elles ont à se souvenir des milliers de noms des clients composant le fichier, mis à jour chaque matin. Elles peuvent certes consulter le classeur, mais cela fait baisser le rendement. Et le salaire peut s'en ressentir.

Les rémunérations varient du SMIC à 6 000 francs par mois pour les employées qui assurent jusqu'à mille quatre cents coupures par jour. « Il y a le rendement, mais aussi la côte d'amour », *murmure-t-on entre les pupitres. Certes, l'atmosphère a bien changé. Hier, c'était encore la grande famille, la discipline était de fer ; le* « patron » *se rendait au chevet de l'employée malade, faisait envoyer des fleurs, de l'argent quand il le fallait... Certains regrettent le temps passé.*

Une valeur-clef

Le nouveau directeur, époux de Mme d'Aramon, est, dit-on, parfois bien lointain. Mais c'est peut-être après son arrivée à l'Argus *que les premières élections de délégués du personnel ont eu lieu. La section syndicale C.F.D.T. vient d'obtenir le maintien du salaire en cas de maladie, après cinq ans de tractations...*

Le temps... C'est la valeur-clef de l'Argus. « Il faut deux *ans pour former une lectrice », explique Mme d'Aramon. Les diplômes ne sont pas nécessaires. La mémoire, la précision sont des vertus beaucoup plus prisées. L'héritière du comte de Chambure travaille depuis toujours dans l'entreprise familiale. Elle y a successivement occupé tous les postes et remplace, à l'occasion, les absentes.* « J'ai pour la presse une passion, un respect immense », *affirme-t-elle en riant.*

Son époux et elle tentent de développer de nouveaux créneaux. Les abonnés reçoivent ordinairement deux envois par semaine. Ils peuvent cependant souscrire à d'autres services : l'Argus express *pour ceux qui sont pressés, par exemple un chef d'Etat étranger en visite en France qui peut souhaiter recueillir rapidement les premiers échos de son séjour, etc.* L'Argus de la presse et de la documentation *établit pour ses clients les dossiers d'information souhaités sur une quelconque question. Enfin,* l'Argus de la presse parlée *fournit les extraits d'écoute de la radio et de la télévision.*

L'Argus de la presse *suit donc les chemins du progrès, dans le respect des traditions. L'ordinateur changera-t-il tout cela ? Nul n'a encore inventé la « machine à lire »... et à découper la presse.* — D. R.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires de fin d'année, M. Henri Pollet, président-directeur général, donne le bilan de la situation de la société à l'issue du premier semestre de l'exercice 1979-1980 (1er mars-31 août) et fait le point sur l'activité du groupe au 30 novembre 1979.

LA REDOUTE S.A.

Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires T.T.C. ressortait à 1 561 millions de francs contre 1 350 millions (+ 15,6 %). Le bénéfice net qui passe de 14,5 millions de francs à 15,3 millions de francs s'entend après une prévision de 1,8 million de francs pour dépréciation des titres VENCA et une provision de 1,5 million de francs pour pertes et charges consécutives à l'arrêt d'exploitation de SARTHA.

Au titre des neuf premiers mois, le chiffre d'affaires T.T.C. s'établissait à 2 677 millions de francs contre 2 300 millions de francs au 30 novembre 1978, soit une augmentation de 16,4 %. Pour l'ensemble de l'exercice, la progression devrait ressortir à 15 % environ.

FILIALE ET PARTICIPATIONS

Au 30 novembre 1979 :

— Seule la Société Nouvelle d'Expansion Redoute réalise un chiffre d'affaires T.T.C. de 161 millions de francs inférieur aux prévisions (+ 7,1 %).

— Les Editions Rombaldi réalisent un chiffre d'affaires T.T.C. de 84,4 millions de francs, progressant de 21 %.

— FINAREF, détenue depuis peu à 100 %, a encaissé 45,6 millions de francs d'agios, soit une progression de 9,8 %. Les recettes ont été atténuées par les dispositions du récent décret concernant les établissements financiers.

— PREMAMAN enregistre une progression de 20,2 % de son activité qui a atteint 166,3 millions de francs.

La société vient d'acquérir pour 8 millions de francs avec effet au 1er janvier 1980, 80 % du capital de SODIREG, société qui possède et exploite le réseau PRENATAL et MATERNA.

A partir du 1er janvier, PREMAMAN formera un ensemble disposant de 215 succursales et de près de 250 affiliés.

A l'étranger, VESTRO confirme son redressement, l'activité ayant progressé de 21,1 %. Si cette tendance se maintient, la société devrait réduire légèrement son déficit.

En Espagne, conformément aux décisions du conseil d'administration, la totalité des intérêts détenus dans VENCA ont été cédés.

En Belgique, la liquidation de la société est pratiquement terminée.

GROUPE REDOUTE

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 novembre s'élève à 3 344 millions de francs, en progression de 15,3 % contre une progression de 14,6 % enregistrée à la fin du premier semestre 1978 - 1979. Si le bénéfice net consolidé de l'exercice en cours devrait marquer une progression sur celui de l'an dernier, il est difficile d'en déterminer dès maintenant l'ampleur, compte tenu des incertitudes économiques.

KLÉBER - COLOMBES

Ainsi qu'il l'avait annoncé à la dernière assemblée générale des actionnaires, M. Manuel Beraldi, président-directeur général, ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans, a demandé au conseil d'administration à être déchargé de ses fonctions.

Le conseil, s'inclinant à regret devant ce souhait, a exprimé sa gratitude à M. Beraldi pour son dévouement et les éminents services rendus à la société pendant trente-quatre années. Il s'est félicité de continuer à bénéficier de son expérience en sa qualité d'administrateur.

Sur la proposition de M. Beraldi, le conseil a nommé M. Roger Desmons président-directeur général. Cette nomination prend effet le 1er janvier 1980.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, entré dans la société en 1968, M. Desmons a été nommé directeur général adjoint en 1974 et administrateur-directeur général en juin dernier.

CONJONCTURE

La nouvelle augmentation du pain porte la hausse à 30 % en dix-huit mois

Le prix-plafond de la baguette de pain a augmenté de 5 centimes le 1er janvier, passant à 1,60 F dans la région parisienne et le midi de la France, et à 1,50 F dans le reste du pays. Le prix-plafond du pain de 400 grammes est passé à 2,40 F, du fait d'un relèvement de 10 centimes. En dix-huit mois, le prix de la baguette a progressé de 28 % et celui du pain de 400 grammes de 30 %, alors que, dans le même temps, l'augmentation du coût de la vie n'était « que » de quelque 17 %.

Puissent les consommateurs s'y retrouver ! C'est au moment où on leur annonce la libération des prix du commerce qu'ils apprennent que celui du pain augmente *uniformément, comme au bon* vieux temps de la taxation. N'était-ce pas cependant la boulangerie qui avait, la première, bénéficié des mesures libérales, *dès juillet 1978 ?* Par ce geste quasi symbolique, M. Monory ministre de l'économie, ne voulait-il pas indiquer que les prix à la consommation connaîtraient le même régime que celui qui venait d'être décrété pour les prix à la production ?

Las ! Le pain et la baguette ne résistèrent pas à ce coup de libéralisme. En un an, leur prix augmenta de 22,3 %, faisant passer un grand frisson dans les couloirs du ministère de l'économie. Le président du Syndicat national des boulangers, M. Francis Combe, nostalgique mais réaliste, décida alors d'imposer un système d'autotaxation en établissant des prix plafonds, tandis que M. Monory faisait mine de méconaître ce crime de lèse-concurrence mais n'en approuvait pas moins l'attitude du syndicat.

On en revenait donc à une uniformisation des tarifs, personne ne doutant que les prix plafonds deviendraient prix planchers par alignement vers le haut. La profession a alors prétendu qu'il s'agirait désormais pour elle de suivre le coût de la vie, en omettant de dire qu'elle le faisait comme un coureur qui prendrait le départ avec un handicap avantageux. En dix-huit mois, en effet, de juillet 1978 à janvier 1980 la baguette augmentait de 28 %, le pain de 400 grammes de 30 %... et le coût de la vie de près de 17 %. Le régime de liberté surveillée n'a pas que des inconvénients pour les commerçants.

Des pratiques anticoncurrentielles

Malheureusement ces pratiques, que l'on pourrait presque qualifier d'anticoncurrentielles, jettent une ombre sur les grands projets de la Rue de Rivoli. Ou, si l'on veut montrer moins de pessimisme, reconnaissons qu'elles dénotent de mauvaises habitudes dont le monde du commerce, dans son ensemble, paraît coutumier. A preuve, les engagements que viennent de signer les organisations professionnelles (*le Monde* du 2 janvier) et qui sont comme autant de promesses... de respecter la loi. Fallait-il attendre l'aube de 1980 pour s'aviser que la publicité des commerçants devait être « *conforme aux règles de déontologie élaborées par le Bureau des vérifications de la publicité* », ou pour demander aux organisations professionnelles d'« *inciter leurs adhérents au respect des recommandations de la Commission des clauses abusives* » ? Une douzaine *de paragraphes pour s'assurer* que les règles de la concurrence seront bien respectées, n'est-ce pas souligner leur fragilité et la crainte que l'on a de les voir *violées ?* Deux précautions valent mieux qu'une, certes, et l'on se réjouirait même qu'une troisième soit suggérée : celle qui consiste à faire participer les associations de consommateurs à la démarche entreprise.

C'est, en effet, de ce côté que devrait venir le salut, si l'on ne veut pas assister à une « valse sauvage des étiquettes ». Seul le comportement éclairé des agents économiques que sont, en pareil cas, les acheteurs, devrait détourner les commerçants des tentations par trop inévitables. Encore faut-il que ces consommateurs soient quarante fois mieux informés qu'ils ne le sont à présent et que les associations qui les représentent deviennent les partenaires obligés non seulement des organisations professionnelles, mais aussi des pouvoirs publics. Or, si les premiers ont bien signé un engagement en ce sens et s'en félicitent publiquement, les seconds n'ont pas accordé aux consommateurs la place qui aurait dû leur revenir dans la préparation de la situation nouvelle.

FRANÇOIS SIMON.

● *L'indicateur global de l'activité économique américaine* a *diminué de 1,3 % en novembre,* après avoir reculé de 1,4 % (au lieu de 0,9 % estimé initialement). Cet indice, qui s'inscrit à 136,6 (base 100 en 1967), avait *progressé de 0,2 % en septembre* (il est admis aux Etat-Unis qu'après trois mois consécutifs de baisse on peut parler de « récession »). Le recul de novembre est attribué pour *près de moitié* au fort ralentissement du secteur du bâtiment. Cependant, selon d'autres indices, la conjoncture américaine évoluerait plutôt favorablement. — *(Agefi.)*

ÉNERGIE

LE NIGERIA PORTE LE PRIX DE SON PÉTROLE A 34,5 DOLLARS PAR BARIL

Alors que la *société pétrolière* nigériane avait adressé récemment un télégramme aux grandes compagnies pour leur confirmer que le prix de vente de son pétrole serait de 30 dollars par baril pendant le premier trimestre (« le Monde » du 2 janvier), Radio-Lagos a annoncé le 1er janvier que ce prix était porté à 34,48 dollars le baril. Selon le directeur de la Nigerian National Petroleum Corporation, M. Marinho, cette hausse est destinée à rétablir la compétitivité du brut nigérian sur le marché pétrolier international. Il s'agit en fait de s'aligner sur les *prix pratiqués désormais* par la Libye et l'Algérie. Cela représente une hausse de 144,5 % depuis le 31 décembre 1978.

Le Nigéria produit environ 2,2 millions de barils par jour. C'est le deuxième fournisseur des Etats-Unis après l'Arabie Saoudite.

ÉTRANGER

En Hongrie

La réforme du code de travail vise à améliorer la productivité dans l'industrie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *Les* lendemains de fêtes risquent d'être amers pour beaucoup d'ouvriers hongrois. Plusieurs dispositions du code du travail viennent d'être modifiées *afin de permettre* de renforcer la discipline dans les entreprises et d' « *utiliser d'une manière plus souple et plus raisonnable la main-d'œuvre disponible* ». Ces mesures, applicables à compter du 1er janvier, sont la conséquence logique de deux directives données pour répondre à la crise économique : abaisser les coûts de production de l'industrie pour la rendre plus compétitive sur le marché mondial et parvenir, d'ici quatre ou cinq ans, à la vérité des prix industriels.

La nouvelle réglementation vise avant tout à assurer des cadences de travail plus élevées. Elle autorise les entreprises à proposer des contrats d'embauche prévoyant des affectations multiples, pour éviter que des ouvriers — comme c'est actuellement le cas — restent désœuvrés une partie de la journée parce que leur poste n'exige pas un travail à plein temps. Il suffira ainsi, désormais, d'une simple décision de la direction pour transférer provisoirement un ouvrier non seulement dans un autre atelier, mais aussi dans une autre entreprise de la même branche. Dans ce dernier cas, l' « entreprise-hôte » sera toutefois obligée d'assurer au travailleur venu en renfort les conditions de salaire dont il's bénéficie habituellement et, éventuellement, des dédommagements.

Toujours pour obtenir une « *meilleure utilisation du temps de travail quotidien* », les directeurs pourront maintenant décider les horaires qui conviennent le mieux à leurs usines en fonction des « *conditions locales de la production* ». Les salariés pourront enfin accepter contractuellement d'effectuer dans leur entreprise un travail à temps partiel en plus de leur emploi normal. Cette disposition semble surtout destinée à tournée la réglementation sur les heures supplémentaires. Elle permettra aussi aux dirigeants d'entreprises hongrois d'avoir recours à une forme de travail intérimaire, tout comme le fait de plus en plus l'industrie occidentale et dans le même souci : celui de limiter les frais salariaux fixes pour parer à l'incertitude économique.

Sanctions accrues

Ces « assouplissements » et les *abus auxquels ils pourraient donner* lieu sont compensés par un renforcement de la protection sociale des travailleurs et un relatif développement de la démocratie *dans les usines : le temps* de repos obligatoire entre deux journées de travail est porté de huit à onze heures ; l'âge minimum d'embauche des ouvriers est *relevé de quatorze à quinze ans ;* l'affectation des mineurs à des équipes de nuit est interdite ; et les membres des « comités d'arbitrage » des entreprises ne seront *plus désignés, mais* élus *par* le personnel.

Parallèlement, les sanctions disciplinaires applicables aux salariés ont été considérablement alourdies. *Les déprédations* commises en état d'ivresse devront être intégralement remboursées par les coupables, et un ouvrier négligent ou improductif, contre lequel aura été pris une mesure de réduction de salaire, ne pourra y échapper en changeant d'entreprise. *Le* nouvel employeur sera en effet tenu de se conformer à la décision de l'ancien.

Ces innovations, qui auront notamment pour conséquence d'élargir sensiblement l'éventail des revenus, seront accompagnées de mesures d'austérité strictes puisque les prix à la consommation augmenteront de 8 % en 1980. L'année qui s'ouvre pourrait bien être pour la Hongrie, dans ces conditions, une année de difficile tension sociale.

BERNARD GUETTA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,0150	4,0200	− 45	− 25	− 95	− 65	− 260	− 190
$ can. .	3,4440	3,4500	− 50	− 15	− 65	− 20	− 90	− 15
Yen (100).	1,6775	1,6825	+ 60	+ 85	+ 110	+ 145	+ 330	+ 390
DM	2,3355	2,3400	+ 60	+ 95	+ 140	+ 180	+ 480	+ 555
Florin ...	2,1225	2,1270	+ 5	+ 25	+ 15	+ 45	+ 150	+ 215
F.B. (100).	14,3645	14,3985	− 245	− 110	− 475	− 280	− 885	− 476
F.S.	N. C.		N. C.		N. C.		N. C.	
L. (1 000)	5,0010	5,0095	− 295	− 165	− 579	− 400	−1480	−1175
£	8,9050	8,9205	− 375	− 300	− 650	− 555	−1695	−1495

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8	8 3/8	8 5/16	8 11/16	8 3/8	8 3/4	8 7/16	8 13/16
$ E.-U. ..	40	40 1/8	13 5/16	13 11/16	13 3/4	14 1/4	14 1/16	14 7/16
Florin ...	10 1/2	11 1/2	12 3/16	12 11/16	12 3/16	12 11/16	11 1/4	12
F B. (100).	10 3/4	13 1/4	13 3/4	14 1/2	14 1/4	14 7/8	14	14 3/4
F.S.	1 5/8	2 1/8	5	5 1/2	5 3/16	5 11/16	5 3/4	6 1/4
L. (1 000)	13 3/4	15 1/4	17 3/4	21 1/4	16 3/4	20 1/4	16 1/4	18 3/4
£	16 1/4	17 3/4	16 1/2	17 1/4	16 1/2	17 1/4	16 1/2	17 1/4
Fr. franc.	12 7/8	14 1/8	13 3/4	14 1/4	3 7/8	14 3/8	14 1/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RANGER

En Hongrie

La réforme du code du travail ... améliorer la productivité dans l'industrie

De notre correspondant en Europe centrale

... — Les lendemains de ... risquent d'être amers pour ... d'ouvriers hongrois. Plusieurs dispositions du code du travail viennent d'être modifiées ... permettre de renforcer la ... dans les entreprises et ... utiliser d'une manière plus ... et plus raisonnable la main-d'œuvre disponible ». Ces ... applicables à compter du ... sont la conséquence ... deux directives données ... répondre à la crise économique ... abaisser les coûts de ... de l'industrie pour la ... plus compétitive sur le ... mondial et parvenir, d'ici cinq ans, à la vérité ... industriels. [illegible]

DES DEVISES [illegible]

... NAIES [illegible]

BERNARD GUETTA

taux: 12 %

durée: 6 ans

Elle sera close sans préavis.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS EN 1979

(Agefi). — Le montant des émissions d'obligations pour l'année 1979 a atteint 63,22 milliards de francs, compte non tenu des emprunts permanents « Villes de France » et des bons S.N.C.F. ((+ 14,5 % par rapport à 1978).

Les emprunts de première catégorie ressortent à 51,63 milliards contre 46,06 milliards, faisant apparaître un taux de croissance de 12,1 %, inférieur à celui de l'ensemble du marché. Cependant, ce secteur a encore absorbé plus de 80 % des émissions obligataires. En outre, le quatrième emprunt d'État, attendu pour décembre, sera finalement lancé en janvier pour un montant de 8 milliards et un taux record de 12 %. Les trois emprunts d'État lancés en 1979 ont représenté une ponction de 14 millirds (contre 13,5 milliards), soit près du quart du marché obligataire.

Ainsi, une fois de plus, les emprunts d'État ont été d'un montant supérieur à celui de l'ensemble des émissions d'emprunts de seconde catégorie (secteur privé). Pourtant, celles-ci, en s'établissant à 11,59 milliards, sont en augmentation de 39,3 % par rapport à 1978 (8,32 milliards). L'impact des obligations convertibles est resté marginal, intervenant pour 0,83 milliard (contre 0,73 milliard).

Rappelons que les taux d'intérêt, après une poursuite du mouvement de détente de 1978 au début de 1979, ont terminé l'année à des niveaux records. Les extrêmes ont été 9,70 % et 12,20 % pour le secteur public et 9,80 % et 12,70 % pour le secteur privé.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 31 décembre 1979, publiait notamment les insertions suivantes :

Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.). — Emission pour un montant maximum d'un milliard de francs de bons à dix ans, dits « Bons à lots-kilomètres 1980 », remboursables au pair et portant intérêt de 6,50 %. Les bons seront créés en coupures de 1 000 F.

Commerzbank Aktiengesellschaft. — Emission à 140 deutschemarks de 100 500 000 deutschemarks d'actions nouvelles de 50 deutschemarks. Jouissance 1er janvier 1980, devant porter le capital de 742,9 à 843,4 millions de deutschemarks. Droit préférentiel : une pour huit actions et une pour 1 600 deutschemarks d'obligations convertibles 5,50 % 1972 et 4,50 % 1978.

LONDRES

LES MINES D'OR EN VEDETTE

La montée prodigieuse de l'or stimule l'ensemble du secteur minier, les aurifères s'adjugeant des gains importants atteignant jusqu'à 4 dollars. Le reste du marché, en ce début d'année, est déprimé, en revanche, par la montée de la tension internationale et les remous sociaux à l'intérieur (sidérurgie). Baisse des industrielles et des fonds d'État. Irrégularité des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 559 contre 524 ..

VALEURS	CLOTURE 31/12	COURS 2/1
Beecham	117 ...	117 ..
British Petroleum	346 ...	342 ...
Courtaulds	72 ...	72 ...
*De Beers	9 46	9 72
Imperial Chemical	354 ...	354 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	328 ...	337 ..
Shell	374 ...	324 ...
Vickers	105 ...	105 ..
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	29 1/4
*West Driefontein	69 3/8	71 17/8
*Western Holdings	54 3/4	58 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE. — Pour les six premiers mois de l'exercice 1979-1980 (1er mars au 31 août), la maison mère a réalisé un bénéfice net de 15,3 millions de francs contre 14,5 millions un an plus tôt. La marge brute d'autofinancement du semestre s'est élevée à 32,7 millions de francs (+ 3,8 %).

La Télémécanique électrique. — Cotation des treize mille actions numérotées 973 101 à 986 100, dont la souscription a été réservée au fonds commun de placement « actions Télémécanique ». Le capital passe de 97,31 à 98,61 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Gaumont, c. 38	1 p. 4	12 60
Générale Biscuit, c. 1	1 p. 17	5 ..
La Lucette, c. 25	1 p. 2	.. ..
Pathé-Cinéma, c. 38	1 p. 4	3 ..
Norsk Hydro, bon	1 p. 4	105 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 3/8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 déc.	28 déc.
Indice général	126,6	125,9
Assurances	238,8	238
Banq. et sociétés financ.	97,1	96,1
Sociétés foncières	136	136,5
Sociétés investiss. portef.	131	128,2
Agriculture	130,8	131
Aliment., brasseries, distill.	122,3	122,2
Autom., cycles et l. équip.	88,9	85,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	145,7	145,3
Caoutchouc (ind. et comm.	61,7	62,6
Carrières salines, charbon.	116	116,2
Constr. mécan. et navales.	119	117,2
Hôtels, casinos, thermal.	162,3	164,8
Imprimeries, pap. cartons.	83,2	88,6
Magas., compt. d'exportat.	97,8	98,8
Matériel électrique	133,9	132,2
Métall., com. des pr. métal.	45,4	46,9
Mines métalliques	104,6	108
Pétroles et carburants	173,8	188,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	165,9	162,7
Services publics et transp.	106,9	108,4
Textiles	115,1	114,9
Divers	147,1	144,8
Valeurs étrangères	140,2	141
Valeurs à rev. fixe ou ind.	166,7	170
Rentes perpétuelles	45,4	42,4
Rentes amort., fonds gar.	330,7	355,1
Sect. indust. publ. à r. fixe.	93,2	92,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	483,3	444,5
Secteur libre	102,4	102,1

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	21 déc.	28 déc.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	292,1	297,8
Val. franç. à rev. variable.	878,7	872,5
Valeurs étrangères	1 038,2	1 042,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	21 déc.	28 déc.
Indice général	104	102,7
Produits de base	98,2	96,4
Construction	135,1	133,7
Biens d'équipement	101,5	108,1
Biens de consom. durables.	90,7	87,2
Biens de cons. non durabl.	79,6	78,4
Biens de consom. aliment.	104,9	101,7
Services	147,5	147,7
Sociétés financières	111	110,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	194,2	195,4
Valeurs industrielles	96,5	94,6

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 déc.	28 déc.
Indice général	130,4	132,6

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises	116,5	115,2
Valeurs étrangères	135,6	135,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

	27 déc.	28 déc.
Indice général	103,8	102,7

BOURSE DE PARIS - 28 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	.. ..	0 730
5 %	.. ..	4 534
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	237 ..	234 ..
U.A.P.	565	568 ..
Locabail Immob.	... ..	374
Loca-Expansion	138 .	138 50
Immoinvest	...	147 .
Cie Lyon. Imm.	127 50	127 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	286 ..	212 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	740 ..	760 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2100 ..
Concorde	380 ..	380 ..
Epargne France	... ..	315 ..
Financ. Victoire	395 ..	400 ..
France I.A.R.D.	229 50	229 80
SAN (Sté) Centr.	710 ..	710 ..

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

• Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527 ..	4,5 % 1973.	1652 ..	1688 ..	1670 ..	1656 ..
4352 ..	C.N.E. 3 %	3985 ..	4006 ..	4000 ..	3980 ..
360 ..	Afrique Occ.	353 80	364 ..	350 ..	351 90
490 ..	Air Liquide	490 ..	491 ..	493 ..	499 ..
90 ..	Als. Part. Ind	91 50	91 ..	91 ..	89 10
399 ..	Als. Superm.	390 ..	358 ..	356 ..	356 ..
66 ..	Alsthom-Atl.	62 80	62 50	62 40	63 60
188 ..	Appliq. gaz	172 ..	171 ..	171 ..	169 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/12	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 025	4 020	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	233 710	233 700	227 ...	239 ...
Belgique (100 F)	14 382	14 358	13 580	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 400	212 ...	204 ...	215 ...
Danemark (100 krd)	75 400	75 360	72 500	77 500
Norvège (100 k)	81 400	81 750	79 ...	84 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	8 970	8 992	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)	4 998	5 007	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	254 100	251 900	246 ...	259 ...
Suède (100 krs)	95 800	97 050	94 500	100 ...
Autriche (100 sch.)	32 600	32 470	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 082	6 098	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 135	8 085	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 420	3 436	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 678	1 687	1 600	1 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/12
Or fin (kilo en barre)	69900 ..	69200 ..
Or fin (en lingot)	70000 ..	69800 ..
Pièce française (20 fr.)	610 ..	663 ..
Pièce française (10 fr.)	378 ..	400 ..
Pièce suisse (20 fr.)	600 ..	523 ..
Union latine (20 fr.)	450 ..	480 ..
Souverain	551 ..	580 ..
Pièce de 20 dollars	2392 ..	2548 60
Pièce de 10 dollars	1300 ..	1300 ..
Pièce de 5 dollars	782 50	... ..
Pièce de 50 pesos	2700 ..	2785 ..
Pièce de 10 florins	465 ..	480 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA CONSTITUTION ET LE BUDGET : « Une décision un peu hâtive », par Loïc Philip ; « Quelques questions », par Didier Maus ; « Pour une réforme du calendrier », par François Luchaire.

ÉTRANGER

3. L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN ET SES PROLONGEMENTS
— IRAN : l'accueil réservé à M. Kurt Waldheim par la presse laisse mal augurer de sa mission.
POINT DE VUE : « Retour de Téhéran », par Brigitte Gros.
4. ASIE
— « L'Inde aux armes » (II), par Gérard Viratelle.
5. EUROPE
— TURQUIE : le développement du terrorisme engendre la peur et l'exaspération.
5. AFRIQUE
— RHODESIE : les guérilleros se font attendre.
5. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

6. POINT DE VUE : « Pourquoi nous avons rejeté le budget européen », par Edith Cresson, Charles Josselin et Georges Sutra.

SOCIÉTÉ

8. JUSTICE
— LIBRES OPINIONS : « Pour Klaus Croissant », par Jacques Vergès.
— La relaxe d'un conteur à Beaubourg.
8. CATASTROPHES
9. DEFENSE
— Point de vue sur les armes eurostratégiques : « Un dossier truqué », par Antoine Sanguinetti.

ARTS ET SPECTACLES

11. BILAN 1979 : « Le temps des superproductions », par Thomas Ferenczi.
— DANSE : « Danser à New-York », par Marcelle Michel.
12. CULTURE : « Jacques Doucet, un cinquantenaire », par André Chastel.
12-13. EXPOSITIONS : « Dali au Centre Georges-Pompidou », par Jacques Michel ; « Géricault à la Villa Medicis, à Rome », par André Fermigier.
15. THEATRE : deux points de vue de Guy Hermier et Guy Rétoré.

CULTURE

18. TELEVISION : « Vu » : Horowitz ou l'indicible ; des lions et des hommes.

INFORMATIONS « SERVICES »

20. LA MODE : le style anti-bise.

ÉQUIPEMENT

24. TRANSPORTS : après la réforme de l'organisation du réseau, les habitants des banlieues de Rouen vont bénéficier d'une baisse de tarifs d'autobus de 60 %.

ÉCONOMIE

25. SOCIAL : les vœux critiques de M. Edmond Maire à Antenne 2 ; les contrôleurs aériens menacent d'interrompre totalement le trafic.
26. CONJONCTURE : la nouvelle augmentation du prix du pain porte la hausse à 30 % en dix-huit mois.
26. ETRANGER : en Hongrie, la réforme du code du travail vise à améliorer la productivité dans l'industrie.

RADIO-TELEVISION (18)
INFORMATIONS SERVICES (20)

Annonces classées (21 à 23) ; Légion d'honneur (10) ; Carnet (10) ; *Journal officiel* (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20) ; Bourse (27).

A NOS LECTEURS

Une nouvelle salle de lecture et de consultation des numéros du *Monde* sera ouverte à partir du lundi 7 janvier 1980, au 3, rue des Italiens, 5e étage, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 heures.

A B C D E F G

APRÈS L'INTERVENTION RUSSE EN AFGHANISTAN

Les relations entre Moscou et Bonn se dégradent

De notre correspondant

Bonn. — Faut-il s'attendre à un refroidissement des rapports entre Moscou et Bonn ? Jusqu'à présent, *toutes les déclarations officielles*, et la plupart des commentaires de presse répètent que, en dépit des décisions de Bruxelles sur la modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN, l'Union soviétique n'aurait pas l'intention — et ne pourrait se permettre — de claquer la porte des négociations Est-Ouest. Il est vrai que l'attitude actuelle du Kremlin ne paraît pas confirmer cette analyse optimiste de la situation. Mais, dit-on à Bonn, c'est tout simplement parce que les Soviétiques craignent de perdre la face. Après avoir, pendant plusieurs mois, *mené campagne contre les plans* de l'alliance atlantique, il leur serait impossible d'annoncer du jour au lendemain qu'ils sont quand même prêts à rétablir un dialogue touchant les armements euro-stratégiques. Un coup de barre aussi brutal serait d'autant moins possible que les dirigeants du Kremlin, sans doute déçus d'avoir perdu la « bataille de Bruxelles », n'auraient pas encore réussi à mettre au point, avec leurs alliés du pacte de Varsovie, la riposte stratégique et politique à cette situation nouvelle.

Même avant l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, certains doutes commençaient pourtant à se manifester en R.F.A. Tout d'abord, on y trouve pour le moins troublant que l'ensemble des médias, en Union soviétique, aient déclenché une campagne presque insultante contre le *ministre ouest-allemand des affaires* étrangères, M. Genscher. On considère ici qu'il s'agit d'une tentative plutôt maladroite visant à provoquer des divisions au sein du gouvernement de Bonn. L'un des porte-parole officiels, M. Grünewald, s'est récemment employé à *faire savoir une fois de plus* qu'il n'y avait pas la moindre divergence à cet égard entre MM. Genscher et Schmidt. Mais il est un peu surprenant que, au même moment, des rumeurs circulent dans la capitale fédérale suggèrent que le ministre des affaires étrangères n'accompagnerait pas le chancelier lors de la visite que celui-ci doit faire à Moscou au printemps.

On s'inquiète davantage, à Bonn, du fait que la presse soviétique et même les officiels renouent vis-à-vis de la République fédérale avec un langage que l'on croyait oublié. Même des *incidents* relativement mineurs donnent lieu aujourd'hui à un déchaînement de propagande anti-allemande dans la presse soviétique. Le bureau de la société Aeroflot à Munich ayant été l'objet, récemment, d'un attentat revendiqué par un mouvement oppositionnel ukrainien, la République fédérale s'est vu *accuser de ne pas protéger* les représentations soviétiques contre les « *provocations croissantes des ennemis de l'U.R.S.S.* ». Jusqu'ici, il est vrai, on n'a pas encore noté, dans la presse ou la radio soviétiques, le recours à la qualification de « revancharde » qui a longtemps eu cours en U.R.S.S. pour parler de l'Allemagne de l'Ouest avant que la politique de détente ait fait quelques progrès.

Retour des arguments passionnels ?

M. Gromyko, cependant, semble bien s'être à *nouveau* engagé sur cette voie lorsqu'il a, voici peu, reçu à Moscou, le chef d'État angolais. Le ministre *soviétique* n'a pas craint de dire que le rôle le plus actif dans la réalisation des plans particulièrement dangereux de l'OTAN avait été joué par les chefs d'une nation dont les armées ont attaqué de nombreux pays *européens*, « *semant la destruction et la mort sur l'ensemble du continent* ». De toute évidence, M. Gromyko a ainsi réintroduit un argument passionnel dans la controverse diplomatique. Il ne s'agissait pas d'une réaction personnelle ou accidentelle. L'agence Tass et la *Pravda* viennent de reprendre presque mot pour mot les formulations utilisées par le ministre soviétique des affaires étrangères. De façon plus générale encore, la République fédérale allemande se voit dénoncée dans les organes de presse soviétiques comme le principal moteur des décisions prises par l'OTAN.

Tout cela suggère à Bonn que le Kremlin pourrait être en train de réexaminer le développement de ses rapports avec la République fédérale, même si l'on s'attend cependant à ce qu'à un moment ou à un autre cette campagne de propagande prendrait fin et que les Soviétiques en arrivent de nouveau à adopter une attitude plus réaliste.

La question reste posée, cependant, de savoir si, comme l'écrit la *Süddeutsche Zeitung*, « *quelque chose de plus* » ne se cache pas derrière les propos tenus à l'heure actuelle par les dirigeants soviétiques. Il apparaît de plus en plus, en effet, que la façon dont l'Occident a minimisé ou même ignoré les propositions de M. Brejnev dans son discours de Berlin est considérée au Kremlin comme un affront à l'État soviétique et à son chef. C'est d'ailleurs pourquoi on proclame désormais à Moscou que l'offre de réduire le nombre de fusées SS-20 est maintenant nulle et non avenue, puisque les Occidentaux s'efforcent d'établir dans ce domaine une prédominance en leur propre faveur.

En même temps, toutefois, on relève à Bonn que, jusqu'ici, Moscou n'a pas annoncé de nouvelles mesures de réarmement, et n'a pas, non plus, donné la moindre indication sur la manière dont le bloc de l'Est entend répondre aux propositions de l'OTAN, visant à limiter les armements nucléaires sur le théâtre européen. Cette incertitude ouvre naturellement la porte à bien des spéculations. Personne n'exclut de façon catégorique que certains cercles dirigeants de l'U.R.S.S. veuillent voir dans cette situation embarrassante un échec personnel de l'homme qui règne au Kremlin. Au-delà du problème des relations Est-Ouest en Europe, les événements de ces derniers jours à Kaboul donnent du crédit à l'hypothèse selon laquelle une réorientation fondamentale de la politique du Kremlin vis-à-vis du monde occidental devrait aujourd'hui être prise en considération.

J. W.

UN CHANCELIER TROP OPTIMISTE ?

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le chancelier Schmidt avait fait preuve d'un optimisme quelque peu exagéré en préparant son allocution télévisée pour le Nouvel An. Il avait, pour autant que l'on sache, et malgré le refroidissement des realtions Bonn-Moscou, parlé en termes trop confiants du désir de paix et de détente qui se manifesterait en Union soviétique. L'entrée des troupes russes en Afghanistan l'a contraint de remanier son texte au dernier moment. Pour cela, il a fallu qu'une équipe de cameramen soit dépêchée dans un avion de la Bundeswehr jusqu'à Majorque, où le chef du gouvernement *prend à l'heure* actuelle quelques jours de vacances.

Sans toutefois se référer de façon explicite aux événements de Kaboul, le chancelier n'a donc pas, dans la nouvelle version de ses propos, caché son *« inquiétude »* face à *« l'avance de l'Union soviétique et de ses alliés en Asie et en Afrique ».* S'il n'a pas critiqué trop ouvertement l'initiative du Kremlin, il a néanmoins poursuivi : *« La coopération entre l'Ouest et l'Est en Europe aura d'autant plus de succès que la volonté de détente et de coopération dans l'action politique se manifestera aussi dans d'autres parties du monde. »* — J. W.

LA LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A M. MITTERRAND

Le président Giscard d'Estaing *a adressé ce mercredi 2 janvier* à M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, la lettre suivante :

« Monsieur le premier secrétaire,

» En raison de la gravité de la situation de tension résultant des événements survenus en Asie centrale, je pense qu'il peut vous être utile dans l'exercice de vos responsabilités de disposer des éléments que nous recueillons à ce sujet. J'ai demandé à M. François-Poncet de tenir à votre disposition les documents qui peuvent contribuer à votre information personnelle. Je vous suggère de prendre contact avec lui à cette fin.

» Si l'évolution de la situation le rendait nécessaire, je vous proposerais de vous en entretenir avec moi.

» Je vous prie d'agréer, monsieur le premier secrétaire, l'expression de ma haute considération.

Valéry Giscard d'Estaing. »

Après l'affaire de la mosquée de La Mecque

LE ROI KHALED ACCEPTE LA « DÉMISSION » DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE

Ryad *(U.P.I.)*. — Le roi Khaled d'Arabie Saoudite, a accepté, lundi 31 décembre, la « *démission* » de l'émir Fawaz Ben Abdel Aziz, gouverneur de la province de La Mecque. Selon l'agence saoudienne, le gouverneur de La Mecque, où une tentative de sédition avait eu lieu en novembre dernier avec l'occupation de la grande mosquée de la ville sainte, a démissionné pour « *raisons de santé* ».

D'autre part, le général Mohamed Saleh Hamad a été nommé *mardi chef d'état-major* des forces armées saoudiennes en remplacement du général Osman Al Hemaï, qui avait été écarté de ses fonctions le 21 décembre.

Deux autres nouvelles nominations ont été rendues publiques : le général Abdel Mohsen Ali El *Omrane, qui devient* commandant des forces terrestres, et le général Mohamed Sabri, désigné commandant des forces de l'air saoudiennes. En outre, le directeur général de la sécurité publique a été relevé de ses fonctions et remplacé par le général Abdallah Ben Abdel Rahman El Cheikh, ancien commandant des forces frontalières.

Les tarifs du gaz et de l'électricité pourraient augmenter dès janvier

Le conseil des ministres du 2 janvier devait être consacré à l'examen des conséquences sur l'économie française des hausses de prix du pétrole décidées récemment par les pays exportateurs. Les experts estiment que ces hausses se traduiront par une augmentation de plus de 40 % de la « facture pétrolière » qui devait atteindre 100 milliards de francs environ en 1980 (contre 70 milliards en 1979), soit 3,9 % du produit national brut contre 1,2 % en 1970. M. Barre devait à cette occasion indiquer les grandes lignes de la politique économique et sociale que le gouvernement entend mettre en œuvre pour faire face à ce « second choc » pétrolier.

Pour sa part, M. André Giraud, après avoir analysé la situation du marché international du pétrole, devait réaffirmer le principe de la répercussion automatique et rapide des hausses du pétrole brut à la consommation. *Un prochain comité des prix* devrait donc entériner une augmentation très forte des produits pétroliers (on parle de 15 à 20 centimes par litre), un relèvement important des prix du gaz (le renchérissement du gaz naturel — qui suit celui du pétrole — entrant environ pour moitié dans le prix final du gaz à la consommation) et une hausse plus faible des tarifs d'Electricité de France, qui brûle de l'ordre de 11 millions de tonnes de fuel lourd par an dans ses centrales thermiques.

En 1979, les importations nettes de pétrole, pour les *besoins exclusivement français, se sont élevées*, selon les estimations du Comité professionnel du pétrole, à 118,50 millions de tonnes, un volume en augmentation de 5,8 % par rapport à 1978 (l'objectif d'importation pour 1980 est de 117 millions de tonnes).

Quant à la consommation, elle a augmenté de 1,6 %, avec 106,6 millions de tonnes de produits pétroliers vendus sur le marché national.

Selon les syndicats britanniques

LA GRÈVE DE LA SIDÉRURGIE POURRAIT DURER PLUSIEURS SEMAINES

Londres (A.F.P., Reuter). — Pour la première fois depuis cinquante-quatre ans, une grève générale frappe la sidérurgie britannique à partir de ce mercredi 2 janvier. Ce conflit doit concerner quelque cent mille ouvriers de l'entreprise British Steel Corporation, qui produit 80 % de l'acier de Grande-Bretagne.

Selon les dirigeants syndicaux, qui ont rejeté les dernières propositions patronales portant sur une augmentation annuelle des salaires de 6 % (« le Monde » du 1er janvier), la grève pourrait durer plusieurs semaines. Les stocks d'acier des entreprises sont actuellement très élevés : les principaux clients des hauts fourneaux, comme l'automobile, ont suffisamment de réserves pour tenir un mois.

Les syndicats de cheminots et de dockers ont décidé, par solidarité, de tout faire pour empêcher des importations d'acier étranger, tandis que les organisations européennes de la métallurgie ont promis d'apporter leur soutien. Ce conflit est le plus grave *depuis l'arrivée au pouvoir de* Mme Thatcher. Intervenant après plusieurs échecs syndicaux chez British Leyland et chez les mineurs, il survient aussi quelques semaines après la présentation d'un projet de loi gouvernemental visant à réduire la puissance des syndicats.

● *Grave incendie à Rotterdam.* — Au moins neuf personnes, dont quatre enfants, ont trouvé la mort, mercredi 2 janvier, dans un incendie qui s'est déclaré dans une maison de Rotterdam. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1980 a été tiré à 427 706 exemplaires.



هكذا من الأصل